Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

G 2

# MEMOIRES SECRETS DE M. LE COMTE DE BUSSY RABUTIN,

CONTENANT

*Sa vie publique & privée, ses avantures galantes, ses expéditions Militaires, les intrigues de la Cour, & les événemens les plus intéressans de l'Europe, depuis l'année 1617, jusqu'en l'année 1667.*

TOME DEUXIÉME.

A AMSTERDAM,
Chez GOSSE JUNIOR. 1768.

*AVEC APPROBATION.*

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

*Et se trouve à Paris,*

Chez
DURAND, neveu.
SAILLANT.
DELALAIN.
HANSY, le jeune.
Et PANCKOUCKE.

DC
130
.B9A2
1769
V.2
Coll. spéc.

# MÉMOIRES SECRETS DE M. LE COMTE DE BUSSY-RABUTIN,

*Lieutenant Général des Armées du Roi, & Mestre de Camp Général de la Cavalerie légère.*

LE Peuple qui grossit tout, & qui fait bien plus de cas du merveilleux que du vrai, décida bientôt de ce qui s'étoit fait à Roissy. Il dit d'abord qu'on y avoit baptisé des Grenouilles, & puis il revint à un Cochon de lait; d'autres qui vouloient raffiner sur l'invention, disoient qu'on y avoit tué un homme & mangé de sa cuisse : enfin, il n'y eut guère d'extravagances à imaginer, qui ne furent dites. Cependant, ayant eu avis que la Reine elle-même, en avoit parlé

comme d'une affaire odieuſe, & pleine de ſcandale, je réſolus de lui en parler. Je lui dis donc, que j'avois appris qu'on diſoit mille ſottiſes de notre voyage de Roiſſy, & que même on en avoit entretenu S. M. que je la ſuppliois très-humblement, par l'intérêt que je ſavois qu'elle prenoit aux choſes qui regardoient la Religion, de vouloir éclaircir la vérité, & de faire ordonner un Maître des Requêtes, pour aller informer ſur les lieux : que le métier que j'avois fait depuis vingt-cinq ans, ne m'avoit pas rendu fort délicat ſur la dévotion, mais que perſonne n'étoit moins impie que moi : que quoique ma fortune fut très-médiocre, après les ſervices que j'avois rendus, je ne laiſſois pas d'avoir des envieux, qui ne pouvant m'attaquer ſur la fidélité au Roi, & ſur le courage, parce qu'il eut été trop difficile de déſabuſer le Public là-deſſus, m'attaquoient ſur le libertinage, contre la réputation duquel un homme de guerre n'eſt pas d'ordinaire ſi fort précautionné ; que cependant, je me ſoumettois à perdre la vie, ſi l'on pouvoit me convaincre d'avoir jamais fait la moindre action ſcandaleuſe.

La Reine me dit qu'elle n'en doutoit pas, qu'elle savoit que j'avois toujours bien servi, & particulièrement dans la guerre civile : qu'il étoit vrai qu'on m'avoit accusé d'être un peu libertin, & même d'avoir écrit quelque chose de ce caractère-là, ce qu'elle n'avoit pas voulu croire.

Parce que, Madame, on croit que j'ai un peu d'esprit, mes ennemis me donnent tout ce qui se fait où il y en a, & sur-tout quand il y a des choses qui me peuvent nuire. O! pour de l'esprit, Bussy, reprit la Reine, vous en avez beaucoup. J'en ai, Madame, je l'avoue, mais je n'en ai pas tant qu'on dit. Cette conversation finit par mille bontés que la Reine me témoigna, & elle me dit entr'autres choses, qu'elle étoit absolument désabusée, qu'il se fut rien passé à Roissy de mal à propos, depuis que j'y étois arrivé.

Cependant, le bruit de cette affaire diminuoit au Louvre tous les jours, & augmentoit à la Ville : & je comptois les peines qu'elle m'avoit donnée, pour tout le mal que j'en devois avoir, lorsqu'il arriva des choses à la Cour, qui

réveillèrent cette affaire, & qui firent que Vivonne fut envoyé à Roiſſy, & que je reçus à Paris cette Lettre de S. M.

*Monſieur le Comte de Buſſy Rabutin, étant mal ſatisfait de votre conduite, je vous fais cette lettre, pour vous dire, qu'auſſi-tôt que vous l'aurez reçue, vous ayez à partir de ma bonne Ville de Paris, & vous acheminer inceſſamment en votre maiſon de Bourgogne, & à n'en point partir que vous n'en ayez permiſſion expreſſe de moi. A quoi m'aſſurant que vous ſatisferez, je ne vous ferai pas la préſente plus longue & plus expreſſe ; priant Dieu, qu'il vous ait, M. le Comte de Buſſy Rabutin, en ſa ſainte garde. Écrit à Fontainebleau le 10 de Juillet* 1659. Signé, *LOUIS, & plus bas le Tellier.*

Cet ordre me ſurprit extrêmement. Je n'y obéis pas ſur l'heure, parce que j'avois quelques affaires à Paris ; & cependant, j'envoyai un Courrier au Cardinal, par lequel je lui écrivis cette lettre avec la rage dans le cœur.

*MONSEIGNEUR,*

*Je viens de recevoir une lettre du Roi, pour me retirer en Bourgogne jusqu'à nouvel ordre. Je vous avoue que ce commandement m'a fort surpris, & qu'après avoir bien servi pendant vingt-cinq ans, sans aucune récompense ; après avoir même contribué considérablement au gain de la bataille de Dunkerque, ainsi que V. E. m'a fait l'honneur de me dire, qu'elle en étoit persuadée; après m'être déclaré votre Serviteur, depuis long temps, & plus hautement dans le temps de vos traverses, que dans celui de vos prospérités, je ne m'attendois pas d'être exilé. En effet, Monseigneur, il faut de grandes fautes pour détruire le mérite de toutes ces actions-là; cependant, tout le respect que j'ai pour les vôtres, ne sauroit m'arracher l'aveu d'avoir mérité le moindre châtiment. Ce qui me console un peu, Monseigneur, c'est que je crois que mon exil peut servir de quelque chose à V. E. & que vous ayant offert souvent, mon bien & ma vie, je puis bien vous sacrifier ma liberté. Je le fais donc de tout mon cœur, Monseigneur, en vous suppliant toutes fois ;*

*de ne me pas oublier, & de me donner moyen, d'aller bientôt vous assurer moi-même, que rien ne peut m'empêcher d'être toute ma vie, de V. E.*

*MONSEIGNEUR.*

*A Paris le 14 Juillet 1659.*

Pendant le voyage de mon Courrier, je demeurai caché à Paris, ne voyant que mes amis très-particuliers. Au bout de dix jours, il me rapporta cette réponse du Cardinal.

*Monsieur, vous n'ignorez pas qu'on avoit dit au Roi & à la Reine, l'hiver dernier, des choses contre vous, dont leurs Majestés doutoient: il faut que depuis mon départ, elles aient été éclaircies, pour avoir été obligées de vous envoyer chez vous. Je l'ai appris avec bien du déplaisir, & je vous promets qu'aussitôt que je serai auprès d'elles, je m'emploierai volontiers à vous rendre office, & à vous témoigner que je suis assurément, Monsieur, votre affectionné. A Dan, le 29 Juillet 1659.*

Aussi-tôt que je fus à Bussy, j'envoyai à la suite de la Cour un Gentilhomme, pour faire agir mes amis auprès du

Cardinal, lorſqu'ils le jugeroient à propos. Cependant, je fis venir des Peintres & toutes ſortes d'ouvriers. Je m'occupai à embellir ma maiſon, avec cela je liſois, j'écrivois à mes amis, j'étois un peu viſité, dont j'étois ravi; car, ce qu'il y avoit de nobleſſe dans mon voiſinage, qui ſavoit le monde, étoit à l'armée, & les autres m'euſſent fort ennuyé. Je paſſai de la ſorte près de quatre mois. Celui de Novembre étant venu, & jugeant par les nouvelles que je recevois de la Cour, que je ne devois pas eſpérer d'être ſi-tôt rappellé, j'en vins attendre l'ordre à Paris, caché comme la première fois. Trois ſemaines après que j'y fus arrivé, je reçus une lettre de l'Abbé Fouquet, par laquelle il m'apprenoit, que le Cardinal lui avoit dit que je pouvois retourner à Paris.

Madame de*** qui avoit ſuivi la Cour auprès de Mademoiſelle Anne-Marie-Louiſe d'Orléans, ayant appris de l'Abbé Fouquet cette permiſſion, m'en fit compliment, & je reçus en même-temps dans ſa lettre ce billet de Mademoiſelle.

*Je ſouhaite que vous ayez permiſſion de venir à la Cour comme à Paris. Je*

*crois qu'en un lieu comme en l'autre, vous y trouverez bien des gens qui seront fort aises de vous voir ; mais personne n'en aura plus de joie que moi. Je recommande Armide, à l'honneur de vos bonnes graces.*

Mademoiselle étoit une Princesse très-civile à tout le monde, & très-bonne à ceux qu'elle honoroit de son amitié : elle me mettoit de ce nombre, & j'avois toujours quelques secrets de bagatelles avec elle : quoique celui d'Armide en soit un de cette nature, le respect que j'ai pour la Princesse, m'oblige de me taire.

Je me montrai en public à Paris, quatre jours après la lettre de l'Abbé Fouquet, & j'y passai l'hiver. Je fus fort aise d'y retrouver Vivonne, & lui fort aise de m'y voir. L'oisiveté le fit amoureux de Madame de*** & l'absence de ma maîtresse me fit confident de mon ami. Je voulois m'amuser ; & comme j'étois fidéle jusqu'à la superstition, je ne voulois pas me donner lieu de dire la moindre douceur que de la part d'un autre.

La conquête de*** étoit de toutes les affaires de galanterie la plus aisée à terminer. Vivonne étoit jeune & beau, il

avoit de la qualité, de l'eſprit & un grand établiſſement à la Cour. La Dame à la vérité avoit le cœur fort peu tendre; mais en récompenſe, elle avoit l'eſprit fort galant. Elle n'étoit pas à beaucoup près ſi jeune que Vivonne; mais elle étoit en bon point, ſaine & fraîche; enfin, toute propre à donner bien du plaiſir. Ils étoient tous deux mes bons amis, & comme je l'ai dis, rien ne me paroiſſoit plus devoir produire un heureux ſuccès que cette amourette; cependant, rien ne s'eſt jamais moins fait, & cela me fit juger que l'embarquement de Vivonne venoit de ſa raiſon, & non pas de ſon cœur: il détruiſoit tout mes bons offices; il ſe faiſoit plus de mal que tous ſes rivaux; il ne répondoit en aucune manière à l'amour que je diſois qu'il reſſentoit; j'avois beau dire que c'étoit l'excès de ſa paſſion qui l'empêchoit de l'exprimer; ſa maîtreſſe qui ne ſe vouloit rendre que dans les formes, étoit au déſeſpoir que ſon amant ne la preſſât point; au ſortir de mes mains il entroit chez elle réſolu de parler hardiment de ſon amour: il commençoit, & la Dame faiſant un

peu la difficile, pour la forme ſeulement, il ne ſavoit plus où il en étoit : un moment après il oublioit qu'il avoit dit qu'il étoit amoureux, & il ſe mettoit ſur le chapitre de la raillerie, qui étoit un perſonnage qu'il jouoit bien plus naturellement : il ne s'épargnoit pas lui-même, & comme s'il ne ſe fut pas aſſez détruit par ſes manières, il diſoit pis que pendre de lui, & quoiqu'il pouſſât la médiſance au delà de la vérité, il la touchoit en paſſant, & faiſoit remarquer tantôt la groſſeur de ſa taille, tantôt le travers de ſon amour, & d'autres petits défauts qui n'étoient déja que trop viſibles : cela faiſoit rire ſa maîtreſſe ; mais cela ne lui touchoit point le cœur, & ce fut ce qui m'obligea d'envoyer un jour ce Madrigal à Vivonne.

Ami, quand tu viens voir Caliſte,
Tu lui parois toujours content,
Cependant, il eſt très-conſtant,
Que qui dit amoureux, dit triſte.
Prends donc un air plus ſérieux,
Fais voir ton amour dans tes yeux ;
Car, tant qu'on te verra rire,
On ne croira jamais que tu déſire.

Il faut conclure delà, qu'un ſot paſſionné fait merveilles en amour, & qu'un habille homme ſans amour y fait mille ſottiſes. (*a*)

Cependant, la Dame qui avoit vu que toutes les formalités dont elle prétendoit ſe faire valoir, ne ſervoient qu'à lui faire perdre une bonne fortune, s'humaniſoit un peu, & commençoit à dire à Vivonne, qu'elle voyoit bien enfin qu'il l'aimoit, lorſque*** ancien patron de la Caſe arriva, & fit tant par ſes remontrances, qu'elle donna congé à ſon rival.

Mais pour revenir aux choſes ſérieuſes, les quartiers de 1659 étant arrivés de la Cour, on m'envoya de chez M. le Tellier, ceux de la Cavalerie. Il y avoit alors 700 Cornettes en France.

La dernière main ayant enfin été miſe

(*a*) Ninon de Lenclos, qui avoit tant d'expérience en galanterie, dit au contraire, abandonnez aux Céladons les propos ſublimes, les beaux ſentimens, laiſſez leur filer le parfait amour. Je vous le dis de la part des femmes, il eſt des inſtans où elles aiment mieux être un peu bruſquées, que trop ménagées : les hommes manquent plus de cœurs par leur mal-adreſſe, que la vertu n'en ſauve.

au Traité de Paix, qui réunit les deux plus puissantes Monarchies de l'Europe; mais il ne fut pas au goût de tout le monde : une infinité de gens appréhendoient la Paix : la plupart étoient déterminés à décrier tout ce que faisoit le premier Ministre. L'on voit dans les ouvrages de St. Evrémont, une lettre adressée à M. de Crequi, où l'on tourne en ridicule, & le Traité & le Cardinal; lequel, dit-on, par un principe de Christianisme, pardonna aux Espagnols qu'il haïssoit, pour s'appliquer à châtier les François qu'il aimoit tendrement; mais que leurs victoires avoient rendus trop insolens. L'Auteur de la lettre le prenant ensuite sur un ton plus sérieux, avance que la paix auroit été beaucoup plus glorieuse, si Mazarin ne l'avoit pas voulu traiter par lui-même; que ce Ministre n'avoit vu, ni l'état où se trouvoit alors l'Espagne, ni celui où nous étions; qu'il s'étoit persuadé, que dans des conférences réglées, il auroit une grande supériorité sur Dom Louis de Haro, mais que l'événement avoit fait voir que cet Espagnol avoit regagné par la hauteur du Traité, ce qu'il avoit

perdû par la foiblesse de la guerre : enfin, que le Cardinal avoit conclu la paix, bien moins pour la donner au Royaume, que pour le piller impunément, & affermir son autorité à la Cour. On peut dire, sans faire tort à St. Evrémont, qu'en écrivant cette lettre, il consultoit beaucoup plus son cœur que son esprit, & donnoit bien plus à son imagination qu'à la vérité. Le Cardinal Mazarin, n'avoit pas besoin de la paix, ni pour achever de s'engraisser, puisqu'il avoit accumulé des richesses immenses pendant la guerre, ni pour établir son crédit à la Cour, puisqu'il y étoit le maître.

Après que le contrat de mariage eut été signé, & la paix publiée, par les deux Ministres, le Cardinal partit aussitôt pour venir rendre compte à leurs Majestés, des détails de cette importante négociation. Il trouva le Roi à Toulouse, avec la Reine, Monsieur & Mademoiselle. Le Cardinal fut reçu comme le méritoit un si heureux succès; & les ratifications de Paix & du Contrat de mariage ayant été faites, elles furent échangées réciproquement par les

deux Rois : mais la ſaiſon étant trop incommode, & les neiges rendant impraticables les montagnes de la vieille Caſtille, on convint de renvoyer le mariage au Printemps.

Tandis qu'on attendoit que le Roi d'Eſpagne amenât l'Infante ſur la Frontière, le Roi partit pour l'aller recevoir lui-même à St. Jean-de-Luz : il paſſa par le Languedoc & delà en Provence ; il vouloit chemin faiſant, châtier Marſeille des anciennes diſſentions qui s'étoient élevées pendant le Gouvernement du Comte d'Alais, & de ſes nouvelles déſobéiſſances au Duc de Mercœur. Six mille hommes précédèrent l'arrivée du Roi. Ils n'entrèrent point par les portes de la Ville ; on fit abattre une partie des murailles pour leur ouvrir un paſſage par la brêche, c'étoit l'image d'une Ville priſe d'aſſaut. On dreſſa des potences dans les rues, & l'on fit déſarmer les bourgeois ; & pour donner un frein à cette Ville, trop jalouſe de ſa liberté, on fit bâtir une citadelle, dont le Duc de Mercœur poſa la première pierre.

Ce fut à Toulon que la Cour apprit

la mort de Gaſton d'Orléans, oncle du Roi, arrivée le 2 Février 1660, à Blois, où il s'étoit retiré depuis environ ſept ans. Ce Prince eut de brillantes qualités & des inclinations qui lui auroient fait honneur, ſi elles avoient été mieux cultivées. Il avoit l'eſprit vif & pénétrant; il aimoit les tableaux, les médailles, les antiques; il ſe connoiſſoit aux ſimples; il en ſavoit tous les noms & toutes les vertus. Il étoit honnête, prévenant, généreux, bienfaiſant; en un mot, peu de Princes ont donné de plus grandes eſpérances, ſi la chûte de Concini n'avoit pas entraîné celle du Sr. de Breves ſon gouverneur & créature du Maréchal. Le Comte de Lude, qu'on mit auprès de lui, aimoit trop ſes plaiſirs pour veiller à l'éducation de ce Prince; il ſe déchargea de ce ſoin ſur Contade, qui lui avoit été donné pour ſous-gouverneur. Cet homme qui n'étoit pas d'une aſſez grande naiſſance pour ce poſte, d'ailleurs, peu poli, effaça bientôt les bonnes impreſſions qu'on avoit données à ſon maître. Ceux qui ſuccédèrent à du Lude, mort en 1619, auroient pu réparer une partie du mal, ſi l'envie

de pouſſer leur fortune particulière, ne leur eut pas fait chercher dans une indulgence exceſſive, le moyen de ſe concilier les bonnes graces du Prince. Son tempérament robuſte, fut long-temps un ſujet de jalouſie pour Louis XIII, qui n'avoit point encore d'enfans, & à qui les Miniſtres firent appréhender, que ſi ſon frère venoit à en avoir, l'inclination & les vœux des François ne ſe tournaſſent de ſon côté. Delà les obſtacles qu'on apporta à ſon mariage. Ses confidens ne contribuèrent pas peu auſſi après la mort de ſa première femme à le dégoûter de prendre un nouvel engagement, pour faire acheter leurs ſervices à la Cour, quand la raiſon d'Etat feroit penſer le Roi à le remarier. Cependant, il n'étoit pas fait pour garder la continence; & il ſe jetta dans un déſordre, dont la Reine ſa mère, qui l'aimoit tendrement, appréhendoit fort les ſuites. Jamais Prince ne ſut moins ſe paſſer de favori, ni n'en dépendit davantage, & jamais homme ne ſut moins ce que c'étoit que d'aimer conſtamment. Le Maréchal d'Ornano, Puylaurens, le Coigneux, l'Abbé de la Rivière, le

gouvernèrent tour à tour, & chacun d'eux lui inspirant ses passions, il commit autant de fautes qu'ils trouvèrent bon qu'il en fit. Mais aussi il les vit tous sacrifier l'un après l'autre à la vengeance des Ministres, sans en témoigner de ressentimens, qu'autant que jugeoit à propos de lui en inspirer pour ses intérêts particuliers, celui qui prenoit la place du dernier. On eut dit qu'il n'agissoit que par machine, tant son choix & ses lumières propres, avoient peu de part à tous ses mouvemens. Comme on lui eut peu d'obligation quand il travailla pour l'Etat, on dut lui pardonner aisément beaucoup de démarches qui pouvoient le ruiner.

Le Prince de Condé étoit parti de Bruxelles le 29 Décembre, avec sa famille, pour revenir à Paris. Jamais un Prince, qui n'est pas Souverain, ne sortit d'une aussi méchante affaire que la sienne, avec autant de bonheur & tant de gloire que lui. Nous allâmes à St. Maur, Vivonne & moi, saluer le Prince; il me fit mille caresses, & comme il me demandoit si j'avois permission de retourner à la Cour, je lui dis en riant que

non, & que j'avois envie de le supplier de me comprendre dans son amnistie; il me répondit qu'il le vouloit bien, & trouva plaisant qu'un homme qui avoit toujours servi le Roi, fut dans le cas de lui parler ainsi, à lui qui venoit de porter les armes contre son maître.

Le 19 de Février 1660, on publia la Paix entre la France & l'Espagne. Ce fut là le comble de mes disgraces: car pendant la guerre mes services me soutenoient contre mes ennemis, au lieu que la paix me mettoit à leur discrétion.

Dans ce temps-là ayant appris que Madame de*** avoit la petite vérole à la Cour, & qu'elle étoit en danger, j'en tombai malade de déplaisir, & quoi qu'elle revint en bonne santé bientôt après, je n'étois pas encore remis au 20 Juin, que la nouvelle de sa rechûte à Lyon, m'obligea de l'aller trouver en poste. Véritablement je manquai pour le coup à mourir de chagrin & des extrêmes chaleurs. La joie de me voir l'aida fort à se rétablir, & sa bonne santé me rendit la mienne. Je demeurai quinze jours avec elle, & ce fut alors qu'elle

me fit ami malgré moi, de Madame de*** contre laquelle j'étois fort préoccupé : nous passâmes ces quinze jours assez agréablement ; M. de*** M. de*** & M. de*** étoient à Lyon, tous trois amoureux de Madame de*** : M. de*** étoit fort joli & fort honnête garçon ; mais trop respectueux pour la Dame à qui il avoit à faire : ainsi quoi qu'ils ne fussent point chassés tous deux, il n'y avoit que M. de*** qui eut le solide, tout âgé & tout laid qu'il étoit ; mais la nature l'avoit récompensé d'ailleurs, & de plus il payoit en beaux soins les faveurs de la belle.

La crainte que j'eus qu'un plus long séjour à Lyon ne fit trop de bruit, m'obligea de revenir à Bussy, où j'aimai mieux passer un mois qu'à Paris, sans y voir ma maîtresse. Pendant ce sejour, je m'amusai à écrire les amours de Mesdames de*** & de*** par complaisance pour Madame de*** qui m'avoit témoigné que cela la divertiroit, & mon intention alors n'étoit point que personne les vit qu'elle ; mais je fus trompé, comme on le verra par la suite.

La saison où les deux Rois devoient

ſe rendre ſur les frontières des deux Royaumes approchoit : la Cour de France reprit le chemin de Languedoc, & ſe rendit à Montpellier, l'une des plus agréables Villes de la Province, & où l'on reſpire l'air le plus ſain & le plus tempéré. Ce fut là que M. le Maréchal de Turenne joignit ſa Cour, qu'il n'avoit revue depuis la bataille des Dunes. Les plus belles charges étoient au deſſous de ſon mérite ; il ne pouvoit être Connétable, parce qu'il n'étoit point Catholique. Le Roi créa une nouvelle dignité exprès pour lui ; ce fut la charge de Maréchal Général des Camps & Armées du Roi. Elle le diſtinguoit des autres Maréchaux, & lui donnoit à peu près les mêmes prérogatives qu'au Connétable ; le nom ſeul en faiſoit preſque toute la différence.

Le Roi ſe rendit à St. Jean de Luz, dans le temps que le Roi d'Eſpagne avec l'Infante arrivoient à Fontarabie. Le lendemain 3 Juin, Dom Louis de Haro, chargé de la procuration du Roi de France, épouſa l'Infante Marie-Thérèſe, & le Roi ſon père qui la reconduiſit au Palais, lui donna la droite, & la fa-

sua comme Reine en son appartement.

La Cour de Madrid avoit eu peine à consentir à ce mariage, parce que Philippes n'avoit que deux Princes, & qu'elle appréhendoit qu'en cas de mort, le Roi très-Chrétien qui épousoit l'Infante, ne fit valoir ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne. Un des enfans étant venu à mourir pendant la négociation des Pyrénées, & l'autre à tomber malade, la difficulté augmenta avec les craintes. Cependant, l'envie d'avoir la paix fit tout risquer aux Espagnols. Le premier Ministre de Philippes dit un jour au Cardinal Mazarin, qu'il s'imaginoit que Louis & l'Infante, avoient eu, dès leur âge le plus tendre, la plus grande inclination l'un pour l'autre, & que Sa Majesté souffroit impatiamment les momens qui retardoient ce qu'il souhaitoit. *S'il savoit ce que je sai*, disoit là dessus le Cardinal en écrivant au Roi, *il seroit bien étonné.* Ce que Mazarin savoit aussi-bien que tout le Royaume; & ce que Dom Louis ignoroit, ou faisoit semblant d'ignorer, c'est que le Roi avoit alors la plus violente passion pour Marie Mancini, nièce de son Eminence, & qu'il

l'auroit épousée, si on ne s'y étoit pas opposé.

Ce grand ouvrage de la paix & du mariage du Roi étant achevé, la Cour reprit la route de Paris. On fit le voyage à petites journées, & il fallut s'arrêter à Vincennes, afin de donner aux Parisiens tout le temps, pour préparer à leurs Majestés la plus magnifique réception. Elle se fit le 26 d'Août dans le plus grand appareil, & avec la plus grande pompe.

Je n'en écrirai point le détail : il y a des gens payés pour cela, qui en ont pris le soin ; je dirai seulement que l'ordre & la grandeur de tous les Rois du monde, ne sauroient aller plus loin, & que les Princes peuvent encore moins approcher de la bonne mine qu'avoit le Roi, que de sa magnificence.

Nous vîmes cette entrée Vivonne & moi avec des Dames, sur un balcon de la rue St. Antoine : cependant, nous n'eûmes pas si-tôt la liberté de voir le Roi ; il fallut encore essuyer les mystères du Cardinal. Enfin, l'Abbé Fouquet me vint dire de sa part, au bout de six semaines, que je pouvois aller au Louvre quand je voudrois.

L'impertinente coutume qui duroit encore de porter les premières nouvelles, & de rendre les premiers honneurs, ou les premiers devoirs au premier Ministre, m'empêcha d'aller d'abord au Roi : cela étoit tellement établie depuis le ministère du Cardinal de Richelieu, que les favoris ne savoient aucun gré de le faire ; & si nous y eussions manqué, ils nous auroient regardé comme des gens qui n'eussent pas voulu dépendre d'eux, & dès là notre fortune étoit échouée. Sa Majesté y a mis bon ordre depuis, & en nous délivrant de ces seconds maîtres, nous a fait l'honneur & la grace de ne nous en point donner d'autre que lui.

J'allai donc d'abord trouver le Cardinal qui avoit la goûte ; si-tôt qu'il me vit : ah! vous voilà pauvre exilé ; oui, Monseigneur, me voici, avec autant de zèle pour votre Eminence, que si je venois de recevoir de grandes graces. Oh bien, reprit-il, il faut désormais prendre garde à votre conduite : car les dévots sont allertes. Je ne pus m'empêcher de sourire, voyant qu'il prétendoit encore me faire croire, que l'on m'avoit

chassé sur les plaintes des dévots. Quand je serai bien avec votre Excellence, lui dis-je, Monseigneur, les dévots ne me feront point de mal.

Il vit bien qu'il ne m'avoit point persuadé, en m'ayant dit que nous nous verrions une autre fois plus long-temps; je sortis de sa chambre, & je m'en allai au Louvre saluer le Roi.

Au mois d'Avril 1660, tout étant décidé pour le retour en Angleterre de Charles II. il accorda une amnistie à tous ses Sujets, qui dans quarante jours, depuis la publication, rentreroient sous son obéissance, à la réserve de ceux que le Parlement jugeroit à propos d'en excepter. Cette Déclaration, qui avoit été concertée avec le Généralissime Monk, fut portée à Londres par le Comte de Bath, dans le temps que le nouveau Parlement commençoit à s'assembler. L'armée se déclara aussi-tôt, & les deux Chambres suivirent. Charles II. fut proclamé à Londres & à Westminster. Montaigu, Amiral de la Flotte, alla le prendre sur les côtes d'Hollande, & le Généralissime se rendit à Douvres pour l'y recevoir. S. M. Britannique y débarqua

qua le 5 de Juin, avec les Ducs d'Yorck & de Glocefter, fes frères. Elle fit fon entrée à Londres le 8, qui étoit le jour de fa naiffance, & on l'y reçut avec toute la pompe imaginable. Un Hiftorien Anglois dit, que ce fut un des plus charmans fpectacle qu'ait eu la Nation, de voir un bon Prince, & un Peuple obéiffant, combattre à l'envi à qui fe témoigneroit le plus d'amour & d'affection. Il pouvoit ajouter, que ce n'eft qu'en Angleterre qu'on voit ces charmans fpectacles, parce qu'il n'y a guère que les Anglois, qui foient en poffeffion de chaffer leurs Rois. Il y a peu d'événemens, où la conduite de la Providence foit plus fenfible & plus admirable. Toutes les forces de l'Écoffe, & une partie de celles d'Angleterre réunies, n'avoient pu maintenir Charles fur le trône. Vaincu, errant, fugitif, il avoit eu peine à trouver un afyle chez fes voifins; il n'avoit plus de Sujets, prefque plus d'amis. Le Cardinal Mazarin, follicité par Dom Louis de Haro, pendant les Conférences qu'on tenoit pour la Paix, aux pieds des Pyrénées, avoit répondu que la France compatiffoit au

malheur d'un Prince, injuſtement dépouillé & proſcrit par ſes Sujets; mais qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle pût entreprendre une nouvelle guerre, pendant que celle qui s'allumoit en Allemagne, alloit infailliblement engager Louis XIV. à employer les armes pour la défenſe de ſes alliés: qu'au reſte, le Roi de la grande Bretagne ſe trompoit fort, s'il croyoit qu'avec peu d'aſſiſtance, il put remonter ſur le trône de ſes pères. Cependant, à quelques mois delà, l'heure marquée par celui qui tient les rênes de tous les Empires, étant venue, Charles ſe voit reconnu, rétabli, vengé. Quelques jours après ſon entrée ſolemnelle, l'on travailla au Procès de vingt-huit perſonnes, qui avoient été exceptées de l'amniſtie. Les corps d'Olivier Cromwel, d'Ireton ſon gendre, & de Bradſhan, Préſident de la Chambre, qui avoit condamné Charles premier, furent déterrés, pendus, & enſuite jettés dans une foſſe creuſée au pied du gibet. Pour Richard Cromwel, comme il n'avoit eu nulle part au crime de ſon père, il n'en eut point à la peine, & il vécut encore plus de cinquante ans, dans l'in-

dolente oisiveté, qu'il avoit préférée à l'embarras du Protectorat.

Le six de Février 1661, le feu prit à la gallerie des peintures du Louvre, la brûla entièrement, & alla jusqu'à la grande, mais on l'arrêta en la coupant; cela obligea le Cardinal, qui en étoit le plus voisin, de se faire transporter à son logis.

Les flatteurs disoient, que le feu étoit un bon augure, & que cela présageoit la guérison de S. E. Les autres demeuroient d'accord du bon présage du feu; mais ils disoient que la preuve de cela, seroit la mort du Cardinal.

Quelques jours après, il se fit porter à Vincennes, où la Cour le suivit: & le 9 Mars 1661, sur les deux heures & demie du matin, il mourut en sa cinquante-neuvième année, d'une maladie que les Médecins appellent *ab exhausto*, c'est-à-dire d'épuisement.

Jamais homme n'eut une si heureuse naissance: il étoit né Gentilhomme Romain: il avoit étudié dans l'Université de Salamanque, où s'étant un jour fait faire son horoscope, on l'avoit assuré qu'il seroit Pape. Il avoit la plus belle

physionomie du monde, les yeux beaux & la bouche belle, le front grand, le nez bien fait, le visage ouvert; il avoit beaucoup d'esprit : personne ne faisoit un conte plus agréablement; il étoit insinuant, il avoit des charmes inévitables, pour être aimé de ceux qui lui plaisoient; il jouoit fort bien tous les jeux d'esprit & les jeux d'adresse. Il avoit d'abord été attaché à la maison des Colonnes, puis au Cardinal Sacchetti : après, il fut Capitaine de Cavalerie; ensuite, le Cardinal Antoine Barberin, l'eut auprès de lui, & lui fit prendre la soutane; depuis, s'étant fait connoître, homme habile en négociations, il fut employé à la Paix de Casal, qu'il fit à l'avantage de la France. Le Cardinal de Richelieu, lui en fit avoir le Chapeau de Cardinal, & à sa mort, il le laissa dans les affaires. Louis XIII. s'en servit, & en fit tant de cas, qu'il ordonna en mourant, qu'il seroit un des directeurs de l'État pendant la minorité. La Reine Anne d'Autriche, ayant eut la régence, le choisit pour premier Ministre : il le fut dix-huit ans, pendant lesquels il eut de grandes traverses; mais il sembloit

que la fortune ne les lui envoyoit que pour lui attirer des honneurs, par l'éclat avec lequel elle l'en tiroit. Il avoit aussi pour cette raison, pris pour sa devise, un rocher battu des vagues, & le mot *quam frustra & murmure quanto.* Avec quel bruit & combien vainement.

Il n'avoit ni haine ni amitié, & il ne témoignoit ni l'un ni l'autre, qu'autant que son intérêt l'obligeoit à le faire. Si ceux qui l'avoient servi lui étoient encore utiles, il les récompensoit fort bien; sinon, il ne faisoit pas grand cas de la reconnoissance. On l'outrageoit, quand on le comparoit au Cardinal de Richelieu; cependant, celui-ci avoit été son maître, & le surpassoit en grandes qualités. Le Cardinal Mazarin, avoit une plus grande étendue de génie, que le Cardinal de Richelieu: celui-ci avoit plus d'honneur, & l'ame plus belle que l'autre.

La quantité d'affaires, dont il s'étoit chargé, avoit usé son tempérament, qui étant admirable, l'eut fait vivre sans cela quarante ans plus qu'il ne vécut.

Il choisit quatre ou cinq jours avant sa mort, Armand de la Porte, Grand-Maître de l'Artillerie, fils du Maréchal

de la Meilleraie, pour ſon principal héritier, à condition d'épouſer Hortenſe Manciny, l'une de ſes nièces, & de prendre le nom de Mazarin.

On parla diverſement des raiſons qui l'obligèrent à faire ce choix, & on ne voulut jamais lui faire l'honneur de croire, que ce fut par reconnoiſſance de ſa fortune au Cardinal de Richelieu, oncle d'Armand.

Il n'eſt pas poſſible de traiter plus qu'il fit, la mort de bagatelle : il mourut, paroiſſant ne ſonger à l'autre monde, que par manière d'acquit, & voulant encore gouverner celui-ci, par les mémoires qu'il donna, & par les gens qu'il laiſſa dans les affaires. Le Roi ſe ſervit des gens, parce qu'ils étoient bien éloignés d'oſer entreprendre ſur ſon autorité ; & pour les mémoires ils ne furent point ſuivis : car, au lieu des négociations, des micmacs, & l'on peut même dire des foibleſſes que nous avions vues, nous ne vîmes plus que des hauteurs, & des manières d'agir d'un grand Prince.

Le Roi ne laiſſa pas de regretter fort le Cardinal, & il dit, en préſence de quatre ou cinq perſonnes, qu'il lui avoit

tant d'obligations des ſoins qu'il avoit pris de ſon enfance, de ſon éducation, & d'avoir appaiſé les troubles de ſon Royaume ; que quoiqu'il ſut bien que l'abandonnement de ſon autorité entre les mains d'un autre, lui put faire tort à l'âge où il étoit, il la lui auroit laiſſée encore cinq ou ſix ans, s'il avoit vécu. Et en effet, ce Prince fit voir bientôt après, que ce n'étoit que par reconnoiſſance, qu'il laiſſoit le Cardinal gouverner; car, il montra tant de prudence, tant de préſence d'eſprit, tant de lumières dans la conduite des affaires, que quelques grandes choſes qu'on en attendit, il ſurprit encore tout le monde.

Outre le grand héritier que le Cardinal Mazarin inſtitua, auquel, on dit, qu'il laiſſa douze cens mille livres de rentes, & des millions en beaux meubles, il laiſſa encore de grands Biens, & de grands établiſſemens, à Manciny, ſon neveu, Duc de Névers.

Il paroît qu'un grand homme, (*a*) en jugeoit tout autrement: ſelon lui, les deſſeins du Cardinal Mazarin, étoient juſtes & réguliers ; ceux du Cardinal de

(*a*) M. de Turenne.

Richelieu plus grands, & moins concertés, pour venir d'une imagination qui avoit plus d'étendue. (*a*) Nous ne voyons pas que Mazarin ait mit toute l'Europe en mouvement, comme avoit fait ſon prédéceſſeur : il ne fit que continuer les Traités, & terminer les guerres qu'on avoit commencées. Si la France gagna plus de batailles ſous ſon miniſtère, ſi elle reçut moins d'échecs, c'eſt qu'elle avoit moins d'ennemis, & que Richelieu, n'eut ni Condé, ni Turenne, à mettre à la tête des armées. Jules n'étoit point ſanguinaire ; & en cela, il fut bien différent de celui à qui il devoit ſa fortune. Ses mœurs étoient auſſi douces que ſa figure étoit agréable. Quoique chargé pendant un temps aſſez conſidérable de la haine publique, pourſuivi, perſécuté par les grands & le peuple ; il n'envoya perſonne ſur l'échaffaut : & la main du Bourreau ne vengea point ſes injures. Sa grande reſſource fut la patience, & beaucoup d'adreſſe. Il gouvernoit bien plus par là, que par la voie de l'autorité, qui ne ſert d'ordinaire qu'à cabrer les eſprits, & dont on ſecoue

(*a*) De l'Hiſtoire, par le P. Dauvrigny.

le joug, dès qu'on crc t le pouvoir faire impunément. Sa politique étoit de jetter des ſoupçons de jalouſie & de défiance, entre les Princes & les Genéraux d'armées, pour être toujours en état de profiter de leurs diviſions, & de ſe rendre l'arbitre de leur réconciliation, lorſqu'il la jugeoit convenable à ſes intérêts. Né Italien, & nourri dans les intrigues, il n'eſt pas ſurprenant qu'il fut ſi ſouple, ſi diſſimulé, ſi careſſant ſelon les conjonctures: il accabloit de promeſſes, tous ceux dont il croyoit avoir beſoin; mais il oublioit auſſi-tôt ce qu'il avoit promis. Une longue expérience avoit apprit, que ſi l'on ne faiſoit payer ſes ſervices dans le temps qu'il ne pouvoit s'en paſſer, on couroit riſque de les voir mal récompenſés. Auſſi, l'on ne comptoit guère ſur ſa parole, du moins à la Cour, où on le voyoit de près, & où on le perçoit à jour; car, avec les étrangers, c'étoit quelquefois tout un autre homme. Il avoit promis à Olivier Cromwel, d'abandonner le Roi d'Angleterre; & il fut ſi exact à tenir ſa promeſſe, que même après la mort du Protecteur, il refuſa de voir Charles II. pendant

qu'on traitoit la Paix des Pyrénées. (Aux affaires particulières, dit l'Auteur (*a*) d'une lettre satyrique, il étoit plein de difficultés, de dissimulations, d'artifices, avec ses meilleurs amis : dans les Traités publics avec nos ennemis même, constant, sincère, homme de parole, comme s'il eut voulu se justifier aux étrangers, de la réputation où il étoit parmi nous, & rejetter les vices de son naturel, sur les défauts de notre Nation.) Jamais Ministre ne profita mieux du maniement des finances, & n'établit plus avantageusement sa famille. Le Maréchal d'Ancre, si haï en France, parce qu'il s'y étoit enrichi, étoit pauvre en comparaison de Mazarin. On lit dans un Ouvrage, (*b*) à qui on a donné un grand nom, pour le faire mieux valoir, que le compte que le Cardinal avoit à rendre à Dieu, l'embarrassa à un point qu'il en eut des convulsions extraordinaires, & qu'il étoit encore si attaché aux richesses, qu'il couroit risque de mourir sans absolution, si le Roi n'avoit eu la

(*a*) St. Evrémont.
(*b*) Testament politique de M. de Colbert.

bonté de lui faire don de tout ce qu'il pouvoit lui avoir volé. Il eſt aſſez probable qu'il eut quelque ſcrupule ſur les richeſſes immenſes qu'il avoit amaſſées, ( elles alloient à plus de cent millions ) puiſque Louis XIV. lui fit expédier le ſix de ce mois un brévet, par lequel il lui donnoit tout ce qu'il avoit acquis pendant ſon Miniſtère. Pour les convulſions, elles ſont inventées à plaiſir. Il auroit été à ſouhaiter, que la penſée de la mort, eut fait plus d'impreſſion ſur lui.

Sa dernière maladie, qui fut longue, lui donna le temps de ſe préparer à la mort; mais il ne parut y penſer que quand il s'apperçut qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre : alors il fit appeller le Sr. Joly, Curé de St. Nicolas-des-Champs, & depuis Evêque d'Agen, qui tâcha de le diſpoſer à ce dernier paſſage, par ſes vives & pathétiques exhortations; mais ce ne fut point à lui qu'il ſe confeſſa, comme pluſieurs l'ont écrit. Il avoit un Confeſſeur en titre, qui étoit un Théatin, nommé le P. Sévère, qui entendit ſa dernière confeſſion : il reçut enſuite le viatique avec

beaucoup d'édification, & tenant un cierge à la main, il fit une espèce d'amende honorable, en présence de tous les assistans, en demandant pardon à Dieu, & à tous ceux qu'il avoit offensés ou scandalisés.

Dans les portraits de toute la Cour que le Cardinal avoit laissé au Roi en mourant, je n'étois pas flatté : mes ennemis m'avoient rendus de mauvais offices auprès de lui, pendant les dernières années de sa vie. On lui avoit dit que j'étois dans une liaison étroite avec le Sur-Intendant Fouquet, dont il avoit résolu la ruine : & l'injustice qu'il m'avoit faite de me laisser si long-temps sans récompense, lui avoit facilement persuadé que je ne l'aimois pas. Je connus bientôt par les traitemens que je reçus, que le Roi avoit été prévenu contre moi : toute mon application fut donc de désabuser Sa Majesté par une sage conduite ; car je ne savois pas précisément sur quoi l'on m'avoit noirci : je fis assiduement ma Cour, & je ne donnai pas la moindre prise à mes ennemis.

Le Maréchal de Turenne ne sachant, à mon avis, comment iroient les affai-

res, ni ce qu'il avoit à craindre, ou à eſpérer, devint plus careſſant qu'à l'ordinaire, & fit plus d'amitié à tout le monde; je m'en reſſentis moi-même: & un jour que je me promenois ſeul avec lui dans ſon jardin, il m'offrit ſon crédit à la Cour, pour me faire avoir quelque récompenſe de mes ſervices. Que la paix étant faite, il n'y avoit plus lieu d'eſpérer des Gouvernemens, ni des grands honneurs; que tout ce que j'avois alors à prétendre, étoit d'être fait Chevalier de l'ordre à la première promotion, que cela m'étoit dû par toutes ſortes de raiſons; mais que comme bon droit avoit beſoin d'aide, il feroit ſon devoir pour moi dans les rencontres. Ces honnêtetés me regagnèrent le cœur, & s'il en eut fait le cas que j'oſe dire qu'il méritoit, il l'eut gardé toute ſa vie.

Le 22 Avril 1661, la Cour alla à Fontainebleau, je la ſuivis. Le viſage que me faiſoit le Roi, me donnoit de grands chagrins; mais il ne me rebutoit pas. Ce qui me conſoloit beaucoup, c'étoit que le Comte de St. Aignan, qui étoit en année de premier Gentil-

homme de la Chambre , & fort bien auprès du Roi, étoit mon bon ami. Je le pressois souvent de témoigner au Roi que les froideurs que j'en recevois ne m'empêcheroient pas de l'aimer mille fois plus que ma vie.

Le 17 d'Août, le sur-Intendant Fouquet donna dans sa maison de Vaux-le-Vicomte, une fête au Roi très-galante & très-magnifique : cependant, elle n'attendrit pas le cœur de Sa Majesté, qui avoit résolu de châtier le luxe des gens d'affaires, & de commencer à faire un exemple par celui-ci; & parce qu'il étoit de conséquence qu'il n'en eut aucun pressentiment, on lui témoigna plus d'amitié qu'à l'ordinaire. On lui conseilla de donner cette fête, comme un grand plaisir au Roi, & même on le flatta de tant d'espérances d'agrandissement, qu'il se laissa persuader de vendre sa charge de Procureur-Général, comme étant au-dessous des honneurs qu'on lui destinoit; mais véritablement afin qu'on trouva moins de résistance dans l'attaque qu'on méditoit contre lui.

Le 29 Août, le Roi partit de Fon-

tainebleau en poſte pour ſon voyage de Bretagne.

Le 5 de Septembre 1661, Artagnan, ſous-Lieutenant de la Compagnie des Mouſquetaires du Roi, dont Manciny, Duc de Névers, étoit Capitaine, arrêta par ordre de Sa Majeſté, le ſur-Intendant Fouquet, au Château d'Angers, où il fut détenu quelque-temps, puis mené à Amboiſe, puis à Vincennes, puis à Mòret, puis à la Baſtille, & enfin à Pignerol : il n'avoit jamais tant fait de voyage.

Le Cardinal Mazarin avoit donné au Roi de fort mauvaiſes impreſſions contre le ſur-Intendant. Véritablement, il avoit fait des dépenſes exceſſives en toutes choſes ; ſa table étoit ſervie comme celle du Roi ; il avoit employé des ſommes prodigieuſes à ſa maiſon de Vaux ; la plupart des grands Seigneurs étoient à ſes gages ; il avoit des maîtreſſes & il les payoit en Financier. Le Cardinal qui voyoit qu'il ſe faiſoit des créatures conſidérables par ſes profuſions, le haïſſoit mortellement ; & c'étoit pour ſe préparer à tout événement, que le ſur-Intendant avoit fait fortifier Belle-Iſle ;

précaution, qui fit une des principales charges de ſon procès. L'Abbé Fouquet avoit fait la fortune du ſur-Intendant, & il travailla plus que perſonne à la ruiner, parce que ſon frère n'étoit pas auſſi dépendant de lui qu'il le vouloit. Il y auroit réuſſi beaucoup plutôt, ſi la Reine ne l'avoit ſoutenu. On vint enfin à bout de la détacher de ſes intérêts, par le moyen de Madame de Chevreuſe, amie du Sr. Colbert, à qui le Cardinal Mazarin avoit confié la direction de ſes affaires, & dont il vouloit ſe ſervir pour redreſſer les finances, où la ſuite fit voir qu'il étoit beaucoup plus entendu en effet que pas un de ſes prédéceſſeurs. Dès que Fouquet fut arrêté, preſque tout le monde l'abandonna; on trouva parmi ſes papiers une longue liſte de ceux ſur qui il pouvoit compter en cas de beſoin: la moitié de la Cour y étoit nommée: pas un ſeul courtiſan néanmoins, ne ſe fit ni ſon avocat ni ſon interceſſeur. Ceux qui avoient juſques-là fait figure & vécu à ſes dépens, eurent peine à avouer qu'ils l'euſſent jamais connu, ou furent les premiers à dépoſer contre lui. Il trouva plus de reſſource

dans quelqu'uns de ses domestiques, que dans tous ces prétendus amis, qui s'étoient éclipsés dès qu'ils avoient vus l'orage. L'on a encore les excellentes pièces que le célèbre Pélisson fit pour sa défense, & qui l'auroient peut-être sauvé si les préjugés avoient été moins forts, ou la colère du Roi moins déclarée. M. le Tellier étoit son ennemi capital ; cependant, il n'agit pas contre lui, soit par un principe d'humanité & un sentiment de compassion, comme il est à croire, soit qu'il commença à être jaloux des bontés que Louis XIV. avoit pour le Sr. Colbert, comme le prétend l'Auteur du Testament qui porte le nom de ce Ministre. Fouquet, fut condamné le 20 Décembre 1664, à un bannissement perpétuel ; mais on appréhenda qu'un homme instruit à fonds du dedans du Royaume, n'en donna trop de connoissance à ceux chez qui il trouveroit un asyle : ou bien la peine parut trop légère ; le Roi la changea en une prison pareillement perpétuelle, & l'envoya dans la Citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680. Ce fut dans ces jours d'affliction, qu'il composa quelques li-

vres de piété qui furent imprimés de son vivant, & qu'il ne voulut pas s'attribuer par modestie, si l'on en croit l'historien du Vicomte de Turenne, qui débite ce fait, apparamment sur la foi des bruits publics : d'autres auteurs ont écrit qu'on ne lui avoit attribué que les *Conseils de la Sagesse*. Ce livre eut beaucoup de vogue ; mais le P. Boutauld, Jésuite, en étoit l'auteur ; l'idée qu'on eut qu'il venoit d'un sur-Intendant prisonnier & pénitent, ne gâta rien à l'ouvrage, & contribua au débit. Il est constant que M. Fouquet profita de son humiliation, & qu'il finit d'une manière fort chrétienne, une vie qui avoit été jusques là assez déréglée.

Sa longue pénitence lui attira la compassion des peuples ; il n'y eut que les gens de lettres, *les Corneille*, *les Pélissons*, *les Scudéris*, *les Brebœufs*, qui lui témoignèrent une reconnoissance qui ne doit point mourir dans la mémoire des hommes.

Le Roi n'avoit cependant pas voulu s'en rapporter aux mémoires qui lui avoient été laissé ; il n'étoit que prévenu : mais c'est encore trop, il ré-

ſolut d'en juger par lui-même. Il fit appeller le ſur-Intendant, & lui dit, qu'il vouloit être Roi, prendre une connoiſſance exacte des affaires, & commencer par les finances, comme le point le plus important. » Je ſais qu'il n'y a que vous » en France qui ſoyez en état de m'en » inſtruire. Parlez-moi ſans détour. Si » vous êtes ſincère je continuerai à me » ſervir de vous. Je veux oublier le » le paſſé; mais prenez garde ſur-tout » à ne me pas dire une choſe pour une » autre.

Le ſur-Intendant promit tout, & ne tint rien. Il portoit au Roi un état des revenus aſſez bien circonſtancié; mais il groſſiſſoit les dépenſes & diminuoit les recettes. Le Roi faiſoit ſemblant le lendemain de s'inſtruire avec Fouquet, & Fouquet continuoit de le tromper. Le Roi montroit tous les ſoirs cet état à Colbert, qui lui en faiſoit remarquer la fauſſeté: cette épreuve réitérée pluſieurs fois, démaſqua le ſur-Intendant; ſon infidélité fut avérée, & ſa perte réſolue.

Colbert lui ſuccéda dans la maniement des finances; mais avec la ſeule qualité de Controlleur-Général: la charge de

ſur-Intendant fut ſupprimée. Le Tellier, Secrétaire d'Etat de la guerre, & de Lionne, partagèrent avec Colbert la confiance du Roi.

La chûte du ſur-Intendant occaſiona la recherche des gens d'affaires. On créa pour cet effet une Chambre de Juſtice, dont la fonction devoit être de réformer les abus, & les malverſations qui s'étoient gliſſées dans les finances durant le temps de la guerre, depuis 1635 juſqu'en 1661. Les financiers furent allarmés: mais l'or qui pénètre partout, dit un célèbre hiſtorien, ſut adoucir leurs diſgraces; ils payèrent de groſſe taxes, & ils obtinrent l'extinction de ce Tribunal. ( *a* )

Je ne puis paſſer à d'autres événemens,

(*a*) La recherche & la réforme, n'auroient pas donné beaucoup d'occupation aux Commiſſaires; on pouvoit alors compter 40 à 60 gens de finances enrichis, & encore, quelles étoient leurs richeſſes? On en compteroit aujourd'hui 200, qui ont fait des fortunes de 12 à 15 millions, dans les Fermes Générales, dans celle des Poſtes, dans les Poudres & Salpêtres, les Vivres des Armées, & les Fourrages; & qui ſe croient autant au-deſſus des plus honnêtes gens, que leurs richeſſes ſurpaſſent celles des Magiſtrats, plus recommandables, & plus utiles dans l'Etat, & qui ont beaucoup moins de vanité & d'oſtentation.

ſans rapporter ce qu'un de nos meilleurs hiſtoriens a dit, au ſujet de la mort du Cardinal Mazarin; en rapprochant cette relation avec la précédente, on jugera mieux ce grand Miniſtre. Quinze jours avant ſa mort, il voulut ſe lever & faire bonne contenance juſqu'à la fin : mais il étoit ſi changé, que ce n'étoit plus que le fantôme du Cardinal Mazarin. Le Roi & la Reine qui s'étoient rendus à Vincennes, furent aſſidus à lui tenir compagnie, & firent leur poſſible pour le diſſiper.

Trop occupé des affaires de l'Etat, on le fit penſer à celles de l'éternité, & quoiqu'il n'eut pas l'ame naturellement ſcrupuleuſe, les remords s'emparèrent de lui à meſure que la mort approchoit. Son Confeſſeur, qui étoit un Théatin, lui demanda, s'il n'avoit rien à ſe reprocher, ſur la manière dont il avoit acquis les biens immenſes qu'il poſſédoit. *Hélas*, lui répondit le Cardinal, » *je n'ai rien que des bienfaits du Roi.* » Mais, reprit le Théatin, il faut bien » diſtinguer ce que le Roi vous a don» né, & ce que vous vous êtes ap» proprié vous-même; vous pouvez

» garder le premier, mais il faut resti-
» tuer le reste. *Si cela est*, dit le Cardinal, *il faut tout restituer.*

Cette décision le jetta dans de grandes inquiétudes. M. Colbert l'en tira. » Je vous conseille, lui dit-il, de faire » une donation testamentaire de tous vos » biens au Roi. Vous connoissez la gé» nérosité de son cœur, il vous les re» donnera sur le champ. » Cet expédient plut au Ministre. Il fit la donnation le trois de Mars, & le sixième, le Roi la lui renvoya, & le remit en possession de tous ses biens. C'est alors qu'il fit ce fameux testament dont on a tant parlé, & par lequel, outre ce qui restoit à son héritier, il disposoit de plus de cinquante millions. Comme il venoit de marier Hortense Manciny, la plus belle de ses niéces, (*a*) avec Armand de la Porte, Marquis de la Meilleraie, en lui faisant prendre le nom de Duc de Mazarin; il le déclara, conjointement avec sa niéce, son légataire universel,

(*a*) C'est cette Duchesse de Mazarin, qui fut si malheureuse avec son mari, qu'elle quitta, & alla se refugier en Angleterre, manquant presque du nécessaire.

& lui laiſſa le Duché de ce nom, avec douze cens mille livres de rente, & des tréſors immenſes en or, en argent, en meubles, & en joyaux.

Sa maladie augmentoit de jour en jour, ſans que ſon eſprit s'affoiblit. Il voulut embraſſer le Maréchal de Turenne, avant que de mourir. Leur amitié s'étoit un peu refroidie depuis la Paix des Pyrénées. Oudedei, Evêque de Fréjus, la veille de la mort de S. E. l'alla quérir de ſa part, & le lui amena. Le Cardinal lui dit, qu'il avoit exhorté le Roi, à n'oublier jamais ſes grands ſervices; que pour lui, il ſentoit une véritable joie de mourir ſon ſerviteur & ſon ami: & tirant un diamant de mille piſtoles qu'il avoit au doigt, il le pria de le garder comme un gage de ſon amitié. Il ſemble que ſa fermeté redoubla, en préſence d'un des plus braves hommes du monde. *Quand l'Univers briſé*, lui dit-il en latin, *tomberoit en ruines*, *je ne tremblerois pas*. Son Médecin lui apprit, la veille de ſa mort, qu'il paroiſſoit une Comète. Il s'imagina qu'on lui appliquoit cette nouvelle, & en ſe moquant de l'augure, il répon-

dit : *la Comète me fait trop d'honneur.* Il passa encore quelques heures avec une tranquillité admirable, & mourut le 9 de Mars 1661.

Le Roi, les Reines, & toute la Cour, prirent le deuil, ce qui ne s'étoit pas encore vu, les Rois ne le portant que des Souverains ou des Princes de leur sang, & il n'étoit ni l'un, ni l'autre.

Il eut l'esprit moins vaste que le Cardinal de Richelieu ; mais il l'eut plus fin, plus insinuant, plus délicat. Il fut moins hardi, mais plus souple, & moins violent. Richelieu se fit craindre sans se faire aimer ; Mazarin se fit haïr sans se faire craindre. Richelieu fut implacable ennemi, & se vengea toujours à coup sûr. Personne ne fut plus offensé que Mazarin, & jamais personne n'en prit moins de vengeance, quoiqu'il fut en pouvoir de le faire impunément. Il épargna le sang des François ; mais il ne fit point de grace à leur bourse. Il dissipa par l'heureuse négociation de la Paix des Pyrénées, & du mariage du Roi, les ombres dont on l'avoit voulu noircir, & après quelques maux & beau-

coup

coup de biens, il triompha par une mort paiſible, de toutes les traverſes de la fortune.

Après la mort du Cardinal, le Roi revint à Paris. Il aſſiſta au mariage du Connétable Colonne, avec Marie de Mancini. Il la combla de préſens; mais il la vit partir ſans regret.

Il ſe fit quelques jours après, un mariage beaucoup plus important. Monſieur, frère unique du Roi, épouſa Henriette d'Angleterre, fille de Charles Stuart, détrôné par Cromwel; Princeſſe diſtinguée par toutes les graces de la beauté, & les agrémens de l'eſprit.

Il ſe fit encore en ce temps-là un autre mariage. Mademoiſelle d'Orléans, fille de Gaſton, & de Marguerite de Lorraine, épouſa le Prince de Toſcane. Le Roi lui donna trois cens mille écus. Elle n'avoit pas envie d'aller ſi loin; elle aimoit le Prince Charles de Lorraine, ſon couſin. Elle en fit pénitence dans la ſuite.

Lorſque le Cardinal mourut, trois hommes étoient à la tête des affaires. Fouquet étoit ſur-Intendant. Le Tellier, comme Secrétaire d'État de la guerre,

avoit une connoiſſance entière du Gouvernement. De Lyonne, n'avoit point de charge, mais il avoit tout le ſecret & le détail des affaires étrangères. Colbert ne paroiſſoit encore qu'à demi. Le Cardinal en mourant l'avoit recommandé au Roi, comme un homme de confiance qui le ſerviroit bien. Le lecteur ne ſera pas fâché de voir ici quelques traits de leurs portraits.

Fouquet avoit des talens ſupérieurs, beaucoup d'eſprit & de capacité pour les affaires, mais encore plus de négligence. Il ſe chargeoit de tout, & ſe repoſoit de tout ſur des ſubalternes, & avoit un goût trop décidé pour les plaiſirs. L'or, qu'il prodiguoit à pleines mains, le rendoit encore plus aimable. Trop faſtueux, ſes dépenſes le trahirent. Le Cardinal avant que de mourir, l'avoit perdu dans l'eſprit du Roi.

Le Tellier eut beaucoup de vertus & peu de défauts; ſans faſte : ſa fortune ne lui fit point oublier ce qu'il étoit; dangereux ennemi, & ſans chaleur pour ſes amis.

De Lyonne, étoit également diſtingué dans le monde, par l'agrément de

ſon eſprit, & par l'étendue de ſes lumières, & la fineſſe de ſes intrigues; ſans paſſion pour l'argent, & ne l'aimant que pour fournir à ſes plaiſirs.

Colbert, avoit toute l'application, & tous les talens d'un génie également né pour l'économie & la magnificence. Miniſtre donné du Ciel pour la gloire du Roi, & le bonheur de la France, il fut le reſtaurateur des finances, & raſmena l'abondance.

Tel étoit l'état des affaires générales, lorſque je reçus une lettre d'un de mes amis, qui me mandoit, que le bruit étoit, qu'on avoit trouvé dans une des caſſettes du ſur-Intendant, la démiſſion de ma charge; que le Roi en vouloit diſpoſer, & que je hâtaſſe d'aller à la Cour pour y mettre ordre.

Quoique je ſuſſe bien que ce n'étoit pas une démiſſion, j'ignorois ſi on ne voudroit pas me le faire croire; ſi bien que j'y courus: & étant allé deſcendre chez M. le Tellier, je ſus de lui qu'il étoit vrai, qu'on avoit trouvé parmi les papiers du ſur-Intendant, le billet dont j'ai parlé ci-devant, & que cela avoit fait croire au Roi, que j'avois de gran-

des liaiſons avec lui ; mais que S. M. avoit appris que les choſes avoient bien changé, & que j'étois brouillé avec lui, il y avoit long-temps. Vous ſouvenez-vous, me dit-il, d'une converſation que nous eûmes enſemble, un peu avant le voyage de Bretagne, dans lequel vous plaignant à moi de l'état de votre fortune, vous me dites qu'il vous étoit dû vingt mille écus de vos appointemens ; & comme je vous interrompis là-deſſus, pour vous dire que j'avois peine à croire, que M. Fouquet étant votre ami, vous ne fuſſiez pas payé, vous me répondites que vous ne doutiez pas de ſon amitié ; que cependant, il y avoit des gens, qui ne cherchoient tous les jours qu'à faire des amis nouveaux, & qui ne les ménageoient plus, dès qu'ils les avoient acquis, & ſur-tout quand ils ne les croyoient plus néceſſaires : j'entendis bien ce que vous vouliez dire, & j'en ai fait rapport au Roi.

Je le remerciai, & lui demandai s'il me conſeilloit d'en parler à S. M. il me dit que non, & qu'elle avoit ſur cela, les ſentimens que je pouvois ſouhaiter.

Nous étant mis enſuite ſur d'autres

chapitres, je le ſuppliai de me dire, ſi dans les lettres d'amour, qui s'étoient trouvées dans les caſſettes du ſur-Intendant, il y en avoit quelqu'unes de Madame de***, comme on le diſoit. Il me dit que les lettres qu'on avoit trouvées d'elle, étoient les plus honnêtes du monde, & d'un caractère de plaiſanterie.

La converſation de M. le Tellier me conſola fort; cependant, je vis depuis ce temps-là, ſur le viſage du Roi, quelque froideur extraordinaire pour moi. On fit alors un état nouveau des penſions, ſur lequel, non ſeulement je ne fut point couché, comme beaucoup d'Officiers de Cavalerie ſous ma charge; mais encore, on ne me paya plus de ma penſion de Meſtre-de-Camp Général. J'avalois toutes ces couleuvres ſans me plaindre, dans l'eſpérance de quelque guerre, & dans l'attente du Cordon bleu, à la première promotion; & cependant, je ne rallentiſſois, ni mes devoirs, ni mes aſſiduités auprès du Roi; je compoſois même mon viſage, en ſorte qu'il n'y remarquoit aucun chagrin, & je le faiſois aſſurer de temps en temps, par le Comte

de St. Aignan, de ma résignation à ses volontés.

La guerre en effet, fut prête à se rallumer, par une insulte faite à Londres à notre Ambassadeur, le Comte d'Estrades, par le Baron de Batteville, Ambassadeur d'Espagne, qui à l'entrée que fit le Comte de Brahe, Ambassadeur de Suéde, s'étoit mis dans la tête, de disputer le pas au Comte d'Estrades. C'étoit une ancienne prétention que les Espagnols avoient mis plusieurs fois en avant, mais toujours inutilement. Batteville voulut la renouveller à Londres. Il ne pouvoit choisir un théatre plus éclatant, pour insulter l'Ambassadeur de France.

Le Roi Charles II. venoit d'être rétabli sur le trône de ses Ancêtres, & tout ce qu'il y avoit de Souverains en Europe, lui avoient envoyé des Ambassadeurs, pour le féliciter sur son heureux rétablissement. Tout marchoit en ordre à l'ordinaire, lorsque les carrosses de Batteville arrivèrent, escortés d'un grand nombre de domestiques, & de plus de deux mille Anglois, ramassés dans tout ce qu'il y avoit de vil dans la populace. Les carrosses de l'Ambas-

ſadeur de France, n'étoient pas à beaucoup près ſi bien eſcortés. Comme ils eurent pris leur rang, les Eſpagnols, fiers de leur cortége nombreux, les attaquèrent, coupèrent les traits des Chevaux, briſèrent le carroſſe du Comte d'Eſtrades., lui tuèrent deux cochers, & prirent le pas, qu'on n'étoit plus en état de leur diſputer.

Le Roi ne fus pas plutôt informé de ce qui s'étoit paſſé, qu'il rompit tout commerce avec l'Eſpagne ; il fit donner ordre au Comte de Fuenſaldague, de ſortir du Royaume. Il écrivit des lettres très-fortes au Roi Catholique ; lui demanda une réparation & un acte authentique, capables de prévenir de ſemblables attentats.

La modération & la prudence du Roi d'Eſpagne, furent louées de toute l'Europe. Il ſortoit d'une guerre ruineuſe, & il ne vouloit pas s'embarquer dans une nouvelle. Il commença à rappeller Batteville ; mais cela ne contenta pas le Roi, qui voulut non-ſeulement un déſaveu ſolemnel de la Cour de Madrid, mais encore une renonciation expreſſe, de ſa prétention à

la préséance: tout cela fut accordé.

Alors, le Roi adressant la parole à tous les Ministres étrangers, assemblés dans une Audience publique. Je vous prie de l'écrire à vos Maîtres.

Pendant le fort de cette contestation, nâquit à Fontainebleau, (*a*) Monseigneur le Dauphin. Tous les Grands en firent leurs complimens au Roi; la joie fut universelle, & fit bien connoître le cœur des François pour leur Prince.

J'appris dans le même temps, qu'on parloit de faire des Chevaliers des Ordres, au jour de l'an prochain; j'en écrivis au Roi, & à Rose Secrétaire du Cabinet, pour présenter une lettre à S. M. J'écrivis au Maréchal de Turenne, pour m'y servir comme il me l'avoit offert. J'écrivis à M. le Tellier & à la Ménardiere, lecteur du Roi; voici les réponses que je reçus, & premièrement celle de Rose.

*Monsieur, une heure après avoir reçu votre lettre, des mains de M. le Marquis d'Arey, j'ai été assez heureux pour trouver la conjoncture favorable de la re-*

---

(*a*) Le premier Novembre 1661, à midi sept minutes.

*mettre en celles du Roi. Je lui en ai vu lire le commencement ; mais pour le reste, S. M. m'ayant commandé quelque chose, je ne puis vous en rien dire, si ce n'est qu'il y a grande apparence qu'il l'aura achevée.*

Le surplus étoit de complimens & d'offres de services.

Trois jours après, je reçus celle du Maréchal de Turenne.

*A Fontainebleau, le 7 de Novembre 1661.*

*J'ai reçu la lettre qu'il vous a plu de m'écrire : il seroit bon que votre santé vous put permettre de venir solliciter ici, car on parle d'exclusion pour beaucoup de gens : vous avez de très-bonnes raisons, & je les ferai valoir en tout ce que je pourrai. La présence est nécessaire.*

Le lendemain, je reçus celle-ci de M. le Tellier.

*Monsieur, comme le Roi distribue ses graces de son seul mouvement, & par la connoissance qu'il a du mérite d'un chacun, sans l'entremise de qui que ce soit ; la voie que vous avez prise de vous adresser directement à S. M. est l'unique pour faire réussir le dessein que vous avez,*

*d'être du nombre de ceux qui ſeront honorés de la dignité de Chevaliers des Ordres, à la première promotion. Je ſouhaite de tout mon cœur que votre demande ſoit exaucée, & que ma bonne fortune me fourniſſe des occaſions de vous témoigner que je ſuis, &c.*

Quatre jours après, je reçus celle de la Ménardiere.

*A Fontainebleau, le 12 de Novembre.*

*J'aurois répondu plutôt, Monſieur, à la belle lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; ſans que j'ai été perſuadé que c'étoit principalement par des effets, qu'il falloit s'acquitter de ce devoir. J'ai tâché de vous le rendre, Monſieur, le plus utilement qu'il m'a été poſſible, en prenant les biais que nous ſavons les plus ſûrs, pour faire réuſſir les choſes de cette nature. Comme votre lettre eſt très-belle, je l'ai donnée en cette qualité à M. le Comte de St. Aignan, pour la lire en particulier; mais nous étions convenus qu'il en feroit adroitement ſon rapport devant notre Maître. La choſe s'eſt faite ainſi; l'on a parlé de vous, Monſieur, comme de l'une des*

*personnes du Royaume qui écrivoit le mieux. On a dit la plupart des endroits de votre lettre. Enfin, elle ne pouvoit produire un meilleur effet, étant même lue toute entière. Elle auroit néanmoins pû l'être, & nous aurions appuyé un peu davantage, sans que nous connoissons l'extrême délicatesse du patron, & que nous étions assurés, qu'en lisant peut-être lui-même cet endroit, où vous parlez des mauvais offices qui vous ont été rendus auprès de lui, il auroit cru que ce que nous lui aurions exposé, auroit été un dessein formel d'apologie, qui sans doute l'auroit empêché d'acquiescer, comme il a fait avec bonté, à tout ce qui a été dit à votre avantage.*

*Voilà, Monsieur, le succès duquel j'ai différé à vous rendre compte, jusqu'à ce que j'ai été en état de vous l'apprendre avec autant de vérité que de plaisir. Faites-moi, s'il vous plaît, l'honneur de croire, que ce petit service n'est point le seul que je vous rendrois avec joie, & que votre extrême mérite ne peut toucher qui que ce soit d'une estime plus respectueuse, ni plus fidelle que celle avec laquelle je suis pour toute ma vie, &c.*

Celui-ci étoit un *Virtuoſe*, qui a ſort bien écrit de toutes manières, & qui a laiſſé des Ouvrages ſérieux & galans, dignes de beaucoup d'eſtime.

Il me parut que mes amis les moins puiſſans, furent les mieux intentionnés. Je réſolus donc ſur ces lettres, de me faire tranſporter à Fontainebleau, tout malade que j'étois alors. Le lendemain que j'y fus arrivé, je l'envoyai dire au Maréchal de Turenne, & que j'aurois eu l'honneur de l'aller trouver, ſi j'avois été en état de faire des viſites. Il me vint voir auſſi-tôt, & me dit nettement qu'il ne pouvoit pas parler pour moi, parce qu'il s'employoit pour le Maréchal d'Albret, ſon bon ami de longue main, qui étoit menacé de n'être point Chevalier des Ordres, non plus que le Maréchal de Clerambaut, & qu'il venoit de les quitter tous deux preſque déſeſpérés. Il faut remarquer qu'il me diſoit cela comme pour me conſoler d'une excluſion. Je lui dis que ces Mrs. étoient Maréchaux de France, & que ſans leur faire tort, j'avois pour le moins auſſi-bien, & auſſi long-temps ſervi qu'eux; moi qui n'avoit rien qu'une

charge que j'avois achetée, & où j'avois dépensé cent mille écus de mon bien depuis huit ans : qu'ils se plaignoient de n'être pas assez gras, mais que je me plaignois d'être trop maigre.

Après bien des discours de part & d'autre, il me conseilla de faire un effort, pour aller moi-même parler au Roi ; que l'état où il me verroit, joint à beaucoup de bonnes raisons, l'obligeroit de me rendre justice.

Quoique je ne fusse pas trop satisfait du Maréchal, sur ce qu'il ne me servoit pas, j'estimai sa sincérité, & je suivis son conseil. Je me levai donc, & ayant prié mon ami St. Aignan, de me mettre en un endroit, où je pusse parler au Roi commodément, & un peu à loisir, il le fit.

Je dis à Sa Majesté que je la venois très-humblement supplier de se souvenir de moi, dans la promotion qu'elle alloit faire ; que je pouvois lui dire véritablement, que j'avois quatre choses pour mériter cet honneur, que personne en France, n'avoit que moi toutes ensemble.

Qu'il n'y avoit pas dans le Royau-

me, un Gentilhomme de plus ancienne maiſon que la mienne.

Que j'avois vingt-ſept années de ſervices à la guerre, & dans des charges conſidérables, où j'avois été aſſez heureux, pour ſervir utilement.

Qu'il y avoit huit ans que j'étois Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie légère, qui étoit une charge unique, & qui avoit toujours fait obtenir l'Ordre, à ceux qui l'avoient poſſédée, dans le temps même qu'il y avoit des Colonels Catholiques, à plus forte raiſon dans celui-ci, où la Religion du Maréchal de Turenne lui en donnoit l'excluſion.

Et que pour quatrième raiſon, je n'avois reçu aucune récompenſe de la Cour.

Que je n'alléguois pas cela à Sa Majeſté comme prétendant qu'elles me donnaſſent aucun droit; que je ſavois bien que c'étoit une pure grace, qu'elle faiſoit à qui lui plaiſoit; mais que je croyois que ces raiſons me rendroient plus digne de la recevoir: & en achevant, je lui préſentai un placet expoſitif de tout; il le prit, & me dit gracieuſement qu'il y ſongeroit.

Je me retirai accablé de foibleſſe, &

m'allai mettre au lit, assez satisfait de ma petite harangue : outre cela j'avois de la confiance en la justice de mes prétentions, & je n'avois aucun sujet de crainte, que du côté de ma mauvaise fortune. Il y avoit assez long-temps qu'elle me persécutoit, pour m'empêcher de me trop flatter ; aussi avois-je l'esprit dans une assiette, où il faut que soient ceux qui attendent quelque bien, entre l'espérance & la crainte, pour n'être point abbatus, en cas qu'on ne soit pas heureux.

Le 3 Décembre, Sa Majesté nomma les Chevaliers du St. Esprit, qu'il vouloit faire le premier jour de l'année suivante.

Je n'ai garde d'oublier l'action de Fabert, Maréchal de France.

Il étoit fils d'un Libraire de Metz. Il s'étoit d'abord attaché au Cardinal de la Valette, qui, lui trouvant de l'esprit & du courage, l'avoit employé dans sa maison, & puis l'avoit fait Major du Régiment de Rambures. Le Cardinal de Richelieu connoissant son mérite, lui avoit fait avoir une Compagnie au Régiment des Gardes de Louis XIII. En-

ſuite, Frédéric de la Tour, Duc de Bouillon, ayant été arrêté, on lui avoit donné le Gouvernement de Sedan. Lorſque le Cardinal Mazarin étoit ſorti de France, pendant la guerre civile, il lui avoit confié ſes niéces, ſon argent & ſes pierreries. A ſon retour, il lui avoit fait donner une armée à commander, dont il avoit pris Sténay en 1654, & le Cardinal avoit fait récompenſer ſes ſervices, du bâton de Maréchal de France.

Quand le Roi nomma les Chevaliers, Sa Majeſté écrivit au Maréchal Fabert, qui étoit à Sédan, qu'il ſe diſpoſât à venir recevoir cet honneur au premier jour de l'an 1662, & que cependant il fit faire ſes preuves, & les autres choſes néceſſaires pour cette cérémonie; le Maréchal manda à Sa Majeſté, qu'il avoit toute la reconnoiſſance qu'il devoit pour une auſſi grande grace; mais qu'il ne la pouvoit accepter, parce qu'il falloit jurer que les preuves de Nobleſſe étoient véritables, & que pour rien du monde, il ne voudroit faire un faux ſerment.

Cette action me parut belle; je l'ad-

mirai comme venant d'un homme qui ſe trouvoit aſſez paré de ſa vertu, ſans acheter d'autres ornemens, de la moindre tâche à ſon honneur; cependant, parmi les courtiſans, les uns diſoient qu'elle venoit de vanité, & les autres de baſſeſſe, parce qu'ils n'avoient pas le cœur de l'imiter.

Lorſque j'appris que je n'avois pas été nommé, je n'en fus guères ſurpris, quoique j'en fuſſe un peu fâché, & l'on peut voir quel fut mon ſang froid, par la lettre que j'écrivis ſur l'heure au Comte de St. Aignan.

*A Fontainebleau, le 3 Décembre 1661.*

*Ma naiſſance, ma charge & mes ſervices, m'avoient fait croire que je pouvois eſpérer d'être Chevalier de l'Ordre. Mais le Roi qui ſait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, ne l'ayant pas jugé à propos, j'ai reçu avec un profond reſpect, & une entière réſignation à ſes volontés, l'excluſion que m'a donnée Sa Majeſté. Je vous ſupplie très-humblement, Monſieur, de lui faire connoître mes ſentimens en cette rencontre, & de l'aſſurer que ceux à qui il fait le*

*plus de grace, n'ont pas plus de zèle pour son service ni pour sa personne, que moi.*

Le Comte de St. Aignan vint me dire le lendemain, qu'il avoit lû mon billet au Roi, & que Sa Majesté avoit témoigné en être satisfaite. Nous eûmes ensuite une longue conversation sur l'acharnement de mon malheur : il trouva assez étrange, qu'ayant tout ce qu'il falloit pour m'avancer dans les grandes dignités, la fortune me chicannât sur les moindres honneurs. Je le remerciai des bonnes qualités qu'il m'attribuoit, & je lui dis qu'il en oublioit une, dont je faisois plus de cas que de toutes les autres, qui étoit un zèle ardent pour la personne du Roi. Mais enfin, ajoutai-je, qu'il en use comme il lui plaira, je l'aimerai de tout mon cœur, toute ma vie; & ne pouvant lui témoigner à présent mon zèle en le servant à la guerre, je suis résolu de faire son histoire, qui, sans vanité, lui fera autant d'honneur que de lui gagner une bataille. Je vous prie, Monsieur, de savoir de Sa Majesté, si elle le trouveroit bon. Il me le promit, & deux jours après il me vint dire, que

le Roi lui avoit dit, qu'il m'étoit obligé du deſſein que j'avois; qu'il n'avoit pas encore fait d'aſſez belles choſes pour mériter qu'on écrivit ſa vie; mais qu'il eſpéroit un jour me donner de la matière; & il m'a bien tenu parole.

Cependant, je me conſolois avec moi-même, & avec mes amis du tort qu'on venoit de me faire.

Ces coups-là ſont rudes & difficiles à ſupporter, quand ils viennent par quelques raiſons honteuſes; mais lorſqu'un malheur ne vient que parce qu'on a des ennemis & des envieux, & que loin que la conſcience nous reproche quelque choſe, on ſe ſent du mérite & de la vertu, on eſt fâché; mais on prend bientôt ſon parti. Voilà, ſans vanité, comme j'en uſai, & d'autant plus que j'étois perſuadé que toute la Cour ſavoit que je méritois cet honneur autant que perſonne.

Une choſe encore qui m'aida fort à me conſoler, ce fut la paſſion que j'avois alors pour Madame de*** dont je croyois être éperdument aimé: cependant, il me parut en cette conjoncture quelque froideur de ſa part, comme ſi elle ſe

fut prife à moi de ce que j'étois malheureux : jufques-là que je me fentis obligé de lui dire un jour, que j'étois plus fâché pour l'amour d'elle de n'être pas Chevalier, que pour l'amour de moi, & que j'avois peur qu'elle ne crut qu'il lui fut honteux d'aimer un homme qu'on avoit fi maltraité : elle me dit que je l'offenfois, & prit les chofes d'un ton à me faire croire que j'avois grand tort d'avoir pu foupçonner une auffi belle ame que la fienne.

Le premier jour de l'an 1662, l'on fit les Chevaliers aux grands Auguftins, comme c'étoit la coutume. Le Prince de Condé, le Duc d'Enguien, & le Prince de Conti étoient à la tête. On envoya l'Ordre au Prince de Conti, au Duc de Beaufort, à Merinville, à Polignac & à de Caftres, parce que les uns fervoient le Roi dans les Etats de Languedoc, & les autres ailleurs, & qu'ils ne pouvoient quitter le fervice.

Il fe fit cette année plufieurs Traités avantageux à la France. Le premier & le plus fingulier, étoit celui qui fe conclut au mois de Février entre le Roi & le Duc Charles de Lorraine. Ce Duc,

le plus inconſtant de tous les hommes ; avoit voulu ſe dépouiller de ſes Etats en faveur du Prince Charles ſon neveu, pour le marier d'abord avec Mlle. de Montpenſier, enſuite avec Mlle d'Orléans, fille du ſecond lit de M. le Duc d'Orléans, (a) & enfin, avec Mlle. de Némours, petite-fille du Duc de Vendôme. Le Duc avoit propoſé tous ces mariages ; il n'en vouloit aucun & les rompit tous.

Le Roi choqué de ces inégalités, prit le parti du jeune Prince ; & le Duc Charles, irrité contre ſon neveu, qui dévoroit, diſoit-il, ſa ſucceſſion par avance, plutôt que de la lui aſſurer, s'aviſa de l'expédient le plus étrange : ce fut de tranſporter les droits de ſon neveu, au Roi lui-même : de le faire héritier de ſes Etats après ſa mort, & de lui remettre inceſſamment Marſal, pour gage de ſa parole. Le Roi lui permettoit de ſon côté, de diſpoſer de cent mille écus de rente, en faveur de qui bon lui ſembleroit, ſur les Duchés de Lorraine & de Bar, & adoptoit en quel-

(a) Ce fut Elle qui épouſa en 1662 le Prince de Toſcane.

que ſorte tous les Princes de la maiſon de Lorraine à celle de France, les mettant ſur le pied des Princes du Sang, & les déclarant capables, ſelon leur droit d'aîneſſe, de ſuccéder à la Couronne, en cas que la maiſon de Bourbon vint à manquer.

Le Parlement vérifia ce Traité, à condition qu'il n'auroit lieu que quand tous les Princes Lorrains y auroient conſenti. Cette clauſe fit que ce Traité fut ſans exécution. François de Lorraine, frère du Duc, le Prince Charles ſon neveu, le Prince de Courtenai, en ſon nom & pour ſes enfans, formèrent oppoſition à l'enregiſtrement. Les Princes légitimes, les Ducs & Pairs firent auſſi leurs repréſentations; le Roi les écouta, & promit de leur faire juſtice; mais il voulut que la donation fut enregiſtrée.

Sur ces entrefaites, le Duc Charles de Lorraine ſigna un contrat de mariage, avec Mlle. Pajot.

Cet acte eſt beaucoup plus ſingulier que le précédent, & prouve que le Duc n'y penſoit plus; car il déclare d'abord qu'après avoir cédé ſes Etats au Duc

Charles de Lorraine ſon neveu, il avoit réſolu de paſſer le reſte de ſes jours dans le célibat ; mais que par un effet imprévu de la Providence divine, qui règle la conduite des Princes, ſe trouvant appellé à la condition d'un ſecond mariage, il s'étoit déterminé à ſuivre les mouvemens de ſa vocation : que pour cela, il avoit réſolu de faire choix d'une épouſe, en laquelle la pudeur & la ſageſſe rempliſſent les lieux de ces éminentes qualités, qui ſont plutôt les objets de l'ambition des hommes, que d'un amour chaſte & véritablement conjugal; qu'en cela, il veut bien ſuivre l'exemple de pluſieurs grands Princes, qui ont mérité l'applaudiſſement de leur temps, & l'approbation de la poſtérité. Après ce préambule, le Duc s'étend ſur les malheurs qui accompagnent les mariages qui ſe font par un principe de politique & un intérêt purement humain, ſans le concours des affections, qui doivent faire, en ce myſtérieux lien, l'union des cœurs, auſſi-bien que celle des perſonnes. Cette morale eſt ſuivie d'un panégyrique en forme, des belles qualités de Mlle. Marie-Anne-Françoiſe Pajot ;

ſa vertu rare, ſa piété ſolide, ſa modération d'eſprit non commune, ſa grande honnêteté, capable de contribuer au bonheur d'un mari, plus que tous les avantages de la fortune : voilà ce qui a touché le cœur du Duc, ce qui l'a porté à la rechercher, & à la faire demander à M. Pajot ſon père, & à Mlle. Sovard ſa mère. Ceux-ci ne s'étoient pas beaucoup fait prier. La fille bien appriſe, comme il paroît par le contrat, n'avoit eu garde de contredire ſes parens en pareille occaſion ; il ne falloit plus que la bénédiction nuptiale pour en faire une Ducheſſe de Lorraine dans toutes les formes. Lorſque le Roi, qui en fut averti par Madame la Ducheſſe d'Orléans, qui n'avoit point encore vu de fille d'Apoticaire porter ce titre, empêcha que le Duc ne remplit alors ſa vocation dans toute ſon étendue. L'épouſe future fut encloîtrée avec tout ſon mérite. (*a*) Le Duc François avoit donné

(*a*) Un Auteur a rapporté, que le Roi envoya M. . . . . qui lui dit qu'il avoit ordre de la conduire dans un Couvent, ſi le Duc ne ſignoit le Traité qu'il avoit fait avec lui, & qu'elle monta dans le Carroſſe du Miniſtre pour toute réponſe.

avoit

les mains à ce beau mariage, & en avoit même ſigné les articles; parce que par le contrat, le Prince ſon fils étoit reconnu ſeul & légitime héritier de la Lorraine, au préjudice des enfans qui pourroient venir de Mlle. Pajot, qui ſe ſeroient contentés des revenus qu'on leur aſſignoit; conſidérables, eu égard à la condition de leur mère, mais fort modiques, pour des fils de Souverain. Marie-Anne Pajot épouſa dans la ſuite M. de Laſſai, dont elle eut un fils.

Lorſque je commençai à me mieux porter, je refis ſérieuſement ma cour, & je me montrai le plus qu'il me fut poſſible, pour ne pas faire croire au Roi que je fuſſe mal ſatisfait. Un jour me trouvant chez M. le Tellier, le Maréchal de Turenne qui y étoit auſſi vint à moi; il s'excuſa de ne m'avoir pas ſervi dans l'affaire des Chevaliers, à cauſe de l'engagement qu'il avoit de longue main avec le Maréchal d'Albret; je lui dis qu'il s'étoit encore employé pour le Duc de la Rochefoucault; il le nia, & me dit, comme me découvrant le véritable ſujet de mon excluſion, que le Roi lui avoit témoigné qu'il ne m'aimoit pas, &

que quand Sa Majesté avoit pris de mauvaises impressions de quelqu'un, elle n'en revenoit pas; que je prisse mes mesures là-dessus. Je lui répondis, que je savois pourtant de bonne part, que le Roi m'estimoit, & que c'étoit assez pour espérer justice d'un Prince comme lui.

Je ne sais s'il ne crut point que je doutois de son discours, mais il me parut embarrassé, & me tourna le dos brusquement, pour aller parler à M. le Tellier; pour moi me défiant du Maréchal, je résolus de m'en plaindre à quelqu'un de mes amis qui fut des siens. Je m'en retournai donc au logis pour me mettre au lit, sentant quelque émotion de fièvre. J'écrivis à Navailles pour lui faire savoir l'état où j'étois, & je le priois que je le pusse entretenir d'une affaire de conséquence. Quand il fut arrivé, je lui dis tous les sujets de plaintes que j'avois contre le Maréchal; que j'avois envie de dire à Sa Majesté que le Maréchal n'étoit pas de mes amis, & que cela pourroit le rendre suspect à l'avenir.

Navailles me répondit, que quoique ce que je dirois put faire impression sur l'esprit du Roi, il avoit de grands égards

pour le Maréchal, lequel je me rendrois par là irréconciliable ; & que si je voulois le laisser faire, il nous feroit bons amis, & l'obligeroit à raccommoder ce qu'il avoit gâté. Je me rendis à ce que voulut mon ami ; il parla au Maréchal, & vint me dire deux jours après notre conversation, qu'il lui avoit promis de me témoigner en toutes occasions, l'envie qu'il avoit de me faire plaisir.

Je me fortifiois toujours dans la résolution de souffrir tout ce qui me viendroit de rude de la part du Roi, sans me plaindre ; je m'imaginois que comme la patience dans les adversités, & la résignation aux volontés de Dieu appaisoient sa colère, & rendoient enfin digne de ses graces, il en étoit de même à l'égard du Roi ; cependant, l'expérience m'a fait voir que ce n'étoit pas toujours un coup sûr ; & que d'ordinaire à la Cour, les disgraces comme les faveurs, tenoient le même chemin qu'elles avoient accoutumé de tenir ; que quand on avoit commencé à faire du bien à quelqu'un, on continuoit; & que quand on lui avoit fait du mal, on y persévéroit.

Les plaisirs ne tardèrent pas à se re-

montrer : le Roi qui ſongeoit à tout ; voulut occuper noblement la jeuneſſe de la Cour. Il donna le 5 Juin de cette année, dans la place qui eſt devant les Tuilleries, un Carrouſel ſuperbe, compoſé de cinq Quadrilles, & ſe mit à la tête de la première. Monſieur, le Prince de Condé, le Duc d'Enguien, & le Duc de Guiſe, étoient les Chefs des quatre autres. Cette fête fut extrêmement magnifique, & effaça tout ce qui avoit été jamais fait en ce genre.

Dans le temps que le Roi ſe faiſoit aimer de ſes ſujets, il arriva encore un incident qui troubla les fêtes. Le Duc de Créqui, Ambaſſadeur extraordinaire fut inſulté à Rome. Quelques Corſes, gens dont le mêtier principal eſt d'eſcorter les Sbirres aux exécutions de Juſtice, ayant pris quérelle avec deux ou trois François de la ſuite de l'Ambaſſadeur, & eu du deſſous, ils donnèrent l'allarme à leurs Compagnies, qui marchèrent auſſi-tôt au nombre de quatre cens hommes vers le Palais de l'Ambaſſadeur, tambour battant & drapeaux déployés ; comme s'ils euſſent voulu l'emporter d'aſſaut. Le Duc entendant ce

bruit, parut ſur un balcon, où on lui tira quelques coups de carabine; ces malheureux tirent en même-temps ſur le carroſſe de l'Ambaſſadrice qui rentroit dans ſon Palais, lui tuent un page, & bleſſent deux ou trois de ſes domeſtiques. M. de Créqui ſe retira auſſi-tôt à Florence, parce qu'il vit qu'il n'y avoit pas alors de ſatisfaction à eſpérer. Le Gouverneur de Rome avoit donné le temps aux coupables de ſe ſauver, & licentié tous les Corſes, pour les ſouſtraire à la punition que le Roi pourroit exiger. Sa Majeſté ne manqua pas en effet, de demander réparation de cet attentat. Elle commença par congédier le Nonce, que trente gardes conduiſirent juſqu'au Pont de Beau-voiſin, ſans lui permettre de parler à perſonne. Le Pape ſe détermina au bout de quatre mois, à faire pendre un Corſe & un Sbirre, & à exiler le Cardinal Impérial, qui ſe retira à Gènes ſa Patrie; d'où le Sénat l'obligea de ſortir : la ſatisfaction n'étoit pas proportionnée à l'offenſe. Louis en demanda une plus ample; & comme on différoit à la lui accorder, il fit paſſer des Troupes en Italie, & nomma le

Maréchal du Plessis-Praslin, pour les commander. Alexandre VII, qui croyoit en avoir assez fait pour la satisfaction du Roi, pensa à opposer la force à la force: & comme il n'étoit pas en état de se soutenir par lui-même, il sollicita les Princes Catholiques de se liguer en sa faveur : tout lui manqua de ce côté-là, parce qu'il n'y avoit pas de Prince qui ne fut offensé dans l'outrage fait à la personne d'un Ambassadeur. L'unique parti qui restoit à prendre, c'étoit de contenter le Roi. Le Pape le prit, & le Traité d'accommodement fut signé à Pise en 1664. Alexandre désavoua tout ce qu'avoient fait les Corses, & les bannit à perpétuité. Son frère Dom Mario, sorti de Rome, le Cardinal Chigi, son neveu, vint en France supplier le Roi, d'oublier ce qui s'étoit passé, & lui en fit satisfaction le 29 de Juillet. Enfin, on éleva une Pyramide vis-à-vis le corps de garde des Corses, où l'on grava une Inscription, qui contenoit les articles de l'accommodement. Dès que Rome eut satisfait à ces conditions, le Duc de Créquy y retourna faire ses fonctions ordinaires. Le Pape

fut remis en poſſeſſion d'Avignon & du Comtat, qui par un Arrêt du Parlement d'Aix, du 26 Juillet 1663, avoit été réuni à la Couronne, comme étant de l'ancien domaine, & des dépendances du Comte de Provence. Le Roi accorda même à Clément IX. en 1667, qu'on abattit la Pyramide, qui ne ſervoit plus qu'à perpétuer le ſouvenir des brouilleries paſſées.

N'ayant point été de la fête que le Roi avoit donnée, ni du Carrouſel, je pris ce temps pour venir mettre ordre à mes affaires en Bourgogne, & n'avoir pas le chagrin de n'être que ſpectateur de ce Carrouſel, dont le Comte de Sault, fils du Duc de Leſdiguieres, emporta le prix, qui étoit un diamant qu'avoit donné la Reine mère.

Au commencement de Juillet, je m'en retournai à la Cour, qui étoit à St. Germain en Laye, dès le 15 de Juin; je n'y fus pas ſi-tôt arrivé, que j'appris que Charlotte de Rabutin, ma tante, Prieure de St. Julien ſur Deune, fille de vertu, venoit de mourir. Je demandai ce bénéfice au Roi, pour la ſeconde de mes filles du premier lit, qui avoit

été nourrie dès le berceau auprès de sa grande tante : le conseil de conscience la trouva trop jeune, & le Roi me l'ayant dit, je lui demandai ce Prieuré, pour Agnès de Rouville, ma belle sœur, Religieuse de l'Abbaye d'Origny en Picardie, fille d'esprit & de mérite, & je l'obtins. Je remerciai S. M. avec des témoignages de reconnoissance, qui lui pouvoient bien faire croire que je n'eusse pas été ingrat, pour un plus grand bienfait, si je l'eusse reçu. Je m'approchois de lui, je faisois des tentatives pour entrer dans ses conversations ; mais je trouvois une glace, qui me faisoit tenir bride en main, & qui me glaçoit à mon tour. J'en avois le chagrin que peut avoir un courtisan, qui se voit dans le cas de ne pouvoir rien faire auprès de son maître, & encore d'un Maître honnête homme, de qui j'eusse souhaité l'amitié, quand il n'auroit été que mon égal. Je cachois ma douleur, & bien loin de me plaindre, je ne laissois passer aucune occasion de louer le Roi, & je n'aurois pas été fâché que cela lui fut revenu ; mais ou je ne trouvois pas des gens assez de mes amis, ou je

n'en trouvois pas d'aſſez familiers avec lui, & ceux qui le pouvoient faire, lui étoient ſuſpects.

Dans ce même temps, c'eſt-à-dire au mois de Juin, la Reine de Portugal, remit le Gouvernement de l'Etat, à Alphonſe ſon fils. Jamais Prince n'eut de plus mauvaiſes inclinations. Il avoit donné toute ſa confiance à un nommé Antoine de Conty, qui étant venu de Vintimiglia, ſur la côte de Gènes, lever une petite boutique à Lisbonne, avoit trouvé le ſecret de gagner les bonnes graces du jeune Roi, & l'entretenoit dans tous ſes déſordres. Louiſe-Françoiſe de Guſman ſa mère, voyant que tous les avertiſſemens étoient inutiles, prit enfin le parti de faire arrêter Antonio, Jean ſon frère, & trois autres hommes de cette eſpèce, qui partageoient la faveur. On ſe ſaiſit d'eux le 16 de ce mois, & on les embarqua auſſi-tôt pour le Bréſil. Alphonſe ne l'eut pas ſi-tôt appris, qu'il entra dans une eſpèce de fureur. Il parut ſe modérer, & quelques jours après, il ſortit de Lisbonne, & ſe retira à Alcantara, avec le Comte de Caſtelmelhor, & quelques autres qui ne valloient

guère mieux que les Conty. On le pressa en vain de revenir; il ne s'y détermina que sur la promesse que la Reine sa mère lui envoya, de lui abandonner les rênes de l'Etat. Il avoit l'âge prescrit par les Loix pour régner. Il ne lui manquoit que la capacité; mais c'est à quoi les Loix n'ont pas pourvu. Dès qu'il eut l'autorité en main, il en fit l'usage qu'on avoit prévu. Les Anciens Ministres furent disgraciés; les confidens de l'Infant Dom Pédro, son frère, maltraités, les serviteurs de la Reine bannis: on la traita d'abord elle-même avec beaucoup d'indifférence, ensuite avec un mépris visible; enfin le 17 de Mars 1660 de l'année suivante, elle fut obligée de se retirer. Après cela, Alphonse ne garda plus de mesures dans ses déréglemens. La première chose qu'il fit, fut de lever deux Compagnies, qu'il appella basse & haute patrouille, composées de gens de son humeur. Alors, il n'y eut plus de sûreté dans les rues de Lisbonne, où l'on courroit plus de risque la nuit, que sur les grands chemins & dans les forêts. Quand Alphonse étoit las d'attendre, d'insulter & de battre les passans, il al-

ſoit chercher des femmes de mauvaiſe vie ; quelquefois on lui en emmenoit dans une maiſon de campagne, près d'Alcantara. Ses favoris le permettoient par une honteuſe politique, pour diſſiper le bruit qui courroit déja, qu'il étoit incapable de donner d'héritiers au Royaume. On va voir que ſi cette conduite fut funeſte au Portugal, elle le fut encore plus à Alphonſe. Tandis que j'en ſuis à la relation de cette affaire ſi intéreſſante, j'aime mieux interrompre les miennes propres, pour ne pas laiſſer mes lecteurs dans l'attente des ſuites.

Louiſe-Françoiſe de Guſman, Reine de Portugal, & mère d'Alphonſe, mourut au mois de Juin de l'année 1666. Cette Princeſſe avoit fort contribué à élever le Duc de Bragance ſon mari ſur le trône, & elle avoit fait paroître beaucoup d'habileté pendant ſa Régence. Il ne lui manqua, pour être heureuſe, que d'avoir dans Alphonſe un fils plus digne de ſuccéder à la Couronne. Ce Prince, comme nous venons de le dire, ne fut pas plutôt devenu majeur, qu'il oublia tous les ſervices de ſa mère. Mépriſée de ſon fils, inſultée par les favo-

ris, elle n'eut point d'autre parti à prendre, que celui de la retraite ; elle s'étoit retirée dans un Couvent, où elle passa la dernière année de sa vie, & où elle donna de grands exemples de toutes les vertus.

Son fils Alphonse, avoit épousé l'année précédente, Marie-Françoise-Isabelle de Savoye, appellée Mademoiselle d'Aumale ; mais à peine l'année fut écoulée, qu'elle quitta secrétement le Palais du Roi de Portugal, son mari, & s retira dans le Couvent de l'Espérance. Elle écrivit aussi-tôt un billet à Alphonse, où elle lui marquoit qu'elle avoit abandonné sa Patrie, sa Maison, ses Parens, & vendu son Bien pour venir être sa compagne, avec un désir sincère de contribuer autant qu'elle pourroit à sa satisfaction ; qu'elle avoit un extrême déplaisir de n'y avoir pu réussir ; que pressée par sa conscience, elle avoit résolu de retourner en France, & prioit S. M. d'ordonner que sa dot lui fut rendue, puisqu'il savoit parfaitement qu'elle n'étoit point sa femme. Alphonse étoit incapable d'avoir des enfans, & pour cacher à ses peuples ce qu'il étoit, il

n'avoit pas eu honte, de prendre des mesures, pour proſtituer la Reine à ſes favoris ; c'eſt ce qui l'avoit enfin déterminée à faire cet éclat. Le Roi n'eut pas plutôt entendu la lecture de ce billet, qu'il courut tout furieux à la porte du Couvent, & ſur le refus qu'on fit de l'ouvrir, il l'alloit faire mettre en pièces, quand l'Infant arriva. Ce Prince fit tant par ſes prières, qu'il l'obligea de retourner au Palais. Le lendemain, la Reine fit ſavoir à l'Infant, aux Conſeillers d'Etat, & aux principaux Officiers de la Couronne, le ſujet de ſa retraite, & la réſolution où elle étoit de partir, après avoir fait déclarer nul ſon mariage. Le Conſeil ne fut nullement fâché de cette déclaration. Il y avoit long-temps qu'on ſouhaitoit de ſe défaire d'Alphonſe, Prince auſſi incapable de régner, que de donner des ſucceſſeurs à la Couronne. La conjoncture parut favorable, pour ſe donner un autre Maître. Dès le 23, Alphonſe fut arrêté dans ſa chambre, & il parut ceſſer d'être furieux, dès qu'on ceſſa de le traiter en Roi. Il donna ſur le champ ſon abdication, en faveur de Dom Pé-

dre, ſon frère, qui jugea à propos de ſe contenter du titre de Régent du Royaume, après quoi il fut auſſi-tôt confiné aux Iſles Tercères. Le premier ſoin du Conſeil, après cette démarche, fut de retenir Mademoiſelle d'Aumale en Portugal. On lui propoſa d'épouſer Dom Pédre, & elle y conſentit. Quoique ſon premier mariage fut nul, il lui falloit une diſpenſe pour en contracter un nouveau: & comme les Eſpagnols avoient pris les devans à Rome, l'on ſe trouva fort embarraſſé: heureuſement, le Cardinal Louis de Vendôme, oncle de la Princeſſe, étoit alors en France, revêtu de la qualité de Légat; & ſes pouvoirs portoient expreſſément, qu'il pourroit diſpenſer de ces ſortes d'empêchemens, en France & dans les pays voiſins. Il ſigna le 6 de Mars 1668, la diſpenſe que M. de Verjus fut chargé de porter en diligence. Dès le même mois, le Coadjuteur de Lisbonne, déclara nul le mariage d'Alphonſe II. & Mademoiſelle d'Aumale, épouſa Dom Pédre peu de jours après, & elle porta toujours le titre de Reine, quoique le Prince ſon mari n'eut que celui de

Régent du Royaume. Les Eſpagnols & leurs partiſans, criérent fort à Rome contre ce mariage: ils prétendirent que cette affaire étoit de ces cauſes majeures, que le droit réſerve au Saint Siége: qu'ainſi le Chapitre de Lisbonne, & le Légat, avoient dû lui en renvoyer la déciſion. Les Cardinaux & les plus habiles Canoniſtes, n'ayant pas été de leur avis, Clément IX. confirma la diſpenſe le 10 Décembre de la même année.

Il eſt juſte après cette digreſſion de revenir ſur nos pas, & de rentrer dans les événemens de l'année 1662, que nous n'avions interrompus, que pour ne pas remettre à pluſieurs fois l'affaire d'Alphonſe.

Il ſe fit donc dans cette année 1662, une négociation avec le Roi d'Angleterre, pour retirer de ſes mains la Ville de Dunkerque. C'eſt un port de mer ſur nos côtes, qui aſſure le commerce de France, & met encore à couvert des inſultes de nos voiſins, les frontières du Royaume. La fatalité des temps, l'avoit fait céder à Cromwel; la mort de cet uſurpateur, en facilita la reſtitution. Charles II. étoit rétabli ſur le trône de

la Grande Bretagne. Il avoit dépensé de grosses sommes, pour récompenser ses fidéles Sujets, & il en dépensoit encore plus pour fournir à ses plaisirs. Ce Prince manquoit d'argent: la vente de cette conquête, lui parut un expédient tout propre pour en avoir.

Le coup étoit hardi. L'aliénation d'une Place, dont la Nation étoit si jalouse, pouvoit avoir des suites fâcheuses. Cette vente ne plaisoit pas au Parlement. Charles ne s'embarrassa pas de lui déplaire. Courtin, fut envoyé Ambassadeur en Angleterre, & chargé de deux Traités. L'un étoit le mariage de Charles II. avec l'Infante de Portugal, & l'autre la restitution de Dunkerque. Tous deux réussirent, & le Comte d'Estrades y eut aussi beaucoup de part. Le mariage de Charles fut conclu. Le Roi de Portugal lui donna Tanger en Afrique, pour la dot de l'Infante; & le Roi de France cinq millions, pour le rachat de Dunkerque.

S. M. alla en prendre possession, y fit son entrée le 2 de Décembre, & mit ordre à tout ce qui étoit nécessaire à la sûreté, & à la conservation d'une

Place ſi importante. Le Parlement d'Angleterre fit éclater ſes plaintes, & s'en prit au Comte de Clarendon, Chancelier, qui malgré ſa proteſtation inſérée dans le Régiſtre du Conſeil privé, auroit couru riſque de la vie, s'il ne s'étoit ſauvé.

Le Roi vouloit que les Etats Généraux, lui garantiſſent cette acquiſition, en vertu du Traité qu'il avoit fait avec eux l'année précédente. Cette prétention tenoit la Hollande en ſuſpens, & deux raiſons arrêtoient cette ombrageuſe République. 1°. La franchiſe accordée aux habitans de Dunkerque, ce qui ruinoit, diſoit la Hollande, abſolument ſon Commerce. 2.° La jalouſie qu'elle avoit d'une Place qui facilitoit aux François l'invaſion de la Flandre. Il fallut toute la dextérité du Comte d'Eſtrades, pour applanir ces difficultés, & ce fut le chef-d'œuvre de ſon Ambaſſade. Il obtint le conſentement des Provinces-Unies. La République garantit l'acquiſition de Dunkerque, & le Roi ratifia le Traité de confédération.

Sur le bruit qui courut qu'on donneroit ce gouvernement à l'Eſtrades,

& qu'ainſi, celui qu'il avoit de Gravelines ſeroit vacant, je ſuppliai très-humblement le Roi de ſe ſouvenir de mes ſervices, quand il voudroit diſpoſer de Gravelines. Il me dit, comme à tout le monde, qu'il verroit, & je ne fus pas mieux traité en cette rencontre que dans les autres. Ce Gouvernement fut donné à Monpeſat, quoiqu'il eut déja des bienfaits de la Cour, comme le Régiment Royal, qu'il vendit depuis, quarante mille écus, & le Gouvernement de Sommières, qui valoit quinze mille livres de rente.

J'avalai encore ce Calice comme j'avois fait les autres, & je ne laiſſai pas de ſuivre le Roi à ſon voyage de Dunkerque, non-ſeulement comme un Courtiſan, mais encore comme Meſtre-de-Camp Général, y ayant quinze Compagnies de Cavalerie commandées.

Le 3 de Décembre, le Roi ſéjournant à Dunkerque, Sa Majeſté m'appella au ſortir de la Meſſe, pour me commander d'envoyer la moitié de la Cavalerie en relais à Gravelines, pour ſon eſcorte, de-là à Calais; le lendemain il me parut ſi gracieux en me parlant,

que cela m'engagea de lui demander permiſſion de faire une caſaque bleue, ce qu'il m'accorda.

Pour entendre ce qu'étoit cette grace, il faut ſavoir que Sa Majeſté avoit fait choix, au commencement de cette année, de ſoixante perſonnes, qui le pourroient ſuivre à ſes petits voyages de plaiſirs, ſans lui en demander permiſſion, & leur avoit ordonné de faire faire une caſaque bleue de moire, en broderie d'argent, pareille à la ſienne.

Mademoiſelle avoit été exilée à St. Fargeau, dès le 15 Octobre, pour n'avoir pas voulu épouſer le Roi de Portugal ; elle s'en étoit non-ſeulement excuſée, mais elle en avoit écrit une lettre au Roi d'Eſpagne pour s'en faire fête auprès de lui, laquelle on avoit interceptée ; je lui fis un compliment en cette rencontre, & je reçus cette réponſe d'elle.

*A Eu, ce 22 Août 1662.*

*Monſieur de Buſſy, vous dites ſi bien & en ſi peu de mots, que la crainte de dire mal en beaucoup, fait que je me contente de vous aſſurer que je ſuis fort*

*reconnoiſſante & parfaitement, Monſieur de Buſſy ; votre très-affectionnée amie,*
Anne-Marie-Louiſe d'ORLÉANS.

Ayant appris qu'elle étoït arrivée à St. Fargeau, je lui écrivis encore, que ſi elle le trouvoit bon, je lui manderois des nouvelles pendant le ſéjour qu'elle y feroit. Elle me fit cette réponſe.

*A St. Fargeau, le 9. Novembre 1662.*

*Je trouve non-ſeulement très bon que vous m'écriviez, mais j'en ſerai fort-aiſe; car, je crois que le ſéjour que je ferai ici ſera plus long que vous ne ſouhaiterez. Si je n'avois peur de paſſer pour trop indifférente, je vous dirois que je ne m'en ſoucie guères : peut-être dirois-je vrai ; mais toutes vérités ne ſont pas bonnes à dire. J'aimerois bien autant ſavoir ce que vous ferez, que ce que vous ſavez. Breauté m'a apporté quelque choſe, mais il m'a dit que cela n'étoit pas achevé ; envoyez-le moi en ſon entier : ce ſont de ces choſes, quand on ouvriroit les lettres à la poſte, où l'on ne pourroit trouver à redire, & qui ne feroient pas ſouvenir que vous avez été exilé,*

*& que je ſuis exilée, car autrement, les gens comme moi ſe conduiſent à St. Fargeau, comme au milieu de la Cour: je crois que vous en faites de même.*

Le voyage de Dunkerque n'ayant duré que huit jours, la Cour paſſa à Paris le reſte de l'hiver à l'ordinaire, dans les Bals, les Ballets & les Comédies. Pour moi, après ma Cour faite je cherchois avec ma maîtreſſe & mes amis, à faire diverſion à mes chagrins.

Avant le voyage de Dunkerque, j'avois écris à Mademoiſelle, que je lui allois envoyer une petite hiſtoire, qu'une Dame de*** avoit faite de ſes amours. Son Alteſſe Royale me fit cette réponſe.

*A St. Fargeau, le 3 Décembre 1662.*

*Je ne croyois pas que je puſſe avoir impatience du retour du Roi, ne pouvant avoir l'honneur de le voir; mais le vrai ſujet de mon impatience, c'eſt l'hiſtoire de Madame de*** je l'admire ſi elle s'eſt donné cette peine; mais je croirois volontiers que quelque charitable ami, auroit pu l'en diſpenſer, & la prendre. Je verrai bien au ſtyle, ſi je*

*me trompe ; si ce n'est que je sois si abrutie d'avoir lu tant de méchantes lettres, & d'avoir fait tant de sottes réponses, que je ne me connoisse plus à discerner le bien d'avec le mal ; car, entre la manière d'écrire de la Dame & de son ami, j'y trouve une grande différence. L'ordre voudroit que je finisse par quelques complimens, mais je n'en sais point faire. Je pense mieux que je ne dis de vous.*

Quelques jours après j'envoyai cette histoire à Mademoiselle, & j'en reçus cette réponse.

*A St.* Fargeau, *ce* 24 *Décembre* 1662.

L'*histoire que vous m'avez envoyée est admirable ; est-il possible que l'on puisse parler de soi de cette manière ? Pour moi, je crois encore que l'on s'est voulu réjouir, & que les endroits qui ne sont pas tournés comme il faudroit qu'ils fussent, c'est que l'on a voulu mieux imiter cette héroïne, présumant ainsi de son éloquence, & de sa belle manière de s'exprimer. Mademoiselle de*** trouve fort mauvais qu'elle croie que son frère ait été amoureux d'elle : elle sou-*

*tient qu'il n'en eſt rien ; mais elle avoueroit plutôt que pour ſe réjouir, il auroit fait ſemblant de l'être. Elle n'approuve pas qu'on le traite de vieux Barbon ; car elle le trouve aſſez jeune & aſſez joli pour une telle Aminte.*

*Mais c'eſt trop en dire pour la veille de Noël ; je crains que la charité ne ſoit un peu bleſſée.*

*Vous m'avez fait un fort grand plaiſir de me mander le détail du voyage de Dunkerque ; car j'aime les relations exactes, & ſurtout quand elles ſont faites par des perſonnes qui écrivent auſſi bien que vous. J'eſpère que le Carneval vous va fournir matière de m'en faire.*

Dans ce temps-là Madame de*** ne ſe contentant pas du plaiſir que je lui avoit donné en lui liſant l'hiſtoire des amours de Meſdames de*** & de*** m'obligea encore de les montrer au Maréchal de*** & à la Comteſſe*** ſa belle fille. Je la lus à tous trois enſemble. Une autre fois je la montrai à la Comteſſe de*** & une autre fois la voulant lire à Madame de*** à la grille du Couvent de la Miſéricorde, où elle étoit alors, elle me pria de la lui laiſſer

pour vingt-quatre heures ſeulement; me dit qu'elle la verroit mieux en ſon particulier, & qu'elle ne lui feroit pas perdre le plaiſir de ma converſation. Comme je la croyois une de mes meilleures amies, je ne me fis pas preſſer : cependant, elle garda mon manuſcrit deux jours pour le faire copier, & prêta cette copie. Au commencement de l'année 1663, je reçus cette lettre de Mademoiſelle.

*A St. Fargeau, ce 14 Janvier 1663.*

*Je ſuis bien aiſe de n'avoir point été à Paris, lors de la mort de Madame: car quoique ce ne fut qu'un enfant, je crains tellement la mort, qu'elle me fait une grande peine à voir; & la proximité m'auroit attendrie aſſurément. Je ne ſuis point étonnée des marques que le Roi vous a données de ſa tendreſſe; car, quoiqu'on diſe de notre race, je vous aſſure que nous ſommes de très-bon naturel.*

*Parce que je puis juger du balet par le livre, je le trouve fort joli; je crois qu'il a fort diverti, car il étoit bien court. Je ne regrette point pourtant*

*la*

*la quantité de récits, n'aimant pas, comme vous savez, la musique : c'est à ma honte que je fais cet aveu. Je vous suis bien obligé des soins que vous avez de m'écrire ; je vous assure que j'en ai de la reconnoissance.*

Dans cette année 1663, le Roi alla au Parlement, & y déclara quatorze Ducs & Pairs. Ceux qui eurent part à cet honneur, furent Henri de Bourbon, fils naturel d'Henri IV, pendant long-temps Evêque de Metz, puis Duc de Verneuil ; François Annibal d'Etrées, Maréchal de France ; Antoine, Maréchal de Grammont ; Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraie ; Armand-Charles de la Porte, Grand-Maître de l'Artillerie, qui avoit pris le nom de Mazarin, en épousant la nièce du Cardinal ; Nicolas de Neuville, Maréchal de Villeroi ; Louis-Victor de Rochechouart, Marquis de Mortemart ; Charles de Blanchefort, Marquis de Créqui ; François de Beauvilliers, Comte de St. Aignan ; Nicolas Gaston, Comte de Foix ; Roger du Plessis, Marquis de Liancourt ; Léon Potier, Comte de Tresmes ; Louis-Anne-Jules de Noailles ; Nico-

las de Camboul, Marquis de Coaſlin.

Le Roi ſe ſouvenoit du temps de ſa minorité, que le Parlement de Paris voulut gouverner l'Etat; & pour empêcher que pareil déſordre n'arrivât pas une autre fois, il voulut mettre dans ce Corps, des gens qui fuſſent dans les intérêts de la Cour, & qui retiendroient les mal-intentionnés dans leur devoir.

Si j'avois gardé les copies de mes lettres à Mademoiſelle, cela ſerviroit fort à l'intelligence des ſiennes. Je reçus celle-ci alors.

*A St. Fargeau, le 11 Février 1663.*

*Quand le Prince de Dannemark auroit toute l'éloquence de Cicéron, tant qu'il ne parlera pas de ſe marier avec ma ſœur, je le trouverai très-mal habile homme; car j'aime ma ſœur, & je ſuis perſuadée que ce lui ſeroit beaucoup d'honneur que de l'avoir.*

*Je crois que le bal étoit beau; j'en ai tant vu qu'il m'eſt aiſé de me le repréſenter.*

*Mademoiſelle de*** me fait pitié; car rien ne me paroît plus terrible que de marier les gens par force.*

*Mon ſouper eſt venu; c'eſt pourquoi il faut que je finiſſe ma lettre.*

*Autre du 3 Avril 1663.*

*J'aurois été bien fâchée que vous fussiez mort, j'aurois perdu un bon ami : mais Dieu y a eu égard, & je crois aussi à ce que vous n'êtes pas encore assez sage pour mourir.*

*Je ne prends nulle part au voyage de St. Germain ; mais bien à celui que vous ferez en Bourgogne.*

*Il est vrai que le monde est de bien mauvais goût de faire des combats à qui aura*** & que l'on n'en ait point fait pour Menneville ; d'un autre côté, il y a de quoi moraliser ; mais comme je ne veux fâcher personne, je ne moraliserai pas : je dirois de*** & de*** que chacun est à plaindre de sa façon.*

Le désordre de mes affaires domestiques, & les dégoûts que je recevois à la Cour, m'obligèrent dans ce temps-là de faire un petit voyage en Bourgogne ; & comme je voulois avoir l'honneur de voir Mademoiselle en passant, j'en demandai la permission au Roi. Il me répondit froidement qu'il ne le défendoit à personne ; & là-dessus je fis mon voyage. Mademoiselle me reçut



Universitas
BIBLIOTHECA

le mieux du monde à St. Fargeau: & me parlant un jour du ſujet de ſa diſgrace, elle me témoigna ſon chagrin, contre le Maréchal de Turenne, qui étoit celui, diſoit-elle, qui portoit le Roi à la preſſer d'épouſer le Roi de Portugal: elle me dit, que l'intérêt de l'Etat étoit de lui faire vendre ſon bien en faiſant ce mariage: qu'on en tireroit quinze millions, avec leſquels le Roi de Portugal feroit la guerre à l'Eſpagne; mais que ce n'étoit pas là ſon compte, vu que ſi le Roi venoit à ne ſe pas maintenir ſur le trône, il faudroit qu'elle revînt en France, comme une miſérable Princeſſe, ſans royaume & ſans biens: qu'outre cela, ce Roi étoit une eſpèce de fou, fort mal fait de ſa perſonne: elle me demanda enſuite en riant, s'il étoit honnête à elle de refuſer un mari à cauſe qu'il étoit eſtropié: je lui répondis, qu'il n'y avoit rien de ſi honnête, & que ſi elle n'eut pas voulu ſe contenter de ſon ſeul mari, elle ne ſe fut pas ſouciée comment il auroit été fait.

Je reſtai peu de temps à Buſſy, & m'en revins à la Cour. En arrivant à

Paris, j'appris que le manuſcrit que j'avois prêté à Madame de*** étoit public. Je l'allai trouver, & je lui dis ce que j'avois appris; qu'elle prit garde, parce que ſi cela étoit, je ne pourrois ſoupçonner qu'elle, ne l'ayant jamais laiſſé à d'autres. Elle me répondit avec tant d'aſſurance, & même avec tant de reproches, du tort que je lui faiſois, que je lui demandai pardon d'avoir oſé douter un moment de ſa fidélité.

L'affaire de la Lorraine ne s'étant pu accommoder, le Roi réſolut d'aller lui-même aſſiéger Marſal. Le Maréchal de Sencetère, fut nommé Général de cette armée. Je me préparai pour aller faire ma charge à cette expédition, & comme je n'avois point d'argent, je ſuppliai très-humblement le Roi, en prenant congé de S. M. de me faire avancer mes appointemens, pour quatre mois ſeulement qui reſtoient, pour le temps qu'on avoit accoutumé de les payer. Eh bien, Buſſy, me répondit-il, il faudra voir. Cette manière extraordinaire à mon égard, de me répondre avec un viſage gai, me perſuada que mon affaire étoit faite; & d'autant plus que

les Officiers Généraux, recevant d'ordinaire en ces rencontres une gratification de la Cour, je me contentois d'une avance de quatre mois de mes appointemens. Je partis toujours avec quatre mille francs, que je trouvai dans la bourſe de ma couſine de Sévigné, & je laiſſai un de mes gens pour toucher mes appointemens, que je croyois infaillibles : cependant, je me trompai ; & cela, avec les autres dégoûts qu'on me donnoit tous les jours, fait bien voir qu'on me vouloit réduire par la néceſſité, à me défaire de ma charge.

J'arrivai le 26 d'Août au camp de Marſal ; j'y fus quinze jours à faire un bivouac fort exact, par le plus mauvais temps du monde, & le Roi étant arrivé à Metz, le Duc de Lorraine lui donna contentement : on lui rendit ſon Pays.

Je diſtribuai les Ordres pour les garniſons de la cavalerie, après quoi je m'en vins en Bourgogne, & delà à la Cour.

Pendant mon voyage, ayant fait réflexion ſur les maux qu'on me faiſoit tous les jours, dont je ne voyois pas encore le bout, je fis réſolution de par-

ler au Roi plus nettement que je n'avois encore fait ; & comme il étoit difficile que j'eusse une conversation avec S. M. assez longue, pour lui dire tout ce que je voulois qu'il sut, je lui remis un Placet, que je lui demandai en grace de lire.

Le Roi ne fit point de réponse à ce Placet. Dans ce temps-là, je reçus une lettre de Mademoiselle.

*A Eu, ce 18 de Novembre 1663.*

*Voici l'unique réponse à vos lettres, car je prétends que vous m'en écriviez quatre, contre moi une, & je crois que je vous ferai plaisir ; car, que peut-on mander d'un désert comme celui ci, où l'on ne verra personne de tout l'hyver, les chemins étant inaccessibles pour les gens de lointaines contrées ; & les vents étant tels dans les plaines, qu'il n'y a pas un voisin qui ne redoute le nord d'ouest, qui est fréquent en ce Pays, comme une bête farouche. Aussi, j'aurai le temps de lire les lettres qu'on m'écrira, & peu d'esprit, encore moins de matières à y répondre.*

*On me mande que le Roi vous a consulté autant que le Maréchal de Tu-*

*renne, sur ses nouvelles levées de Cavalerie. Mandez-moi si cela est vrai, car vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous est avantageux.*

Sur ce que j'avois encore fait compliment à Mademoiselle, sur la mort d'une des Mesdemoiselles ses sœurs, qui n'étoit pas morte, elle m'écrivit cette lettre.

*A Eu, ce 25 de Janvier 1664.*

*Je ne crois pas que de votre vie, il vous prenne envie de m'écrire sur aucune mort, après ces deux-ci, si ce n'est pour leur porter bonheur; car on vous peut dire, sans vouloir vous déplaire en cette occasion,*

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

*Pour moi, je suis fort tranquille maintenant; la guérison de ma sœur, ma remise du trouble & du déplaisir que son mal m'avoit causé en toutes manières; car je crains que l'on ne croie ce que je ne pense pas. Je ne songe qu'à me porter bien, & à tâcher de reconnoître les bontés que tous mes amis me témoignent: vous savez la part que vous y avez.*

Le Roi qui n'étoit pas moins occupé de la gloire de son Royaume, que du bien de ses Sujets, rien ne lui échappoit de la vive attention qu'il portoit sur tout. Il mit en valeur les Arts qui pouvoient embellir ou enrichir l'Etat ; il fit différens établissemens.

Entr'autres, celui d'une Académie d'Inscriptions & de Belles-Lettres ; une École de Fortifications dans plusieurs Places du Royaume ; une Police excellente dans les plus grandes Villes, où la propreté & la clarté, concourent également à la sûreté & à la santé du Citoyen ; de nouvelles Fabriques & Manufactures de toutes espèces, sous la direction de M. de Colbert ; des arrangemens dans la Marine, qui lui donnèrent un nouveau lustre ; des Comptoirs dans les principales Villes des Indes ; des Colonies Françoises en Amérique ; des Flottes aguerries, pour assurer le Commerce & la Navigation, contre les Pirates d'Alger, & les autres Peuples qui habitent les côtes de la Barbarie.

Après avoir procuré ces établissemens solides à la France, le Roi y ajouta ce

qui n'eſt que de parure, & d'ornement: une Académie de Peinture & de Sculpture, s'étoit formée dès le commencement de ſon règne : Elle avoit fait des Réglemens qui furent approuvés par des Lettres Patentes en 1655, après la mort du Cardinal Mazarin, protecteur; Colbert en eut la vice-protection, ſous les auſpices du Roi. La France, ſous ce nouveau Mécène, vit renaître toutes la magnificence des Rois & des Empereurs, qui rendirent autrefois ces deux Arts ſi célébres. Les grands Maîtres de ces Ouvrages ne durent rien à ceux de Rome & d'Athènes ; Paris eut ſes *Appelles & ſes Xenxis*, *ſes Phidias & ſes Praxiteles*. Le Roi leur accorda de nouveaux Priviléges, les logea dans le Louvre, pour y travailler ſous les yeux même du Monarque ; & ſes Palais furent embellis de tout ce qu'il y a de plus exquis & de plus curieux en ce genre.

Au commencement de Mai, le Roi fit une Fête à Verſailles, de la manière dont il fait toutes choſes, c'eſt-à-dire, la plus galante & la plus magnifique qu'on puiſſe imaginer ; je la vis & je l'admirai, & quoique les mauvais traitemens qu'on

reçoit de la part d'un Maître, empêchent d'ordinaire d'approuver ce qu'il fait, j'étois rempli d'une ſi grande eſtime pour le Roi, & je le trouvois ſi parfait en toutes choſes, que je l'excuſois ſur les injuſtices qu'on me faiſoit à la Cour, & je les attribuois à toute autre qu'à lui.

Ma femme forma l'entrepriſe de faire réſigner l'Abbaye de Rougemont, à ſa ſœur de Rouville, Prieure de St. Julien, par Lucrece de Rochefort, titulaire de cette Abbaye, & de faire unir les deux Bénéfices. Lorſqu'elle me propoſa ſon deſſein, je le trouvai aſſez difficile ; cependant, elle fit ſi bien que l'Abbeſſe de Rougemont réſigna, à condition d'une penſion de huit cens livres & de l'union des deux Bénéfices. Quand je vis les choſes en cet état, je m'employai pour les mettre en leur perfection. Je parlai au Père Annat, Jéſuite, Confeſſeur du Roi, qui nous fit obtenir le Brévet de S. M. pour l'union.

Dans ce temps-là, Madame de **** s'étant brouillée avec ſa bonne amie Madame de Sourdis, celle-ci crut lui mettre un ennemi conſidérable ſur les bras, en me découvrant la trahiſon qu'elle m'a-

voit faite. Elle me dit donc, que Madame de **** avoit fait copier le Manuſcrit que je lui avois prêté, & qu'elle lui avoit montré cette copie, dont elle me dit tant & de ſi grandes particularités, qu'avec ce que j'en avois déja oui dire la première fois, je n'en doutai nullement. J'écrivis auſſi-tôt un Billet à Madame de **** par lequel je la priois de ſe trouver le lendemain matin chez Madame de **** où nous étant enfermés tous trois dans une chambre, je lui dis que j'avois été bien-aiſe de lui parler devant une de ſes amies; qu'elle ſe pouvoit ſouvenir qu'il y avoit un an, que ſur ce qu'on m'avoit donné avis que le Manuſcrit que je lui avois prêté étoit dans le monde, je lui avois dis d'y prendre garde : qu'elle m'avoit aſſuré ſi hardiment que cela ne pouvoit point être, que je ne lui en avois pas parlé depuis; que préſentement je ſavois, à n'en pouvoir douter, qu'elle l'avoit fait copier; que ce n'étoit pas pour lui demander quelque éclairciſſement là-deſſus, que j'avois voulu avoir une conférence avec elle, parce que je la tenois pour convaincue; que je lui voulois ſeulement

ſaire une prière pour la dernière fois de ma vie, qui étoit de brûler ce Manuſcrit, & de retirer les copies qu'elle en avoit données; & qu'en ce cas-là, je me contenterois de n'avoir plus de commerce avec elle, ſans faire aucun bruit; mais que ſi j'apprenois qu'il courut par le monde, je me porterois contre elle à toutes les extrêmités que peut inſpirer la rage d'avoir été trahi pour avoir eu trop de confiance : ſes remords & le ton dont je l'avois pris, la déconcertèrent d'abord; cependant, s'étant raſſurée, elle me répondit qu'elle n'avoit pas fait copier mon Manuſcrit, & me reprocha qu'après l'avoir prêté moi-même, à mille gens, je la choiſiſſois pour la ſoupconner; que puiſque je le voulois croire abſolument, je le cruſſe; & que ſi elle avoit cette hiſtoire, & qu'elle trouva le moindre plaiſir à la montrer, mes menaces ne l'en empêcheroient pas. Je lui dis, qu'elle avoit beau faire la fière, que je ne doutois pas qu'elle n'allât bride en main là-deſſus, après ce que je venois de lui dire. La converſation ſe fut échauffé davantage ſi on ne fut venu dire qu'une Dame montoit l'eſcalier. Madame de***

ſortit donc par un degré dérobé, interdite, embarraſſée, enfin abymée de crainte & de confuſion, & la Dame s'en étant allée après une viſite aſſez longue, nous commençions Madame de **** & moi à parler de l'infidélité de ſon amie, lorſque le Comte de Lude entra : il lui dit, que s'en allant à St. Germain, il étoit venu lui donner le bon jour en paſſant, & que comme il avoir fait la même choſe à Madame de **** il l'avoit trouvée fort aigrie contre moi : qu'après l'avoir priée de lui en dire le ſujet, elle lui avoit conté que je l'accuſois d'avoir donné au Public une hiſtoire que j'avois moi-même prêtée à plus de cinquante perſonnes. Je lui répondis que je ne l'avois lue qu'à la Comteſſe du *** au Marêchal de *** à la Comteſſe de *** & à Madame de *** auſquelles je ne l'avois pas ſeulement donnée un moment à tenir, & que je ne l'avois jamais laiſſée qu'à Madame de *** pour vingt-quatre heures, qui me l'avoit retenue encore autant contre la parole donnée : que s'il y avoit eu une autre perſonne qui eut pu partager mes ſoupçons, j'avois aſſez aimé Madame

de *** pour la juſtifier préférablement à qui ce c'eut été ; mais qu'elle ſeule l'avoit eu en ſa diſpoſition, & qu'ainſi je ne pouvois m'en prendre qu'à elle. Le Comte de Lude, qui n'étoit pas tant venu pour l'excuſer, car il la ſavoit coupable, que pour me radoucir, me dit, qu'il falloit voir ce qu'il y avoit à faire en cette occaſion ; qu'il lui ſembloit que le moindre bruit que nous ferions, ſeroit le meilleur. J'en demeurai d'accord, pourvu qu'on ſupprimât le Manuſcrit ; il me promit de faire ſon devoir ſur cela, pour l'un & pour l'autre, & retourna trouver Madame de *** Deux heures après, il revint me dire, qu'il me répondoit que je n'entendrois jamais parler du Manuſcrit, & me fis comprendre qu'il l'avoit fait brûler devant lui. Là deſſus, je lui donnai ma parole, que je ne parlerois de Madame de *** ni en bien ni en mal.

Le 23 de Mai, la Cour étant allée à Fontainebleau, & le Roi prenant lui-même la peine de diſtribuer les Chambres aux grands Seigneurs & aux gens qu'il vouloit gratifier, j'en demandai une à S. M. qui me logea au Chenil avec

beaucoup d'Officiers de la Couronne ; & je me trouvai si bien traité en cette rencontre, que je crus que ma mauvaise fortune alloit changer. Il me sembla que la conjoncture étoit propre pour reparler de ma pension de Mestre-de-Camp Général. Je consultai M. le Tellier là-dessus, il me dit qu'il n'y voyoit aucune difficulté. Je donnai donc au Roi un Placet pour cette affaire, & ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué, je le lus à S. M. en le lui présentant.

Le Roi prit mon Placet, & me dit qu'il verroit : deux jours après en étant allé savoir la réponse de M. le Tellier, il me dit que lorsqu'il l'avoit rapporté, S. M. lui avoit demandé si cela étoit juste, qu'il lui avoit dit qu'oui. Que sur cela, le Roi lui avoit dit qu'il me l'auroit fait rétablir s'il avoit étoit content de moi ; mais qu'il ne l'étoit pas, & que j'avois fait des plaisanteries de quelques personnes qu'il aimoit : qu'ensuite, S. M. lui avoit ordonné de me dire cela, & de lui rapporter ma réponse. Je lui répondis que je voyois bien qu'il n'y avoit plus rien à faire pour moi à la Cour ; qu'après avoir reçu toutes les mortifi-

cations imaginables depuis cinq ans ; lorſque je demandois une choſe juſte, on avoit à point nommé une plainte à faire de moi, pour avoir occaſion de me refuſer ; que s'il falloit abandonner toutes mes eſpérances, me défaire de ma charge & me retirer, j'en ſerois fâché ; mais que je n'en ſerois pas abbattu. M. le Tellier me dit, qu'il y avoit rémède à tout, hors à la mort ; qu'il ne falloit pas jetter le manche après la coignée ; qu'une marque que les choſes n'étoient pas déſeſpérées, c'étoit que le Roi me faiſoit dire ce qu'il avoit ſur le cœur contre moi, & qu'il vouloit ſavoir ma réponſe ; que les affaires s'accommodoient toujours dès qu'on entroit en éclairciſſement. Mais, ajouta-t-il, ne ſentez-vous rien ſur votre conſcience ? n'avez-vous rien dit de**** ? comment de**** lui repliquai-je, c'eſt la meilleure de mes amies ? s'il eſt permis de parler ainſi d'une femme de ſon rang. C'eſt ſi peu de**** ajoutai-je, que je m'en vais d'ici lui compter mon affaire & la prier d'en parler au Roi. Mais vous me faites ſonger qu'il y a cinq ou ſix jours que Madame de **** me dit que

la Comteſſe de Soiſſons, ſe plaignoit de moi, & ceci me pourroit bien venir de-là. Cependant, Monſieur, je vous ſupplie de dire au Roi que je ne lui demande point de grace, s'il ſe trouve que j'ai jamais rien dit contre la moindre perſonne qu'il ait conſidérée. Si S. M. m'en faiſoit dire quelques particularités, je lui répondrois plus préciſement. M. le Tellier me dit, qu'il me ſerviroit de tout ſon cœur; qu'il avoit été fort ſurpris quand le Roi lui avoit parlé comme il avoit fait; que je pouvois me ſouvenir que lorſque je l'avois conſulté ſur mon Placet, il m'avoit répondu qu'il tenoit cette affaire pour infaillible; que ce qui la lui faiſoit croire telle, c'étoit qu'outre la juſtice de ma demande, il lui paroiſſoit que j'étois mieux à la Cour que je n'avois encore été; que trois jours après mon retour du voyage interrompu d'Italie, ſur ce qu'on parloit devant le Roi d'une chanſon qu'on avoit faite contre S. M. quelqu'un avoit dit que c'étoit moi qui l'avoit faite: le Roi avoit répondu, cela ne peut point être; St. Aignan m'a tant donné d'aſſurances qu'il n'étoit pas capable de cela,

que je n'en doute point : que depuis il avoit vu que le Roi m'avoit logé au Chenil avec la plupart des Officiers de la Couronne ; mais qu'enfin, il falloit me donner patience, & qu'assurément cela s'accommoderoit.

Au sortir delà, j'allai trouver Vardes, qui avoit beaucoup de crédit auprès de la Comtesse de Soissons. Je lui dis ce que m'avoit rapporté Madame de***, & je le priai de savoir de la Comtesse, s'il étoit vrai qu'elle se plaignit de moi ; qu'elle n'en avoit aucun sujet ; qu'étant nièce du Cardinal Mazarin, à qui j'avois été tout-à-fait attaché, & femme du Comte de Soissons, de qui j'étois ami & serviteur, elle pouvoit bien juger que je n'avois jamais manqué, & que je ne manquerois jamais de respect pour elle. Vardes, se chargea de cette commission, & le jour même vint me dire que la Comtesse de Soissons n'avoit jamais fait de plaintes de moi, & qu'elle avoit bien reçu mon compliment ; & ensuite, je lui allai rendre visite, sans entrer dans aucun éclaircissement avec elle.

Pendant que Vardes étoit allé de ma

part trouver la Comteſſe de Soiſſons; j'étois allé compter mon aventure au Duc de St. Aignan, lequel ſe chargea de tâcher de découvrir ce que le Roi vouloit dire, & me promit de faire ſon devoir.

Ce ſoir-là même, étant allé chez Madame, pour lui en parler, & l'ayant trouvée ſeule, je lui contai ce que m'avoit dit M. le Tellier. Comme je m'apperçus qu'elle ſourioit pendant que je lui parlois: traitez-vous cela de bagatelle, lui dis-je, Madame, que vous en riez? Non Buſſy, me répondit-elle, au contraire; je ſuis fort fâchée de l'embarras où vous êtes; mais c'eſt que cela me fait reſſouvenir de quelqu'autre choſe plaiſante; & pour celle qui vous regarde, le Roi me l'a dite, & m'a défendu d'en parler; mais ce qui me ſurprend, c'eſt qu'il s'en prend à vous ſeul, & que cependant, il y a d'autres gens mêlés dans cette affaire. C'eſt donc une conſpiration, lui dis-je, Madame. Non, me répondit-elle, c'eſt une plaiſanterie, de laquelle on dit que d'autres gens ſont avec vous. Là-deſſus m'étant plaint de mon malheur à Madame,

qu'auſſi-tôt qu'il y avoit une raillerie malicieuſe dans le monde, on me l'attribuoit, & que le Roi le croyoit, ſans me donner lieu de me juſtifier ; je la ſuppliai très-humblement de prier le Roi de m'écouter. Elle me le promit ; & le lendemain à la Meſſe du Roi, elle lui dit le déſeſpoir où j'étois, & ſupplia Sa Majeſté de me donner un moment d'audience. Que me dira-t-il? Lui répondit le Roi, qu'il eſt innocent? Et le croirai-je pour cela ? Vous verrez, lui dit Madame, ce qu'il vous dira. Que voulez-vous, Monſieur, ajouta-t-elle, qu'il faſſe pour ſe juſtifier ; il faut bien qu'il vous parle. C'eſt de l'argent, reprit le Roi, qu'il veut demander. Non, Monſieur, répliqua Madame, Buſſy ne vous demande plus d'argent : il ne veut rien autre choſe de vous, ſinon que vous ne refuſiez pas de connoître ſon innocence ; & après que vous en ſerez perſuadé, vous lui ferez payer ſa penſion ſi vous voulez. Je ſais bien que cette penſion eſt due à ſa charge, reprit le Roi, & que les autres Meſtres-de-Camp Généraux en ont joui ; mais ces Meſtres-de-Camp Généraux, ne faiſoient pas

des plaiſanteries de tout le monde comme lui. Je ne ſais pas, reprit Madame, ce que les autres faiſoient, je connoîs fort Buſſy, il vient ſouvent me voir, jamais je ne lui ai entendu mal parler de perſonne; & j'ai oui dire d'ailleurs, que c'étoit un brave homme. Oh! je ne parle pas ſur cela, dit le Roi, ce n'eſt que ſur ſa méchanceté, & vous ſerez bien heureuſe vous-même, ſi vous vous en ſauvez. La Meſſe étant finie en cet endroit, la converſation finit auſſi. Madame me la conta d'un bout à l'autre l'après-dînée, & me dit qu'elle l'a recommenceroit le lendemain; que je ne me miſſe point en peine, & que je devois être perſuadé que mon affaire s'accommoderoit.

Le lendemain, Madame me dit que le Roi ne lui avoit dit ni oui ni non; mais qu'il falloit prendre cela en bonne part, & qu'elle me conſeilloit de prendre l'audience de moi-même, de concert avec St. Aignan, auquel elle me chargea de dire que le Roi la lui avoit accordée. Je le fis, & St. Aignan m'ayant fait entrer dans la chambre du Conſeil, un peu avant le Roi, Sa Ma-

jeſté parut ſurpriſe, & me tourna tout-à-fait le côté, pour ne me donner aucune occaſion de l'aborder. Un moment après il reſſortit, & étant entré dans ſa garde-robe, il dit à St. Aignan, qu'il ne vouloit trouver perſonne avant lui dans la chambre du Conſeil. St. Aignan lui répondit qu'il ſeroit obéi; qu'il voyoit bien que c'étoit à cauſe de moi, que Sa Majeſté lui donnoit cet ordre, & que je lui avois dit qu'il avoit accordé à Madame cette audience pour moi. Le Roi lui dit que cela étoit vrai; mais qu'il m'appelleroit quand il voudroit que je lui parlaſſe, & qu'il ne vouloit pas que je priſſe cette audience de moi-même. L'Huiſſier du Cabinet me vint dire de la part de St. Aignan de ſortir, & que le Roi ne vouloit trouver perſonne dans la chambre du Conſeil, que les Miniſtres. Je ſortis, & une demi-heure après St. Aignan me dit ce qui s'étoit paſſé dans la garde-robe entre le Roi & lui.

Quatre ou cinq jours après, St. Aignan me dit que Sa Majeſté lui avoit témoigné qu'elle étoit déſabuſée de tout ce qu'on lui avoit dit contre moi. J'en fus fort aiſe, comme on peut croire;

mais je lui répondis que je ne laissois pas de vouloir parler au Roi, afin de le préparer contre les mauvais offices à venir. Il approuva mon dessein, & me conseilla de me présenter devant Sa Majesté, toutes les fois qu'elle entreroit au Conseil, pour lui donner lieu de m'appeller.

Mais avant que de dire le succès du conseil de mon ami, il m'arriva une chose digne d'être racontée.

Monsieur me dit, dans ce temps-là, qu'il avoit grande envie de voir des maximes d'amour; qu'une passion que j'avois alors m'avoit fait faire pendant la paix. Je lui promis de les lui apporter le lendemain; ce qu'ayant fait, il eut l'honnêteté de me demander si je voulois bien que Mesdames de Montausier & de*** les entendissent lire. Je lui répondis qu'il étoit le maître, & nous étant enfermés dans sa chambre, je lui lus ces maximes, que je renvois à la fin de ces Mémoires, pour ne pas interrompre la narration de faits plus intéressans.

Pour revenir donc au conseil que le Duc de St. Aignan m'avoit donné, de

me

me présenter devant le Roi, toutes les fois qu'il entreroit au Conseil, afin de lui donner occasion de m'appeller. Je le fis; mais voyant passer huit jours sans que Sa Majesté me dit rien, remarquant même qu'elle me traitoit aussi froidement qu'elle faisoit avant qu'elle eu dit à de M. St. Aignan, qu'elle ne croyoit plus rien de ce qu'on lui avoit dit contre moi : la peur me prit, qu'on ne lui eut fait naître de nouvelles & fausses impressions à mon préjudice : de sorte, que je résolus, sans attendre plus long-temps, de lui parler, comme il sortiroit de chez la Reine mère, & qu'il viendroit à son appartement; & de le remercier de la justice qu'il m'avoit faite, ne croyant pas qu'on put jamais déplaire à son maître, en lui faisant connoître qu'on étoit content de lui.

Après avoir prié le Marquis de Gesvres, qui étoit en quartier en qualité de Capitaine des Gardes, de ne laisser approcher personne du Roi, pendant que je lui parlerois, je l'abordai comme il entroit dans la gallerie, qui va depuis la Chapelle de Freminet à son appartement. Sire, lui dis-je, je viens rendre

de très-humbles graces à votre Majesté, de la bonté qu'elle a eue de témoigner à M. de St. Aignan, qu'elle étoit désabusée de tout ce qu'on lui avoit dit contre moi. Oui Bussy, me dit le Roi avec une mine riante, je le suis, & je n'en crois plus rien du tout. Je suis transporté de joie, Sire, répliquai-je, de la manière encore dont votre Majesté me le dit; il y a trois semaines que je ne fais que languir. Votre Majesté ne daignoit me regarder; j'aime autant qu'elle me fasse mourir, Sire, si elle ne me regarde pas: & en disant cela les larmes me vinrent aux yeux. Le Roi se tournant vers moi, & me voyant ainsi, me dit: oh! je vous regarderai maintenant; mais promettez-moi que vous ne ferez jamais rien qui me puisse déplaire. Moi, vous déplaire, Sire, je suis bien malheureux, qu'il semble que le serment que votre Majesté exige de moi sur cela, soit une marque qu'elle croie, que j'ai de la peine à m'empêcher de lui déplaire. Ah! Sire, j'aimerois mieux mourir mille fois. Mais vous me le promettez, me dit-il; oui, Sire, je le promets de tout mon cœur à votre Majesté. Mais je lui

demande une grace en même-temps: comme je ne doute pas que mes ennemis ne réitèrent leurs tentatives une autrefois, pour tâcher de me nuire auprès de votre Majeſté, je la ſupplie très-humblement, en ce cas là, de dire à M. de St. Aignan ou à moi, ce qu'on lui dira, afin de me donner moyen de me juſtifier, ſi je ſuis innocent; ou ſi je ne le ſuis pas, d'être convaincu. Oui, Buſſy, me dit-il tout haut, je le ferai, je vous le promets. Je me jettai à ſes pieds, je lui embraſſai les genoux; & lui étant entré au Conſeil, je me retirai plus content, que je n'avois été depuis fort long-temps; & il eſt vrai auſſi, que ſelon toutes les apparences, je devois l'être. Je voyois mes ennemis confondus, & la calomnie ſans effet à l'avenir; ayant la parole du Roi qu'il ne me condamneroit plus ſans m'entendre. Je voyois ma penſion rétablie, puiſque la raiſon qui me l'avoit fait refuſer ne ſubſiſtoit plus. Je me trouvois un homme de qualité, de quelque réputation, de longs ſervices, avec une belle charge de guerre, que je poſſédois depuis long-temps. De dire maintenant ce qu'on

avoit dit au Roi contre moi, je n'en ai jamais rien ſu de poſitif; ſinon que M. le Tellier me dit, qu'il croyoit que c'étoient quelques vieux péchés renouvellés; & ſur cela, je m'imaginai que ce pouvoit être le voyage de Roiſſy, dont on avoit dit au Roi quelques particularités qu'il avoit ignorées la première fois: & ce qui me confirma encore dans cette penſée, c'étoit ce que m'avoit dit Madame, qu'elle s'étonnoit que le Roi s'en prit à moi ſeul, vu qu'il y avoit d'autres gens mêlés dans cette affaire.

Je ne ſais ſi ce que Madame dit à Sa Majeſté, en ma faveur, me ſervit de quelque choſe; mais je lui en ſus auſſi bon gré, que ſi elle m'avoit ſauvé la vie: & quoique je fuſſe perſuadé qu'elle fut naturellement portée à faire du bien à tout le monde, l'honneur qu'elle me faiſoit, & la manière dont elle me traitoit quand je lui faiſois ma Cour, me fit croire, qu'elle s'étoit employée pour moi, avec plus de chaleur qu'elle ne faiſoit d'ordinaire pour les autres. Il faut dire auſſi la vérité, elle voyoit mon grand attachement pour elle, & une grande admiration de ſes

excellentes qualités; car c'étoit pour l'eſprit & pour la perſonne la plus aimable Princeſſe de la terre.

J'en dirois bien davantage ſi je ne craignois que l'obligation que je lui ai, ne me fit ſoupçonner de flatterie; c'eſt pourquoi, quelque glorieuſe que m'ait été ſon amitié; je voudrois qu'on n'eut pas ſu que j'en euſſe été honoré, afin d'avoir le plaiſir de m'abandonner à ſes louanges, & d'être plutôt cru ſur le bien que j'en voudrois dire.

Le ſoir de l'après-dînée que je parlai au Roi, il y eut Comédie: je ne pouvois me laſſer de regarder le Roi, avec un viſage qui lui témoignoit bien, que j'étois content de lui; & ce qui augmenta fort ma joie, ce fut que je trouvois que Sa Majeſté affectoit de me montrer qu'il tenoit la parole qu'il m'avoit donnée, de me regarder déſormais, & que tant que la Comédie dura, il eut toujours les yeux ſur moi.

Comme j'ai déja dis, il y avoit long temps que je ne m'étois trouvé ſi content; ma fortune me ſembloit en bon chemin, & j'étois fort aimé de ma maîtreſſe. L'état de mes affaires de la Cour

me donnoit cependant plus de joie, que celui de ma passion ; & je crois que cela venoit de ce que ma fortune me coûtoit plus de peines que mon amour. J'avois affaire à un mari si facile, qu'il me paroissoit que j'étois moi-même le mari de sa femme ; & dans cette pensée je m'amusai à paraphraser cette Elégie d'Ovide.

*Si tibi non opus est servata stulte puella*
*At mihi fac serves, quo magis ipse velim.*

Si tu n'es pas jaloux pour ton propre intérêt,
Sois-le au moins s'il te plaît,
Pour augmenter dans mon ame
L'amour que j'ai pour ta femme :
Je tiens qu'il faut être brutal,
Pour pouvoir aimer sans rival.
A nous autres amans, il faut de l'espérance ;
Mais sans la crainte on n'a point de plaisirs :
On languit dans trop d'assurance,
Et les difficultés augmentent les désirs.
Climéne, qui n'étoit pas bête,
Savoit sur cela mon humeur ;
Combien de fois, feignant d'avoir mal à la tête,
A-t-elle eu l'aimable rigueur
De remettre à demain la fête,
Et par-là d'échauffer mon cœur ?

Combien de ſois a-t-elle fait ſemblant
De croire que j'étois coupable,
Afin qu'ayant paru quelque temps implacable,
Et revenant après à moi bien tendrement,
Je l'aimaſſe plus que devant.
Quelles douceurs, quelles careſſes,
Quels baiſers recevois-je, & combien de tendreſſes ?
Vous auſſi belle Iris, que j'aime depuis peu,
Donnez-moi ſouvent des allarmes ;
C'eſt avecque mes larmes
Qu'on entretient mon feu :
C'eſt la façon de la nature humaine,
On n'en ſauroit diſconvenir ;
Elle ſe laſſe du plaiſir,
S'il ne lui coûte de la peine.
Qui veut règner long-temps dans le cœur d'un amant,
Doit quelquefois le traiter rudement :
Pour moi, je n'aime point le bien s'il ne me coûte :
En arrive ce qu'il pourra,
La facilité me dégoûte,
Et toujours me dégoûtera.
Toi, de qui la femme eſt fort belle,
Et qui t'aſſure trop en elle,
Commence, dès qu'il ſera nuit,

A fermer ta maiſon, & ſur le moindre bruit
Qui frappera ton oreille,
Crois moi, ſoit allerte & veille,
Regarde, comme on le doit,
Les billets qu'on écrit, & ceux que l'on reçoit;
Informe-toi pourquoi ta femme
Quitte ſi ſouvent ton lit,
Que ce ſoin t'occupe l'ame,
Et m'exerce un peu l'eſprit;
Car enfin, ſi tu continue,
En me laiſſant près d'elle tant d'accès,
De me faciliter ſa vue,
Je la quitterai pour jamais.
Le bel amour que j'ai! je n'ai pas lieu d'écrire,
De me plaindre de mon martyre;
Je ne crains, ni ne ſoupire.
Depuis que de Philis je ſuis le favori,
Tu ne m'as jamais fait dire,
La peſte étouffe le mari.
Depuis aſſez long-temps je ſouffre ta foibleſſe,
J'avois toujours compté ſur ta délicateſſe,
Et c'eſt ce qui, juſqu'à ce jour,
Avoit fait durer mon amour.
Mais le moyen qu'il dure davantage,
Il eſt fait comme un mariage.
Viens-çà, dis-moi, mari des maris le plus doux,

M'as-tu jamais réduit à perdre un rendez-
vous ?
Lorſque je commençai de brûler pour ta
femme,
Je pouvois tromper aiſément,
Le mari le plus clairvoyant ;
Mais depuis ta ſouffrance infâme,
Je n'ai plus l'eſprit éveillé,
Et je me ſuis tout enrouillé.
Au ſortir de tes mains, ſi j'ai d'autres affaires;
Je ſerai bientôt ſurpris ;
Car il n'eſt point de maris,
A la Cour comme à Paris,
Qui ſoient autant débonnaires ;
Cherche donc ailleurs un brutal,
Un amant dont l'indifférence,
Puiſſe s'accommoder de cette patience.
C'eſt, ſelon mon humeur, un tourment ſans
égal :
Mais non n'en cherches point, il eſt encore
à naître,
Si tu ſens du plaiſir de m'avoir pour rival,
Tâches de m'empêcher de l'être. (*a*)

---

( *a* ) J'ai été long-temps tenté de ſupprimer cette Poéſie : ſi j'ai réſiſté à cette tentation, c'eſt pour laiſſer juger mes lecteurs de ſon mérite, & lui préſenter le parallèle de celle de nos jours, avec celle du ſiècle précédent.

Laiſſons M. de Buſſy, jouir pendant quelques momens de l'enthouſiaſme de ſes amours, pour nous dédommager dans des événemens plus eſſentiels, de l'ennui que ſes vers ont été bien capable de nous faire naître.

Au mois de Janvier 1665, commença l'établiſſement du journal des ſavans. C'eſt à M. Salo, Conſeiller au Parlement, qu'on en eſt redevable : mais il ne le mit au monde que pour l'abandonner preſque immédiatement après ſa naiſſance; car il n'y travailla que juſqu'au mois d'Avril, déguiſé ſous le nom d'Hedouville, & l'ouvrage fut continué ſucceſſivement par Mrs. Gallois, de la Roque & Couſin. Mais malheureuſement l'ouvrage, en changeant de main, n'en eut pas une meilleure nourriture, & il parut ſi ſec, qu'on déſeſpéroit qu'il put encore vivre long-temps, lorſque M. l'Abbé Bignon lui fit reprendre de nouvelles forces, ou plutôt lui donna une nouvelle vie, au commencement du ſiécle ſuivant, par le ſoin qu'il prit de le confier à des perſonnes capables. Trévoux avoit déja un journal, qui ſous la protection de M. le Duc du Maine,

Prince de Dombes, ne donnoit pas un petit lustre à cette Ville. L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, avoient les leurs sous différens noms, mais non pas également estimés. Le nombre commençoit même à en devenir à charge aux lecteurs, fatigués de retrouver dans l'un la dissection d'un ouvrage dont il avoit vu l'extrait dans l'autre. Personne n'a porté plus loin la gloire des journaux d'Hollande que Bayle, qui donna les *nouvelles de la République des Lettres*, depuis le mois de Mars 1684, jusqu'en Février 1687, & il se garda bien de tomber dans le défaut qu'il remarquoit alors au journaliste de Paris, de ne dire jamais rien de son cru, & de ne porter aucun jugement sur les livres, ce qui certainement est un grand défaut; car le Journal est proprement l'histoire du Parnasse; & le Journaliste, celui des tous le historiens, dont la jurisdiction est la plus étendue. Il exerce dans la République des Lettres, une espéce de dictature, qui rend tous les auteurs ses justiciables. Il n'est point d'ouvrage qui ne soit de son ressort. Il en est par office, le censeur,

le controlleur général. Auſſi le public, qui ſe décharge ſur lui du ſoin d'examiner ce qu'il faut penſer de la matière & de la forme d'un livre, en exige-t-il des déciſions préciſes, & un jugement poſitif qui puiſſe déterminer le ſien. Il ne veut ni une gazette, ni une ſatyre; une ſimple analyſe ne l'inſtruit pas aſſez; une critique outrée le bleſſe; un éloge exceſſif lui impoſe. La pareſſe ou l'ignorance produit des extraits ſecs & décharnés; l'on ne peut parler qu'en gros & en général d'un livre, lorſqu'en quelque ſorte dépayſé par la matière qu'il traite, on ſent qu'à chaque pas on peut s'égarer, ou que content de jetter les yeux ſur le titre des chapitres, & d'en parcourir quelques pages à la hâte, l'on s'eſt épargné le dégoût d'une lecture attentive & d'un examen ſérieux. La malignité enfante la ſatyre; on décrie des ouvrages dont on croit avoir intérêt de décrier les auteurs; la flatterie dicte la plupart des éloges; les écrivains ſont délicats, & l'on craint les repréſailles; on a des amis parmi eux, ou l'on veut s'en faire; on loue pour être loué. De-à, dans un grand nombre de journaux,

ces inutilités qu'on n'y cherche pas, ce fiel qui révolte, cet encens qui dégoûte; delà en un mot, tant d'extraits vuides, où l'on n'apprend rien; tant de critiques amères & outrées; tant de panégyriques faits au profit du Libraire, & aux dépens du public. En bonne justice & en conscience, un Journaliste est obligé à réparation d'honneur s'il fait tomber un bon livre, à restitution s'il en fait acheter un mauvais.

La jonction des deux mers fut encore une des entreprises les plus hardies, qui se soient faites sous le règne de Louis XIV. Le canal qui fait en Languedoc cette communication, fut commencé le 8 Novembre de cette année 1664; mais il ne fut navigable qu'en 1681, il coûta des dépenses énormes. Il fallut ramasser toutes les eaux de plusieurs rivières, & les conduire par un canal de soixante-quatre lieues de longueur, qui joint d'un bout à la Garonne, près de Toulouse, & finit de l'autre au lac de Tau, qui s'étend jusqu'au port de Cette, bâti sur la Méditerranée, à l'embouchure du canal. Le fameux Riquet, fut l'entrepreneur de cet ouvrage, qu'il

acheva avant ſa mort, qui arriva au commencement d'Octobre 1680; mais l'eſſai ne s'en fit qu'au mois de Juin 1681, en préſence de Bonrepos, Maître des Requêtes, & du Comte de Caraman, Capitaine aux Gardes, ſes deux fils. Ce projet avoit été imaginé dès le temps de François premier, renouvellé ſous Henri IV, & manqué par la jalouſie des Miniſtres, qui ne donnoient pas volontiers dans les idées de M. de Roſni, qui en avoit formé le deſſein. Le ſuccès en étoit réſervé au règne de Louis XIV.

Quinze jours après que j'eus parlé au Roi, M. le Tellier m'offrit de lui rappeller ma penſion; je le remerciai, & lui dis que comme il étoit honnête à moi de ne pas témoigner d'empreſſement pour cela, de peur qu'il ne ſemblât au Roi, que je n'euſſe eu impatience de me juſtifier, que pour avoir de l'argent, comme il l'avoit témoigné à Madame; Sa Majeſté lui ayant dit, qu'elle me donneroit ma penſion, ſi elle étoit contente de moi; il me la donneroit aſſurément ſans que je la demandaſſe.

Mais deux mois s'étant paſſés depuis mon éclairciſſement avec le Roi, ſans

entendre parler de ma penſion, j'en parlai à Sa Majeſté, comme elle entroit au Conſeil, & je lui en donnai un placet.

Deux jours après, M. le Tellier, auquel j'étois allé demander la réponſe du Roi à mon placet, me dit qu'il n'en avoit point fait; je me donnai patience quinze jours, au bout deſquels, je redonnai un autre placet à Sa Majeſté, auquel elle ne fit non plus de réponſe qu'à la première fois.

Ce fut alors que je ne doutai plus que mes ennemis, enragés de me voir ſi glorieuſement échappé de leurs piéges à Fontainebleau, ne m'euſſent fait quelques nouvelles affaires auprès de Sa Majeſté. J'en eus un chagrin inexprimable, d'autant plus grand que je ne ſavois comment excuſer mon maître, après ſa promeſſe de ne me jamais condamner ſans m'entendre, & c'étoit bien le faire, que de ne pas rétablir ma penſion. Je cachai ma douleur, & voulant faire un petit voyage en Bourgogne, pour m'éloigner d'un lieu où je recevois tant de déplaiſirs, plutôt que pour autre choſe; je pris congé du Roi ſans lui parler de

ma penſion. Pendant mon voyage ; j'appris que mon neveu de la Chatre, venoit d'être tué à Gigery, & que par ſa mort le Gouvernement de Bapaume étoit vacant. J'en écrivis à Sa Majeſté, & j'adreſſai ma lettre au Duc de St. Aignan, auquel j'écrivis celle-ci.

*A Buſſy, le 10 Octobre 1664.*

*Je ſuis ſi rempli des bontés que le Roi me témoigna à Fontainebleau & à Vincennes, il y a peu de temps, que je ne puis m'empêcher de vous en faire voir ma joie: je ſais combien vous aimez qu'on l'aime, & c'eſt ce qu'il m'oblige à vous faire voir le fond de mon cœur. Jamais on n'a tant eſtimé un Maître que j'eſtime le nôtre. Je l'admire en tout ce qu'il fait & en tout ce qu'il dit. Je le vois tous les jours, & plus je le vois plus je trouve en lui d'excellentes qualités. J'aurois été ravi de lui trouver des défauts, pour me pouvoir par là juſtifier à moi-même de n'avoir pas fait fortune après avoir ſi long-temps ſervi: enfin, je reprenois un nouveau zèle pour lui, en m'aſſurant qu'il ne pouvoit être ſi parfait, & ne pas connoître enfin que je*

*valois quelque chose. Voilà l'état où j'en suis, Monsieur; & en effet, quelque malheureux que j'ai été jusqu'ici, je suis persuadé qu'un homme qui a de la naissance, une grande charge de guerre, (a) de longs services, & qui n'est ni sot ni poltron, ne peut pas manquer de s'avancer tôt ou tard, auprès d'un maître qui a autant de lumières, de justice & de gloire que le nôtre. Je vous prie M. de présenter au Roi, la lettre que j'écris à S. M.*

Cependant, le Roi donna le Gouvernement de Bapaume à Pradel. Comme je fus de retour à Paris, où la Cour étoit revenue, je dis un jour à S. M. que je la suppliois très-humblement, d'être persuadée, que j'attendrois sans impatience, les graces qu'Elle me voudroit faire. S. M. me parut recevoir froidement mon compliment. Je dissimulai pourtant mon chagrin, & je fis ensorte qu'Elle n'en connut rien à mon visage; mais on a beau faire quand on est malheureux, toute la prudence ne sert qu'à reculer de quelques jours les disgraces.

(a) Il faut passer à M. de Bussy cette prevention un peu trop avantageuse.

C'eſt le 10 Décembre de cette année 1664, que le ſur-Intendant Fouquet, fut banni à perpétuité, par Arrêt de la Chambre de Juſtice, & ſes biens acquis & confiſqués au Roi ; mais comme nous l'avons dit ci-devant, S. M. changea cette peine en le faiſant enfermer dans la Citadelle de Pignerol.

Au commencement de Mars 1665, le Chancelier Séguier, le Duc de St. Aignan, & mes autres amis de l'Académie Françoiſe, me convièrent de prendre la place du célébre Pérot d'Ablancourt, qui venoit de mourir. J'y conſentis, & m'étant préparé à parler dans cette Aſſemblée, le jour que j'y ſerois reçu, comme c'eſt la coutume ; je le fis en ces termes. (*a*)

*Diſcours à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe.*

*MESSIEURS,*

*Si j'étois à la tête de la Cavalerie, & que je fuſſe obligé de lui parler pour*

(*a*) Nous avons rapporté ce Diſcours dans ſon entier, parce qu'il n'eſt pas long, & qu'il eſt bien.

*la mener au combat, la croyance où je ſerois, qu'elle auroit quelque reſpect pour moi, & que de tous ceux qui m'écouteroient, il n'y en auroit peut-être guère de plus habile, me le feroit faire ſans être fort embarraſſé. Mais, ayant à parler, devant la plus célébre Aſſemblée de l'Europe, & la plus éclairée, je vous avoue, Meſſieurs, que je me trouve un peu étonné, & que ſi quelque choſe me raſſure, c'eſt que je crois que vous êtes trop juſtes, pour ne pas excuſer les fautes d'un homme, qui a fait toute ſa vie un métier, qui véritablement donne de la réputation, mais qui d'ordinaire auſſi, ne donne guère de politeſſe.* (a) *C'eſt dans cette confiance, Meſſieurs, que je viens vous rendre mille graces, de l'honneur que vous m'avez fait, de me recevoir dans une Compagnie, qui a un Protecteur auſſi illuſtre, & d'un mérite auſſi extraordinaire, que celui de M. le Chancelier, & de me donner moyen, par les connoiſſances que je pourrai acquérir avec vous, de me rendre plus digne de bien ſervir le plus grand Roi*

(a) Il auroit dû ſubſtituer le mot d'*éloquence*.

*du monde. Je sens bien, Messieurs, qu'il aime préférablement à toutes choses, les actions où il y a du courage; mais, je sais aussi qu'il estime fort les choses où il y a de l'esprit; qu'il s'y connoit mieux qu'homme de son Royaume, & qu'il fait cas enfin des habiles gens, aussi-bien que des braves. Pour moi, Messieurs, après avoir fait jusqu'ici, tout ce que j'ai pu, pour mériter par la guerre, l'estime de S. M. en attendant les occasions de recommencer, j'essayerai avec vous, de me rendre capable d'autres emplois, qui pour être moins brillans, ne laissent pas d'être aussi utiles à notre Maître. Cette espérance, Messieurs, me flatte si fort, que personne ne recevra jamais, avec plus de reconnoissance que moi, l'honneur que je reçois aujourd'hui, & qu'on ne peut-être plus que je suis. Votre très-humble & très-obéissant serviteur.*

C'étoit le Cardinal de Richelieu qui avoit composé l'Académie Françoise des plus beaux esprits de son temps, & qui en avoit pris la qualité de Protecteur; à laquelle, après sa mort, le Chancelier Séguier, avoit succédé. Le nombre devoit être de quarante. Il y avoit tou-

jours quelques perſonnes de naiſſance dans ce Corps ; il y en aura encore bien davantage à l'avenir. Juſques-ici, la plupart des ſots de qualité, qui ont été en grand nombre, auroient bien voulu perſuader, s'ils avoient pu, que c'étoit déroger à Nobleſſe, que d'avoir de l'eſprit ; mais la mode de l'ignorance à la Cour, s'en va tantôt paſſée ; & le cas que fait le Roi des habiles gens, achevera de polir toute la Nobleſſe de ſon Royaume.

Le lendemain de cette harangue, M. le Tellier me rencontrant à la porte du Louvre, me régala ſur l'applaudiſſement qu'elle m'avoit attiré, & ajouta que de l'argent valoit pourtant mieux. J'en demeurai d'accord ; mais je lui dis, que l'on n'en donnoit pas ſi aiſément que des louanges ; & enſuite, il me demanda ſi je ne ſongeois plus à ma penſion ; je lui dis que j'y ſongeois tous les jours, mais que je n'en voulois plus rien dire au Roi, eſpérant que ma diſcrétion feroit effet ſur S. M.

Lorſque je m'efforçois de ne pas éclater contre Madame de*** il arriva une choſe, qui me donna un prétexte de ne me

plus contraindre. J'appris que l'hiſtoire que je lui avois prêtée, couroit par le monde, & qu'elle faiſoit grand bruit; je commençai là-deſſus à me plaindre d'elle, & à me plaindre un peu rudement, ſur l'infidélité d'avoir fait copier mon Manuſcrit.

Deux jours après, le Roi alla à Chartres, pour un vœu qu'il avoit fait, dans l'extrêmité où avoit été la Reine à ſes dernières couches; une partie de la Cour le ſuivit, de laquelle je fus; en arrivant, j'appris de Biſcaras, que le Roi avant que de partir, il avoit été demander à Madame de Lionne, de la part du Roi, une hiſtoire de Madame de***, qu'on diſoit que j'avois faite; que l'ayant lue avant que de rejoindre S. M. il l'avoit trouvée très-jolie, & qu'il ne doutoit pas qu'elle ne réjouit fort le Roi.

A mon retour, j'allai prendre dans mon cabinet mon Original, & je le portai au Louvre; je le remis à M. de St. Aignan, en le priant de le préſenter à S. M. qu'elle y verroit encore l'hiſtoire de Madame de***, qu'Elle n'avoit pas vue. Le Roi le garda quatre jours, & le rendit à M. de St. Aignan:

j'eus là-deſſus une converſation avec le Roi, dont je ſortis très-ſatisfait.

Le lendemain de cette converſation, Madame de***, avertie que j'avois parlé contre elle, écrivit à S. M. & le jour même, le Duc de St. Aignan, m'ayant tiré à part; vous êtes mon ami me dit-il, avouez la vérité; n'avez-vous jamais écrit contre le Roi? Moi! contre le Roi, lui répondis-je vivement! me croyez-vous fou? écoutez, reprit-il, je ne vous dirai pas d'où je le ſais; mais je ſais qu'on a dit au Roi, que vous aviez écris contre lui, & contre la Reine mère, & que le Manuſcrit que vous lui aviez fait remettre, avoit bien d'autres ſuites. A cela, lui répliquai-je, je vous dirai qu'il ſuffiroit de donner un démenti à quiconque m'accuſe ſans preuves, ſi je n'étois trop délicat ſur une accuſation de cette conſéquence, pour ne pas témoigner au Roi, par la franchiſe de mon procédé, la netteté de ma conſcience. Allons je vous prie dans votre chambre; y étant, je pris du papier, & j'écrivis ce billet.

*S'il ſe trouve que j'ai jamais fait, ou dit la moindre choſe contre le reſpect que*

*je dois au Roi, aux Reines, à Monſieur, à Madame, ni a pas un de la Famille Royale, je me ſoumets à toutes les plus rigoureuſes punitions, qu'il plaira au Roi d'ordonner. Mais ſi mes ennemis m'accuſent de choſes dont ils ne puiſſent me convaincre, je ſupplie très-humblement S. M. de les châtier des mêmes peines que je mériterois, ſi j'étois convaincu;* & je ſignai, *ce 12 Avril 1665.*

Voilà, Monſieur, dis-je au Duc de Saint Aignan, ce que je vous prie de remettre au Roi. St. Aignan l'ayant lu, cela eſt net, me dit-il; je vous promets que le Roi l'aura avant qu'il ſoit deux heures.

J'appris encore que Madame de***, ne s'étoit pas contentée de gâter tout ce que j'avois dit de beau de M. le Prince, mais qu'il n'y avoit pas un homme de qualité dans ce Manuſcrit, à qui elle ne m'eut fait donner un coup de patte; de ſorte que tout le monde s'élevoit contre moi; on me donnoit même avis, qu'on vouloit m'aſſaſſiner. Je répondois à tout cela, que je ne craignois que le Roi, & que s'il étoit content,

tent, le reste du monde m'étoit indifférent; & voulant mettre la raison de mon côté, je jugeai à propos de faire compliment à tous ceux qu'on m'avoit dit avoir été maltraités dans cette histoire.

Dans ces entrefaites, mourut Philippes IV. Roi d'Espagne. Ce fut un meilleur Prince qu'il ne fut un grand Roi. Il ne laissa de plusieurs enfans qu'il avoit eus, que le dernier, qui n'avoit que quatre ans. C'étoit Charles II. qui crut en mourant ne pouvoir rétablir la Monarchie d'Espagne dans toute sa splendeur, qu'en lui donnant pour Roi, un Prince de la Maison de France, son proche parent, qu'il institua son héritier.

Philippe IV. étoit bien éloigné de penser de la sorte: il appelloit par son Testament, à la succession de ses Etats, le Prince d'Espagne & tous ses enfans, & après eux, l'Impératrice Marguerite, *attendu*, disoit-il, *la renonciation de la Reine de France*. Louis XIV. avoit d'autres intentions; il prétendoit qu'après la mort de la Reine d'Espagne, Elisabeth de France, sa tante, la propriété que Philippe IV. avoit du Duché de Brabant,

de la haute-Gueldre, du Luxembourg; de Mons, d'Anvers, de Cambray, de Malines, de Limbourg, de Namur, & de la Franche-Comté, avoit été dévolue au Prince Baltaſar; & après la mort de ce jeune Prince, à l'Infante Marie-Thérèſe, ſa ſœur unique du premier mariage, ſans que ceux du ſecond lit y puſſent rien prétendre.

Perſuadé de la nullité de tous les Actes qu'on avoit exigés de la Reine avant ſon mariage, le Roi attaquoit les renonciations elles-mêmes, & les regardoit non-ſeulement comme léſines & extorquées, mais encore comme nulles & contraires aux Loix fondamentales, qui réglent en Eſpagne la ſucceſſion à la Couronne. Ces prétentions de la France, donnèrent lieu à une multitude d'écrits, qui furent répandus dans toute l'Europe.

Le Roi très-Chrétien, eut beau preſſer la Cour de Madrid de terminer cette affaire à l'amiable, offrir même d'abandonner une partie de ſes droits, pourvu qu'on voulut lui faire raiſon ſur le reſte. Le Roi d'Eſpagne ne voulut point entendre à de pareilles propoſitions. Il con-

venoit que le droit de dévolution, avoit lieu dans toutes les Seigneuries qu'on prétendoit appartenir à la Reine de France, mais il vouloit que cet ordre de ſucceſſion n'affectât que les Peuples, & nullement les Souverains. La mort du Roi Catholique, fit réſoudre le Roi très-Chrétien, à ſoutenir les droits légitimes de la Reine & du Dauphin, à qui, comme époux & comme père, il ne pouvoit refuſer ſes armes pour les appuyer.

Il y eut cependant deux années d'intervale entre la mort de Philippe IV. & la guerre qui ſe ralluma entre les deux Couronnes. Le Roi employa tout ce temps-là à faire pluſieurs embelliſſemens dans ſon Royaume, & à réformer un grand nombre d'abus, qu'on n'avoit encore pu corriger. L'un des plus conſidérables, étoit la tyrannie des Seigneurs envers leurs Vaſſaux. La plupart tranchoient du Souverain. Les Sujets étoient accablés, & perſonne n'oſoit ſe plaindre. La juſtice étoit encore plus mal adminiſtrée. On ſe la faiſoit à ſoi-même, & on la refuſoit aux autres. La cabale, les animoſités, l'avarice, décidoient dans

les Tribunaux ; & le Sanctuaire de la Justice, étoit devenu le théatre de l'injustice même.

Le Roi, pour remédier à ces abus, envoya des Commiſſaires, tenir *les grands jours* dans les Provinces. Il établit une chambre de Juſtice ambulante. Le Préſident de Morion fut mis à la tête. Elle commença ſes fonctions en Auvergne, parcourut les Provinces, & punit les coupables. Il en coûta la tête à pluſieurs ; quelques autres eurent leurs châteaux raſés : & ceux d'entre les Juges, qui ſans être criminels, avoient laiſſé par foibleſſe les crimes impunis, furent dégradés & deſtitués de leurs emplois.

Il ne reſtoit plus qu'à mettre ordre aux procédures du Palais, dont les longueurs conſommoient en frais, ceux qui étoient obligés de plaider. Le Roi conféra ſur ce point, avec les principaux membres de ſon Conſeil : ils s'aſſemblèrent chez le Chancelier, & après bien des travaux, ils rédigèrent en un ſeul corps, les Ordonnances de nos Rois, & en retranchèrent toutes les formalités inutiles ; ce qui fut fait ſous le titre

de *Code Louis*, avec l'avis des plus habiles Conſeillers d'Etat.

Pour ce qui concernoit la Religion, les Calviniſtes furent renfermés dans les bornes preſcrites par l'Edit de Nantes. Ils avoient bâti quatre Temples, outre ceux que l'Edit leur permettoit, celui de *Laumarin*, *de Cabrieres*, *de la Mothe, dans le Diocèſe d'Aix*, *& celui de Montagnac dans le Diocèſe d'Agde*. Le Roi ordonna qu'ils fuſſent démolis, & les Huguenots furent réduits inſenſiblement.

Pendant que le Roi exécutoit tous ces projets, la Cour fit une perte qui mit toute la France en deuil. Ce fut celle de la Reine mère, Anne d'Autriche. Perſonne n'en fut plus affligé que le Roi. Cette Princeſſe ne ſurvêcut pas long-temps à Philippe IV. Roi d'Eſpagne, ſon frère : elle mourut le 20 Janvier 1666, dans ſa ſoixante-cinquième année, avec la réputation d'une des plus vertueuſes Princeſſes qui aient été ſur le trône. Sa régence n'avoit été guères moins agitée que celle de Marie de Médicis. Les ſymptômes en furent les mêmes. On vit le Royaume ſe diviſer, & ſur les mêmes prétextes, les Princes deman-

dant à main armée la réformation de l'Etat, puis surpris & emprisonnés; les Parlemens faire schisme entr'eux, tenir les uns pour le Roi, les autres contre le Cardinal Mazarin, autant & plus haï alors en France, que ne l'avoit jamais été le Maréchal d'Ancre. Mais étant venue à bout de rappeller tous les sujets à l'obéissance, elle en goûta les premiers fruits, & l'on ne peut rien ajoûter à l'heureuse tranquillité qui accompagna le reste de ses jours. Elle n'eut ni a souffrir du Roi son fils, devenu majeur, ni à se reprocher du choix qu'elle avoit fait du premier Ministre. L'un lui fut soumis, l'autre toujours dévoué: tous deux ne décidèrent rien sans la consulter; & par un juste retour d'égards & de complaisances, elle ne vouloit jamais que ce qu'ils jugeoient à propos d'ordonner. Elle fit voir dans toute la suite de sa vie, qu'elle n'étoit ni aussi incapable de s'appliquer aux affaires, ni aussi portée pour les intérêts de la maison, dont elle étoit sortie, que l'avoit cru Louis XIII. A peine ce Prince eut-il les yeux fermés, qu'elle sembla tout oublier.

Excepté qu'elle étoit régente, elle ne

regarda ni dans le Mazarin la créature d'un homme, de qui elle eu beaucoup à souffrir, ni dans Madame de Chevreuse, la femme de la Cour qu'elle avoit aimée davantage, & qui avoit plus souffert pour elle. Le Cardinal eut toute sa confiance, parce qu'elle le jugeoit nécessaire au bien de l'Etat. La Duchesse n'eut permission de revenir à la Cour qu'à condition qu'elle vivroit bien avec lui. Une Reine & une Reine régente, maîtresse à ce point de ses inclinations & de ses haines, donne ce me semble un grand jeu aux Panégyristes, quand les événemens manqueroient d'ailleurs. Elle en eut un grand nombre, Anne d'Autriche faisoit l'amour des peuples, & les délices de la Cour. Elle étoit fille, sœur, femme & mère de Roi, & elle soutint dignement tous ces titres. Elle mourut d'un cancer, dont elle fut tourmentée pendant plus de deux ans, & qu'elle déclara peut-être trop tard: lorsque les Médecins eurent épuisés toutes les ressources de leur art, elle se mit entre les mains d'un Empirique nommé Geudron, qui à ce que l'on crut, la soulagea pendant quelque-temps, sans pouvoir la guérir.

Mes affaires particulières n'étoient pas en meilleur état ; elles devenoient même plus contraire à mes désirs ; car j'appris que Madame de*** avoit voulu parler au Roi chez Madame ; mais que Sa Majesté en avoit éludé l'occasion ; je priai là-dessus St. Aignan, de témoigner au Roi de ma part, l'obligation que je lui avois de n'avoir pas voulu écouter mes ennemis ; je sus que le lendemain Madame de*** avoit parlé à Sa Majesté, mais qu'il avoit paru à la mine du Roi, pendant la conversation, qu'il ne faisoit pas grand cas de ce qu'elle lui disoit.

J'espérois néanmoins que j'allois sortir glorieusement de cette affaire, quand on vint m'arrêter dans mon logis le Vendredi matin 17 d'Avril, comme je m'en allois au lever du Roi ; je ne fus pas bien surpris, car ma mauvaise fortune me faisoit prendre tout au pis : aussi eus-je le cœur & la contenance fermes en cette rencontre. Ce fut un Exempt des Gardes-du-Corps, qui m'arrêta d'abord, & un moment après arriva le Chevalier du Guet Testu, homme de mérite, qui me dit qu'il avoit ordre du

Roi de me fouiller, mais qu'il porteroit à Sa Majesté ce que je lui donnerois. Je lui répondis que je lui donnerois tout, excepté les lettres de ma maîtresse, si j'en avois. Il s'y trouva la copie d'un mémoire que j'avois donné au Roi, contre Madame de*** & une Epître à Sa Majesté, faite par Boileau, qu'il prit. Je le menai dans mon cabinet; je lui montrai mes livres & mes manuscrits. Il me mena ensuite dans son carrosse à la Bastille.

Quand on fera réflexion sur cet événement, on trouvera qu'il est inoui, qu'on ait jamais arrêté un homme de qualité, & qui a bien servi, & longtemps à la guerre, & qui est pourvu d'une grande charge, pour avoir écrit par manière de divertissement, & sans dessein que cela devint public, les amours de deux Dames que tout le monde savoit, & sur la simple accusation sans preuves, d'avoir écrit contre le Roi, & contre la Reine mère. On me donna un Allemand pour me servir, & deux heures après on m'apporta un assez bon dîné en apparence, dont je ne pus goûter.

Le Dimanche matin 19 Avril, Baiſemaux, Gouverneur de la Baſtille, entra dans ma chambre, & me dit que le Lieutenant-Criminel alloit monter pour m'interroger de la part du Roi.

Quoique ce me fut, comme innocent, le chemin de ſortir bientôt d'affaire, il me parut de l'aigreur dans ce procédé, & je me défiai qu'on ne voulut juſtifier les raiſons qu'on avoit eu, & me laiſſer en priſon. Tardieu, Lieutenant-Criminel, entra effectivement, accompagné de ſon Greffier, & de Vrevins, l'un des Commis de M. le Tellier. Le Lieutenant-Criminel commença par me dire qu'il étoit bien fâché de me voir là, mais qu'il falloit que je priſſe cela, comme venant de la main de Dieu, & que tout le monde diſoit, que ma manière de vie l'avoit bien mérité. Je trouvai ce compliment des plus impertinens, & plus encore alors, où je recevois aſſez de mal, ſans recevoir encore des reproches. Je ne ſuis pas dévot, lui disje, mais je ne ſuis pas impie, & il y a plus de vingt ans, que je porte ce Chapelet, en le lui montrant. Je ne ſuis pas plus méchant qu'un autre, mais

je ſuis plus malheureux ; & ſi tous ceux qui valent moins que moi, étoient à la Baſtille, il y auroit peu de gens de reſte pour m'interroger. J'en conviens, me répondit-il, en rougiſſant à ſon tour, mais le monde eſt médiſant ; c'eſt la vérité, Monſieur, on vous traite comme vous avez traité les autres ; on ne vous épargne point. Enfin, nous étant aſſis tous quatre autour d'une table, il me dit : Je viens ici de la part du Roi, & afin que vous n'en doutiez pas, voilà ma miſſion : après cette petite eſcarmouche, il commença de procéder à l'interrogatoire. Il me demanda mon nom, mon âge, le lieu de ma naiſſance ; & en prenant de Vrevins mon manuſcrit original, qu'il avoit ſous ſon manteau, il me demanda ſi je connoiſſois bien cela, je lui répondis que je devois le connoître, puiſque je l'avois fait, écrit de ma main, & fait remettre au Roi par le Duc de St. Aignan, qui me l'avoit rendu quatre jours après. Il me dit que ce manuſcrit courroit par le monde, & que M. le Prince y étoit fort maltraité. Je lui répondis, que ce n'étoit donc pas le même,

& que dans celui qu'il me montroit, M. le Prince y étoit traité avec le respect que je lui devois, & même avec les éloges qu'il méritoit : je lui dis ensuite, où, quand & dans quelle pensée j'avois écrit cette histoire ; les gens à qui je l'avois lue, & l'infidélité de Madame de***, à qui seule je l'avois prêtée, & que sur l'emportement que j'avois eu avec elle, elle y avoit assurément ajoutée les choses qui étoient contre M. le Prince, afin de m'attirer sa haine.

Il me demanda si je n'avois rien écrit contre le Roi : je lui répliquai qu'il m'offençoit de me faire cette question. Il me répliqua qu'il avoit ordre de me le demander ; & sur cela, je lui répondis que non ; qu'il n'y avoit pas d'apparence, qu'ayant servi trente-un ans sans avoir reçu aucune grace, étant depuis douze ans Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie, & attendant tous les jours des récompenses de Sa Majesté, je voulusse lui manquer de respect ; que pour détruire ce vraisemblable, il falloit mon écriture, ou des témoins irréprochables.

Après m'avoir fait lire mes réponſes par le Greffier, & m'avoir demandé ſi je n'avois rien à ajouter ou à diminuer, il me les fit ſigner. J'appris que huit jours après il avoit été aſſaſſiné lui & ſa femme en plein midi, par deux Gentilshommes, frères, qui avoient été leur demander de l'argent par pure néceſſité, & qui les tuèrent, ſur qu'en leur en refuſant, ils avoient crié au voleur.

Les ſecrets de la Providence ſont tellement impénétrables, qu'il y auroit de la témérité à juger de la conſcience des hommes, par les biens & par les maux qui leur arrivent. Comme il eſt certain que les adverſités ſont quelquefois la punition divine de la mauvaiſe vie, elles ſont quelquefois des épreuves de la vertu & des occaſions de mériter, & nous voyons encore tous les jours, des gens de bien miſérables, & des ſcélérats heureux : mais à quoi l'on ne ſe trompe point, c'eſt au jugement des actions. Le Lieutenant-Criminel avoit ſi publiquement trafiqué la juſtice toute ſa vie, ſurtout en ſauvant le coupable, que la manière de ſa mort, pouvoit ſervir

d'exemple, & être prise pour un châtiment de Dieu ; & même l'infâme avarice de sa femme & de lui, qui ne lui permettoit pas, avec de grands biens, d'avoir seulement un valet, fut cause de leur mort. On disoit pourtant à sa justification, qu'il n'avoit jamais fait périr l'innocent.

Mais pour revenir à moi, il falloit sur mes réponses, me mettre en liberté, ou faire informer plus amplement ; on ne fit ni l'un ni l'autre.

Ma femme eut la douleur qu'elle devoit avoir de ma prison, & le Duc de St. Aignan l'étant venu visiter le même jour que je fus arrêté, il lui dit, que parlant au Roi de moi, Sa Majesté lui avoit témoigné que c'étoit pour mon bien qu'il m'avoit fait mettre à la Bastille ; que je m'étois fait tant d'ennemis, que je courrois risque, sans cela, d'être assassiné. Elle écrivit à M. le Duc de St. Aignan pour savoir s'il n'avoit rien entendu dire au Roi, ensuite de l'interrogatoire du Lieutenant-Criminel. M. de St. Aignan lui répondit, que j'avois affaire à un Roi très-juste & très-éclairé, & qu'il ne voyoit pas que j'eusse sujet

de craindre de rester long-temps à la Bastille, & que M. le Prince lui avoit toujours parlé de moi très-honnêtement.

Tous mes amis venoient sur le fossé de la Bastille, me demander comment je me portois, je leur parlois un quart d'heure malgré le Gouverneur : mais enfin le chagrin me rendit malade, joint au refus qu'on fit à ma femme de me visiter, tout cela me fit venir la pensée de me défaire de ma charge.

Je priai Bassemaux de dire au Roi, que je suppliois très-humblement S. M. de me pardonner, & de me rendre la liberté, en considération de mes longs services; que si sa justice n'étoit pas encore satisfaite, je lui offrois de me démettre de ma charge, comme un châtiment que je m'imposois à moi-même, pour sortir plutôt de sa disgrace & de ma prison.

Bassemaux, ayant dit mon dessein à ma femme, ainsi que nous en étions convenus, me rapporta qu'elle n'en étoit pas d'avis, & qu'elle en parleroit à M. le Duc de St. Aignan.

La Reine voulant faire une bonne action sur la fin de ces jours, qu'elle voyoit

proche, n'ayant pu obtenir pour ma femme, la permiſſion de me voir, obtint celle de me faire viſiter par le Père Nouet, Jéſuite, toutes les fois que je le demanderois : cela me fit grand plaiſir ; car, outre que ce bon Père étoit fort honnête homme, il m'apportoit de l'ancre & du papier, ce qui me fut une grande reſſource.

Enfin, le Roi m'envoya M. de Louvois, me demander ma démiſſion. Ce Miniſtre me dit, que l'intention de S. M. étoit que le Duc de Coaſlin eût ma charge, pour le prix de deux cens cinquante-deux mille livres, qu'on lui avoit dit qu'elle me coûtoit. Je lui répondis qu'elle m'en coûtoit deux cens ſoixante-dix, & que le Maréchal de Clérambaut lui pourroit aſſurer. Il me dit que ſi je le faiſois voir au Roi, je recevrois cette ſomme. Je lui repliquai que cela me feroit bien facile, qu'au reſte, je prétendois faire une démiſſion entre les mains de S. M. & que ma femme la lui portât. Il me parut un peu ſurpris : cependant, il me répondit que cela ſeroit fort bien, & changeant de diſcours, il me dit les obligations que j'avois à

la Reine mère; qu'il avoit été témoin qu'elle avoit pressé le Roi en ma faveur, au-delà même de la raison.

Je reçus quelque temps après, deux cent cinquante-deux mille livres à compte, & dix mille livres en présent pour ma femme, avec espérance de recevoir les huit mille livres restant.

Quoique je sentisse vivement, les mauvais traitemens que je recevois de mon Maître, ceux que je recevois de ma maîtresse, ne me tourmentoient pas moins. La fortune & l'amour m'accabloient d'inquiétudes; mais ce qui augmentoit celles de l'amour; c'est que je m'étois toujours défié de la fortune, & jamais de ma maîtresse. Tout ce que je puis dire en faveur de celle-ci, c'est que je crois qu'elle ne m'eut point quitté, si l'autre ne lui en eut montré le chemin. Je fus presque au désespoir de son inconstance: je manquai à en mourir; mais le temps m'en consola, & je suis venu à la fin, à ce bienheureux état d'indifférence, qu'elle méritoit il y avoit long-temps.

Lorsque j'ai parlé dans ces Mémoires du commencement de cette passion,

elle me tenoit encore aſſez au cœur, pour me faire croire que j'en pourrois parler plus amplement dans la rupture, & j'avois remis à ce temps, à entrer dans le détail : cependant, je trouve aujourd'hui ce que je ne ſaurois finir trop vîte, une ſi déſagréable matière, & cela me perſuade que je ſuis abſolument guéri.

Me revenant de tous côtés, que Mademoiſelle d'Orléans, me témoignoit en toutes rencontres, me faire toujours l'honneur de m'aimer, & qu'elle avoit même demandé au Roi, permiſſion qu'une de mes bonnes amies me vit, ſans la pouvoir obtenir, je lui écrivis cette lettre.

*De la Baſtille, ce 5 Janvier 1666.*

*Dans tous les temps, Votre Alteſſe Royale, Mademoiſelle, m'a témoigné tant de bontés, que je n'ai pas été ſurpris, quand mes amis m'ont mandé que vous ne m'aviez pas oublié dans ma diſgrace ; quoique ce ſoient des effets ordinaires de la généroſité qui vous eſt ſi naturelle, je ne laiſſe pas, pour vous être plus obligé, de me flatter de la perſuaſion que vous avez un peu plus*

*compati à mes malheurs, que vous ne faites ordinairement à ceux des autres. J'ai tant de confiance en la bonté du Roi, que je ne ſaurois croire qu'ils durent encore long-temps, & je me conſole même dans la penſée, que comme il m'a châtié beaucoup avec plus de juſtice, des fautes qu'il a cru que j'avois faites, il ne laiſſera pas quelque jour, ſans récompenſe, les longs ſervices que je lui ai rendus. Cependant, Mademoiſelle, je ſupplie très-humblement Votre Alteſſe Royale, de me conſerver en ſes bonnes graces, la part qu'elle m'a fait l'honneur de m'y promettre, & de croire que de tous les admirateurs de ſon mérite & de ſa vertu, il n'y en a point qui ſoit avec plus de reſpect, de zèle & de reconnoiſſance que moi, ſon très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.*

Comme je tombai fort malade, alors ma femme prit la réſolution d'envoyer des copies de la lettre que j'avois écrite au Duc de Saint Aignan, croyant que cela détruiroit toutes les ſottiſes, que mes ennemis ſemoient ſourdement contre moi, apprendroit tout juſte au Public, ce qu'il falloit qu'il crut de mes affaires, &

intéresseroit tout le monde en ma faveur; pour cet effet, elle distribua une douzaine de copies de cette Lettre à ses connoissances.

L'état où j'étois, fit avoir permission à ma femme, de coucher à la Bastille; & quatre ou cinq jours après, je commençai de me porter mieux, & de m'ennuyer davantage, car la maladie est un amusement.

Je m'étois rebuté de la lecture dans les premiers mois. Quand on lit en prison, on ne s'attache qu'aux matières qui peuvent faire craindre: si l'on trouve dans les histoires de longues prisons, on ne manque jamais de prendre cela pour soi; toutes les grandes disgraces font trembler. De vingt volumes que j'avois lus, il ne m'étoit demeuré dans la mémoire, que la prison de Marie Stuart de dix-huit années; celle de Charles d'Orléans, de vingt-cinq, & celle de Jean, Comte d'Angoulême, son frère, de trente: je n'avois retenu que cela; les sujets mêmes, & les aventures agréables, m'avoient fait souffrir en les lisant, parce que j'avois du regret de n'être pas en état d'en avoir de semblables.

La Reine de Portugal, Louiſe-Françoiſe de Guſinan; cette Princeſſe avoit fort contribué à élever le Duc de Bragance, ſon mari, ſur le trône, & elle avoit fait paroître beaucoup d'habileté pendant ſa régence. Il ne lui manqua pour être heureuſe, que d'avoir un autre fils qu'Alphonſe. Ce Prince ne fut pas plutôt devenu majeur, qu'il oublia tous les ſervices de ſa mère, & ne penſa qu'à la chagriner, comme nous l'avons dit ailleurs. Mépriſée de ſon fils, inſultée par les favoris, elle n'eut pas d'autre parti à prendre, que celui de la retraite. Elle paſſa la dernière année de ſa vie dans un Couvent, où elle donna de grands exemples de toutes les vertus.

Ce fut Mademoiſelle d'Aumale, qui alla épouſer le Roi de Portugal, parce que Mademoiſelle, fille de M. le Duc d'Orléans, ne voulut point d'Alphonſe. Le changement qui arriva dans la ſuite, à la Cour de Portugal, la fit repentir, ſans doute, d'avoir été ſi difficile. Les répugnances ſe ſeroient bientôt évanouies, ſi elle avoit prévue, qu'après avoir porté quelques mois, le vain titre de femme d'Alphonſe, elle le ſeroit de Dom Pédre.

Dans ce temps-là, mon mal & mes douleurs augmentoient tous les jours, ma femme résolut de faire présenter ce Placet au Roi.

## *AU ROI.*

*SIRE,*

*Je supplie très humblement Votre Majesté, de me pardonner, si je l'importune si souvent; le dangereux état où est mon mari, ne me permet pas de différer plus long-temps. Au nom de Dieu, SIRE, ayez la bonté de le faire voir par gens, en qui V. M. ait confiance, afin qu'étant assuré de l'état où il est, elle donne ordre de le mettre en lieu, où les Chirurgiens puissent entreprendre l'opération de son mal, ne l'ayant osé faire à la Bastille.* Signé, *la Comtesse de Bussy. Le 22 Avril 1666.*

Sur ce Placet, le Roi m'envoya voir le 25 de ce mois par Valot, son premier Médecin, & par Félix, son premier Chirurgien. Après qu'ils m'eurent visité, ils me dirent qu'ils alloient rapporter à S. M. que le succès de mon mal étoit douteux hors de la Bastille,

mais qu'en priſon il étoit mortel. Cependant, on ne me fit pas ſortir ſur leur rapport.

Ne recevant point de réponſe à lettre que j'avois écrite à M. de Colbert, ni aucune juſtice ſur ce que je lui avois demandé, j'envoyai quérir un nommé Picard, Commiſſaire, homme fort éveillé, auquel je donnai dix Louis d'or, pour faire prendre des Libraires, qui vendoient de ces Hiſtoires ſous mon nom, & pour tâcher de découvrir ceux qui en envoyoient à Bruxelles & en Hollande. Il en fit mettre deux à la Baſtille quelques jours après. Un jour que ce Commiſſaire dînoit avec moi, il me dit qu'il y avoit plus de deux ans, que j'étois marqué ſur le papier rouge, (ce furent ſes mots) qu'un Libraire du Palais, nommé Mangé, lui ayant dit en 1663, que je lui avois troqué deux Teſtamens du Cardinal Mazarin, imprimés à Amſterdam; on avoit été ſur le point de m'arrêter lorſque la Cour alloit à Vincennes en 1664, & comme je témoignai douter de cela, ne pouvant pas m'imaginer qu'un Libraire, qui bien loin d'avoir ſujet de ſe plaindre de

moi, m'étoit redevable de ſa fortune ; parce que je lui avois fait vendre à mes amis, ou à moi, pour plus de mille écus de livres, qu'un homme comme cela dis-je, eut l'ame aſſez méchante, & fut même aſſez hardi, pour m'accuſer ſans aucun fondement. Il s'offrit de me faire voir la dépoſition de Mangé, & en effet, il m'apporta le lendemain, la minutte du Procès-Verbal, dans lequel Mangé, avoit déclaré avoir eu de moi, deux exemplaires du Teſtament de M. le Cardinal Mazarin.

Le lendemain, j'envoyai dire à Mangé de m'apporter quelques livres. Je lui dis qu'on m'avoit voulu perſuader qu'il avoit vendu des hiſtoires qui couroient ſous mon nom : il me fit mille ſermens que cela n'étoit pas ; & en effet, je n'en avois rien oui dire ; mais c'étoit pour entrer en matière, que j'avois inventé cela. Je lui dis enſuite que je n'en avois auſſi rien cru, parce qu'on m'avoit dit en même-temps des choſes ſi fauſſes & ſi ridicules, que je m'étois imaginé qu'on lui prêtoit ces charités pour me le faire haïr, & là-deſſus je lui contai ce que m'avoit dit le Commiſſaire Picard,

Picard. Il me dit que cela étoit faux ; & que si je voulois, il le soutiendroit au Commissaire. Je lui dis que cela n'étoit pas nécessaire, & que je ne voulois qu'un certificat de lui ; de tout cela, il me dit qu'il m'en donneroit cent, & me donna aussi-tôt celui-ci, écrit & signé de sa main.

*Je certifie que je n'ai jamais vendu de livre, intitulé l'histoire amoureuse des Gaules, & que M. le Comte de Bussy Rabutin, ne m'a jamais troqué autres livres, que quelqu'uns Italiens, reliés en maroquin du levant, & point du tout, le Testament de M. le Cardinal Mazarin, comme on m'a accusé de l'avoir dit, & de l'avoir signé en Justice.* Signé, *François Mangé.*

Aussi-tôt qu'il étoit entré dans ma chambre, j'avois dis tout bas à un de mes gens, d'aller chez le Commissaire Picard, le prier de me venir trouver ; ce qu'il avoit fait, & c'étoit caché dans la ruelle de mon lit, d'où il entendit une demie heure durant, tous les sermens imaginables que j'obligeai Mangé de refaire, de n'avoir jamais dit au Commissaire Picard, que je lui avois vendu, ni

troqué le Testament du Cardinal Mazarin ; que le Commissaire étoit un méchant homme s'il le disoit, mais qu'il n'oseroit lui soutenir en face. Dans le plus fort de ses invectives contre le Commissaire, celui-ci tire le rideau, & se montrant : je n'oserois vous le soutenir en face, M. le Coquin, lui dit-il ; par ma foi vous serez pendu ; & là-dessus, lui ayant fait voir la minutte de sa déposition, Mangé soutint toujours qu'il n'avoit jamais dit, que je lui eusse troqué le Testament de M. le Cardinal Mazarin, parce que je ne l'avois jamais fait ; & dit qu'il avoit signé ce Procès-verbal, sans savoir ce qu'il signoit, & que le Commissaire y avoit pu mettre ce qu'il avoit voulu. Il faut donc que l'un de nous deux soit pendu, répondit le Commissaire, & cependant, il le fit mettre dans un cul de basse fosse, d'où deux jours après il le fit sortir ; sur ce, me dit-il, qu'on n'avoit pas ajouté fois à la déposition qu'on avoit faite contre moi.

Ce procédé me parut suspect, car il falloit châtier le calomniateur, quand la calomnie n'eut pas porté coup. Quoiqu'on ne m'eut pas arrêté alors, cela avoit causé le refus de ma pension.

Les deux Puiſſances Maritimes, continuoient toujours la guerre, elles négocioient la Paix, & elles ſe livroient de ſanglantes batailles. La conduite du Roi très-Chrétien, & l'habileté de ſes Miniſtres, ramenèrent peu à peu les eſprits. On convint de s'aſſembler à Breda. Les Cours de Vienne & de Madrid, voulurent ſe porter pour médiatrices. Le Roi de France les refuſa. On s'en tint à la médiation de la Suéde, & c'eſt par l'entremiſe de cette Couronne, que le Traité de Paix fut conclud à Breda, le 31 Juillet 1667.

On ne comprend pas, comment l'Angleterre, épuiſée de forces, & accablée de miſères, pût fournir à entretenir des armées navalles, auſſi nombreuſes que dans la plus grande proſpérité de l'Etat. La Peſte l'année précédente, y avoit cauſé des ravages ſi terribles, que dans la ſeule Ville de Londres, il y étoit mort plus de ſoixante-dix mille perſonnes.

L'incendie y fit encore de plus grands maux cette année, dans la ville de Londres ; il fut le plus terrible dont on ait oui parler ; il ravagea tout ce qui ſe trouva

sur son chemin pendant trois jours, avec tant de voracité, qu'on auroit dit, qu'il avoit commission de réduire toute la Ville en cendres; mais le quatrième jour, il s'arrêta au milieu des matières les plus combustibles. Pour représenter sans aucune exagération, les ravages que fit ce feu, je donnerai ici en faveur du lecteur, qui ne sait point la langue Angloise, la traduction de l'Inscription gravée en Anglois, sur l'une des faces de la belle & curieuse Colonne, qui fut érigée à l'endroit où le feu avoit commencé.

*Ce feu épouvantable commmença environ minuit, proche de ce lieu*: (c'est-à-dire de ce lieu où est posée cette Colonne) *étant poussé par un vent violent, il consuma nonseulement les maisons voisines, mais encore d'autres fort éloignées, avec un bruit & une furie incroyables. Il détruisit quatre-vingt-neuf Eglises, au nombre desquelles fut la Cathédrale de St. Paul, les portes de la Ville, la maison de Ville, nommée* Guid-Halp, *plusieurs Edifices publics, comme Hôpitaux, Ecoles, Bibliothéques, un nombre prodigieux de superbes Bâtimens, treize mille deux cens maisons de par-*

*ticuliers, ſix cens rues, vingt-ſix Magâſins. Les ruines de la Ville, contenoient quatre cens trente-ſix Acres de terrein. Il n'y avoit aucune reſſource pour les Biens des malheureux habitans, mais ſeulement pour leurs vies, afin qu'il fut en tout ſemblable, au grand & dernier embraſement du monde. Cette deſtruction fut ſi ſoudaine, que dans un petit eſpace de temps, cette Ville qui ſe trouvoit floriſſante, fut réduite à rien, & après trois jours, lorſque tous les ſecours humains ſembloient inutiles pour éteindre le feu, il s'arrêta & s'éteignit.*

Les Catholiques Romains, & en particulier le nommé *Hubert-François*, & Papiſte de Religion, furent chargés d'avoir mit le feu; mais comme nos Hiſtoriens ont traité cette matière fort amplement, & que ceux qui en ont écrit dans ces derniers temps, ſemblent vouloir diſculper de cette imputation, ces ſortes de perſonnes. Je me contenterai de rapporter ici, un trait de l'hiſtoire écrite par M. Burnet, Evêque de Salisbury, ſur lequel le lecteur pourra porter le jugement qui lui paroîtra le plus vraiſemblable, c'eſt le témoignage du Docteur

Lloyd, qui fut depuis Évêque de Worchester » ce Lloyd, dit au Docteur Bur-
» net, qu'un nommé *Grant*, Catholi-
» que Romain, s'étoit adressé à lui, quel-
» que temps auparavant, pour représen-
» ter à la Comtesse de *Clarendon*, qui
» avoit part au revenu qui se tire de l'eau
» de la *nouvelle rivière*, qu'on fait cou-
» ler par des tuyaux dans toutes les mai-
» sons de Londres; qu'il seroit facile
» d'augmenter ce revenu, si elle vouloit
» bien, pour ce qui la concernoit, le
» faire un des Directeurs des eaux. Son
» plan parut si plausible, qu'il obtint l'em-
» ploi qu'il souhaitoit; & en cette qua-
» lité, il avoit droit d'entrer quand il
» vouloit, dans le lieu où sont les ré-
» servoirs, à *Justington*, à un mille de
» Londres. C'est une des plus belles in-
» ventions qu'il y ait en Europe. Car,
» quoique la ville de Londres soit ex-
» cessivement grande, on donne par le
» moyen des tuyaux, qui répondent à
» chaque maison, assez d'eau pour rem-
» plir les citernes de chacune, en cer-
» tains jours assignés. Mais comme il
» se fait une plus grande consommation
» le Dimanche que les autres jours, on

» ouvre ordinairement tous les robinets ;
» le Samedi au ſoir, afin de remplir tou-
» tes les citernes. Les robinets ſe trou-
» vant donc ouverts le Samedi, *Grant*,
» qui en qualité d'un des Directeurs,
» avoit droit d'entrer quand il vouloit,
» au lieu où étoient ces robinets, en de-
» manda les clefs à celui qui les avoit
» en garde, & s'y étant enfermé ſeul,
» il ferma tous les robinets, & emporta
» les clefs avec lui. Par ce ſtratagême,
» lorſque le feu s'alluma vers l'heure de
» minuit, il ne ſe trouva que fort peu
» d'eau dans les citernes, & on fut
» long-temps ſans en avoir, parce que
» les clefs de la chambre où ſont les ro-
» binets, ne ſe trouvoient point. Celui
» qui gardoit les clefs, aſſura qu'il avoit
» ouvert tous les robinets ſelon la cou-
» tume, & que depuis ce temps-là, per-
» ſonne n'y étant entré que *Grant*, il
» falloit que ce fut lui qui les eut fermé.
» *Grant*, avoua qu'il étoit entré dans
» la chambre, mais il nia d'avoir fermé
» les robinets, & quant aux clefs, il dit
» qu'il les avoit emportées ſans deſſein.
» Si cela eſt, il faut avouer qu'il y avoit
» dans ces circonſtances, une ample ma-

» tière de soupçon ; & cependant, le
» fait ne fut pas examiné avec autant
» d'exactitude qu'il l'auroit dû être,
» qu'elle qu'en pût être la cause.

Voilà ce que j'ai à présenter au lecteur, touchant ce désastre. Mais avant que de quitter cette matière, il ne sera pas hors de propos, de rapporter ici, quelle conduite tinrent le Roi & le Duc d'Yorck, son frère, pendant le temps que dura l'incendie, qui fut le 2, 3 & 4 de Septembre 1666. Il faut leur rendre cette justice, qu'ils furent presque jour & nuit à cheval, avec leurs Gardes, examinant & donnant des ordres pour tout ce qu'on pouvoit faire, soit pour éteindre le feu, soit pour emporter dans les champs, qui sont autour de Londres, les personnes infirmes, & autant d'effets qu'on pourroit arracher des flammes. On observa, qu'on n'avoit jamais vu le Roi si consterné qu'il parut l'être dans cette déplorable occasion. Mais les Citoyens n'eurent pas la même opinion, touchant le Duc d'Yorck, parce qu'il y paroissoit trop enjoué & trop peu touché de ce désastre inexprimable : on fit même courir le bruit,

quoiqu'avec peu d'apparence, qu'il étoit concerté dans cette déteſtable entrepriſe des incendiaires; & on s'imagina que cette conjecture étoit des mieux fondées, ſur-tout, lorſqu'il ſe déclara ouvertement & publiquement, ſectateur de la Religion Romaine. Une des plus remarquables circonſtances de ce triſte embraſement, fut que malgré la grande deſtruction qui s'y faiſoit, & la confuſion inévitable, qui étoit dans les rues; cependant, on n'a jamais appris qu'il y eut eu, une ſeule perſonne brûlée ou foulée aux pieds, de manière qu'elle en ſoit morte. N'eſt-ce pas auſſi une choſe fort étonnante, que dans une rue appellé *Noble Street*, il y eut une maiſon qui ne fut point endommagée par les flammes, tandis que toutes les autres rues d'aſentour, furent réduites en cendres: cette même maiſon ſubſiſte encore aujourd'hui.

Dans ce temps-là, il m'arriva une ſi extraordinaire & ſi plaiſante aventure, que je la trouve digne d'être rapportée.

Une de mes bonnes amies m'écrivoit fort ſouvent: le Laquais qui m'apportoit d'ordinaire ſes lettres, me rendit le

premier de Mai un paquet, dans lequel je trouvai un billet à moi, & une lettre au Roi. Voici mon billet.

*Monsieur, l'estime que j'ai pour votre mérite singulier, & l'envie de vous servir, m'a fait écrire cette lettre pour le Roi; j'ai mis simplement mes pensées, espérant que vous les arrangerez mieux: corrigez, & augmentez là, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine, & si vous jugez qu'on ne doive pas la présenter, je vous conjure de me le mander ingénument: dans trois jours, le porteur ira recevoir vos ordres, de la part du mieux intentionné de vos serviteurs.*

## *LETTRE AU ROI.*

*SIRE,*

*Quoique je n'aie aucun intérêt à l'affaire de M. de Bussy, je n'ai pu voir un homme de mérite, hors d'état de se pouvoir défendre contre tant d'ennemis, sans prendre la liberté d'en dire un mot à V. M. Elle a toujours fait paroître tant de penchant à la clémence, que j'espère qu'elle aura la bonté de m'entendre.*

*Ceux qui blâment, ou qui approuvent la conduite d'un homme, selon le succès qu'elle a, condamneront assurément Bussy, puisque ce qu'il a écrit contre la réputation de quelques femmes de qualité, l'a fait mettre à la Bastille. Mais,* SIRE, *je supplie très-humblement V. M. de considérer, qu'il n'eut point offensé leur vertu, sans la trahison qui lui a été faite par une de ses amies; & à cela, il y a bien de l'apparence,* SIRE; *car, s'il avoit eu dessein de les déchirer, il auroit rendu les événemens plus vraisemblables, il auroit fait moins de gens heureux: mais n'en exceptant pas un, l'on voit clairement qu'il n'a songé qu'à divertir, & non à persuader: & comment l'homme du monde, qui a le plus de respect pour le Sexe, auroit-il voulu outrager celles qui en font le plus bel ornement, sans qu'elles lui en eussent donné le sujet?*

*Ceux qui sont assez équitables, pour se mettre à la place des autres, comprendront bien, qu'ayant ce grand talent d'écrire, & pouvant donner ce tour si fin, si délicat & si malicieux, qui est l'essentiel & le ragoût de la satyre,*

*il lui étoit bien plus difficile de ne pas succomber à la tentation, & d'autant plus qu'il ne s'imaginoit pas l'accident qui lui en devoit arriver.*

*Les ennemis de Bussy, disent qu'il le devoit prévoir, & que plus il y avoit d'esprit dans ce qu'il a écrit, plus devoit-il croire qu'il seroit mal-aisé de le tenir secret; mais un honnête homme ne croit rien risquer, quand il ne se fit qu'à ses amis. Si tout ceux qui s'abandonnent à la confiance, trouvoient autant d'infidélité, il se découvriroit mille fautes tous les jours, qui effaceroient bien la sienne; il n'est pas si coupable que bien des gens, mais il est plus malheureux.*

*On l'accuse d'être méchant, sans connoître la différence qu'il y a d'une malice fine & délicate, qui vient de la vivacité de l'esprit, & qui n'a pour but que dedivertir, d'avec celle qui part d'un méchant naturel, capable de fourberie, & de faire du mal seulement, pour faire du mal; cette sorte de méchanceté, est incompatible avec la grandeur d'ame que Bussy a toujours fait paroître.*

*Cependant, SIRE, V. M. ne le pou-*

*voit traiter en cette rencontre plus favorablement, puiſque l'offenſe étoit auſſi grande à l'égard des intéreſſés, que ſi elle leur eut été faite à deſſein. Mais, SIRE, Buſſy, ne s'eſt pas contenté de la ſatisfaction que V. M. leur a donnée, il l'a trouvée trop douce pour ſa faute. Dans la lettre qu'il a écrite à M. le Duc de Saint Aignan, il confeſſe ingénument, qu'il a failli, & il en témoigne une douleur extrême, & il tâche de déſabuſer le public, de tout ce qu'il a pu écrire au déſavantage de ces Dames; cependant, il eſt encore prêt, dit-il, de faire tout ce qu'elles ſouhaiteront de lui; n'eſt ce pas une grande marque de ſon déplaiſir? Ah! SIRE, il eſt bien difficile d'avoir un ſi grand regret, d'une action qu'on a faite de propos délibéré.*

*Je ne ſuis ni parent, ni ami de Buſſy, SIRE, je ne le connois même que de réputation; ſon ſeul mérite m'a engagé d'écrire en ſa faveur à V. M. je la puis encore aſſurer, que je ne ſuis pas le ſeul qui prend part à ſes diſgraces: beaucoup d'honnêtes gens en ſont touchés, & V. M. feroit plaiſir à bien du monde, ſi Elle*

*vouloit pardonner à cet illustre malheureux, qui me paroît bien moins fâché de la perte de sa fortune, que de la disgrace de V. M. dont l'admiration l'avoit rendu esclave, aussi-bien que sujet. Je ne m'en étonne pas, SIRE; car, il est un des hommes de la Cour, le plus capable d'appercevoir à travers ce caractère de grandeur, qui ébouit tous ceux qui vous approchent, des qualités qui n'auroient pas besoin d'être couronnées, pour attirer le respect & la vénération de tous les hommes. Je n'ose aller plus avant, SIRE, & n'ayant jamais loué personne, je ne n'ai pas la hardiesse de commencer par V. M. mais je la supplie très-humblement, de trouver bon, que je lui dise encore que Bussy, ne peut passer les heures, où il avoit accoutumé de vous rendre ses respects, sans ressentir redoubler ses chagrins, avec le désir de rentrer en sa grace. C'est ce que demande très-respectueusement à V. M. SIRE, son très-humble, &c.*

Après avoir lû ces lettres, je m'informai du Laquais, qui les lui avoit données. Il me dit, qu'étant devant la porte du logis de sa maîtresse, une fem-

me en cape, accompagnée d'une eſpèce de Valet de chambre, lui avoit donné ce paquet pour me le rendre, lui diſant qu'il étoit pour des affaires de conſéquence, & que dans trois jours à même heure, elle paſſeroit au même endroit, pour reprendre ma réponſe.

Cela me ſurprit fort; il me paſſa mille choſes dans l'eſprit, je trouvai ſi étrange qu'on me voulut ſervir ſans ſe découvrir à moi, que j'eus peur qu'on ne me voulut nuire, & que ce ne fut quelque piége nouveau : cependant je ne voyois point quel mal on me pourroit faire par là; je ne laiſſai pas de faire cette réponſe, ni trouvant aucun inconvénient, & même eſpérant de m'éclaircir dans une ſuite de commerce.

*De la Baſtille, le 2 Mai 1666.*

*Je n'ai de ma vie rien vu de mieux écrit, que la lettre que vous m'avez envoyée pour le Roi; je vous ſuis extrêmement obligé de la part que vous prenez en mes affaires, j'en ai beaucoup de reconnoiſſance; il ne s'y pourroit rien ajouter, ſi vous m'appreniez à qui j'ai tant d'obligations.*

Le lendemain le laquais rendit mon

billet à la femme en cape, & le 4 il m'apporta cette lettre qu'elle venoit de lui donner.

*Comme vous n'avez point corrigé la lettre que je vous ai envoyée, & que vous ne me dites pas positivement si je la ferai voir au Roi, je n'ose le faire sans savoir plus clairement votre intention; car vous savez mieux que moi l'état présent de vos affaires, & la disposition du Roi pour vous. Mandez-moi ce que vous voulez que je fasse. Je vous jure, Monsieur, que je vous aurois plutôt témoigné le désir que j'avois de vous servir, si je n'eusse cru que dans une pareille conjoncture, il vaut mieux ne se pas tant presser, pour donner le temps aux esprits de s'adoucir. Si je ne vous apprends pas mon nom, c'est qu'il vous seroit très-inutile de le savoir.*

Cette opiniâtreté à se cacher en me voulant servir, me fit soupçonner quelque mauvais dessein; c'est pourquoi j'écrivis à l'inconnu avec chagrin, que je le remercíois du service qu'il me vouloit rendre.

Il me fit le lendemain, par la même voie, la réponse qui suit.

*Je vois bien que vous commencez à craindre que je n'agiſſe pas de bonne foi ; votre défiance me fait réſoudre à vous déclarer ce que votre reconnoiſſance ne m'auroit jamais fait dire. Sachez donc que mon ſexe m'avoit empêché de vous apprendre qui je ſuis. Vous croirez aiſément que la lettre que je vous ai envoyée eſt faite par une femme, quand vous conſidérerez que je n'ai oſé la faire voir, ſans que vous l'euſſiez approuvée & corrigée ; ma jeuneſſe & mon ignorance ne me permettant pas de m'en fier à moi-même. Pour le ſeing dont vous me parlez, je prétendois mettre le nom de quelqu'homme de Province qui ne fut pas connu ; car pour vous, je ne m'étois pas attendue que vous me preſſeriez ſi fort là-deſſus. J'ai été fâchée de voir qu'au lieu de vous ſervir, je n'ai fait qu'augmenter vos chagrins, par les ſoupçons que je vous ai donnés. C'eſt ce qui m'a fait réſoudre de vous éclaircir. Cependant, je commence à craindre de vous être encore plus ſuſpecte, puiſque c'eſt par une femme que vous avez déja été trompé ; mais ſi vous vous étiez adreſſé à moi ; pour me confier votre ſecret, vous*

*n'en seriez pas où vous en êtes assurément. Enfin, Monsieur, la seule estime que j'ai pour vous, m'a fait entreprendre ce que vous avez vu, & je ne suis penser que l'homme de la Cour qui à le plus de mérite selon mon sens, soit le plus malheureux, sans être touchée de sa disgrace. Je ne vous parlerois pas comme je fais, si je n'étois persuadée que vous ne me connoîtrez jamais : dans cette pensée, je vous avoue que votre manière d'écrire me plaît tant, & que je m'intéresse si fort dans votre malheur, que vous me ferez plaisir de m'apprendre de vos nouvelles de temps en temps.*

Cette lettre m'apprenant déja quelque chose que je ne savois pas, me fit espérer que je saurois enfin tout le reste, le nom aussi bien que le sexe, & sur cela je lui fis cette réponse.

*De la Bastille, ce 7 Mai 1666.*

*Non, Madame, je n'ai jamais cru que vous n'agissiez pas de bonne foi; mais je vous avoue que je n'ai pas compris qu'on eut assez d'estime & d'amitié pour un malheureux, pour le servir sans se faire connoître à lui. Quoique je ne doute*

*pas que vous ne me vouliez servir sans intérêt, Madame, je m'étonne que vous l'ayez voulu faire sans me dire votre nom, vous avouerez que cela est un peu extraordinaire. Est-il si honteux d'être de mes amis, Madame, que vous vous en deviez cacher? Vous me feriez peur sur l'état de mes affaires, si je ne savois d'ailleurs qu'il n'est pas si mauvais. Mais enfin, Madame, l'estime que vous me témoignez me touche si sensiblement, que si vous me mandez qui vous êtes, je vous serai infiniment obligé. Ma manière d'écrire vous plaît, dites-vous, je vous assure que la vôtre me charme. Si je l'admirois quand je vous croyois un homme, qui pouvoit avoit de l'acquit, jugez, Madame, ce que je pense quand je vois que c'est la seule beauté de votre naturel, qui produit de si belles choses. Encore une fois, j'en suis enchanté, & je ne saurois plus me plaindre de mon malheur, quand je considére qu'il m'a attiré votre estime, & la part que vous prenez en ma disgrace: mais j'en reviens toujours à vous prier de m'apprendre qui est une si honnête & si généreuse personne. Je vous promets en revanche*

*de vous instruire du détail de mes affaires, & de vous réjouir là-dessus de quelque bonne espérance.*

Le dix de Mai, trois femmes de mes amies étant venues voir la Basinière, prisonnier à la Bastille, sur les dix heures du matin, firent quelques tours sur la terrasse avec lui, & prirent le temps que le garde ne les voyoit pas, pour descendre par un escalier dérobé, & pour venir dîner avec moi. Comme nous sortions de table, ce même laquais m'apporta une lettre que lui venoit de donner la femme en cape. Je surpris fort une de ses dames, à qui j'étois le plus attaché, quand je lui appris à quoi me servoit son laquais depuis dix jours; & après lui avoir raconté, & aux autres dames ce qui s'étoit passé, j'ouvris ma lettre devant elles.

*Ce 10 de Mai 1666.*

*Je vous conjure, Monsieur, de ne jamais dire, que c'est une femme qui a fait la lettre au Roi; car si elle ne passe pas pour venir d'un homme quand elle paroîtra dans le monde, cela m'empêchera de me faire connoître à vous. Mais,*

*si vous me gardez le secret, vous m'avouerez peut-être un jour, que j'ai eu sujet d'en user ainsi : ce n'est pas que je ne sois persuadée qu'il est glorieux de passer pour une de vos amies, & même j'ai meilleure opinion de moi, depuis que vous me mettez du nombre. Je pense, Monsieur, qu'à cause que je vous ai fait voir que je fais cas de tout ce que vous écrivez, vous avez pris plaisir de donner un tour encore plus galant à votre lettre. Il faut pourtant que ces manières-là vous soient bien naturelles, puisque vous les avez conservées malgré tous vos chagrins. Adieu, Monsieur, je suis ravie que vos affaires aillent mieux.*

Comme ces dames & moi nous raisonnions sur cette aventure, je pris garde que l'enveloppe de ce paquet étoit une lettre, & en en la lisant, je trouvai qu'on y désignoit le Couvent. Je ne l'eus pas dis à mon amie, qu'elle m'assura qu'avant qu'il fut vingt-quatre heures, elle déterreroit tout cela; qu'elle y avoit demeuré trois mois, & qu'elle y avoit encore une amie, qui lui découvriroit infailliblement cette intrigue.

Deux jours après le laquais m'apporta

cette lettre de la part de mon amie inconnue.

*Ce 12 Mai.*

*Les perquisitions que vous avez fait faire, Monsieur, m'ont réduite dans extrêmité qui me force de vous dire qui je suis. J'avois bien raison de vous le céler, puisque ce n'est guères le fait d'une Religieuse de se mêler d'affaires pareilles; mais comme ma profession ne m'a point interdite la connoissance du mérite, & que je connois le vôtre particuliérement, quoique je ne vous ai jamais vu, je n'ai pu vous savoir malheureux sans avoir envie de vous servir. J'ai été assez simple pour croire, quand je vous écrivis ma première lettre, que vous n'y réponderiez positivement, sans vous informer de qui elle venoit, & que notre commerce finiroit là; cela est bien d'une personne qui n'a pas vingt ans, & vous saurez que le laquais de Madame de*** est venu de la part de sa maîtresse faire un grand bruit à la grille, pour savoir qu'elle étoit la Religieuse qui faisoit tenir des lettres à un homme. Je ne sais où j'en serois, s'il ne s'étoit*

*adressé à une de mes amies, & qui l'est aussi de la vôtre, qui lui écrivit aussitôt un mot, sans cependant lui faire savoir l'affaire. Je vous supplie, Monsieur, d'empêcher que cette affaire n'éclate, en engageant votre amie de n'en point parler, sans lui dire qui c'est : il n'y a que vous au monde qui le savez ; car les gens dont je me suis servie, ont cru que c'étoit une de mes amies : défendez au laquais d'en jamais parler, & retirez de lui une lettre qu'il tenoit, & qu'il ne voulut pas donner. Je vous crois si honnête homme, que je remets mes intérêts entre vos mains ; je serois la plus malheureuse du monde, si cela étoit su dans le Couvent, & les plaisanteries qu'on en feroit dans le monde ne finiroient pas : mais j'attends de votre générosité, que vous me garderez un secret inviolable : après avoir reçu cette lettre, vous n'entendrez plus parler de moi, & je vous pris aussi de ne me plus faire l'honneur de m'écrire, puisque vous me connoissez, & que je vous suis inutile. Si vous voulez pourtant faire réponse à celle-ci, pour m'ôter d'inquiétude, n'envoyez point votre lettre par les gens de Madame de***;*

*mais par quelqu'un qui demandera Madame de*** de la part de son frère, & qu'il ne montre point la letre qu'il ne me voie seule : ne mettez point le dessus. Je vous conjure encore de ne point montrer mon écriture ; car quoique je n'aie jamais écrit à pas un homme, quelque femme du monde pourroit la reconnoître, si elle sortoit de vos mains. Je ne serai point demain dans ce Couvent-ci ; je serai dans une autre maison que nous avons à la campagne ; mais je serai ici Vendredi.*

Voici ma réponse.

*Je suis très-fâché, Madame, de l'éclat qu'a fait Madame de*** qui a pensé vous nuire ; mais quand je songe que je dois votre connoissance à sa curiosité, je ne saurois m'empêcher d'en être bien aise ; car quelque estime que j'eusse déja pour vous, votre nom l'a fort augmentée, & m'a fait même résoudre de vous donner mon cœur, que je n'eusse jamais été assez fou, pour laisser aller à une inconnue. Ne trouvez pas étrange, Madame, que je vous parle ainsi, dans les chagrins d'une prison. Comme votre profession de Religieuse ne vous exempte pas*

*aussi*

*auſſi d'être ſenſible au mérite & à la reconnoiſſance. Vous me témoignez plus de bonté que je n'en ai reçu de mes meilleurs amis : vous n'avez pas vingt-ans & vous avez de l'eſprit comme un Ange. En bonne foi, Madame, eſt-il ſurprenant que je vous aime ? Non aſſurément ; auſſi ſuis-je réſolu de vous aimer toute ma vie, avec la plus grande diſcrétion : puiſque vous me connoiſſez de réputation, vous aurez oui dire que j'ai de l'honneur, & que je ne ſuis pas étourdi ; ainſi quand vous ſerez entre mes mains, Madame, plus que vous n'y êtes, vous ne ſerez point expoſée, & perſonne ne verra jamais vos lettres que moi. Ne me les épargnez donc pas, Madame, conſolez un malheureux, à qui vous avez daigné témoigner de la bonté ; & s'il eſt permis de dire quelquefois de ſoi des vérités avantageuſes, ſoyez perſuadée qu'il n'eſt pas tout-à-fait indigne de l'eſtime que vous avez pour lui.*

*Je ne me ſervirai plus des gens de mon amie, & je n'enverrai mes lettres directement qu'à vous, en les portant de la part de Monſieur votre frère, & ſans ſuſcription.*

Le lendemain mon valet de chambre étant allé demander à parler à Madame de*** de la part de ſon frère, lui remit ma lettre ; elle lui dit de venir chercher la réponſe dans trois jours : cependant, il m'arriva des choſes qui me donnèrent bien d'autres penſées, & depuis je n'ai plus oui parler de ma viſionnaire, pour qui j'aurai toute ma vie de la reconnoiſſance, pour l'eſtime qu'elle m'a témoignée, & pour la part qu'elle a pris à mes diſgraces. Ce n'eſt pas qu'on ſe puiſſe empêcher d'avouer que ſon deſſein étoit un peu extravagant, mais le principe en étoit bon ; & du reſte, on ne peut attendre plus d'expérience des affaires du monde, d'une Religieuſe qui n'avoit pas vingt ans.

Dans ces entrefaites, un de mes gens que ma femme avoit laiſſé à St. Germain, pour ſolliciter une lettre de cachet pour ma liberté, qu'on lui avoit fait eſpérer, m'apporta celle-ci.

*Monſieur de Baſſemaux, déſirant donner moyen au Sr. Comte de Buſſy Rabutin, de ſe faire commodément traiter de ſes incommodités, je vous fais cette lettre, pour vous dire que mon in-*

*tention eſt que vous le faſſiez ſortir de mon Château de la Baſtille; où il eſt préſentement détenu, & le mettiez au pouvoir du nommé Dalancé, Maître Chirurgien de ma bonne Ville de Paris, pour être par lui traité, dans la maiſon du Sr. Dalancé, en remettant par lui entre vos mains, un écrit par lequel il s'engagera en ſon propre & privé nom, de le conduire en mondit Château, & vous le délivrer après ſa guériſon; & la préſente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, M. de Baſſemaux, en ſa ſainte garde. Écrit en mon Château de Verſailles, le 16 Mai 1666.* Signé, LOUIS, *& plus bas le Tellier.*

Je mets cette lettre pour ma liberté; parce qu'elle eſt aſſez particulière, & que la condition de retourner à la Baſtille dès que je ſerois guèri, ne s'étoit peut être jamais mis dans une lettre de cachet. Mais, connoiſſant que le Roi aimoit la juſtice, & haïſſoit la cruauté, cette Lettre ne me fit aucune peine.

Je ſortis donc de la Baſtille, & l'on m'emmena chez Dalancé, couché dans mon carroſſe.

Il n'eſt pas imaginable combien je recevois de viſites; outre mes amis & mes connoiſſances, il en venoit par curioſité: on étoit bien-aiſe de connoître un homme de qualité, des plus anciens Officiers Généraux des Armées du Roi, qui avoit perdu ſa fortune, pour avoir écrit en ſe divertiſſant, & ſans deſſein qu'il fut public, le détail des galanteries de deux Dames, que tout le monde ſavoit déja.

Ma femme, fatiguée de toutes les peines de corps & d'eſprit, que ma priſon lui avoit données, & d'ailleurs allarmée des bruits qui courroient, qu'infailliblement je rentrerois à la Baſtille, tomba malade, d'une fièvre continue, dont ſon bon tempérament ſeul la ſauva.

Pour moi, me trouvant alors aſſez remis, pour prendre l'air de la campagne, j'écrivis au Roi cette lettre, doutant ſi peu d'un heureux ſuccès, que je mandai en même-temps à Buſſy, qu'on m'amenât mes chevaux.

*SIRE,*

*Votre Majeſté a pu ſavoir l'extrêmité*

*où j'étois, lorſqu'elle me fit la grace de me permettre de ſortir de la Baſtille, pour me venir mettre entre les mains de Dalancé. Cette bonté,* Sire, *a plus contribué au rétabliſſement de ma ſanté, que tous les remèdes, & m'a ſenſiblement touché le cœur, en me ſauvant la vie, que je ne ſerai jamais content que je ne la haſarde encore pour Votre Majeſté, autant de fois que je l'ai haſardée, & qu'enfin je ne la perde pour ſon ſervice. Rien ne m'en ſauroit ôter le déſir,* Sire, *parce que quand un châtiment eſt fait avec autant de juſtice que celui que j'ai reçu, & eſt ſuivi d'une grace auſſi grande que celle que je viens de recevoir, on admire & on adore ſon Maître; on eſt au déſeſpoir de lui avoir déplut, & on meurt d'envie de mourir pour l'augmentation de ſa gloire. Voilà comme je ſuis,* Sire, *je ſupplie très-humblement Votre Majeſté d'en être perſuadée, & de me permettre d'aller recouvrir entièrement chez moi, une ſanté que je ne veux uſer qu'au ſervice de Votre Majeſté, de laquelle je ſuis de tout mon mon cœur, & avec tous les reſpects du monde,* Sire, *le très, &c.*

J'envoyai cette lettre au Duc de Noailles, & j'y joignis celle-ci.

*Enfin, Monsieur, après avoir passé depuis quatre mois, par les plus grandes douleurs, je me trouve aujourd'hui en meilleur état. Je dois la vie au Roi; car, si S. M. ne m'eut fait la grace de me faire sortir de la Bastille, dans le temps qu'Elle le fit, je serois mort huit jours après. Vous jugez bien, Monsieur, ce que fait dans un cœur plein de reconnoissance, une grace aussi grande que celle-là. Si j'avois mille vies, je les donnerois pour son service: Vous verrez de quelle manière j'écris à S. M. dans la lettre que je vous envoie; je vous supplie, Monsieur, de la lui présenter, en l'assurant encore, que je meurs d'envie de lui témoigner par quelque action hasardeuse & remarquable pour son service, que je ne suis pas tout à fait indigne de ses bienfaits.*

Voici la réponse du Duc de Noailles.

*Le Roi m'a fait l'honneur de me dire, qu'il vous permettoit d'aller chez vous rétablir votre santé. Je vous prie d'être persuadé, que personne ne vous la souhaite plus parfaite.*

Deux jours après, je reçus un paquet de M. le Tellier, dans lequel étoit ces lettres, premièrement celle du Roi.

*Monſieur le Comte de Buſſy Rabutin, ayant ſu que pour recouvrir entièrement votre ſanté, il ſeroit néceſſaire que vous puiſſiez aller prendre l'air chez vous en Bourgogne; & étant bien-aiſe de contribuer à votre guériſon, je vous écris cette lettre, pour vous dire que je trouve bon, que vous partiez du lieu où vous êtes, quand vous l'eſtimerez à propos, pour aller en votre maiſon de Bourgogne: priant Dieu qu'il vous ait, M. le Comte de Buſſy Rabutin, en ſa ſainte garde.*

Quand tout le monde auroit cru que je rentrerois à la Baſtille, après que je ſerois guèri, moi ſeul je n'avois pas douté, que le Roi ne fut trop juſte pour m'y renvoyer; mais en tout cas, ſi les mauvais offices de mes ennemis, euſſent pu ſurprendre ſa juſtice; je ne diſois pas à S. M. que je fuſſe entièrement guéri, afin de faire des tentatives pour mon entière liberté, ſans me commettre, tant qu'on m'eut refuſé ce que j'euſſe demandé. J'aurois toujours été malade, & j'aurois bien mieux aimé paſſer

ma vie chez Dalancé, que de rentrer en prison. Cependant, quand j'avois attendu de la bonté du Roi, la permission de me venir rétablir à la campagne, j'avois cru seulement que M. le Tellier, me manderoit que S. M. m'accordoit la très-humble prière que je lui avois faite; mais je n'avois pas espéré la grace qu'elle me fit de m'écrire elle-même si honnêtement. En effet, je ne pense pas que cela se soit jamais fait que cette seule fois, que le Roi ait fait réponse à un homme en disgrace, quand ce n'a pas été pour l'en retirer tout à fait.

Trois jours après, je remerciai le Roi par cette lettre.

*SIRE,*

*La dernière bonté que votre Majesté vient d'avoir pour moi, me donne une joie infinie. Le seul chagrin qui me reste, SIRE, c'est de ne pouvoir que par des paroles, faire voir à Votre Majesté ma reconnoissance. Mais, si Elle vouloit connoître assurément le fond de mon cœur, Elle me remettroit quelque jour en état de mourir pour son service, &*

*verroit par-là, ſans en pouvoir douter, que je ſuis avec toute la paſſion & le reſpect imaginables*, SIRE, *de V. M. &c.*

Je partis le ſix de Septembre de Paris, & j'arrivai le dix à Buſſy, plus rétabli par l'air que j'avois pris, qu'abattu de la fatigue du voyage. Je commençai alors à ſentir véritablement la douceur de ma liberté, & je fis venir ſept à huit ſortes d'Artiſans, pour l'embelliſſement de ma maiſon. C'étoient les ſeuls plaiſirs que je puſſe avoir à la campagne; car, il n'y a rien que je n'aimaſſe mieux faire, que d'aller à la chaſſe. La lecture de bons livres dont je m'étois munis, m'en dédommagèrent amplement. Je contemplerai du port les naufrages; je ſerai le ſpectateur tranquille des agitations des humains, & je pourrai ſuppléer dans ces Mémoires, ce qui intéreſſera le plus les Nations, & ſur tout ma Patrie. Je rappellerai dans ma mémoire, les plaiſirs & les peines que j'ai éprouvés; les uns me fourniront quelques diſſipations; les autres me ſerviront à me préſerver des nouveaux dangers auxquels je pourrois être expoſé.

Louis XIV. n'avoit point abandonné

les droits de la Reine ſon épouſe ſur la Monarchie d'Eſpagne. La feue Reine, Anne d'Autriche, n'avoit rien négligé pendant ſa vie, pour ménager un accommodement entre le Roi d'Eſpagne, ſon frère, & le Roi de France ſon fils. Elle fit appeller dans ſa dernière maladie, le Marquis de la Fuente, Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, & lui dit, qu'elle s'eſtimeroit heureuſe, ſi avant de mourir, elle avoit la conſolation de voir la Paix des deux Couronnes aſſurée, contre tout ce qui pouvoit l'altérer; que ſur ce motif, elle déſiroit de tout ſon cœur, que l'Eſpagne ſe portât à faire raiſon au Roi ſon fils, de quelques États qui lui étoient échus dans les Pays-Bas, du chef de la Reine ſon épouſe; parce que le refus d'un droit ſi légitime, causeroit infailliblement de la diviſion entre les deux Rois.

Le Marquis de la Fuente en écrivit à la Reine Régente, qui lui fit réponſe, que le feu Roi ſon mari, lui avoit défendu par ſon Teſtament, toute aliénation, tout démembrement d'aucune partie, non pas même d'un ſeul Village ou Hameau de la Souveraineté des Pays-

Bas ; qu'ainſi, elle ne pouvoit entendre à aucun accommodement, ſur des prétentions qu'elle croyoit deſtituées de toute apparence de Juſtice. Un refus ſi formel, n'empêcha pas le Roi, de faire une nouvelle tentative à la Cour de Madrid ; & ce ne fut qu'après en avoir reçu une réponſe auſſi ſéche, que ce Prince prit la détermination de porter la guerre en Flandres.

Les Eſpagnols n'étoient pas en état de réſiſter à la France. Ils écrivirent ; ils firent des diſſertations & des manifeſtes ; ils répandirent des écrits, pour irriter la jalouſie des États Généraux, & les engager à repouſſer l'ennemi commun, qui ſelon eux, ne ſe propoſoit rien moins, que la conquête de dix-ſept Provinces. Le Baron d'Iſola, publia ſon fameux *bouclier de l'État & de l'Epée.*

Les François ne manquèrent pas de réponſes ; ils prouvèrent la renonciation de la Reine ; les nullités de la ratification du Roi, & la validité du droit de dévolution, ouvert à la Reine Marie-Thérèſe, par la mort de Philippe IV. à l'excluſion de Charles II. ſon fils, du

ſecond lit; droit ſi bien fondé, dit le fameux Grotius, *que Charles Quint ayant tenté de l'abolir, trouva les mœurs & les uſages, ſi contraires à ſon deſſein, qu'il en quitta la penſée.*

Le Roi fit auſſi ſes manifeſtes, pour juſtifier ſes démarches, & la Reine d'Eſpagne lui refuſant toujours de lui rendre juſtice, il ſe la fit lui-même par les armes, & s'empara de preſque toute la Flandres; ce qui engagea la Régente d'Eſpagne, a faire ſa Paix avec le Portugal. Par le Traité, il fut déclaré que les deux Royaumes demeureroient aux deux Rois, en l'état qu'ils étoient avant que Philippe II. eut réuni le Portugal à la Caſtille.

Dans l'année ſuivante, le Vicomte de Turenne ſe convertit à la Foi Catholique; ce grand homme, Calviniſte de bonne foi, avoit refuſé la charge de Connétable, qui lui avoit été offerte, pour prix de ſa converſion. Elle mortifia & ſurprit les Proteſtans, qui s'étoient applaudis de ſa fermeté. Le Pape lui écrivit un Bref, pour le féliciter de ſa réunion à l'Egliſe Romaine.

Le Roi Caſimir, qui avoit abdiqué

la Couronne de Pologne, vint faire son séjour en France. L'inconstance naturelle de ce Prince, le fit passer tour à tour, de l'état de Jésuite, à celui de Cardinal, & de la pourpre Romaine à la Royauté. En renonçant à la Couronne, il reprit la profession Ecclésiastique, & le Roi lui donna l'Abbaye de Saint Germain Després, celle de Saint Taurin d'Evreux, & quelques autres, qu'il posséda jusqu'à la mort, qui arriva le 17 Décembre 1692. Ce Prince, qui s'étoit trouvé en personne à 17 ou 18 batailles, & les avoit presque toutes gagnées, ne put gagner l'amour de ses Peuples. Il méritoit de porter la Couronne, mais il se dégoûta d'être Roi.

La Paix fut signée entre la France & l'Espagne, à Aix-la-Chapelle. Onze Villes restèrent à la France de ses conquêtes, & le Roi rendit la Franche-Comté, dont il s'étoit emparé. L'Angleterre, la Suéde & la Hollande, furent garantes de l'exécution du Traité.

Marie-Henriette de France, Reine d'Angleterre, mourut dans la même année 1669, au mois de Septembre, à

Colomiers, (*a*) âgée de 60 ans. Cette Princeſſe avoit toujours fait paroître un grand attachement à ſa Religion, & un courage invincible dans les malheurs de Charles premier, ſon époux, qu'elle aimoit auſſi tendrement qu'elle en étoit aimée; nonobſtant quelques petites froideurs, qui n'avoient été que de légers nuages, qu'on avoit bientôt vus ſe diſſiper. Il ne tint pas à elle, qu'il ne conſerva plus long-temps, la Couronne & la vie. On la vit paſſer la mer, dans la plus grande rigueur de l'hiver, pour lui aller chercher en Hollande, des armes & des munitions dont il manquoit en Angleterre, & lui conduire ce ſecours, malgré les plus horribles tempêtes, & le danger preſque évident, de tomber entre les mains des Parlementaires, qui ne cherchoient qu'à la faire périr; elle ſe rembarqua pour ſe réfugier en France, ſur le point d'être aſſiégée dans *Exeſter*, quoiqu'il n'y eut que douze jours qu'elle y eut accouchée. La conſolation qu'elle eut, de voir enfin

(*a*) Le Père Daniel dit, que ce fut à Colombe, à 4 lieues de Paris.

la Maiſon Royale, rétablie en Angleterre, ne lui fit point prendre le parti de retourner en Angleterre. Elle aima mieux vivre & mourir, ſimple particulière dans ſa Patrie, que de revoir la Salle de Weſtminſter, où le Roi ſon mari avoit comparu comme un criminel, & la Place de Withcal, où il avoit été exécuté. Peu de perſonnes de ſon rang, ont été auſſi affligées, & moins encore ont ſi bien ſu mettre à profit leurs afflictions. Elle étoit fille d'Henri IV.

Au mois de Novembre 1671, Philippe de France, Duc d'Orléans, épouſa à Châlons, la Princeſſe Henriette-Iſabelle, fille de l'Electeur Palatin. La veille de ſon mariage, elle avoit abjuré le Luthéraniſme à Metz. Henriette-Anne d'Angleterre, première femme de Monſieur, étoit morte à St. Cloud, le 30 Juin de l'année précédente, preſque ſubitement, & en diſant qu'elle étoit empoiſonnée, ce qui avoit obligé le Roi à la faire ouvrir, en préſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre; les Médecins & les Chirurgiens, lui trouvèrent toutes les parties nobles gâtées, quoiqu'elle n'eut encore que 26 ans; mais

il ne parut aucune marque de poiſon: c'eſt du moins ce qu'ils atteſtèrent dans leur Procès-verbal.

Preſque à la fin d'une longue guerre, le Vicomte de Turenne fut tué le 27 de Juillet de l'année 1675, d'un coup de canon, à l'âge de 64 ans.

Il y avoit pluſieurs jours qu'il cotoyoit les ennemis, & il étoit venu à bout de leur ôter toute communication avec Strasbourg, où ils avoient de grands Magaſins; le 25, il les chaſſa de Gamshuſen, & le 27, il marcha à la pointe du jour à Salsbach, où il arriva à midi. Trois ou quatre heures après, s'étant avancé pour obſerver les mouvemens que faiſoit Montécuculli, un boulet de canon caſſa le bras du Marquis de St. Hilaire, qui étoit à côté de lui, & frappa enſuite M. de Turenne, qui fut tué ſur le champ. Il fut porté à Paris, & enterré le 29 d'Août à St. Denis, lieu de la Sépulture de nos Rois: diſtinction ſingulière, & accordée à peu de perſonne; mais encore au-deſſous de ſes ſervices. Sa grande inclination étoit le métier de la guerre. Si ſa ſageſſe, ſon déſinterreſſement, ſa modeſtie, l'a-

voient mis bien au-dessus des personnes de sa condition, sa capacité à la guerre, l'avoit élevé au-dessus de tout ce qu'il y a eu de grands Capitaines. Réunissant en lui les talens différens, que les autres Généraux n'ont reçus que par partie; & les possédant dans un degré éminent. Il auroit été sans contredit, le premier homme de son temps, si le Prince de Condé n'étoit point né dans le même siècle; comme celui-ci auroit été sans égal, s'il n'y avoit point eu le Vicomte de Turenne. Les premières années qu'il commanda, il parut fort circonspect, n'engageant une action générale, que quand il étoit comme sûr d'en sortir à son avantage. Il se bornoit à rompre les mesures des ennemis, sur-tout lorsqu'il étoit le plus foible, & à profiter de leurs fausses démarches; ce qui ne manqua jamais de lui réussir. L'âge, qui affoiblit d'ordinaire le courage, le rendit plus entreprenant. Les huit dernières années de sa vie, il se battit autant de fois qu'il en put trouver l'occasion; ce qui fit dire que Fabius étoit devenu Alexandre. Il eut le sang froid & l'habileté de l'un; le cou-

rage & l'intrépidité de l'autre. Il avoit abjuré le Calvinifme le 23 d'Octobre 1668, après s'être inftruit lui-même par la lecture, des livres de controverfe, & par diverfes conférences qu'il eut avec M. Boffuet, Evêque de Meaux, & avec fon neveu, le Cardinal de Bouillon; & lorfqu'il eut pris fa réfolution, il alla faire fon abjuration entre les mains de l'Archevêque de Paris, qui ne fut averti de fon deffein, que la veille; il ne voulut être accompagné dans cette cérémonie, que par M. Boucherat, qui fut depuis Chancelier, fon ami particulier, qu'il avoit prié de s'y trouver. Il donna dans fon Teftament, des preuves fenfibles de la fincérité de fa converfion. Car, après avoir remercié Dieu de lui avoir fait connoître la vérité, il légua aux pauvres Calviniftes, qui fe convertiroient à Sedan, & dans les Terres qui en dépendent, la fomme de cinquante mille livres; à ceux qui fe convertiroient à Négrepeliffe, vingt mille livres; & autant à ceux qui fe convertiroient à Caftillon. Lefquelles fommes il prétend leur être diftribuées, ou mifes en rentes pour leur être diftribuées; le tout

à la diſcrétion du Cardinal de Bouillon, & de M. Boucherat, qu'il choiſit pour être ſes Exécuteurs Teſtamentaires.

Il mourut à l'âge de 64 ans, après avoir joui pendant quarante ans d'une ſanté conſtante, qui n'avoit jamais été interrompue que par une fièvre de huit ou dix jours, & par quelques légères attaques de goûte, dans les dernières années de ſa vie.

Le Roi ayant lu les lettres qui lui annonçoient la mort de ce grand Capitaine, s'écria, en préſence des courtiſans qui l'environnoient : *ah tout eſt perdu, M. de Turenne eſt mort.*

Le Chevalier de Rohan eut la tête tranchée devant la Baſtille, à peu près dans ce même-temps. Il avoit promis aux Hollandois de leur livrer Guillebeuf, & faire ſoulever la Normandie, quoiqu'il eut en effet ſi peu de crédit, qu'il n'auroit pu faire révolter un ſeul Village. La Truaumont étoit chef de la conſpiration, & c'étoit ſur ces deux hommes que les ennemis fondoient le ſuccès de leur armée navale. L'un étoit cadet d'une des plus grandes

& des plus anciennes maiſons du Royaume, l'autre Gentilhomme de Normandie, ancien Officier, homme de courage, & qui avoit autant d'eſprit que le Chevalier en avoit peu. La débauche les avoit ruiné tous deux, & la miſère les avoit jettés dans cette malheureuſe intrigue. Leurs principaux complices, ou plutôt les ſeuls, étoient le Chevalier de Préault, neveu de la Truaumont, Madame de Villers, autrement de Bordeville, femme de qualité que Préault aimoit, & dont il étoit aimé, un Maître d'Ecole, demeurant à Piquepuce, Fauxbourg St. Antoine. Celui-ci étoit le poſtillon de la Ligue, & avoit fait divers voyages en Flandres, où le traité s'étoit conclu : mais on ne lui avoit pas confié les cent mille écus promis à M. de Rohan : le Comte de Monterei chargea un Marchand de Londres de les diſtribuer à l'ordre du Chevalier, & ce fut ce qui fit découvrir le complot. Car le Roi d'Angleterre qui en fut informé, le fit ſavoir à la Cour de France ; on en trouva le plan parmi les dépouilles des ennemis le jour de la bataille de Sénef. Quoiqu'il en ſoit de cette circonſ-

tance, le Roi fut parfaitement instruit de ce qui se tramoit. Brissac, Major des Gardes de Sa Majesté, fut envoyé à Rouen, pour se saisir de la Truaumont, son compatriote qu'il connoissoit de longue main. Il le prit au lit; mais n'ayant pas cru devoir refuser à leur ancienne amitié de le laisser habiller tranquillement, le malheureux entra dans son cabinet, & se saisit d'un pistolet qu'il déchargea sur le Major. La balle alla blesser un Garde du Corps, qui étoit tout proche, & à qui il n'en vouloit pas. Brissac voyant qu'on le miroit, cria tire, pour marquer qu'il n'avoit point de peur; un autre Garde s'imaginant que l'Officier parloit à lui, lâcha aussi-tôt son mousqueton dans le corps de la Truaumont, qui expira peu après. Le Chevalier de Rohan & ses autres complices, avoient été arrêtés le jour même que le Major des Gardes du Corps étoit parti pour Rouen. On instruisit leur procès, qui n'embarrassa pas peu les Commissaires. Il n'y avoit aucune preuve, point de témoins, point d'écrit signé de leur main, les prisonniers n'avouoient rien. Les Juges ne savoient

quel parti prendre, lorſque M. de Beſons, s'aviſa d'inſinuer au Chevalier de Rohan, qu'il feroit bien mieux de recourir à la clémence du Roi, que de perſiſter à nier avec opiniâtreté, un fait dont il avoit mille preuves. Le Chevalier ſur cela donna beaucoup plus de lumières qu'il n'en falloit pour le faire mourir. Comme il n'avoit ni le cœur, ni les inclinations de ſa famille, il n'y trouva nul appui. Elle étoit également frappée de la noirceur de ſon dernier crime, & mécontente de toute ſa conduite paſſée. Il y avoit vingt-deux ans qu'il n'avoit approché des Sacremens. Son humeur n'étoit guères moins violente que celle du Maréchal de Biron, qui eut le même ſort ſous Henri IV. Dès qu'il avoit été à la Baſtille, il s'étoit abandonné à des tranſports ſi violens, qu'il avoit fallu l'enchaîner & le garder à vue, dans la crainte qu'il ne ſe tuât lui-même : mais il ne porta pas cette fureur ſur l'échaffaud. La grace fit tout à coup ſur lui un changement qui parut tenir du miracle ; & le fameux P. Bourdaloue n'a jamais aſſiſté de mourant, qui ait dû lui donner plus de conſola-

tion, que celui dont on peut dire, ce que St. Augustin a dit du bon Larron : que c'est un exemple de miséricorde, qui nous apprend à ne désespérer du salut de personne. Ses complices eurent la tête tranchée comme lui, au Maître d'Ecole près, qui fut pendu dans la place qui est devant la Bastille. Le corps du Chevalier de Rohan fut remis à sa famille.

Le lecteur ne sera pas fâché que je rapporte encore quelques traits de la vie de M. de Turenne ; on ne peut trop s'étendre sur ce qui regarde un aussi grand homme, qui n'a peut-être point eu son pareil parmi les plus grands héros de l'antiquité : il étoit, dit l'auteur des Mémoires du Duc de Bouillon, d'une taille moyenne ; sa démarche & toutes ses manières paroissoient moins d'un homme audacieux, que modeste & timide. Il avoit les cheveux châtains, la tête grosse & un peu panchée ; le teint rouge, les yeux grands & pleins de feu, mais couverts de gros sourcils joints ensemble ; la forme de son visage étoit assez régulière ; cependant, avec un visage riant, il avoit quelque chose de sombre, &

ce mêlange formoit une physionomie assez extraordinaire. Dans son bas âge il paroissoit d'une complexion délicate, il n'eut même une santé bien affermie, qu'après vingt ans, lorsqu'après s'être dérobé de son gouverneur, & s'être fait chercher, on le trouva vers les dix heures du soir, sur les remparts de Sedan, couché & endormi sur un affut de canon, résolu d'y passer la nuit.

Il avoit entendu dire au Duc de Bouillon son père, qu'il voyoit bien que de long-temps, il n'auroit la force de soutenir les travaux de la guerre, & il avoit cru que cette épreuve suffiroit pour le détromper. Il commença à servir en Hollande à l'âge de quatorze ans, dans l'armée du Prince d'Orange son oncle.

Il étoit né avec beaucoup d'esprit ; mais on y a toujours remarqué moins de brillant & de netteté, que de profondeur & de sagesse. Sa patience & sa douceur étoient inaltérables, & jamais on ne lui a entendu dire une parole d'emportement, même dans son domestique. Loin de rejetter les mauvais événemens sur les Officiers qu'il employoit

à

à la guerre, il tâchoit de les consoler, & de relever leur courage.

Un jour qu'il se préparoit à donner dans les lignes d'une place assiégée, il trouva que les soldats manquoient de quelques outils, & se souvenant qu'un Maréchal de France, qui commandoit une autre attaque en avoit de superflus, il lui en envoya demander par un de ses Gardes. Ce Garde revint tout troublé, comptant tout haut plusieurs choses désagréables, que ce Maréchal avoit dites en refusant de donner les outils. M. de Turenne sans être surpris ni ému, dit aux Officiers qui l'accompagnoient : *puisqu'il est en colère, il faudra se passer de ses outils, & faire comme si nous les avions.* Ensuite il attaqua les lignes, & eut toute la gloire de l'action.

Dans toutes les affaires, il usoit de peu de paroles. Il souffroit aussi avec peine les longs discours & les détails inutiles. Il étoit distrait par sa grande application, & par là, quelquefois un peu obscur dans ses raisonnemens. On a même remarqué en quelques occasions, que sa profonde rêverie lui faisoit faire des questions hors de propos,

& prononcer des paroles qui n'avoient aucune liaiſon. Il s'entretenoit rarement avec ceux qu'il mépriſoit, de quelque qualité qu'ils puſſent être; & le moyen le plus ſûr d'attirer ſon mépris, étoit d'être fanfaron & avantageux, & de ſe vanter ſoi-même. Il n'eſtimoit pas non plus ceux qui prenoient à la guerre quelques précautions extraordinaires contre les injures du temps. Il ſe plaiſoit avec les gens de lettres & de bon ſens; mais il n'avoit aucune èſtime pour les beaux eſprits de profeſſion; ils n'ont jamais été compris dans ſes libéralités, & il n'a pas eu auſſi beaucoup de part à leurs ouvrages.

Libre d'affaires, il aimoit à ſe réjouir, ſur-tout dans ſes repas, mais ſans excès; il rioit facilement dès diſcours & des plaiſanteries agréables, & railloit lui-même aſſez finement, mais toujours avec beaucoup de diſcrétion & d'humanité; il étoit touché des productions d'eſprits vives & naturelles, aimoit la lecture des bons livres, ſur-tout des hiſtoires; il tâchoit d'en profiter, mais n'en parloit preſque jamais.

Tous les ſoins qu'il avoit de ſa per-

ſonne n'alloient qu'à éviter la mal-propreté, le reſte dépendoit de ceux qui le ſervoient, n'exigeant en cela, ni en ce qui regardoit ſa maiſon, aucun ſoin ni aucune aſſiduité ; de ſorte qu'à la Cour comme à l'armée, il arrivoit ſouvent dans ſa chambre, ſans avoir trouvé aucun domeſtique auquel il put s'adreſſer.

Il s'exprimoit avec quelque difficulté, que l'on voyoit augmenter à proportion qu'il étoit preſſé par les circonſtances. Dans les affaires de conſéquence, faciles ou difficiles, il agiſſoit toujours avec la même vigilance, ne préſumant & ne déſeſpérant jamais du ſuccès. Toujours plus prêt à prendre des précautions ſuperflues, qu'à oublier les néceſſaires. Il ne s'épargnoit point les fatigues, & il les épargnoit aux autres, autant que le ſervice pouvoit le permettre.

Il avoit toujours de grands deſſeins, & tous ſes projets à la guerre, étoient fondés ſur une profonde ſageſſe, ſur une prévoyance extraordinairement étendue ; mais lorſque par quelque rencontre imprévue, il falloit abſolument ſe commettre à la fortune, il s'y abandon-

noit avec toute la hardiesse & toute la gaieté d'un jeune homme. Ceux qui servoient sous lui, ne savoient presque jamais ses desseins, que dans le moment qu'il falloit agir. Il étoit plus capable qu'homme du monde, de ruiner une armée ennemie, avec des forces beaucoup inférieures, & de terminer heureusement une campagne, dont on avoit eu sujet de tout craindre.

Dans les commencemens d'une grande action, on ne remarquoit rien en lui d'extraordinaire; mais à proportion que l'affaire s'engageoit, & qu'elle devenoit difficile, on le voyoit s'élever & pourvoir à tout, avec une liberté d'esprit, dont peu d'hommes sont capables, dans des périls de longue durée. Cependant, il étoit timide à la Cour & dans la société. Il parloit d'ordinaire d'un ton élevé, clair & ferme; mais quand il disoit quelques secrets, fussent-ils de la plus petite conséquence, il ne croyoit jamais parler assez bas. On remarquoit un changement visible dans son air & dans ses manières, quand il étoit de retour de ses campagnes. A l'armée il charmoit tout le monde, par une fa-

çon de vivre gaie & facile : sa porte étoit toujours ouverte : à la Ville & à la Cour, il devenoit d'un accès moins facile. Il se communiquoit rarement, & à peu de personnes ; parce qu'il craignoit, sans doute, d'être accusé ou soupçonné de prendre part aux intrigues & aux jalousies des courtisans.

Il étoit fort libéral, & il ne se vantoit jamais d'avoir donné ; il songeoit si peu à conserver son bien, ou à l'augmenter, que sous un Prince libéral & magnifique, & dans un siécle fertile en grandes fortunes, il mourut avec moins de bien qu'il n'en avoit reçu de sa maison ; & il se trouva que depuis qu'il étoit au service du Roi, son patrimoine étoit diminué de deux cens mille francs.

Dans ma retraite de Chasen, j'avois conservé des relations avec le peu de personnes qui m'étoient restées amies ; je jouissois d'un grand repos, conservant toujours un intérêt sensible, pour le bonheur de ma Patrie, & en général, pour tous les humains. Je pris beaucoup de part à la décision du Parlement de Paris, pour l'abolition du congrès, comme incapable de former des preuves

complettes ſur la validité du mariage, & abſolument contraire à toutes les loix de la pudeur & de la religion. Cette épreuve ſcandaleuſe, fruit de l'incontinence des femmes, avoit été autrefois défendu par l'Empereur Juſtinien. Elle étoit inconnue à l'ancienne Juriſprudence, & ne s'étoit introduite en France que dans le quinzième ſiècle. Depuis ce temps-là on n'avoit que trop vu de divorces, fondés ſur des Arrêts auſſi honteux, que la cauſe qui les faiſoit porter. Tout le monde ſait que le mariage de Réné de Cordouan, Marquis de Langers, fut déclaré nul, pour cauſe d'impuiſſance, le 8 Février 1659. Malgré la défenſe du Parlement de Paris qui lui interdiſoit le mariage, il épouſa Diane de Montaud de Navaille, dont il eut ſept enfans. Leur naiſſance durent faire quelqu'embarras aux Caſuiſtes; car, ſi elle démontroit d'un côté que le Marquis, plus homme qu'on ne l'avoit jugé, avoit été en état de contracter légitimement, elle prouvoit de l'autre, que la ſeconde alliance que lui & ſa femme avoit priſe en dernier lieu, étoit un pur concubinage, que les loix hu-

maines peuvent couvrir, mais que la Religion ne sauroit autoriser. Elle eut du moins ce bon effet, que les Magistrats ouvrirent enfin les yeux, & qu'elle produisit cette réforme dont nous parlons.

Dans l'année 1678, la Sicile fut abandonnée par les François, contre lesquels les Messinois tramoient toujours quelques conspirations, moins par inclination pour les Espagnols, dont ils détestoient la domination, que par la haine que leur avoit inspiré la débauche des François ; ainsi il falloit tenir une puissante garnison à Messine, ce qui rendoit cette division plus onéreuse qu'utile à la France. D'ailleurs le Roi d'Angleterre menaçoit de se déclarer, en cas qu'on ne fit pas la paix, & il est indubitable que ses vaisseaux, joints à ceux de la Hollande, nous auroient fermé le chemin de la Sicile. Toutes ces raisons déterminèrent à l'abandonner. M. de la Feuillade y fut envoyé pour cela, & il se conduisit avec beaucoup d'adresse & d'habileté. Il commença par rétablir la discipline parmi les troupes, qui n'en gardoient nulle : chaque jour il visitoit les

postes & régloit lui-même les affaires ; sans s'en rapporter à un secrétaire, comme faisoit son prédécesseur. Il publia ensuite qu'il vouloit exécuter un grand dessein, pour lequel il auroit besoin de tout ce qu'il y avoit de François dans le Pays. Sur ce prétexte il les fit tous embarquer sans oublier les malades, disant que le changement d'air leur seroit bon. La nouvelle en courut dans toute la Sicile, & il n'y eut point de Gouverneur Espagnol qui ne trembla pour sa place. Dès que le Maréchal fut hors de la portée du canon, il envoya dire aux Jurats de Messine, qu'il avoit oublié de leur dire une chose fort importante, qu'il seroit bien-aise de leur communiquer. Ils le vinrent trouver, & alors il leur déclara qu'il repassoit en France. L'on ne peut exprimer la consternation où les jetta un compliment si peu attendu ; celle de toute la Ville ne fut pas la moindre. Chaque habitant envisageoit ce qu'il avoit à appréhender du ressentiment des Espagnols, & s'abandonnoit à une espèce de désespoir. Le Duc de la Feuillade, plus touché par leurs larmes que par leurs prières, permit à ceux qui

avoient été fidéles, de s'embarquer avec lui, & leur donna deux jours pour cela. Quatre cens cinquante familles furent reçues sur la flotte; ce n'étoit pas la dixième partie de ceux qui se présentoient. On leva l'ancre, & l'on prit la route de Provence. Messine abandonnée à elle-même se divisa en deux factions, l'une favorable, l'autre opposée aux Espagnols. Le Gouverneur de Reggio y entra, & se servant des habitudes qu'il y avoit, engagea tout le monde à mettre bas les armes. On avoit promis le pardon aux coupables, cependant, une infinité de Messinois finirent leur vie par le dernier supplice.

Pour varier ma narration, je vais faire passer mes lecteurs de la Méditerranée à l'Océan, & leur rappeller ce qui se passa en Angleterre pendant l'année 1678. C'est un événement des plus extraordinaires, & des plus tragiques qu'on voit dans l'histoire; plus propre que toutes les réflexions des Philosophes, à faire sentir jusqu'où va la corruption & la foiblesse de l'homme: de ces événemens permis par la providence, qui éprouve les bons, & laisse triompher

les méchans, pour humilier les uns & les autres, & qui auroit pu renverser l'ordre de la succession à la Couronne d'Angleterre. Le dénonciateur Ouatz, étoit un malheureux sans Religion, de son propre aveu; car, sans parler de ses autres crimes, il déclara qu'il avoit demandé aux Jésuites, deux ans auparavant, à faire abjuration, sans avoir dessein pour cela de changer de sentiment, & à prendre l'habit de la Société, pour la mieux trahir. Ouatz accusoit les Catholiques d'avoir voulu attenter à la vie de Charles II, & il faisoit les Rois de France & d'Espagne, le Duc d'Yorck & la Reine d'Angleterre, complices de cette entreprise, dont il disoit que le Général des Jésuites étoit le chef, sous le bon plaisir du Pape. Il soutenoit avoir vu des Patentes scellées du sceau de la Société, qui constituoient Milord d'Arondel, grand Chancelier du Royaume, Milord Powis, grand Trésorier, Milord Belassis, Général de l'armée qu'on devoit lever, Milord Peters, son Lieutenant-Général, M. Coleman, Secrétaire d'Etat, le Provincial des Jésuites, Archevêque de Cantorbery. Cette folle accusation étoit

appuyée par un grand nombre de faits, démentis pour la plupart par des Protestans même, & si visiblement fausse, qu'il falloit qu'Ouatz eut l'esprit renversé pour l'avoir si mal digérée. Il avançoit, entr'autres choses, qu'il s'étoit confessé à un nommé Marc Preston, Prêtre & Jésuite; ce Prêtre Jésuite prétendu, vérifia qu'il n'avoit pas encore vingt-trois ans, & qu'il y en avoit quinze ou seize qu'il étoit marié. Quelque insensée que parut l'accusation à tout ce qu'il y avoit de gens d'honneur en Angleterre, les deux Chambres la crurent, ou feignirent de la croire bien prouvée. On mit la Bourgeoisie sous les armes; on désarma les Catholiques, on les chassa de Londres, on leur ôta le pouvoir d'assister au Parlement; & pour comble d'injustices, sur la déposition d'un parjure, Milord Staffort, Coleman, Secrétaire du Duc d'Yorck, & cinq Missionnaires, furent envoyés au supplice. Il n'y en avoit pas un qui ne protestât de son innocence, & qui en pardonnant à ses persécuteurs, ne pria Dieu de toucher le cœur du malheureux, qui avoit excité la persécution. (*a*) Un écrivain

(*a*) C'est un Jésuite qui a faite cette narration.

nommé Sainton, auteur de la vie de Charles III, avance qu'ils nièrent le fait; parce qu'ils s'y étoient engagés par le serment horrible qui fut rendu public, & qu'ils vouloient sauver l'honneur de la Religion Romaine & des Jésuites. L'autre historien Larrey, n'a pas eu honte de dire, que les Catholiques ne désavouoient la conspiration; que parce qu'elle n'avoit pas réussi; moins honteux de l'avoir entreprise, qu'au désespoir de ne l'avoir pas exécutée. M. Arnauld, au contraire, a écrit dans son apologie pour les Catholiques, que c'est une chimère, qui n'auroit jamais trouvé la moindre créance, si une passion violente n'avoit obscurci toutes les lumières de la raison. Le grand Argument qui a convaincu Larrey, qu'il regarde presque comme une démonstration, c'est que Coleman entretenoit un commerce de lettres réglé avec le Père de la Chaisse, alors Confesseur du Roi très-Chrétien, & qu'il lui promettoit l'extirpation *de la pestilente Héréşie, qui avoit infecté les trois Royaumes, & le retour du beau règne de Marie.* Mais Coleman étoit Catholique, tout le monde

le ſavoit ; zélé pour la Religion, il mettoit tout en uſage pour lui faire obtenir plus de liberté, pour faire caſſer les Loix pénales, & abolir le ſerment *du Teſt.* Il y travailloit de concert avec le Duc d'Yorck ſon Maître, auſſi zélé que lui pour l'extirpation de l'erreur. Charles n'avoit point d'enfant ; le Duc étoit ſon héritier préſomptif. Coleman ſe flattoit de voir rétablir les ruines *de Jéruſalem.* Il eſpéroit que les Anglois, qui s'étoient égarés, en ſuivant aveuglement les volontés d'Henri VIII. & d'Eliſabeth, rentreroient d'eux-mêmes dans le bon chemin, dès qu'ils auroient un Souverain Catholique. Ce qui s'étoit paſſé du temps de Marie, qui avoit ſuccédé à Edouard, & du temps de la fille d'Anne de Boulen, ſembloit lui répondre de la docilité de ſes compatriotes, accoutumés juſques-là, à régler leur foi ſur celle du Prince. Il faut s'aveugler de deſſein prémédité, pour juger ainſi, d'une conſpiration contre la vie du Roi, que ſon frère aimoit tendrement, que toute l'Angleterre & la Hollande croyoient Catholique dans le cœur.

Le Comte de Salisbury, profita de

la dispofition où étoit le Parlement, de tout croire & de tout entreprendre contre les Catholiques, pour pousser le Duc d'Yorck, qu'il s'étoit mis en tête depuis long-temps, de faire exclurre de la succession à la Couronne. Les Communes dressèrent, le 7 de Mai de l'année suivante, un *Bill*, qui l'en déclaroit exclus; & qui portoit de plus, que si quelqu'un tâchoit de le faire rentrer dans l'un des deux Royaumes, il devoit être tenu pour coupable de haute trahison; & que s'il s'efforçoit de se rétablir lui-même, lui & ses adhérens, seroient condamnés à subir la peine de leur crime. L'on voit par ce *Bill*, que le Duc d'Yorck n'étoit plus en Angleterre. Le Roi, qui avoit eu la mauvaise politique de laisser faire les factieux, lui avoit dit de se retirer à Bruxelles, mais il ne l'y laissa pas long-temps; & après l'avoir fait passer en Écosse, sous prétexte d'y appaiser quelques troubles, il le rappella à Londres en 1682. Pour Ouatz, on lui fit son procès, dès que Charles II. eut les yeux fermés: il fut condamné comme parjure & calomniateur, à une prison perpétuelle, à être

fouetté quatre fois l'année par la main du bourreau, & attaché ces jours-là au pilori. Le Prince d'Orange, sut le dédommager en 1689, de ce qu'il avoit souffert, & regardant moins en lui le calomniateur, que l'ennemi de Jacques II. il le fit déclarer innocent, & lui donna de plus une bonne pension.

Voici ce qu'un Auteur anonyme de l'histoire secrète d'Angleterre, a écrit de cette conspiration, qu'on appella dans ce Pays la conspiration Papiste, & qui a donné lieu à plusieurs autres, d'exercer leurs talens; les uns pour en soutenir la réalité, & les autres pour en soutenir la fausseté, vraie ou fausse. Elle comprenoit trois articles ou desseins. 1.° De tuer le Roi. 2.° De renverser le Gouvernement. 3.° D'exterminer la Religion Protestante, pour rétablir la Catholique.

Le nommé *Dr Tongue*, fut le premier inventeur de cette prétendue conspiration. Elle fut d'abord regardée comme un tour du grand Trésorier, qui avoit projetté de leurrer le Parlement, & de l'engager sous prétexte de cette conspiration, à conserver l'armée sur pied;

considérant les violens soupçons, qu'on avoit communément contre la Religion du Duc d'Yorck. Ouatz, fut celui qui découvrit cette conspiration, & sur sa déposition, les papiers de *Coleman* ayant été saisis, on y découvrit des choses, qui confirmèrent à la plupart des Anglois, qu'il y avoit sur pied une terrible & dangereuse conspiration; & il est très-sûr, que le meurtre de M. *Godfrey*, qui étoit un Juge actif, & qui étoit nommé *ab Officio*, en qualité de Juge de Paix, pour recevoir les dépositions dans cette affaire, & qui étoit fort empressé à en découvrir le fonds, & qui fut cruellement assassiné dans cette conjoncture, ne servit pas peu à faire croire, que la conspiration n'étoit que trop réelle: si on joint à cela, deux lettres qui furent trouvées parmi les papiers des Jésuites; & plusieurs autres circonstances essentielles; quoique plusieurs prenoient en très-mauvaise part, qu'on accusât la Reine d'être du complot.

A l'égard du Procès qui fut fait à *Staley* & à *Coleman*, leur refus constans d'avouer, qu'ils eussent connoissance d'aucune conspiration, & dans

lequel ils persistèrent jusqu'à la mort. Le Roi lui-même, étoit fermement persuadé, que la plupart des dépositions n'étoient qu'une pure invention. Il soupçonnoit certaines personnes d'avoir gagné Ouatz, & de lui avoir fait sa leçon; il nomma entr'autres, une fois *Scafsbury*; mais c'étoit à tort qui le soupçonnoit; car, dans la première relation qu'Ouatz fit de cette conspiration, il y mit si fort à couvert le Duc, & tous les autres Ministres, que cela suffisoit pour les disculper. Il paroissoit aussi être consterné, de ce que Ouatz avoit accusé la Reine d'y avoir eu part; il dit qu'il savoit bien, qu'elle étoit une femme qui avoit un grand foible, & qu'elle étoit d'une humeur désagréable; mais, qu'elle n'étoit pas capable de commettre une si mauvaise action.

L'affaire de la conspiration étoit si peu rallentie, que le Père *Ireland*, Jésuite, & d'autres furent accusés, condamnés, & exécutés; mais en protestant toujours jusqu'à la mort, qu'ils étoient innocens de ce dont on les accusoit. *Green Berry* & *Hill*, qui furent exécutés & mis à mort, pour le meurtre

du Chevalier *Godfrey*, persistèrent aussi jusqu'au dernier moment de leur vie, à nier qu'ils fussent coupables de ce qu'on leur imputoit. La découverte qu'on fit en même-temps, pour corrompre les témoins, n'aidèrent pas peu à fortifier la croyance où l'on étoit, de la réalité de cette conspiration. Cependant, après le Procès fait à *Longhorn*, à plusieurs Prêtres, & aux Jésuites, comme on vit qu'eux tous déclarèrent en expirant par les mains des bourreaux, qu'ils mouroient innocens, cela donna beaucoup d'inquiétude à ceux qui avoient la conscience délicate, & les mis en suspens touchant cette affaire.

Je donnerai ici, continue le même Auteur, les sentimens d'un grand Historien, qui avoit une belle occasion de s'instruire à fonds de cette conspiration; après quoi, nous laisserons le lecteur penser ce qu'il jugera à propos » Il dit, » qu'il y avoit dans ce fait, un sujet plus-» que suffisant, pour exciter la frayeur » & la crainte parmi la Nation; & qu'ain-» si, il ne faut pas s'étonner de ce que » le Parlement & les Jurés, agirent avec » chaleur, dans la poursuite de cette af-

» faire. Les dépoſitions des témoins ;
» étoient ſi formelles, qu'ils ne pou-
» voient que croire, qu'il y avoit une
» terrible conſpiration dans le ſein de
» la Patrie, & on croyoit que le gros
» de l'affaire, qui avoit été affirmé par
» le ſerment des témoins, étoit vrai,
» quoique l'on entrevit en même-temps,
» qu'on l'avoit habillée avec des cir-
» conſtances incroyables. Les perſon-
» nes de Lettres, qui ſavoient qu'ils
» étoient les principes, de ceux qui
» avoient été mis à mort, qui étoient
» tous Papiſtes, excepté un ; & qui
» croyoient en cette qualité, qu'on peut
» dépoſer les Rois & les aſſaſſiner, leur
» fit aiſément conclure, que voyant le
» Duc d'Yorck des leurs, & qu'on
» devoit très-peu compter ſur le Roi,
» on ne devoit pas différer plus long-
» temps, à prendre avantage des con-
» jonctures préſentes ; & que puiſque la
» fille ainée de ce Duc, n'étoit plus en
» ſa puiſſance, ils devoient ſe hâter de
» mettre le Duc ſur le trône. Le tem-
» pérament & la morale des Jéſuites, fai-
» ſoient croire aiſément, qu'ils n'étoient
» pas gens, à laiſſer échapper une ſi

» belle occaſion, ni ſe mettre en peine
» d'employer mille ſortes de menſonges,
» pour leur propre défenſe : la doctrine
» de la probabilité, outre tant d'autres
» maximes d'une morale corrompue,
» qui règne dans cette ſociété, fit qu'on
» eut très-peu d'égard aux proteſtations
» d'innocence, qu'ils firent ſi ſolemnel-
» lement, au lieu & au temps de l'exé-
» cution. On ne manqua pas auſſi de
» faire voir, que leurs caſuiſtes & leurs
» déciſions, enſeignées & publiées par
» eux dans tout le monde, étoient éga-
» lement dangéreuſes & ſcandaleuſes ;
» Mais ſur-tout la doctrine de la proba-
» bilité & de reſtriction mentale. Voilà,
» ce qu'on diſoit, contre ceux qui furent
» condamnés & exécutés ; & vois-ci
» ce qu'on alléguoit en leur faveur. C'eſt,
» que quelques fauſſes idées qu'on puiſſe
» avoir en matière d'erreurs de ſpécula-
» tion, de quelque ſubtilité qu'on puiſſe
» ſe ſervir, pour leur donner cours dans
» le public, cependant, le déportement
» ſi ſérieux & ſi modeſte, qu'ils firent
» paroître à l'heure de leur mort, ſur-
» tout dans un temps, où il ſembloit
» que la candeur & la probité, étoient

» bannies du genre humain, paroiſſoient
» plaider pour leur innocence, & ou-
» tre que tous ceux qu'on fit mourir, &
» qui perſiſtèrent toujours dans la né-
» gative, n'étoient pas tous Jéſuites ;
» c'eſt que pluſieurs de nos Miniſtres
» Anglois, témoignèrent trop de cha-
» leur, contre les malheureux qu'ils ac-
» compagnèrent au lieu du ſupplice ; &
» le refus qu'ils firent de donner atten-
» tion, & d'avoir aucun égard aux diſ-
» cours des mourans, que ces condam-
» nés firent au temps de l'exécution, fi-
» rent qu'on les taxa d'indécence &
» d'inhumanité.

Je paſſois donc ainſi mes jours, à entretenir des relations avec mes amis, ſans pour cela abandonner tout ce qui pouvoit interéſſer ma Patrie, à laquelle je me ſentois toujours très-attaché.

Environ dans ces temps-là, c'eſt-à-dire, ſur la fin de l'année 1680, on eut l'apparition de la plus grande Comête, qui eut encore paru. Ce fut à cette occaſion, que M. Caſſini propoſa ſon ſyſtême, ſur le retour périodique des Comêtes, qu'on pouvoit ſelon lui prédire, comme l'on prédit les Eclipſes

de Soleil & de la Lune. Ce ſyſtême ne pouvoit manquer d'être bien reçu des Aſtronomes, vu la réputation de l'Auteur, l'un des plus grands Aſtronomes qu'il y ait jamais eu. Il faut pourtant convenir, qu'on n'a pas encore aſſez d'obſervations, pour le regarder comme démontré. Quelques fréquentes que ſoient les Comêtes, on eſt encore très-peu inſtruit de leur nature & de leur mouvement. Tout le monde ſait que l'apparition de cette eſpèce de Planètes, eſt regardée par le Peuple ignorant, comme l'avertiſſement & le pronoſtic d'un malheur prochain. Ce fut pour réfuter ce préjugé vulgaire, que Bayle publia *ſes penſées diverſes, ſur la Comête de 1680.* Il les augmenta dans les différentes éditions qui s'en firent, & l'on parla dans la ſuite, de les traduire en Anglois. Il jugea alors, qu'il en faudroit ôter, tout ce qu'il y dit à la louange du Roi très-Chrétien, parce que cela ſeul, gendarmeroit contre le livre & contre l'Auteur.

Je reçus quelque temps après, la relation intéreſſante qui ſuit.

En l'année 1683, Sobiesky, Roi

de Pologne, tira l'Empereur d'un grand embarras. Celui-ci s'étoit enfui de Vienne avec toute ſa Cour, ſur la nouvelle de la marche des Turcs, & des ravages que faiſoient les Tartares. Il en ſortit ſans avoir le loiſir d'emporter ni argent ni pierreries, tant il eut peur d'être enfermé dans la Place. La plupart des Seigneurs y laiſſèrent leurs équipages. Ce fut ainſi qne Léopold quitta ſa Capitale, à l'approche de *Kara Muſtapha*, & de ſes Sujets Hongrois révoltés: auſſi conſterné que fut autrefois David, fuyant de ſa Capitale, devant ſon fils Abſalon, & les complices de ſa révolte. Il arriva à Lintz, aſſez à temps, pour n'être pas enlevé par les Tartares, qui couroient tous les environs. Ne s'y trouvant pas encore aſſez en ſûreté, il réſolu de reculer juſqu'à Paſſau. Si ce voyage fut moins périlleux que le premier, il ne fut ni moins précipité, ni moins affligeant. La Cour fut obligée de coucher la première nuit dans un bois, où l'Impératrice, groſſe de ſix mois, eut de la peine à trouver un peu de paille pour ſe repoſer. Enfin, elle arriva à Paſſau, où l'Empereur réſo-

lut d'attendre l'issue du siége de Vienne. Ce Prince écrivit delà au Roi de Pologne, pour le remercier de la disposition où il étoit, de venir au secours, & le prier de se hâter. Dans la première lettre, dattée du 3 Août, il ne lui donne que le titre de Sérénité ; mais dans la seconde, qu'il écrivit de sa propre main, & où il se servit de la langue Italienne, il le traita de Majesté. Cette lettre, dattée du 24 Août, fut conservée précieusement en Pologne, comme une pièce qui pouvoit servir de titre, & fonder un droit dans la suite.

*Kara Mustapha*, ouvrit la tranchée devant Vienne. Cette Place étoit assez foible en quelques endroits, n'ayant partout qu'une mauvaise contrescarpe, mal palissadée. La face par où elle fut attaquée, avoit deux bastions médiocres, & un ravelin devant la courtine ; mais l'espace entre le rampart & les maisons, étoit si étroit, qu'on n'y pouvoit faire aucune retirade. La principale force de la Ville, consistoit dans une grande quantité de provisions de bouche & de guerre, une nombreuse Artillerie, une grosse garnison, fortifiée encore par un nom-

bre

bre considérable de Bourgeois, résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrêmité. Le Duc de Lorraine s'étoit campé à la gauche du Danube, avec la Cavalerie, & ce qui lui restoit d'Infanterie, pour incommoder les assiégeans, & être en état de joindre les Polonois, à mesure qu'ils arriveroient. Le Grand Visir prit son quartier sur de petites hauteurs, proche le Palais de la Favorite: son camp, occupoit en forme de croissant, une vaste étendue de Pays, où l'on voyoit la plus formidable armée, qu'aucun Sultan eut envoyée contre les Chrétiens. Elle étoit composée de plus de cent cinquante mille Turcs effectifs, sans parler des Hongrois, des Tartares, des Transylvains, & d'un gros détachement qui gardoient les ponts jettés sur le Raab. Aussi, *Kara Mustapha*, étoit venu à ce siége, comme à un triomphe certain. Il y avoit étalé toutes ses richesses, & nul Prince de l'Europe, n'étoit plus magnifique. Il paroit qu'il avoit compté faire une place d'armes de Vienne, après sa réduction, pour pousser ses conquêtes en tirant vers le Rhin, pour enfermer l'Italie par un double crois-

ſant, ſuivant le projet qu'en avoit fait Achmet Coprogli, ſon prédéceſſeur; car avec cette prodigieuſe quantité de meubles ſuperbes, il avoit amené avec lui, un magaſin de toutes ſortes d'armes & de munitions, deſtinés à mettre dans la Ville, dès qu'elle ſeroit rendue. Cependant, les Bachas n'avoient pas à beaucoup près, auſſi bonne opinion que lui, du ſuccès de cette entrepriſe. Ils avoient été d'avis, qu'il s'attachât d'abord à Raab, dont la priſe ne pouvoit manquer de faire tomber Comorre, tandis que les Tartares déſoleroient la Siléſie & la Moravie, pour ôter à l'armée Chrétienne, les moyens de ſubſiſter; après quoi, il lui ſeroit aiſé de faire le ſiége de Vienne, avec toutes ſes forces réunies, ne laiſſant point de Places ennemies derrière lui, & n'ayant aucune armée en tête capable de l'arrêter. Ce conſeil étoit ſage. Heureuſement pour l'Empereur, le Grand Viſir n'en croyoit point de meilleur que le ſien.

Dans ces entrefaites, le Duc de Lorraine reprit Presbourg, & mit ſeize mille Turcs en fuite. Ce Prince ayant

été informé que la Ville de Presbourg venoit de se mettre sous la protection de Tekeli, qui marchoit avec les Bachas d'Agria & de Varadin, pour en forcer le Château, & jetter ensuite un Pont sur le Danube, il s'avança en diligence pour prévenir ce coup, qui auroit été la ruine des affaires de l'Empereur. Il ne fut pas plutôt dans le Château, qu'il fit sommer la Ville, laquelle ne différa qu'autant de temps qu'il en falloit à la garnison qu'elle avoit reçue, pour regagner le Camp de Tekeli, qui n'étoit qu'à un quart de lieue. La contenance des ennemis ayant fait juger qu'il ne seroit pas difficile de les défaire, le Chevalier Lubomirski se chargea de les attaquer à la tête de 2500 Polonois, qu'il commandoit dans l'armée Impériale. Dès qu'il parut, les Turcs & les rebelles se retirèrent avec un extrême désordre. Les uns se jettèrent à la nage dans le bras du Danube, qui fait l'Isle de Schut; les autres dans les bois, le gros s'enfuit vers Tyrnau. Les Polonois en tuèrent six à sept cens, sans perdre un seul homme. L'on apprit des déserteurs que Tekeli s'étoit retiré dès la nuit avec

son Infanterie, fort mécontent des Turcs, avec qui il s'entendoit mal. Ce qui restoit étoit plus que suffisant pour se défendre, s'ils avoient été d'humeur à se battre. Le Duc de Lorraine repassa ensuite le Danube, & se rapprocha de Vienne, pour aller joindre les troupes des Electeurs, & des Cercles de l'Empire, qui arrivoient de toutes parts, & disposer les choses pour construire un Pont, dès que le Roi de Pologne seroit arrivé.

Le Prince Charles de Lorraine ayant marché vers Tuln, où il vouloit mettre la tête du Pont, les ennemis entrèrent le 23 dans l'Autriche, sur l'ordre que Tekeli en avoit reçu du grand Visir, qui avoit fait passer un nombre considérable de troupes, partie à la nage, partie dans des barques. Le Comte qui ne vouloit pas risquer en personne un combat contre le Prince, s'étoit campé auprès de la Marck, & avoit commandé à vingt-cinq mille Turcs & Tartares de la passer, en les assurant qu'il les suivroit bientôt. M. de Lorraine informé de cette marche revint promptement sur ses pas, pour charger les infidéles.

Il les trouva près de la hauteur de Pisemberg, disposés à le recevoir. Deux troupes donnèrent d'abord avec tant de violence, qu'après avoir renversé les premiers rangs, poussé les Polonois, & tout ce qu'elles trouvèrent en tête, elles percèrent jusqu'à la première ligne. Le courage ou la vigueur les abandonna là. Les Dragons Impériaux ne les eurent pas plutôt chargés, qu'elles se retirèrent vers leur grös, qui se sépara aussi-tôt. Une partie prit la route de la Marck, l'autre se jetta du côté des Ponts de Vienne, & elle fut poursuivie si vivement qu'il s'en noya un grand nombre. Les Turcs perdirent mille à douze cens hommes dans cette action ou dans la fuite. Ils repassèrent la Marck, & le Duc de Lorraine s'arrêta à Crouenbourg, pour y attendre le Roi de Pologne, qu'il alla joindre à Olle-brun, le 30 d'Août.

Le Roi de Pologne y étant arrivé, il y fut joint par le reste de ses troupes, qui toutes ensemble pouvoient faire dix-huit à vingt mille hommes. Il s'avança jusqu'à Tuln, six lieues au-dessus de Vienne où l'on avoit construit un Pont.

Toute l'Infanterie défila, sans que le grand Visir se mit en peine de défendre le passage : l'on marcha ensuite par des chemins si escarpés, que quelques petits détachemens d'Infanterie, derrière des arbres abattus, auroient pu arrêter l'armée. *Kara Mustapha* n'avoit pas eu cette précaution, qui l'auroit infailliblement rendu maître de la Ville qu'il assiégeoit, avant l'arrivée du secours. On s'attendoit à trouver le sommet des montagnes qui environnent Vienne, occupé par les Turcs ; on n'y trouva personne, & l'armée Chrétienne se saisit du Château de Calemberg, qui domine sur le Pays d'alentour. On y campa le 11, pour donner du repos aux troupes, & faire l'ordre de bataille, sur la disposition du terrein qui étoit fort inégal. Le Duc de Lorraine, & les Electeurs de Bavière & de Saxe, prirent la gauche, vers la descente du côté du Danube ; les Polonois prirent la droite, & le Roi se mit au centre, pour animer par sa présence tout ce grand corps, où il y avoit près de quatre-vingt mille combattans. Kara Mustapha en faisoit si peu de cas, qu'il se contenta de faire

occuper le dessous de Calemberg, par dix ou douze mille hommes. Ce détachement étoit médiocre, cependant les fonds & les ravines où il étoit placé, firent juger à Sobieski, qu'il faudroit trois jours pour l'en chasser. Il fut heureusement trompé; l'escarmouche commença dès la pointe du jour du 12, & on livra bientôt autant de combats en détail, qu'il y avoit de postes à gagner. Tous les Généraux Chrétiens étoient en action dans la plus grande chaleùr du jour, pendant que le grand Visir demeuroit tranquillement dans sa tente, où il prit du caffé avec ses deux fils & le Kam des Tartares, sans se mettre en peine d'envoyer un seul Régiment d'Infanterie, au secours de la Cavalerie & des Dragons, qui soutenoient tout l'effort de l'armée Chrétienne, & continuant le siége avec autant de froideur que s'il avoit été sûr de prendre la Ville. Cette nonchalance lui coûta cher. Les Turcs furent chassés de montagne en montagne; & enfin le Comte de Maligny, frère de la Reine de Pologne, gagna la hauteur où le Roi avoit compté camper ce jour là. Ce Prince ayant vu

faire un moment après, je ne sais quel mouvement aux Turcs, il s'écria que c'étoient des gens perdus; (*a*) & manda au Duc de Lorraine de lui envoyer ses troupes. Dès que les Hussards furent arrivés, il donna dans le gros du Visir, qui ne fit plus de résistance. Le Kam des Tartares prit aussi-tôt la fuite, & Kara Mustapha se laissant entraîner par la foule, se sauva avec une seule robe. Les Allemans qui avoient moins de chemin à faire, entrèrent les premiers dans le camp; le Roi y pénétra par le milieu, sur les six heures & demie, & pendant la nuit, qui fut très-obscure, les Turcs se sauvèrent avec tant de diligence, qu'on ne trouva pas un seul traîneur. Dès que Sobieski fut dans le camp, il envoya les Dragons garder le parc des Pavillons du Général Ottoman, où il trouva des richesses immenses; tout fut ramassé avec soin, & confisqué dans la maison professe des Jésuites. Ce Monarque manda aussi-tôt à la Reine sa femme cette nouvelle. A quoi il sa-

(*a*) Le même chose arriva à la Bataille de Rosback.

voit qu'elle ne feroit pas infenfible. *Vous ne me direz point, à mon retour*, ajoutoit-il, *ce que difent les femmes Tartares à leurs maris*, lorfqu'elles les voient revenir de l'armée fans butin ; tu n'es pas un homme, puifque tu reviens les mains vuides..... le grand Vifir *m'ayant fait fon légataire univerfel*. Il lui marquoit enfuite, qu'il avoit donné avis en peu de mots de ce qui s'étoit paffé, au Roi Très-Chrétien, ayant cru devoir fe réjouir avec lui par préférence, d'un fuccès fi avantageux à toute la Chrétienté, *dont il eft le premier Prince, comme fils ainé de l'Eglife.*

Cette victoire fut d'autant plus finguliere, qu'elle coûta très-peu de fang ; il ne refta pas plus de fept ou huit cens Infidéles fur le champ de bataille, & il n'y eut guères que fix cens Chrétiens tués. La plupart ne virent point l'ennemi, parce qu'on ne fut point pouffé, & que les premières lignes ne laiffèrent rien à faire aux fecondes ; ainfi cette action n'eft proprement admirable, que parce qu'il paroît vifiblement qu'elle fut l'ouvrage du Très-haut, qui envoie quand il lui plaît l'efprit de vertige aux

chefs, & jette la terreur dans l'ame des soldats, ensorte qu'un seul en met deux mille en fuite, comme parle l'écriture. Le premier soin de Sobieski, dès qu'il se vit dans Vienne, fut d'aller rendre des actions de graces au Dieu des armées, dans l'Eglise des Augustins réformés. Il entonna lui-même le *Te Deum*, & l'entendit, toujours prosterné contre terre. L'on remarqua qu'il ne fut accompagné dans cette cérémonie de piété, par aucun Magistrat; & il ne s'y trouva que très-peu de personnes distinguées, comme si les Autrichiens avoient déja eu honte de devoir leur salut au Roi de Pologne. Le peuple plus reconnoissant, parce qu'il est moins jaloux & moins politique, n'en usa pas de même; il chantoit les louanges du Prince, qui ne pensoit qu'à chanter celles du Tout-puissant, & lui donnoit les mêmes bénédictions que les filles de Sion donnèrent autrefois à David, lorsqu'il revenoit victorieux de Goliath & des Philistins.

Les Bachas rejettèrent la cause de leur malheur sur leur chef, dont l'avarice avoit fait échouer l'entreprise. Il avoit

ménagé la Ville, dans la crainte que s'il la ruinoit, ou s'il l'emportoit de force, le feu & le pillage ne lui enlevassent le butin qu'il prétendoit faire en l'amenant à une composition dans les formes. Ce qu'il y eut de singulier, à mon avis, dans tout ce grand événement, & dont la plupart des historiens ne parlent pas, c'est l'ingratitude dont on paya les services du Roi de Pologne. Il n'avoit pu poursuivre les ennemis, comme l'auroit bien souhaité le Duc de Lorraine; parce que ses troupes s'étoient extrêmement fatiguées, & que d'ailleurs leurs bagages ne pouvoient arriver de trois jours; peut-être aussi voulut-il nettoyer les parcs des pavillons du grand Visir, & mettre le butin en sûreté. Quoiqu'il en soit, il étoit encore à Vienne le 14, lorsque l'Empereur y arriva. Le Prince lui fit dire, qu'il souhaitoit passionnément le voir & l'embrasser. Le compliment étoit à sa place. On l'accompagna d'un autre moins gracieux, savoir que Sa Majesté ne lui donneroit pas la main en qualité de Souverain, on dit qu'il y avoit des exemples contraires à cette prétention; cela peut être vrai, mais il est vrai aussi qu'il n'y avoit

point d'exemple, qu'aucun Roi de Pologne eut fait pour un Empereur, ce que Jean III. venoit d'exécuter en faveur de Léopold. Enfin, après bien des chicanes, il fut réglé qu'on se verroit en pleine campagne. Sobieski n'eut pas lieu d'être plus content de l'entrevue, que du préliminaire. Elle se fit le lendemain quinze du mois à *Schweels*, éloigné d'une lieue & demie de Vienne, où l'on avoit porté l'aîle droite de l'armée. Dès que Léopold parut, Sobieski s'avança vers lui, & lui dit en latin, qu'il avoit bien de la joie d'avoir pu lui donner des marques de son amitié, dans une circonstance aussi essentielle; après quoi il lui présenta son fils, & les deux Généraux de la Couronne. L'on eut dit que l'Empereur étoit pétrifiée à la vue de son libérateur; il demeura muet & immobile sans répondre un mot, sans donner aucune démonstration de civilité, il ne salua personne. Tout autre que Sobieski, auroit repris le chemin de Cracovie; les Polonois le souhaitoient, il avoit satisfait à ses engagemens, & au dela, il voulut finir la campagne qu'il avoit avoit commencée si glorieusement. C'est

ſans doute l'action la plus généreuſe qu'il ait faite de ſa vie. Il parut deux jours après que S. M. Impériale vouloit faire oublier en quelque ſorte, une conduite dont on murmuroit hautement; car elle envoya trois mille ducats d'or, à chacun des Généraux de Pologne, & une épée de diamans de mille piſtoles, au jeune Prince, à qui elle écrivit en même-temps, que ſi elle avoit ſemblé ne point faire attention à lui, il en falloit attribuer la cauſe à la ſurpriſe extrême, où l'avoit jetté le ſouvenir du péril qu'il avoit couru, à la vue de ſon libérateur.

Les Turcs prirent leur revanche dans la même campagne, & l'armée de Sobieski fut miſe dans une déroute totale.

Il ne ſera pas hors de propos dans de pareilles circonſtances, de donner ici un précis de la vie & de l'hiſtoire de Sobieski.

Jean Sobieski nâquit ſous le règne de Sigiſmond III, en 1629, dans le Château d'Olesko, petite Ville du Palatinat de Ruſſie. Il comptoit parmi ſes ancêtres, une foule de héros; il reçut une éducation qui ne ſervit qu'à développer les ſemences du grand homme; il avoit

un frère, nommé Marc-Jacques Sobieski: leur père voulut qu'on leur donnât la connoiſſance des choſes, avant celle des langues ; il leur parloit auſſi ſouvent de la juſtice, de la bienfaiſance des loix, & du reſpect qui leur étoit dû, que de la gloire militaire ; il leur découvroit peu à peu les intérêts de la Pologne ; il les accoutumoit inſenſiblement à les défendre par la plume & par la la parole ; talens fort inutiles dans un Gouvernement abſolu, mais extrêmement néceſſaires dans une République. Il travailla ſur-tout à faire naître en eux ce goût d'application qu'il avoit lui-même, & ſans lequel il n'y aura jamais de grands hommes.

Les Mouſquetaires, parmi leurs titres d'honneur, peuvent compter celui d'avoir eu pour camarade un Roi, le célébre Sobieski. Il vint en France, & ſervit dans cet illuſtre Corps. De retour en Pologne, il ſe diſtingua par ſa valeur, & ſes connoiſſances dans l'art militaire; ſon mérite l'éleva par degrés aux premières places de la République. Il fut fait grand Maréchal de la Couronne, & grand Général du Royaume; les

ſoldats ſe croyoient devenus d'autres hommes ſous le commandement de ce héros.

D'illuſtres Candidats aſpirèrent à la Couronne après l'abdication de Caſimir. Fédor, fils du Czar Alexis & frère de Pierre le grand, qui n'étoit pas encore né ; le Prince de Tranſylvanie ; Ragotzki ; le grand Condé ; le jeune Duc d'Enguien ſon fils ; le Prince Charles de Lorraine, fils du Duc François ; le Duc de Neubourg, Palatin du Rhin. Au milieu des brigues, ce fut Michel Wiecnowiſcki, qui fut élu : il fut proclamé au mois de Mai 1669 ; il étoit ſans génie & ſans capacité. Lorſque Caſimir dans ſa retraite apprit ce choix, il s'écria : *quoi ils ont couronné ce pauvre homme.* Il mourut le 10 Novembre 1673, après quatre années de règne, ou plutôt d'agitations & de flétriſſure. Sobieski lui ſuccéda, & fut élu le 19 Mai 1674. Il ne s'endormit pas ſur le Trône ; il courut de victoires en victoires. Il brava la fierté de Mahomet IV. qui réunit ſes forces pour accabler la Pologne ; il parvint à terminer les animoſités réciproques, par une paix honorable.

Bientôt il s'ouvrit un vaste théâtre à son héroisme. Constantinople avoit, pour ainsi dire, transporté toutes ses forces aux remparts de Vienne ; il y courut, il sauva la Ville & l'Empire : nous avons fait le détail de ce siége, & de la victoire que Sobieski remporta, & l'Occident entier lui dût peut-être sa liberté.

Le reste de la vie de Sobieski, fut empoisonné d'amertume ; ses sujets sembloient prendre plaisir à lui causer des chagrins ; il ressentit des peines domestiques, qui sont plus sensibles, parce que ce sont celles qui appartiennent plus à l'homme : le ressentiment de ses anciennes blessures, la goutte, la gravelle, de l'eau répandue entre cuir & chair, une difficulté de respirer ; frappé enfin d'un coup d'appoplexie, il fut renversé sur le parquet : il expira le 17 Juin 1696, dans la soixante-sixième année de son âge, & la vingt-troisième de son règne.

En 1666, Sobieski, avant que de parvenir à la Couronne, avoit épousé Marie-Casimire de la Grange, fille de Henri de la Grange, & de Françoise de la Chatre, de deux anciennes maisons du Berri. Henri de la Grange, fut

plus connu sous le nom du Marquis d'Arguien ; il étoit Capitaine des Gardes de Philippe d'Orléans, frère unique du Roi Louis XIV. Françoise de la Chatre, avoit été gouvernante de Louise de Gonzague, qui, lorsqu'elle vint en Pologne recevoir la main de Casimir, amena parmi ses filles d'honneur, Marie de la Grange, sans se douter qu'elle amenoit une autre Reine. Elle fut d'abord mariée au Palatin de Seudomir, Radziwil, Prince de Zamoski ; elle en avoit eu quatre enfans, morts au berceau, & le père leur avoit peu survêcu. La Reine Louise, qui honoroit la Princesse de Zamoska d'une amitié particulière, lui fit épouser en secondes nôces Sobieski, alors grand Maréchal. Elle avoit des graces, de l'esprit, de l'ambition, de l'intrigue. Elle aimoit le Trône, la gloire & les affaires; elle ne pût réussir à faire Duc en France, le Marquis d'Arguien son père ; elle le fit Cardinal : elle eut de Sobieski quatre enfans, trois garçons, & une fille qui épousa l'Electeur de Bavière. Le premier, Jacques, qui se flattoit de régner après son père, se vit poursuivi le sabre à la main dans une diétine, & au lieu du

Trône, il eut une prison à Leipsick, dont il ne sortit que pour vivre en Silésie comme un simple particulier. Le Prince Alexandre alla vivre à Rome; il prit l'habit & fit les vœux de Capucin dans sa maladie mortelle. La Reine leur mère après avoir elle-même passé bien des années à Rome, vint mourir dans sa patrie, au Château de Blois, que Louis XIV. lui donna pour dernier asyle.

Les fils de Sobieski n'ont point laissé d'enfans mâles, mais sa postérité subsiste dans la ligne féminine : l'Electeur de Bavière, le Prince Edouard, Prétendant au Trône d'Angleterre, & le Prince de Turenne, sont ses arrières petits-fils. Le Prince Jacques, de son mariage avec Elisabeth-Amélie de Bavière-Neubourg, fille du Duc de Neubourg, eut deux filles. L'une épousa Jacques III. ou le Chevalier de Saint Georges, père du Prince Edouard : l'autre fut mariée en 1723, au Prince de Turenne, l'ainé de M. le Duc de Bouillon. Ce Prince mourut la même année, & M. le Duc de Bouillon, épousa la veuve de son frère; ainsi le sang de deux grands Hommes, de deux héros du der-

nier siècle, Turenne & Sobieski, coule aujourd'hui dans les mêmes veines.

Louis XIV. fonda quelque temps après, c'est-à-dire, en 1686, l'Abbaye de Saint Cyr; pour cet effet, il donna la Terre & Seigneurie de ce nom, à la Communauté qui porte ce nom, & cinquante mille livres de Rente à prendre sur le Domaine de la généralité de Paris, jusqu'à l'acquisition de Terres qui produisent le même revenu, quitte & décharge de tous Droits.

Le Roi avoit déja uni la manse-Abbatiale de St. Denis à cette Communauté, qu'il venoit d'établir dans le Parc de Versailles, pour l'éducation des jeunes Filles de condition, surtout de celles dont les Pères s'étoient épuisés où étoient morts au service. Elle est sous la protection de la Ste. Vierge & de St. Louis; composée de trente-six Dames professes, & de vingt-quatre Sœurs converses. Les Dames aux trois vœux ordinaires de Religion en ajoutent un quatrième, de se consacrer à l'instruction des Demoiselles de leur Communauté. Le nombre de ces Demoiselles est fixé à deux cens cinquante, toutes à la nomination du

Roi, qui font preuve en entrant de quatre degrés de Nobleſſe paternelle. On ne les reçoit point qu'elles n'aient ſept ans accomplis, ni au deſſus de douze, & elles ne peuvent reſter dans la Maiſon que juſqu'à l'âge de vingt ans. Ainſi on ne les prend que lorſque leur raiſon naiſſante, & ſuſceptible des bonnes impreſſions qu'on veut leur donner, & l'on s'en défait dans le temps qu'elle peut ſe gâter. On ne leur apprend guères que que ce qu'on montre à toutes les Penſionnaires dans les Communautés ordinaires; & quoiqu'elles ſoient élevées dans une Maiſon Royale, il eſt aiſé de s'apperçervoir qu'on ne les forme pas pour le monde. On dit que M. de Fénélon avoit St. Cyr en vue, lorſqu'il compoſa ſon Livre de l'éducation des Filles; il ne paroît pourtant pas qu'on y en faſſe grand uſage. Comme cette inſtitution étoit due aux ſoins de Madame de Maintenon, elle prit le tître de Supérieure, avec tous les droits attachés à la qualité de Fondateur. Elle viſita ſouvent cette Communauté, qu'elle combla de bienfaits, & elle s'y retira après la mort de Louis le Grand, pour y paſſer dans

la pratique de toutes les vertus, le reste d'une vie qui avoit été fort Chrétienne.

Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, mourut à Fontainebleau dans cette même année 1686. dans sa soixante-huitième année. Il avoit passé généralement pour un des plus grands Hommes qu'ait eu la France; & il n'y en auroit peut-être point qu'on pût lui comparer dans aucun temps de sa vie, si son humeur naturellement hautaine ne lui eut fait faire des fautes dans sa jeunesse qu'il condamna dans la suite, & qu'il répara avec usure. La vivacité, la force, la netteté d'esprit, l'activité, la valeur, étoient en lui au plus haut point où ces qualités puissent aller. Il se trouva Général presqu'avant que d'avoir eu aucune Armée, & son génie lui tint lieu d'expérience. Pour le battre, il falloit qu'il fut infiniment inférieur pour le nombre, ou qu'il ne commandât pas des François. Rien ne lui paroissoit impossible; ferme, vigilant, entreprenant, tirant du soldat tout ce qui s'en peut tirer, le ménageant peu dans les grandes occasions, se ménageant encore moins lui-même, conservant autant de sang froid dans la

chaleur de la plus vive action, que s'il eut été dans son cabinet, il venoit à bout de tout. Si les Capitaines le regardoient comme un modèle inimitable, les Savans ne l'admiroient pas moins, car il n'étoit pas de ceux qui croient que rien ne manque à leur gloire quand ils ont forcé des Villes & gagné des Batailles. On le pressa plusieurs fois de laisser à la postérité des mémoires de sa vie, pour ajouter ce trait à tant d'autres par lesquels il ressembloit à Jules César. Sa retraite à Chantilly lui en laissoit tout le loisir ; ses infirmités l'ayant mis depuis assez long-temps hors d'état de commander des Armées ; mais il s'en défendit toujours par la raison qu'il ne pouvoit écrire sa vie sans dire quelque bien de lui ; & peut-être du mal des autres, à quoi il sentoit une égale répugnance. Si tout le monde avoit eu la même délicatesse, nous n'aurions pas aujourd'hui les Mémoires de beaucoup de gens qui n'ont écrit que pour faire valoir leurs prouesses.

Dans la même année 1688. nâquit Jacques Prince de Galles; cet événement eut des suites bien funestes, & qui mé-

ritent bien d'être rappellées. Lorſque la Reine accoucha, ſa chambre étoit pleine de Seigneurs & de Dames de la première qualité. Le Roi ſon Epoux reçut des adreſſes de toutes les Villes du Royaume; les Etats Généraux le félicitèrent : Le Prince d'Orange lui envoya faire compliment, & plaça le Portrait du jeune Prince parmi ceux des Princes de ſa Maiſon. Cependant à quelques mois de là, Guillaume ſe plaignit qu'on avoit entreprit de le fruſtrer de ſes droits à la Couronne de la Grande Bretagne, par la ſuppoſition du Prince de Galles; en cela il n'étoit que l'écho du Sr. Burnet, depuis Evêque de Salisbury, qui agiſſoit peut-être de concert avec lui; car c'eſt à ce Docteur qu'on a attribué un Libelle qui parut en Hollande, adreſſé au Prince & à la Princeſſe d'Orange, juſtement dans le temps qu'ils ſe préparoient à paſſer en Angleterre. L'Auteur s'efforçoit, entre autres choſes, d'appuyer la ſuppoſition prétendue, & ſoutenoit avec une audace qui n'a point d'exemple, que le Roi de la Grande Bretagne avoit obligé toute la Nation à reconnoî-

tre un enfant pour le Prince de Galles; sans avoir osé faire entendre aucun des témoins qui s'étoient trouvés aux couches de la Reine. Jacques II. qui vit à quoi tendoit cette imposture, & ce qu'elle pouvoit produire, quelqu'insensée qu'elle fut dans le fonds, prit le parti de faire entendre ces témoins dans un grand Conseil, où se trouvèrent les Conseillers d'État, & tous les Milords qui étoient à Londres ou aux environs. Plus de trente de l'une & l'autre Réligion, déposèrent dans les formes les plus juridiques. La Reine Douairière étoit à la tête, le Chancelier, le Comte de Middleton, Madame de Sunderland, &c. suivirent, & rendirent le même témoignage à Westminster devant le Banc de la Chancellerie. Les Protestans disoient, pour appuyer le bruit de la supposition, que la Reine avoit accouché subitement après avoir changé de Palais. Excellente preuve de la supposition d'un enfant? Qu'on n'y avoit pas appellé l'Archevêque de Cantorbery, ni la Princesse Anne; qu'on devoit persuader la première, mais l'Archevêque étoit alors à la Tour pour n'avoir pas

voulu

voulu publier la proclamation de la *Tolérance*. La Princesse étoit à Bath où elle prenoit les eaux. Pour la faire revenir à temps, il auroit fallu prévoir le moment précis des couches de la Reine, & l'indigne accusation que la calomnie devoit intenter contre cette Princesse. Si Jacques n'avoit pas été Catholique déclaré, s'il n'avoit pas fait baptiser le Prince son Fils à la Romaine, si l'on avoit crû qu'il dût le faire élever dans les principes de l'Eglise Anglicanne, ou même du Presbytéranisme ; personne ne seroit avisé de révoquer en doute la grossesse de la Reine. Les bruits frénétiques qui coururent à ce sujet, ne vinrent que de ceux qui vouloient faire autoriser les prétendus droits du Prince d'Orange. Larrey, qui nous a donné une Histoire d'Angleterre, ne veut pas prononcer sur la supposition, sans doute, parce que la Thése lui paroit insoutenable, avance que le Prince pouvoit être fils du Roi & de la Reine sans être habile à succéder au Royaume, faute d'avoir observé les Solemnités requises par les loix. Ce n'est pas assez, dit-il, pour succéder à la Couronne d'être fils de Roi ;

il faut être Fils de la Loi. Voilà certainement une filiation toute nouvelle. Demandez à l'Historien contre quelle Loi encore le Père & la Mère ont péché, il vous répondra contre la *Coutume que les Pairs, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui se trouvent dans le lieu où la Reine fait sa couche, & dans le voisinage, y doivent être appellés pour être témoins de la naissance du Prince.* Faute de cette convocation, il perd ses Droits. Telle est la Jurisprudence d'Angleterre si l'on en croit le Sr. Larrey. Il est inutile de faire remarquer que rien ne seroit moins raisonnable qu'une pareille Jurisprudence, qui excluroit du Trône, un Prince dont la Mère surprise en travail est délivrée, lorsqu'on y penseroit le moins, comme il peut arriver, n'auroit pas laissé le temps d'aller chercher des témoins étrangers, dont on veut que la présence soit essentielle pour être fils de la Loi. Ainsi il faut convenir que cette Jurisprudence ne subsiste que dans l'imagination de l'Historien, & qu'on n'en avoit jamais entendu parler avant la naissance du Prince, qui désola ceux qui croyoient déjà toucher

au Sceptre & à la Couronne. Mais fut-elle aussi ancienne, aussi réelle qu'elle est nouvelle & chimérique, il est évident que les Droits du Prince d'Orange n'en seroient pas mieux établis, puisque la Princesse de Galles qui vint au monde le 28 Mai 1692, & dont personne ne s'est avisé de contester la naissance, l'auroit toujours exclus de la Couronne pour revenir à la supposition, quelque vogue que certains Partisans du Prince d'Orange, s'efforçassent de lui donner; il est certain qu'elle trouva peu de créance, au moins parmi les Personnes de quelque considération. Euler prétendit la prouver en 1691 & 1702, & le Parlement après l'avoir entendu, le regarda comme un fourbe & un calomniateur. Guillaume la croyoit si peu lui-même, qu'il cessa d'en parler dès qu'il fut sur le Trône, ne désignant dans la suite le fils de Jacques II. que par le nom de *prétendu Prince de Galles*, terme certainement trop doux pour un enfant qu'il auroit crû intrus dans la famille Royale, & qui cependant a fait tant de fortune en Angleterre & en Hollande, que pendant plusieurs années on

n'y a point autrement appellé l'héritier présomptif de la Couronne de la Grande Bretagne : depuis la mort du Roi son Père, il a changé de nom, sans changer de fortune ; c'est le Prétendant.

Les Etats Généraux donnèrent Copie à tous les Ministres étrangers de la résolution qu'ils avoient prise en faveur du Prince d'Orange, qui étoit sur le point de passer en Angleterre. Elle portoit en substance qu'ils avoient jugé devoir l'assister, parce que Jacques II. empiétoit sur les Loix fondamentales de sa nation, laquelle il vouloit reduire sous un gouvernement arbitraire, par l'établissement de la Religion Catholique & la destruction de la réforme, & qu'il étoit de l'intérêt & de la gloire de leur Statouder, de l'empêcher, aussi bien que de rétablir une bonne correspondance entre le Roi & les Sujets ; que c'étoit pour cela qu'il passoit dans la Grande Bretagne, non pas, comme il l'avoit déclaré à leurs Hautes-Puissances, avec la moindre intention d'envahir ce Royaume, ou d'ôter le Roi de dessus le Trône, beaucoup moins pour s'en rendre maître, ou pour renverser & appor-

ter quelque préjudice à la succession légitime, mais uniquement pour secourir la nation, maintenir les Loix, le Religion & la liberté, en assemblant un Parlement libre, où l'on prendroit de justes mesures pour se garantir des maux dont il étoit menacé. Le manifeste du Prince, contenoit à peu-près les mêmes choses. Il ajoutoit seulement qu'il y avoit des soupçons que le Prince de Galles n'avoit pas été mis au monde par la Reine, & que le Parlement qui seroit convoqué feroit la recherche de sa naissance. Voilà le fondement de l'invasion, que Guillaume, Prince d'Orange, méditoit depuis long-temps.

On sait que le Roi Jacques avoit abrogé le serment du Test pour conserver les Catholiques dans ses Troupes; cette démarche avoit été suivie de quelques autres favorables à ceux de sa Religion, ou plutôt à toutes les Religions; car en 1687, il avoit accordé à ses Sujets une entière liberté de conscience : les Evêques qui avoient refusé de publier la proclamation de la *Tolérance*, avoient été emprisonnés au commencement de cette année; quelques Catholiques

avoient été mis dans le Conſeil. Voilà ce qu'en Angleterre & en Hollande l'on appella renverſer les Loix fondamentales de l'État, comme ſi des Actes faits par le Parlement depuis Eliſabeth, euſſent eu une origine auſſi ancienne que la Monarchie, ſi attachée à la Communion de Rome avant que les Paſſions de Henri VIII. l'en euſſent ſéparée. Le Roi ne fut pas long-temps ſans apprendre, que ſous prétexte de zèle pour la Religion Anglicanne, l'on machinoit une dangereuſe conſpiration contre ſa Perſonne : il crut devoir s'accommoder au temps, & pour faire ceſſer les murmures, il exclut le 30 Septembre de cette année, tous les Catholiques de la Chambre Baſſe du Parlement; il éloigna de ſon Conſeil ceux qui étoient les plus ſuſpects aux Proteſtans; il caſſa les Commiſſaires Eccléſiaſtiques, & en abrogea les Actes; c'étoit tout ce qu'on pouvoit raiſonnablement lui demander, & par conſéquent, il étoit fort inutile que le Prince d'Orange paſſât en Angleterre, quand il auroit eu droit de ſe mêler des affaires de ce Royaume, s'il ne penſoit qu'à en maintenir les Loix. Mais il avoit

d'autres vues, comme l'événement ne le justifia que trop; & la Déclaration que les Hollandois communiquèrent aux Princes étrangers, n'étoit faite que pour en imposer au moindre Chrétien, & mieux couvrir leur dessein secret, en cas qu'il n'eut pas tout le succès que les factieux d'Angleterre faisoient espérer. Le Roi très-Chrétien bien informé que les grands préparatifs qui se faisoient dans les Provinces unies, regardoient la Grande Bretagne, avoit offert à Jacques II. ou de lui envoyer des Troupes, ou d'assiéger Mastrecht, dont la Conquête pouvoit rompre les mesures de ses ennemis: mais ce Prince trahi, dit-on, par Sunderland, son premier Ministre, refusa toutes les offres, ne croyant pas son gendre capable d'une entreprise pareille à celle dont on le soupçonnoit, ni ses Sujets d'une infidélité. C'étoit connoître peu le cœur de l'Homme en général, & le caractère de sa nation en particulier. Il est vrai qu'il ne paroissoit pas qu'il dût s'allarmer beaucoup de l'armement qu'on préparoit dans les Ports d'Hollande, y ayant toutes les apparences du monde que le Prince d'O-

range feroit accablé à fon entrée en Angleterre, s'il ofoit y mettre le pied. On en jugeoit de la forte à la Cour de France, ou que du moins les Anglois fe trouvant partagés d'inclination comme de Religion, il fe pafferoit bien du temps, & fe donneroient bien des Batailles avant que le Roi fuccombât.

Cependant le Prince d'Orange mit à la voile le 30 Octobre & fuivans. Sa flotte étoit compofée de foixante-cinq vaiffeaux de guerre, de dix brûlots & de cinq cens fluttes, fur lefquelles on avoit embarqué treize mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie. Le vent contraire qui s'éleva la même nuit, l'obligea de relâcher en divers Ports de la Hollande, d'où elle ne put remettre à la voile que le 11 de Novembre. L'on avoit cru à Londres que la defcente fe feroit vers le Nord d'Angleterre, & le Roi avoit envoyé fes troupes de ce côté là. Le Prince tourna vers l'occident, & débarqua le feize à Lime, à Torbai & aux places voifines, fans que perfonne fe mit en peine de l'en empêcher. A peine fut-il à terre, qu'un grand nombre de mal intentionnés le joignirent. La

déclaration qu'il publia le 28, servit encore à grossir son armée, & à affoiblir celle du Roi; car, il protestoit qu'il ne feroit aucun quartier à ces hommes exécrables, qui avoient mis tout en œuvre pour renverser la Religion Protestante : qu'il ne souffriroit pas qu'on fit tort à personne, pas même aux Papistes, pourvu qu'ils fussent en l'état que prescrivoient les loix; mais qu'il les traiteroit comme des voleurs & des assassins, s'ils paroissoient en armes, s'ils en gardoient dans leurs maisons, s'il les trouvoit dans aucun emploi civil ou militaire, & que ceux qui les assisteroient, ou qui marcheroient sous leur commandement, seroient traités de la même manière. Une proclamation de cette nature, ne pouvoit que remplir de frayeur les Catholiques, qui n'étoient pas assez forts pour se mettre en défense, aussi en furent-ils consternés. Cependant Jacques II. ayant rassemblé ce qu'il pût de troupes, s'avança jusqu'à Salisbery, dans le dessein de combattre son gendre, ou du moins, de faire avec lui quelqu'accommodement. Churchill, qui a été si connu sous le nom de Duc de Malbou-

roug, l'homme d'Angleterre qu'il avoit le plus aimé, lui propoſa le 4 de Décembre, d'aller voir l'avant-garde de ſon armée, qui étoit fort proche de celle des ennemis; il y conſentit ſans peine; mais un ſaignement de nez qui lui prit, l'arrêta, comme il étoit prêt de monter en carroſſe. On lui dit peu après, que ſon favori ne lui avoit propoſé cette partie, que pour l'enlever & le livrer à ſon ennemi. L'auteur des révolutions d'Angleterre, qui a travaillé ſur les mémoires que le Roi Jacques lui a fourni, n'a pas oublié ce fait, dont Larrey ne dit mot, pas même pour le refuter. L'auteur de la vie du Duc de Malbouroug, n'en parle point non plus, ſans doute, parce que ce trait n'auroit pas embelli l'hiſtoire de ſon héros, quelque tour qu'il y eut donné. Il rapporte ſeulement une lettre fort reſpectueuſe, que Churchill écrivit au Roi, pour excuſer ſa déſertion; car, dès qu'il vit ſon coup manqué, il paſſa au camp des Hollandois, où il fut ſuivi par ſon frère, par le Prince Georges de Dannemarck, le Duc d'Ormond, & un grand nombre d'autres Seigneurs. Jacques abandonné par ceux à

qui il avoit fait plus de bien, trahi par ceux qu'il avoit honoré de sa plus intime confiance, n'osant presque plus compter sur personne, reprit le chemin de Londres avec un assez petit nombre de soldats, fuyant comme David, devant son fils Absalon. Il envoya en même-temps des députés au Prince, lui déclarer qu'il convoquoit un Parlement libre, pour le mois de Janvier suivant; mais celui-ci levant le masque, ne répondit rien, sinon qu'il alloit à Londres, & qu'il ne convenoit pas que son beau-père & lui s'y trouvassent ensemble. Le Roi crut alors n'avoir point d'autre parti à prendre, que de faire sortir secrètement de Londres, la Reine & le Prince de Galles, pour les faire passer en France. Il s'embarqua lui-même le lendemain 22, avec un empressement qui marquoit toute sa frayeur. Ayant été obligé de relâcher pour lester le vaisseau, il fut arrêté près de Févers Ham, d'où il se rendit dans sa Capitale, où il fut reçu avec autant de démonstration de joie, que si de son retour, eut dépendu la félicité publique; il n'y fit pas cependant, un long séjour; car, sur un ordre qu'il reçut de

ſon gendre, il en ſortit le 27, pour ſe retirer à Rocheſter. Le jour ſuivant le Prince entra dans Londres en conquérant.

Jacques II. ſe ſauva encore de Rocheſter le premier Janvier, avec le Duc de Berwick, ſon fils naturel: ils arrivèrent le 4 à Ambleteuſe, & le 7 à St. Germain-en-Laye, où la Reine & le Prince de Galles s'étoient rendus la veille. Le Prince d'Orange faiſoit garder le Roi très-négligemment à Rocheſter, perſuadé que la fuite de ſon beau-père, le rendroit maître des délibérations du Parlement, ce qui ne manqua pas d'arriver. Il ſemble que Jacques devoit s'y attendre, & tout riſquer plutôt que d'abandonner la partie, ç'a été le ſentiment général. L'auteur du Teſtament politique de Louvois, dit que les affaires du Roi furent ruinées par ſa terreur panique & ſon étourdiſſement; que pour peu qu'il eut tenu bon, il auroit fait de l'Angleterre, un champ de bataille qu'il auroit laiſſé bien ſanglant, s'il n'en étoit pas demeuré le maître. Et cela n'eſt pas ſans fondement. La ſuite fit voir que l'Angleterre n'étoit pas encore ſi corrompue,

que le Souverain n'eut trouvé des sujets fidéles dans les Provinces : s'il avoit fait du bien aux Catholiques, il n'avoit point fait de mal aux Protestans, & son Parlement, quelqu'envénimé qu'il fut, ne pouvoit tout au plus, que rétablir le serment du Test, & les Loix pénales. Il n'est pas croyable qu'on eut attenté à sa vie : le parricide de Charles premier, faisoit encore trop d'horreur aux Anglois, pour qu'on put penser à en commettre un pareil, dans la personne de son fils ; toute la haine des factieux se seroit bornée à affoiblir l'autorité souveraine : la Majesté royale auroit souffert, le Roi n'auroit pas été dégradé. Après tout, ce ne sont ici que des conjectures. Il est naturel de croire que Jacques ne se détermina à prendre la fuite, qu'après y avoir bien réfléchi, & qu'il vit, aussi-bien que nous, qu'il lui seroit plus aisé de sortir de l'Angleterre, que d'y rentrer.

Les Etats d'Angleterre assemblés sous le nom de *Convention*, décidèrent le 7 Février & jours suivans, après une longue délibération, que Jacques II. ayant renversé, autant qu'il étoit en lui, les Loix fondamentales d'Angleterre, violé

le Contrat original, qui étoit entre lui & le peuple, & ensuite abandonné le Royaume, il avoit par sa retraite, laissé le Trône vacant. Le lendemain, ils conclurent qu'un Prince professant la Religion Catholique Romaine, ne pouvoit être Roi d'Angleterre ; & le 17, ils déférèrent la Couronne au Prince & à la Princesse d'Orange, malgré l'opposition de quelques Prélats, & en particulier de ceux que le Roi avoit envoyés à la Tour, pour avoir refusé la proclamation de la *Tolérance*. L'on ne marqua point par quel titre l'un étoit Roi & l'autre Reine, & l'on ne fit aucune mention du Prince de Galles.

La nation Angloise commit une autre injustice, qui pour être moins criante, n'en est pas moins réelle ; mais qui dans le fonds étoit presqu'inséparable de la première. Par la Constitution de l'Etat, la Princesse d'Orange venant à mourir, la Couronne alloit de droit à la seconde fille de Jacques II, femme de Georges de Dannemarck ; cependant, par un exemple aussi nouveau que pernicieux, la *Convention* arrêta, que si celui auquel elle venoit de transporter le Sceptre,

ſurvivoit à ſon épouſe, il continueroit de règner au préjudice de la Princeſſe Anne, & qu'en cas que cette Princeſſe mourut ſans enfans, la Couronne iroit à ceux du nouveau Roi, s'il en laiſſoit. Les Anglois ne pouvoient porter la complaiſance plus loin. Ils s'en dédommagèrent en quelque ſorte par les bornes qu'ils mirent à l'autorité Royale, & par les meſures qu'ils prirent pour la rendre dépendante des deux Chambres. Car ils réglèrent que le pouvoir diſpenſatif étoit illégitime, ſans les Ordonnances du Parlement; que le Prince ne pouvoit faire de levée d'argent, ſous quelque prétexte que ce put être, ni tenir d'armée ſur pied, que du conſentement de ce Parlement, dont les Priviléges ſeroient conſervés, & qui ſeroit aſſemblé pour le moins, de trois ans en trois ans; que le Roi ne pourroit accorder de pardon pour une accuſation portée devant les deux Chambres, auſquelles ſeules il appartenoit d'en juger définitivement: enfin qu'aucun Prince ou Princeſſe du Sang Royal, ne pourroit ſe marier avec une perſonne qui feroit profeſſion de la Religion Romaine: ce fut là la cauſe de

l'exclusion du Prince de Galles, bien plus que la prétendue supposition. L'on n'avoit guères entendu parler de pareils Réglemens, dans un Gouvernement Monarchique; mais il fallut bien que l'ambitieux Prince d'Orange se soumit à ces conditions, qui lui assuroient une Couronne à laquelle il aspiroit depuis long-temps.

Nous arrivons à un événement non moins intéressant; j'entends la mort de la Reine Christine de Suéde à Rome, âgée de soixante-trois ans, le 19 d'Avril 1689, & dont je reçus la nouvelle quelques jours après.

Jamais Princesse n'a eu plus de Panégyristes ni plus de critiques; & pour dire la vérité, elle fournit une abondante matière aux uns & aux autres. Son abdication ne fut pas si généralement applaudie, que beaucoup de gens ne la regardassent comme l'effet de la légéreté & de l'inconstance, qui la portoient à voir du Pays: si elle avoit cru Mrs. Chanut, Saumaise & Spanheim, cet événement ne seroit point marqué dans les fastes de la Suéde; il n'a pas laissé de servir de base à un grand nombre

d'éloges. Il charmoit au moins par sa singularité. Les Savans le trouvoient beaucoup plus admirable encore par d'autres endroits, par ceux qui leur étoient communs avec elle ; c'est-à-dire, l'esprit & la connoissance des lettres humaines. L'amour propre se recherche toujours ; nous ne louons rien plus volontiers dans autrui, que ce que nous croyons qui nous distingue nous-mêmes. Christine avoit de la vivacité & de la pénétration, encore beaucoup plus d'étude. Accoutumée dès sa plus tendre jeunesse à ne donner que cinq ou six heures au sommeil, elle avoit du temps de reste pour la lecture & l'entretien des Savans de toute espéce, aussi considérés dans son Palais, que l'étoient autrefois les pédans & les Philosophes, dans celui de l'Empereur Julien. Elle entendoit le Latin & le Grec; elle savoit les Orateurs & les Poëtes, l'Histoire, la Philosophie ancienne & moderne ; sa curiosité s'étendit jusqu'à la Chymie. Il faut avouer après tout, que ses études étoient assez superficielles, & que l'envie de savoir trop de choses, ne lui permettoit pas d'en approfondir aucune. Ce qu'elle en-

tendoit le mieux c'étoient les langues vivantes. On eut dit que chacune étoit ſa langue naturelle, tant elle avoit de facilité à s'exprimer. On loue encore en elle cette nobleſſe de ſentimens, qui la mit ſi fort au-deſſus des penchans, & des inclinations de ſon ſexe, qu'elle mépriſa toute ſa vie, juſqu'à dédaigner de parler à une femme, ou de s'en ſervir. Je ne ſais ſi elle ne pouſſa pas ce mépris plus loin, que l'édification publique ne le demandoit. Non ſeulement elle n'avoit point de femmes à ſa ſuite; mais il ſembloit qu'elle voulut faire oublier qu'elle l'étoit. Elle affectoit le ton de voix d'un homme, elle faiſoit la révérence, & s'habilloit en homme. Ce n'eſt pas qu'elle en eut meilleur air, ni que ſa taille en parut plus ſingulière. Petite, voûtée ou plutôt boſſue, ayant une épaule plus groſſe que l'autre, il étoit difficile de couvrir ces défauts; auſſi y ſongeoit-elle moins, qu'à déguiſer ſon ſexe, dont elle avoit honte. On lui auroit vu quitter le juſte-au-corps, la perruque, le chapeau garni de plumes, le mouchoir noué autour du col, l'écharpe rouge à l'Eſpagnole, pour les

coëffes & les juppes, si par un changement de modes, coëffes & juppes étoient devenues l'équipage d'un Cavalier. Quelque bizarre que fut cette fantaisie, l'on n'en faisoit pas un crime à Christine, & il seroit à souhaiter qu'on ne lui eut rien reproché de plus essentiel. Sans doute qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce qu'on a publié, même de son vivant. Les critiques ont osé dire que le Médecin Bourdelot en avoit fait une libertine; qu'il lui avoit appris à parler mal de la Religion; à vivre encore plus mal; qu'il en avoit tiré cent mille écus en Suéde, & obtenu à sa recommandation un bénéfice en France, que parce qu'il lui avoit enseigné certain secret de son art. (*a*) Pour la Religion, il paroît qu'elle n'en avoit point avant son abjuration, qu'elle fit en 1655; je ne prononcerai point sur tout le reste. Les bruits injurieux qu'on fit courir à son occasion, n'avoient peut-être point d'autre fondement, que la licence qui régnoit dans ses entretiens, où elle ne gardoit

(*a*) Le P. Davrigny, Jésuite, a dit la même chose dans ses mémoires, sur l'histoire de France.

ni les meſures ni la bienſéance convenable à une perſonne ſon ſexe, & de ſon rang. Les avantures galantes, les contes les plus libres, n'aſſaiſonnoient que trop ſouvent les converſations qu'on avoit avec elle. Toutes les Dames de Flandres en furent ſcandaliſées, pendant le ſéjour qu'elle y fit en venant de Suéde. Ceux qui entendoient le Latin n'étoient pas long-temps à s'appercevoir qu'elle ſavoit ſon Pétrone & ſon Martial par cœur. Son Pimentel, Ambaſſadeur de la Cour d'Eſpagne, qui ne la quitta point dans ſes voyages de Flandres & d'Allemagne, ne contribua pas peu à faire parler la médiſance, & à donner quelque couleur aux bruits publics. La mort de Monadelchi, ſon grand Ecuyer les autoriſa. Elle le fit aſſaſſiner le 10 Novembre 1657, dans la gallerie des Cerfs à Fontainebleau, après lui avoir montré quelques lettres qu'il avoit écrites, & lui avoir reproché ſon infidélité en préſence du Miniſtre de l'Ordre de la Sainte Trinité, qu'elle avoit fait appeller pour confeſſer ce malheureux, dont il ſollicita envain la grace. Une exécution de cette nature, faite en Fran-

ce, & dans une maiſon Royale, n'avoit garde d'être du goût du Roi. Louis XIV. garda néanmoins un profond ſilence, pour n'être pas obligé de faire éclater ſon reſſentiment. Comme il ne diſſimula pas ſi bien, que Chriſtine ne s'apperçut qu'elle étoit de trop à ſa Cour, elle prit le parti de ſe retirer à Rome, où elle eut, comme partout ailleurs, un grand nombre de partiſans & de cenſeurs. On a publié, depuis ſa mort, l'hiſtoire de ſes intrigues galantes, qu'on donne comme la traduction d'un manuſcrit Italien, compoſé par un de ſes domeſtiques: il peut y avoir du vrai dans ces ſortes d'ouvrages; mais généralement parlant, on ne peut guères faire de fonds ſur de pareilles piéces.

J'appris auſſi dans ma retraite, ou plutôt dans mon exil, la nouvelle de la mort de M. de Louvois, Michel le Tellier, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, au département de la guerre, Sur-Intendant des bâtimens, & Intendant des poſtes & relais de France. Voici le détail tel qu'on me le manda. Il mourut d'une attaque d'appoplexie. On crut qu'il avoit été empoiſonné; & les Mé-

decins qui aſſiſtèrent à l'ouverture de ſon corps, en parurent perſuadés. On ſoupçonna un frotteur Savoyard, qui avoit coutume de nettoyer ſon cabinet, d'avoir jetté du poiſon dans un pot d'eau, qui étoit toujours à côté de ſon bureau, & dont il buvoit ſouvent. Le frotteur fut mis en priſon & interrogé, il nia le fait, & il ne fut pas poſſible de l'en convaincre.

On avoit trouvé le cœur de M. de Louvois entiérement deſſéché, comme s'il eut été comprimé avec violence; ce que pluſieurs regardèrent comme l'effet du chagrin qu'il eut ſur la fin de ſes jours, d'avoir perdu les bonnes graces du Roi. Madame de Maintenon ne l'aimoit pas, & elle avoit acquis ſur l'eſprit du Roi un crédit ſupérieur à celui de M. de Louvois. En faiſant ſentir à ce Prince les inconvéniens de la guerre, elle l'avoit inſenſiblement dégoûté d'un Miniſtre, qui regardoit la paix comme l'écueil de ſa fortune & de ſon pouvoir. Elle prétendit lui faire appercevoir que ce Miniſtre le trompoit pour ſe rendre néceſſaire. On n'a jamais bien éclairci ſur quoi pouvoit être fondée cette accuſation, & les écrivains les mieux inſtruits,

n'ont débité là-deſſus que de ſimples conjectures ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que Madame de Maintenon, qui étoit parfaitement inſtruite des ſecrets du cabinet, parut perſuadée que M. de Louvois étoit ſur le point d'être diſgracié lorſqu'il mourut, puiſqu'elle dit dans une de ſes lettres, *Louvois ne tient plus qu'à un filet* ; mais il y a de grandes raiſons de croire que cette diſgrace ne ſeroit pas arrivée avant la fin de la guerre; puiſque malgré les fautes qu'on pouvoit reprocher à M. de Louvois, Louis le regardoit comme un homme néceſſaire, & qu'il n'eut pas voulu ſe priver de l'expérience & de la capacité d'un ſi grand Miniſtre ; au haſard de diminuer la gloire & la proſpérité de ſes armes. Il avoit une ſi haute idée de ſon mérite, qu'il écrivit aux Généraux de ſes Armées pour leur témoigner la douleur qu'il reſſentoit de l'avoir perdu ; en les exhortant à redoubler leurs ſoins & leur vigilance pour que *cet événement n'apportât aucun préjudice à ſes affaires* : paroles que l'on peut regarder comme le plus grand éloge qu'un Roi puiſſe faire d'un Miniſtre. Louis XIV. n'en eut pas

plus dit à la mort du Cardinal de Richelieu.

Toutes mes occupations, dans mon triſte exil ne conſiſtant plus que dans l'embelliſſement de ma Maiſon, & dans une douce & fréquente correſpondance avec mes amis, ils m'apprirent la nouvelle de la mort d'Alexandre VII. arrivée en 1667; il étoit né à Sienne le 15 Février 1599. Il ſe ſignala par ſon zèle pour la propagation de la Foi & pour l'embelliſſement de la Ville de Rome: donna ſatisfaction à Louis XIV. pour l'inſulte faite au Duc de Crequi, ſon Ambaſſadeur. Il approuva la Bulle d'Innocent X. contre les cinq propoſitions de Janſenius; preſcrivit le formulaire, & parut affectionné aux gens de Lettres: il étoit ſavant: ſes Poëſies ont été imprimées au Louvre en 1656. in folio.

Cette mort me fournit l'occaſion de donner ici une deſcription du conclave & des formalités qui s'obſervent lorſque le Sacré Collége procède à l'élection d'un nouveau Pontife.

Voici donc, les cérémonies depuis la mort d'un Pape, juſqu'à l'exaltation de ſon Succeſſeur.

Dès

Dès que le Saint Père est expiré, le Cardinal Camerlingue, en habit violet, se présente à la porte de sa Chambre; il y frappe trois coups avec un marteau d'or; & chaque fois il appelle le Pape à haute voix par son nom de Baptême, par celui de sa famille, par celui de sa dignité. Il écoute un peu de temps; après quoi il déclare que le Pape est mort puisqu'il n'a point répondu, le tout en présence des Notaires Apostoliques qui prennent Acte de cérémonie; on lui apporte l'Anneau du Pécheur, il le casse avec le même marteau, les morceaux appartiennent au Maître des cérémonies. On donne le titre de *Camerlinque* au Cardinal qui est chef de la Chambre Apostolique, Jurisdiction Romaine, où se discutent les affaires qui regardent le trésor & le Domaine du Pape. Ce Cardinal va prendre ensuite possession du Vatican au nom de la Chambre Apostolique, accompagné des Clercs de sa Chambre en habits noirs. Il envoie des Gardes pour se saisir du Château St. Ange, & de toutes les Portes de la Ville. Lorsqu'il a pourvu à la sûreté de Rome, il sort en carrosse

pour aller occuper le Palais du défunt: Il est précédé du Capitaine des Gardes du Pape, & ayant à ses côtés les Suisses qui accompagnent ordinairement sa Sainteté. On entend alors la grosse Cloche du Capitole, qui annonce à toute la Ville la mort du Souverain Pontife; elle ne sonne jamais que pour ce sujet. Cependant on embaume le Corps, on le revêt de ses habits Pontificaux, la Mitre en tête; on le voit pendant trois jours sur un lit de parade. Ces trois jours expirés, on le porte à l'Eglise de St. Pierre. La marche commence par un détachement des Chevaux-légers de sa Sainteté, portant leurs lances abbaissées. Leurs Timballiers font entendre un son triste & lugubre; des Troupes de Suisses avec leurs mousquets & hallebardes, viennent ensuite, vingt Palfreniers du Pape portant des torches allumées, & menant par la bride autant de chevaux couverts de housses noires, qui traînent jusqu'à terre, le Porte-Croix du Pape est à cheval, & suivi de quelques Suisses de la Garde. Paroît ensuite, une litiére découverte où est le Corps, aux deux côtés duquel marchent & chantent les

Pénitenciers de St. Pierre, en manteaux longs, & des torches à la main. Il eſt eſcorté de vingt autres Palfreniers, du reſte de la Compagnie des Chevaux-légers, des Cuiraſſiers, & des Suiſſes de la Garde; la marche eſt fermée par ſept pièces de Canon. Le Corps eſt expoſé neuf jours dans une Chapelle de l'Egliſe de St. Pierre, à la vue du Peuple qui vient en foule lui baiſer les pieds à travers une grille de fer; on élève dans la nef un Catafalque. Le neuvième jour on prononce l'Oraiſon funèbre, on chante une Meſſe des Morts, &c. Le Corps eſt dans un Cercueil de Cyprès, renfermé dans un autre qui eſt de plomb, & celui-ci dans un de Sapin.

Par le mot de Conclave, on entend l'Aſſemblée de tous les Cardinaux pour l'élection d'un Pape, & le lieu même où ſe fait cette élection. Il occupe une partie du Vatican; il y a pluſieurs Salles très-vaſtes, que l'on partage par des cloiſons faites de ſimples planches. On appelle cellule l'eſpace que ces cloiſons renferment. Chaque cellule eſt compoſée de différentes petites pièces & cabinets. Tout Cardinal a la ſienne pour

lui & pour ses Conclavistes. La Chambre qu'il occupe n'a pas plus de grandeur que ce qu'il faut pour contenir un lit, une table, & cinq à six chaises. La fonction des Conclavistes, est d'être comme des Secrétaires d'honneur des Cardinaux, les Compagnons de leur sollitude, les dépositaires de leurs secrets. Les Papes leur ont accordés bien des Priviléges utiles & glorieux. Chaque Cardinal peut en avoir deux, dont l'un pour l'ordinaire, est Ecclésiastique, l'autre Séculier. Les Cardinaux Princes, peuvent en avoir jusqu'à trois. Il n'y a dans le Conclave, outre les Cardinaux & leurs Conclavistes, que les quatre Maîtres des Cérémonies, le Secrétaire du Sacré Collége, quelques Religieux pour servir de Confesseurs, deux Médecins, un Chirurgien, un Apoticaire avec deux garçons, deux Barbiers & deux aides, un Maître Maçon, un Maître Charpentier, & environ trente Valets appellés *Faquini*, pour le plus rude service. Tout ce monde une fois entré, on poste des Soldats dans les lieux qu'on juge les plus nécessaires pour la sûreté de l'élection; on mure les portes & les

ſenêtres, excepté un ſeul panneau, & qui porte dans tout le Conclave une lumière fort ſombre. On n'a de communication avec le dehors que par des tours à peu près comme ceux des Religieuſes. C'eſt par ces tours qu'on paſſe le dìner & le ſouper des Cardinaux, qui conſiſte en du pain, du vin, & un ſeul-plat de viande ou de poiſſon d'une ſeule ſorte. Deux Cardinaux ne peuvent manger enſemble, & s'envoyer rien de ce qu'on leur ſert; c'eſt auſſi par ces tours qu'on donne audience aux Ambaſſadeurs, & qu'on peut recevoir des viſites aux heures permiſes; mais toujours en préſence des Gardes du Conclave & à haute voix, en Italien ou en Latin, afin que tout le monde l'entende. Si quelqu'un des Cardinaux vouloit ſortir, ſoit pour maladie, ſoit pour quelqu'autre raiſon grave, il le pourroit, mais il perdroit le droit de voix active.

Il n'y a point de mer plus agitée qu'un Conclave; les paſſions, les cabales, les intrigues, y changent à tout moment la diſpoſition des eſprits. Autant de Cardinaux, autant de Pontificats différens, autant de factions, dont le Cardinal

neveu, sous chaque Pontificat, est le chef. L'Empereur, les Rois de France & d'Espagne, & plusieurs autres Puissances Souveraines, ont aussi leurs factions; elles sont composées des Cardinaux nés leurs sujets : les trois Couronnes qu'on vient de citer, ont seules le droit de donner l'exclusion; mais elles ne peuvent la donner qu'à un seul, ce qui rend ce droit presque toujours nul; car dès qu'une faction s'est apperçue que telle ou telle Puissance veut faire donner l'exclusion à quelqu'un, elle a l'adresse d'en proposer un autre, qu'elle sait n'être pas agréable à cette Couronne, & à qui elle est presque assurée qu'on donnera l'exclusion; ce qui arrive en effet ordinairement, après avoir ainsi fait prendre le change à ceux qui étoient dans les intérêts de cette Puissance, elle revient au premier, que cette dernière ne peut plus exclure, attendu qu'elle a consommé son droit.

Les Cardinaux s'assemblent deux fois le jour, c'est-à-dire soir & matin, dans la Chapelle du Conclave. On compte quatre formes différentes dans lesquelles se fait l'élection. La première est appel-

lée par compromis ; la ſeconde par adoration ou inſpiration ; la troiſième par ſcrutin ; la quatrième par l'acceſſit ou accès. La première ne s'eſt pratiquée que fort rarement. C'étoit dans le cas où les Cardinaux ne pouvant s'accorder ſur un ſujet, donnoient pouvoir à quelque perſonnage de mérite diſtingué, de nommer ce ſujet, & promettoient de le reconnoître. C'eſt ainſi qu'en 1271, ils s'engagèrent ſolemnellement d'élire celui que St. Bonaventure (*a*) nommeroit, quand ce ſeroit lui-même. Il nomma *Thibault*, Archidiacre de *Liége*, qui étoit alors dans la Terre Sainte, & qui prit le nom de *Grégoire X* : c'eſt lui le premier qui ordonna qu'après la mort du Pape, les Cardinaux ſeroient renfermés dans un Conclave, & n'en ſortiroient point qu'ils n'euſſent élu un ſouverain Pontife, afin de ne pas laiſſer le Siége auſſi long-temps vacant, qu'il l'avoit été après la mort de Clément IV. ſon prédéceſſeur ; il y eut près de trois ans d'interrègne. La ſeconde manière dite par *Inſpiration*, ſe fait lorſque pluſieurs Cardinaux du

( *a* ) Général de l'Ordre de St. François.

même parti ſortent de leurs cellules, & s'écrient comme par inſpiration, par exemple *Pignatelli Papa* ; alors les autres Cardinaux, craignant de s'attirer le reſſentiment du nouveau Pape, s'écrient également *Pignatelli Papa*, & il eſt déclaré Pape : cette forme d'élection n'a plus lieu. La troiſième par *Scrutin*, ou Bulletins fermés, doit ſon origine à *Grégoire XV*, élu Pape en 1623 ; c'eſt celle qui ſe pratique aujourd'hui dans le Conclave. Au milieu de la Chapelle eſt une Table, & ſur cette table un calice. On y voit auſſi le modèle du ſerment que chaque Cardinal doit faire, avant que de mettre ſon bulletin dans le calice. Ce ſerment eſt en Latin, en voici la traduction : *Je promets à Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, qui me doit juger, d'élire celui que je crois, ſelon Dieu, devoir élire, & de faire la même choſe à l'acceſſit.* Chaque membre du Sacré Collége met ſur ſon bulletin, une Sentence de l'Ecriture Sainte. Dans le premier pli du bulletin il écrit ſon nom, & fait cacheter ce pli d'un cachet particulier, qu'il doit avoir pour cet uſage ; dans l'autre pli du bulletin,

il fait écrire ſon nom par un de ſes conclaviſtes, & le nom de celui qu'il veut élire. Tous les bulletins ainſi déposés, étant dans le calice, un Cardinal chargé de cette fonction, renverſe le calice ſur la table, & un des Scrutateurs ouvre les bulletins, par l'endroit où eſt écrit le ſuffrage, & lit tout haut les noms de ceux inſcrits. Dans le même-temps, les autres Scrutateurs marquent à côté du tableau, où les noms des Cardinaux ſont par ordre d'ancienneté, le nombre de voix accordées à chacun. Si un ſujet a les deux tiers de voix, il eſt réputé élu canoniquement, ſinon on recommence encore le Scrutin, juſqu'à ce qu'un d'entr'eux, ait obtenu ce nombre de voix. Mais comme il arrive que les factions tiennent toujours pour celui qu'elle veut élire, & que le Conclave ne finiroit jamais, on a recours à la voix de l'*accès*, par laquelle on ſe range d'un autre parti en faveur de quelque ſujet, pour ſuppléer le nombre de ſuffrages qui lui manquent : c'eſt une ſuite, & comme une dépendance du Scrutin, avec cette différence, 1°. qu'au lieu d'écrire ſur ſon bulletin *Eligo Jelis*, on écrit *Accedo*

*ad Cardinalem, &c.* je me joint au Cardinal un tel. 2°. Que la voix qu'on donne dans l'accessit, ne doit pas être la même, que celle qu'on a donnée au Scrutin. 3°. Que lorsqu'un Cardinal veut s'en tenir à son Scrutin, il écrit ces mots sur son bulletin, *Accedo nemini*, je ne me joins à personne. Cette forme de l'Accès est presque toujours mise en usage, parce qu'elle ne manque pas de réussir, & que par elle on parvient enfin à l'élection désirée.

Lorsque les Scrutateurs ont reconnu qu'un tel Cardinal a les suffrages requis, un d'entr'eux élevant fortement la voix, proclame le nom du Cardinal. Dans le moment, tous les Cardinaux qui sont à sa droite & à sa gauche, s'éloignent de lui par un sentiment de respect. Le Cardinal élu se jette à genoux, & fait sa prière à Dieu, pour lui demander l'assistance de son Esprit Saint. On le mène ensuite derrière l'Autel, & on le revêt des habits affectés à sa dignité; on le porte dans sa chaise devant l'Autel; les Cardinaux viennent lui faire la première adoration; c'est-à-dire, qu'ils lui baisent les pieds & la main, Le Pape

leur donne le baiser de paix au visage. Alors le premier Cardinal Diacre, précédé du premier Maître des Cérémonies, se rend à la Loge de la bénédiction qui est au milieu du Portail de St. Pierre, pour avertir le Peuple assemblé de l'élection du Pape, ce qu'il fait par ces paroles : *je vous annonce une grande nouvelle ; nous avons un Pape ; c'est l'Illustrissime Cardinal..... qui a pris le nom de.....* Aussi-tôt la grande Coulevrine de St. Pierre donne le signal au Château St. Ange, pour faire la décharge de toute l'artillerie, & toutes les cloches de la Ville sonnent. Le peuple rompt les clôture du Conclave, & pille tout ce qu'il peut attraper.

Le Pape se retire dans une cellule, & y demeure jusqu'à ce que les préparatifs pour l'adoration publique soient faits. Il en sort revêtu de ses habits Pontificaux, c'est-à-dire, la Chappe & la Mitre en tête, & on le porte sur l'Autel même de la Chapelle du Conclave. Là les Cardinaux en Chappes violettes, lui font la seconde adoration, après laquelle ils le conduisent en Procession à St. Pierre. Le Pape dans cette marche

est porté dans un fauteuil par seize Estafiers, & mis sur le grand Autel, en présence de tout le peuple ; on chante le *Te Deum*, & les Cardinaux lui font la troisième adoration. Le Cardinal Doyen récite des Oraisons ; lorsqu'elles sont finies, on descend le Pape de l'Autel, on lui ôte la Mitre, & il bénit solemnellement le peuple : cette cérémonie achevée, il quitte ses ornemens, & on le porte en chaise à son appartement du Vatican. Le même soir il y a des feux, & des illuminations dans toute la Ville, & Sa Sainteté fait distribuer au peuple beaucoup de pain, de vin & d'argent.

Quelques jours après, le Couronnement se fait à St. Pierre ; on porte le Pape au milieu des acclamations du peuple, & on le place sur son Trône, qui est au fond de l'Eglise en face du grand Autel. A ses côtés sont les Ambassadeurs, les Princes Romains, & autres personnes dè distinction. On fait une Procession autour du chœur ; pendant la marche le premier Maître des cérémonies, tenant d'une main des étoupes au bout d'une baguette, & de l'autre

un cierge allumé, met le feu aux étoupes par trois fois, en disant à chaque fois: *Pater Sancte sic transit gloria mundi: Saint Père, ainsi passe la gloire du monde.* Il y a beaucoup d'Oraisons d'encensemens, de chants, d'adorations & de baisers. La Messe finie, on porte le Pape sous le Dais à la loge de la bénédiction, dans laquelle on lui a préparé un Trône où il s'assied. Là le Doyen des Cardinaux, & le premier Cardinal Diacre, lui mettent sur la tête la Thiarre, ornée de trois Couronnes enrichies de Pierreries. Sa Sainteté donne la bénédiction au peuple, & les Cardinaux publient l'Indulgence Plénière. Le Pape se retire à la Chapelle du Conclave, où il quitte ses ornemens Pontificaux. Le premier Cardinal Prêtre au nom du Sacré College, vient lui faire le compliment *ad multos annos*; c'est-à-dire, qu'il lui souhaite un long règne. On entend aussi-tôt le canon du Château St. Ange; & toute la Cavalerie & l'Infanterie qui est sous les armes, dans la place St. Pierre, fait une décharge générale. Le même jour & les suivans, on fait des feux & des illuminations dans toute la

Ville. Le Pape après avoir passé huit jours au Vatican, va s'établir au Palais de *Monte Cavallo*, demeure ordinaire des Papes. Ce changement d'habitation se fait avec éclat, & donne lieu à une magnifique Cavalcade des différens Ordres, les plus distingués de Rome, qui accompagnent Sa Sainteté. Quelques mois après, le nouveau Pontife va prendre possession de *St. Jean de Latran*; autre occasion de cérémonie, de pompe, de magnificence, de cavalcades, de réjouissances & de bénédictions.

Nous voici enfin venu à mes maximes d'amour : les lecteurs diront peut-être que je les ai fait attendre bien long-temps, pour peu de choses; elles n'ont paru que pour satisfaire Monsieur, qui, me les ayant demandées, les rendit publiques, après les avoir communiquées à Madame de Montausier, & à Madame la Duchesse de***; en les lisant, je remarquai que Madame la Duchesse de*** toute jeune qu'elle étoit, avoit déja un bon sens sur l'amour qui lui faisoit toujours décider les questions, comme je les avois décidées, moi qui y avoit songé long-temps.

# MAXIMES D'AMOUR,

## *Questions, Sentimens & Préceptes.*

## *PREMIERE PARTIE.*

## DE L'AMOUR QUI ESPERE.

### *Savoir ce que c'est que l'Amour.*

VOus qui vivez comme des bêtes,
Quand vous soupirez nuit & jour,
Et ne savez ce que vous faites
Amans quand vous faites l'Amour.
Votre ignorance est extrême;
Mais sachez pour en sortir,
Que l'Amour est un désir,
D'être aimé de ce qu'on aime.

### *Savoir de quelle manière il faut que les Femmes se conduisent pour ne se pas perdre de réputation en aimant.*

Beau Sexe où tant de graces abonde,
Qui charmez la moitié du monde,
Aimez d'un amour couvert,
Qui ne soit jamais sans mystère;
Ce n'est pas l'amour qui vous perd,
C'est la manière de le faire.

*Savoir s'il y a des ſecrets pour être aimé.*

Si vous voulez rendre ſenſible,
L'objet dont vous êtes charmé ;
Pourvu que dans le cœur il n'ait rien d'imprimé,
La recette en eſt infaillible,
Aimez & vous ſerez aimé. ( *a* )

*Savoir ſi l'on peut à la fin ſe faire aimer d'une Coquette.*

Si vous aimez une Coquettè,
Qui ſoit inſenſible à vos maux,
Qui vous flatte, puis vous maltraite,
Et vous accable de Rivaux,
Ne vous rebutez point ; quelque ſot s'iroit pendre,
Ne vous rebutez pas, vous la verrez changer. ( *b* )
Attendez l'heure du Berger,
Tous vient à temps qui peut attendre.

---

( *a* ) Un Auteur a décidé bien differemment, il a dit,

Soyez moins Amoureux,
Devenez plus aimable.

( *b* ) Un autre Auteur a dit,

Prenez du vin, laiſſez-la là.

*Savoir quel est l'effet des larmes en amour.*

Pleurez Amans, aux pieds de vos Maîtresses,
Si vous voulez attirer leurs tendresses;
Qui pleure quand il faut des pleurs,
En amour est maître des cœurs.

*Sur le même sujet.*

Amans qui n'avez point de charmes,
Ni de grace à vous exprimer,
Si vous voulez vous faire aimer,
Apprenez à verser des larmes;
Les sots qui pleurent à propos,
Sont souvens préférés aux diseurs de bons mots.

*Savoir si l'on peut discerner le vrai d'avec le faux Amant.*

Lorsqu'on veut examiner,
(Sans prendre intérêt dans l'affaire,)
Le faux Amant & le sincère,
Il est aisé de deviner.
Il n'en est pas de même,
Belle Iris quand on aime,
Et voulez-vous savoir comment?
En ce cas là, l'aveuglement,
D'ordinaire est extrême,

Et qu'un trompeur à point nommé ;
Persuade quand il soupire,
C'est qu'on désire d'être aimé,
Et qu'on croit tout ce qu'on désire.

*Savoir si les grands plaisirs de l'Amour, sont dans la tête ou dans les sens.*

Je ne borne pas aux plaisirs,
La passion la plus honnête,
Mais en amour les grands plaisirs,
Sont dans la tête.

*Savoir quelles sont les véritables marques d'une grande passion.*

C'est dans les premiers jours, qu'on se sent enflammer,
Quand on attend plus tard, il n'en vas pas de même,
Si l'on voit quelque temps, les gens sans les aimer,
Rarement on les aime.

*Sur le même sujet.*

Vous nous dites d'un ton de maître,
Que pour aimer il faut connoître ;
Voulez-vous savoir justement,
Ce qu'enseigne l'expérience,
L'amour viens de l'aveuglement,
L'amitié de la connoissance.

*Savoir si l'on a toujours l'idée présente de son Amant ou de sa Maîtresse, en leur absence.*

Lorsque que l'on aime extrêmement,
Et qu'on languit dans une absence,
Iris, on songe incessamment,
A la cause de sa souffrance;
Mais, si par fois l'on s'en dispense,
(Si l'on peut citer des dictons, )
On en revient bientôt à ses moutons.

*Savoir lequel est le plus difficile de passer de l'amitié à l'amour, ou de retourner de l'amour à l'amitié.*

Je tiens qu'il est fort difficile,
Quand on a tendrement soupiré plus d'un jour,
De faire à l'amitié retour;
Mais on n'en voit point un de mille,
D'une longue amitié, passer jusqu'à l'amour.

*Savoir quelle différence il y a de l'amour des Hommes à celui des Femmes.*

L'Amour de la Maîtresse a de la violence,
Je le sais par expérience,
Je le pourrois justifier,
Iris, s'il a de la constance,

Je ne dis pas ce qu'en j'en penſe ;
Mais vous ne ſauriez nier ,
Que l'amant aime le dernier.

*Savoir s'il eſt vrai que l'amour rend les gens fous.*

Vous qui prônez inceſſamment,
Qu'on eſt fou , quand on eſt amant ,
Apprenez en une parole ,
Ce que l'amour eſt en effet ;
Il eſt fou dans une ame folle ,
Et ſage dans un cœur bienfait.

*Sur le même ſujet.*

Je ſuis contre ce ſentiment ,
Qu'on eſt fou quand on eſt Amant ,
On peut fort bien lorſque l'on aime ,
Avoir encore de la raiſon ,
Mais alors qu'en tous lieux & qu'en toute ſaiſon ,
La prudence eſt extrême ,
L'amour n'eſt pas de même.

*Savoir ſi une grande amitié eſt compatible avec un grand amour , pour deux Perſonnes différentes.*

Lorſque l'Amour nous remplit bien ,
Hors cela nous ne ſentons rien ,

Quand on a pour Tircis, une extrême tendresse,
On n'aime Philis qu'à demi;
Enfin sur ce Chapitre, on ôte à sa Maîtresse,
Tout ce qu'on donne à son ami.

*Savoir si l'on peut apprendre à aimer par régle, comme on apprend les autres choses.*

Quand à m'aimer je vous convie;
Vous m'en demandez des leçons,
Il n'y faut pas tant de façon,
Ayez-en seulement envie,
L'amour saura bien vous former;
Aimez & vous serez aimez.

*Savoir en quel endroit on sait mieux aimer, à la Cour, à la Ville, ou à la Campagne.*

D'ordinaire à la Cour, les cœurs sont tourmentés,
De l'Amour & de la Fortune;
A la Ville souvent, on voit trop de beautés,
Pour être fort constant pour une;
Mais rien ne fait diversion,
Aux champs à notre passion.

*Pourquoi l'on voit ſi ſouvent des Femmes de mérite, aimer des Hommes vils, & des Hommes de mérite, aimer des Femmes décriées.*

Lorſque que l'on commence d'aimer,
L'on cache le déſagréable,
On montre ce qu'on a d'aimable,
On veut plaire, on veut enflammer,
La plus aigre eſt douce & traitable;
Mais après que l'un l'autre, on a pû ſe charmer,
On ne ſe contraint plus, pas même aux bienſéances;
Enſuite chacun ſe déplaît,
Mais de peur en rompant, de perdre ſes avances,
On en demeure où l'on en eſt.

*Laquelle eſt plus aimable, de la prude ou de la coquette.*

Silvandre dans l'incertitude,
Quelle il aimeroit mieux, la coquette ou la prude,
Et ne pouvant enfin, ſe réſoudre à choiſir,
Me demanda quelle victoire,
Seroit plus ſelon mon déſir;
Voulez-vous, lui dis-je, me croire,

La prude donne plus de gloire,
La coquette plus de plaisir.

*S'il faut prendre au pied de la lettre; tout ce que disent les Amans.*

L'hyperbole plaît aux Amans,
Tout est siècle pour eux, ou bien tout est moment,
Et jamais au milieu leur calcul ne demeure,
Ils vont tous dans l'extrêmité;
Ils disent que leur bien ne dure qu'un quart d'heure,
Et leur mal une éternité.

*Si un grand Amour peut compâtir avec une grande gaieté.*

Tyrcis, quand tu viens voir Caliste,
Tu lui parois toujours content,
Cependant il est très-constant,
Que, qui dit amoureux, dit triste;
Prends donc un air plus sérieux,
Fais voir ton amour dans tes yeux,
Car tant que l'on te verra rire,
On ne croira jamais que tu désire.

*Sur le même sujet.*

Je ne veux pas Iris, que toujours on soupire,
Mais lorsqu'un grand amour, a bien surpris un cœur,

Quoiqu'on ſoit plus content, on aime
moins à rire,
Et le véritable air, eſt celui de langueur.

*Quels ſont les tempéramens les plus propres à l'Amour.*

Tous les tempéramens ſont propres à l'A-
mour,
Mais véritablement, les uns plus que les
autres;
Amans pleins de langueur, ne changez pas
les vôtres,
Avec les gens de feu, vous perdrez au
retour,
De ceux-ci la chaleur, a plus de violence,
Mais d'ordinaire, ils ont moins de perſé-
vérance.
Et quand ils aimeroient auſſi fidélement,
Toujours font-ils l'amour moins agréablement;
Je leur conſeillerois, en changeant leur nature,
De prendre, afin de plaire, en de certains
momens,
De la langueur au moins, le ton & la figure;
Car, en ſe contraignant dans les commen-
cemens,
Enfin ils pourroient fort bien prendre,
Et l'air & la manière tendre.

S'il

## *S'il eſt vrai qu'un amant ne ſoit jamais content.*

Lorſque l'on commence d'aimer,
Pour l'objet aimé l'on ſoupire,
Sitôt qu'on a pu l'enflammer,
La crainte de le perdre eſt un cruel martyre;
De ſorte qu'il eſt vrai de dire,
Qu'on n'eſt jamais content quand on eſt amoureux,
Mais que qui n'aime pas, eſt encore moins heureux.

## *Si le déſir de plaire n'eſt pas une ſuite du deſſein d'aimer.*

Vous voulez qu'on vous trouve belle,
Cependant vous êtes cruelle,
Et vous nous aſſurez qu'on ne peut vous charmer;
Je ne vous crois pas trop ſincère:
Car enfin, lorſqu'on veut plaire,
C'eſt ſigne que l'on veut aimer.

## *Quel eſt le plus ſûr à une femme pour ſe faire aimer, d'être facile ou difficile à ſe rendre.*

Si vous voulez nos cœurs juſqu'à l'éternité,
Et ne trouver jamais la fin de nos tendreſſes,

Faites-vous bien valoir, par la difficulté ;
Car, ce qui fait durer nos feux pour nos maîtresses,
Outre leur complaisance & leur fidélité,
C'est la peine & le temps qu'elles nous ont coûté.

*Ce qu'on doit croire du dépit d'un amant.*

Lorsqu'à nos vœux la belle Iris contraire,
Se rit des maux que l'on souffre en l'aimant,
On fait dessein, au fort de sa colère,
De la quitter, & l'on en fait serment;
Mais des sermens que le dépit fait faire,
Contre un objet qu'on aime tendrement,
Autant en emporte le vent.

*Si le plus de mérite est préférable au plus d'amour.*

Vous souhaitez que je vous die
Qui je choisirois pour amant,
D'un homme d'un petit génie
Qui m'aimeroit infiniment,
Ou d'un homme à mérite rare
Qui m'aimeroit par manière d'acquit :
Puisqu'il faut que je me déclare,
Je baiserois les mains au bel esprit.
En voici la raison, Carite,
Raison plus claire que le jour ;

Il eſt bon en amour d'avoir bien du mérite ;
Mais néceſſairement, il y faut de l'amour.

*Si l'on peut aimer ſans eſpérance.*

Lorſque vous trouvez un amant
Qui vous dit que ſous votre empire,
Son cœur inceſſamment ſoupire,
Sans eſpoir de ſoulagement ;
Sous une modeſte apparence,
Il vous veut ſurprendre en effet,
Car, pour aimer ſans eſpérance
Perſonne ne l'a jamais fait.

*Comment une femme en doit uſer, lorſqu'un homme qu'elle ne veut pas aimer lui écrit.*

Quand quelque galant vous écrit,
Dont vous mépriſez la conquête,
Vous croyez être fort honnête,
De lui mander que ce qu'il dit
Ne fait que vous rompre la tête.
Apprenez que c'eſt une erreur,
Et qu'en de telles conjonctures,
Iris, c'eſt faire une faveur,
Que de répondre des injures.

*S'il convient à un homme d'être un peu bizarre, avant que d'être aimé.*

Je tiens qu'on a peu de raiſon

D'être tyran étant Patron :
Le bon ſuccès en eſt fort rare ;
Mais il faut qu'on ſoit inſenſé ,
Pour vouloir faire le bizarre ,
Avant qu'on ſoit récompenſé.

*Si c'eſt une néceſſité qu'il faille aimer une fois en ſa vie.*

Il faut avoir un jour ,
Belle Iris , de l'amour ;
Ou comme un bien fort déſirable ,
Ou comme un mal inévitable.

*Si l'on peut avoir une forte paſſion pour deux perſonnes en même-temps.*

Tout ce que nous a voulu dire ,
L'auteur de la Philis de Scire ,
N'eſt rien qu'un jeu de ſon eſprit ;
Car je tiens qu'il eſt impoſſible ,
D'être pour deux objets en même-temps ſenſible :
Qui partage l'amour auſſi-tôt le détruit.

*Quel eſt l'équipage néceſſaire à un amant.*

Vous qui , ſous l'amoureux empire ,
Voulez vous donner tout entier ,
Ayez & ſoie , & plume & cire ,
De bonne ancre & de bon papier ,

Car un amant dont l'écritoire,
N'eſt pas toujours en bon état,
C'eſt un homme cherchant la gloire,
Qui va ſans armes au combat.

# MAXIMES D'AMOUR.

*Queſtions, Sentimens & Préceptes.*

## *SECONDE PARTIE.*

### DE L'AMOUR QUI JOUIT.

*Quelle eſt la force de la ſympathie.*

IRis, quand du deſtin, la volonté ſuprême,
A fait de notre amour, l'infaillible complot,
Sitôt que l'on ſe voit, le cœur dit que l'on s'aime,
Et l'on le croit au premier mot.

*Ce qui témoigne le plus d'amour, de l'extrême jalouſie, ou de l'extrême confiance.*

Quoi, ſerez-vous toujours contente,
Ne vous plaindrez-vous point de moi;
Ah! votre flamme, Iris, n'eſt pas fort violente,

Car un grand amour nous tourmente ;
Et souvent sans raison nous donne de l'effroi
Enfin, l'extrême confiance,
Tient beaucoup de l'indifférence.

*Sur le même sujet.*

Je craindrois fort une maîtresse
Dont la fausse délicatesse,
Et le cœur trop rempli d'amour,
Me tourmenteroit nuit & jour ;
C'est un grand bourreau de la vie,
Que l'excès de la jalousie ;
Mais je tiens qu'on seroit encore plus tourmenté
De l'extrême tranquillité.

*Comment il faut que les honnêtes gens soient jaloux, & quand il faut qu'ils rompent.*

Je veux qu'à sa maîtresse un amant se confie ;
Et que pour toute jalousie,
Il soit quelquefois allarmé,
De n'être pas assez aimé ;
Mais si la Dame est inquiéte,
Que l'amant la trouve coquette,
Cela sans en pouvoir douter,
Je le condamne à la quitter.

### *Si c'est un grand mal à un amant que le mari de sa maîtresse soit un peu jaloux.*

Bien loin de me mettre en courroux
Contre votre mari jaloux,
Je l'aime, Iris, plusque ma vie,
C'est l'intendant de mes plaisirs ;
Il donne par sa jalousie,
De la chaleur à mes désirs.

### *Sur le même sujet.*

Quand pour rompre notre commerce,
Votre esprit jaloux nous traverse,
Tircis, vous réveillez nos soins,
Qui s'endormoient dans le mênage ;
Si nous nous voyons un peu moins,
Nous nous aimons bien davantage.

### *S'il faut donner de la jalousie.*

C'est un méchant moyen, Sylvie,
Que d'employer la jalousie,
Pour retenir le cœur de son amant :
Aimez-le bien, point d'autre stratagême ;
Car, pour donner du plaisir en aimant,
Il faut qu'un cœur se garde de lui-même.

*Quelle est la raison pourquoi les passions finissent, & le moyen de s'aimer toujours.*

Je tiens que la possession
Fréquente, commode & tranquille,
Est la mort à la Cour, aux Champs & dans
la Ville,
De la plus grande passion.
Amans donc qui mourez d'envie
De vous aimer toujours, un peu de jalousie,
D'absence & de difficultés,
Vous feront passer en sûreté
Tout le reste de votre vie.

*Sur quoi il faut rompre avec sa maîtresse.*

On pardonne l'étourderie,
On peut même oublier mainte coqueterie;
Quoique ce soient d'amour, les vrais péchés
mortels;
Mais l'infidélité jamais on ne l'oublie:
Et comme on est ami jusqu'aux Autels,
On est amant jusqu'à la perfidie.

*Ce qu'on doit faire quand on s'apperçoit qu'on est moins aimé.*

Vous dites qu'il se faut attendre,
D'être moins aimé chaque jour,

Et que pour voir affoiblir un amour,
On ne doit pas être moins tendre.
Pour moi, je tiens que c'eſt abus,
Et conſeille alors l'inconſtance,
Ne trouvant point de différence,
Entre aimer moins & n'aimer plus.

*S'il ne faut rien pardonner en amour.*

On ſeroit fort brutal, de ne pardonner rien
Aux gens qu'on aime bien :
Au contraire, il eſt vraiſemblable,
Qu'après avoir été coupable,
On ſera déſormais, de faillir moins capable :
Mais, Iris, quand on voit qu'on retombe toujours,
On doit compter alors ſur de foibles amours ;
Et ſur de telles conjectures,
On peut prendre d'autres meſures.

*Pour quelles raiſons & de quelle manière on ceſſe d'aimer.*

Je veux dire comment l'on peut quitter un jour,
Afin que les ſots n'en abuſent ;
L'infidélité rompt l'amour,
Et les petites fautes l'uſent.

*De quelle manière il faut qu'une femme rompe avec ſon amant qui l'aime encore.*

Si vous voulez rompre vos chaînes

D'accord avec votre amant,
Vous le pouvez fort aisément
Sans donner ni souffrir de peines.
Mais si vous avez projetté
De faire une infidélité,
Ou de quitter par lassitude,
Un amant encore entêté,
Iris, il faut de l'étude.
Faites naître quelque embarras,
Changez-vous, de peur d'un fracas;
En défense de patenôtres.
Mais ne faites point de faux pas;
Et surtout qu'il ne pense pas
Que vous l'abandonnez pour d'autres.

*De quelle manière on doit en user sur les présens qu'on s'est fais, après qu'on a rompu avec aigreur.*

Lorsque le commerce amoureux
Finit enfin avec rudesse,
Si l'amant, du temps de ses feux,
A fait des dons à sa maîtresse,
Il ne doit rien redemander,
Ni la maîtresse rien garder.

*Comment on en doit user avec une maîtresse décriée, quoique sage au fonds.*

Je ne dis pas, Iris, qu'un amant délicat

Rompe avec ſa maîtreſſe & même avec éclat,
Lorſque pour un rival l'infidelle ſoupire,
Cela s'en va ſans dire;
Mais ſi tout le monde en médit,
Encore que ſon amant connoiſſe
L'injuſtice au fonds de ce bruit,
Qui ne vient que de l'air dont elle ſe conduit,
Il faut que ſa délicateſſe,
Le force à quitter ſa maîtreſſe.

*Si une femme doit redemander ſes Lettres, après qu'on a rompu avec elle.*

Demander vos poulets quand vous avez rompu,
N'eſt pas d'une perſonne habile;
Cette demande eſt inutile,
Car on n'a jamais tout rendu:
Il vaut bien mieux, Iris, obliger au ſilence;
Par une entière confiance.

*Si l'on peut avec raiſon refuſer d'écrire à un amant à qui on a tout accordé.*

Quand une femme en ſe donnant ſoi-même,
Par une défiance extrême,
Refuſe à ſon amant des lettres de ſa main,
Elle fait voir, tant elle eſt bête,
Qu'elle s'apprête

A le quitter du jour au lendemain ;
Et mérite, en ſuivant cette fauſſe maxime,
De rencontrer un amant qui la prime,
Et qui découvrant ſon ſecret,
Se faſſe prendre ſur le fait.

*De quelle conſéquence ſont les lettres en amour.*

Amans aimés qui n'avez d'autre envie
Que de paſſer en aimant, votre vie,
Ecrivez & matin & ſoir,
Ecrivez quand vous allez voir,
Et quoique vous alliez dire, *ah! que je vous aime !*
Ecrivez-le & donnez votre lettre vous-même;
Ecrivez la nuit & le jour,
Les lettres font vivre l'amour.

*Si une femme doit demander à ſon amant qu'il brûle ſes lettres, ou qu'il les lui renvoie.*

A votre amant ne demandez jamais,
Qu'il vous renvoie ou brûle vos poulets,
On doit eſtimer quand on aime,
Et l'on a tort de s'engager
Quand la défiance eſt extrême,
Ou ſeulement qu'on peut ſonger
Iris, qu'un amant peut changer.

### *Comment un amant en doit uſer ſur les lettres qu'il reçoit de ſa maîtreſſe.*

Gardez, amant plein de tendreſſe,
Les lettres de votre maîtreſſe
Non pour en abuſer un jour;
Mais pour gage de l'amour,
Et la-deſſus prenez bien garde,
Que la belle ne vous regarde
Comme un impérieux vainqueur,
Qui dans une injuſte contrainte,
La voudroit tenir par la crainte,
Plutôt que par ſon propre cœur.
Et pour lui mieux lever toutes les défiances,
Laiſſez entre ſes mains dans vos moindres abſences,
Ses faveurs, ſes lettres d'amour,
Le tout juſqu'à votre retour.

### *Si la maîtreſſe doit garder les lettres de ſon amant ou les brûler.*

Vous que l'amour rend ſi ſenſible,
Iris, conſervez chérement,
Autant qu'il vous ſera poſſible,
Tous les poulets de votre amant.
Et pourquoi donc brûler une lettre,
De l'objet qui tient notre foi,

Je la coudrois plutôt ſur moi,
Si je ne ſavois où la mettre.

*Si une maîtreſſe doit écrire des lettres paſſionnées à ſon amant, quand il lui en demande.*

Iris, l'on ne refuſe rien
A l'amant que l'on aime bien;
Au contraire, on lui donne avec complaiſance,
Les choſes où d'abord on avoit répugnance;
Que ſi depuis le temps qu'on a pu s'engager,
On a connu qu'il eſt indiſcret & léger,
On a de le quitter une juſte cauſe;
Bien que ce ſoit un grand malheur,
Que de refuſer quelque choſe,
A qui l'on a donné ſon cœur.

*De quelle manière on doit ſe conduire avec la perſonne qu'on aime, quand on lui a donné ſujet de ſe plaindre.*

Lorſque l'on a fâché la perſonne qu'on aime
Il faut avec un ſoin extrême,
Tâcher de ſe raccommoder,
Si la choſe peut ſuccéder.
Il faut redoubler de careſſes,
D'empreſſement & de tendreſſes,
Et conſidérer un amant,
Comme un pauvre convaleſcent,

De qui la ſanté délicate,
Mérite bien que l'on la flatte.

*Si la régularité de l'amour contraint les amans.*

Iris, la régularité
Que donne une amoureuſe flamme,
Ne détruit point la liberté.
Par exemple, quand un dame
Donne un rendez-vous quelque jour,
Elle y va pleine de tendreſſe,
Non pas pour tenir ſa promeſſe,
Mais pour contenter ſon amour.

*Lequel de l'amant ou de la maîtreſſe ſe donnent les plus grandes marques d'amour.*

Quand, bleſſés des mêmes coups,
Nos ardeurs ſont mutuelles,
Les femmes font plus pour nous,
Que nous ne faiſons pour elles;
Nous ne pouvons pour ces belles,
Rien faire équivalent un de leurs billets doux,

*S'il ſuffit entre les amans de ſe faire les plaiſirs qu'ils ſe ſont promis.*

A ſon amant aimé donner ce qu'il demande,
La faveur n'eſt pas grande,
Mais, Philis, pour lui faire un extrême plaiſir,

Il faut le prévenir :
Car enfin je ſoutiens devant toute la terre ;
Qu'on ſe fait peu valoir,
En amour ainſi qu'en guerre,
Quand on ne fait que ſon devoir.

*Laquelle on devroit le mieux aimer d'une maîtreſſe médiocrement tendre, mais égale, ou d'une inégale, avec beaucoup plus de tendreſſe.*

J'aimerois mieux un peu moins de careſſes,
Avec beaucoup d'égalité,
Que d'être un jour accablé de tendreſſes,
Et l'autre de ſévérité.

*Pourquoi de deux Amans qui s'aiment bien, l'un aime l'un pluſque l'autre.*

Vous demandez d'où vient il eſt comme impoſſible,
Qu'on ſe puiſſe jamais aimer également,
C'eſt que l'un plus que l'autre à l'amour eſt ſenſible,
Et cela, belle Iris, vient du tempérament.

*Si l'abſence fait vivre ou mourir l'Amour.*

On parle fort diverſement,
Des effets que produit l'abſence ;
L'un dit qu'elle eſt contraire à la perſévérance,

Et l'autre qu'elle fait aimer plus longuement.
Pour moi voici ce que j'en pense,
L'abſence eſt à l'amour, ce qu'eſt au feu le vent,
Il éteint le petit, il allume le grand.

*Sur le même ſujet.*

En amour comme en mariage,
Iris quand on s'eſt rapproché,
Après quelque petit voyage,
Le cœur n'en eſt pas plus touché,
Mais les ſens le ſont davantage.

*Si l'Amant n'eſt pas obligé autant que la Maîtreſſe de garder ſon corps, auſſi bien que ſon cœur.*

Je ſais fort bien que la débauche,
Tantôt à droite, tantôt à gauche,
Déshonore infailliblement,
La Maîtreſſe pluſque l'Amant;
Cependant je tiens pour maxime,
Qu'à tous deux en amour, c'eſt un auſſi grand crime,
Et que le commerce des ſens;
Où l'on n'a point d'engagement,
N'eſt pas moins contre la tendreſſe,
De l'amant que de la maîtreſſe.

*Quelle est le plus opposé à l'Amour de la haine ou de l'indifférence.*

Haïr après avoir aimé, donne espérance
Que l'on pourra d'aimer recommencer un jour ;
Je trouve bien plus de distance,
De l'amour à l'indifférence,
Que de la haine à l'amour.

*Si l'on doit se tutoyer en Amour, ou non.*

Au commencement d'une affaire,
On n'a jamais manqué de se traiter de vous,
Puis après il dépend de nous,
De le faire toujours, ou faire le contraire,
L'un & l'autre est indifférent ;
Je n'en voudrois aucun prescrire ni défendre,
Le vous me paroît plus galant,
Mais je trouve le toi plus tendre.

*S'il faut que les Amans cherchent à se voir le plus qu'ils peuvent & le plus commodément.*

Vous qui ne croyez pas imbéciles amans,
Voir jamais assez vos maîtresses,
Vous pourriez bien par vos empressemens,
Trouver la fin de vos tendresses.
Laissez donc des difficultés,

Ne levez point tous les obſtacles ;
Autrement ſans de grands miracles,
Vous ſerez bientôt dégoûtés.

*S'il eſt poſſible que les Amans qui ſe marient, s'aiment encore long-temps après.*

L'Amour n'eſt fait que de myſtère,
De reſpects, de difficultés ;
L'hymen eſt plein d'autorités,
Peut tout & ne daigne rien faire :
Aſſembler l'hymen & l'amour,
C'eſt mêler la nuit & le jour.

*Sur la même queſtion.*

Votre extrême ardeur ſans ceſſe,
De vous épouſer me preſſe,
Ne blâmez point mon refus,
Iris, en voici la cauſe,
Epouſer & n'aimer plus,
En amour c'eſt même choſe.

*Sur la même queſtions*

Si vous avez bien envie,
D'aimer toujours votre Silvie,
Laiſſez là le Sacrement :
Vouloir épouſer la belle,
C'eſt vouloir rompre avec elle,
Un peu plus honnêtement,
Que par votre changement.

*Si l'on peut toujours aimer une femme ſans en recevoir les dernières faveurs.*

Belle Iris lorſque je vous preſſe,
De m'accorder les grands plaiſirs,
Vous me dites qu'aux ſeuls déſirs,
Je devrois borner ma tendreſſe ;
Que mille gens n'aiment pas autrement,
Chacun Iris aime comme il l'entend,
Mais quant à moi, j'ai moins de continence,
Et quand l'amour dure ſans jouiſſance,
Je crois que c'eſt la faute de l'amant.

*Si l'amour ſe détruit par la jouiſſance.*

Je comprends fort bien qu'un amant,
Qui trouve des défauts après la jouiſſance,
Se guérit aſſez promptement,
Mais quand un corps bien fait, quand de la complaiſance,
Se trouve avec un cœur rempli de paſſion,
En ce cas la reconnoiſſance,
Se joint à l'inclination,
Et l'on tire de la conſtance,
D'une longue poſſeſſion.

*L'uſage qu'une Femme doit faire de la pudeur & de l'emportement.*

Il faut qu'une maîtreſſe honnête,

Ait pour être ſelon mon cœur,
De l'emportement tête à tête,
Partout ailleurs de la pudeur,
Que les apparences ſoient belles,
Car on ne juge que par elles.

*D'où vient que les amours ne durent pas long-temps.*

Ce qui fait que les amans
N'aiment jamais bien long-temps,
C'eſt que les premiers jours qu'une affaire commence,
On a de la complaiſance,
De la tendreſſe & du ſoin,
Et qu'enſuite on s'en diſpenſe,
Dans la longue jouiſſance,
Quand on en a bien plus beſoin.

*S'il eſt bon d'avoir un confident en amour.*

Un confident, Tircis, n'eſt pas fort néceſſaire;
Si l'on s'en peut paſſer, on ne fait pas trop mal;
Mais ſi vous en prenez, qu'il vous ſoit inégal,
Car autrement, pour l'ordinaire,
Un confident devient rival.

*Si l'on ne voit pas bien, quand on commence d'aimer, que l'amour ne durera pas toujours.*

Encore qu'il ſoit fort peu d'éternelles amours,

Il n'eſt point d'honnête maîtreſſe,
Qui croie en s'embarquant, voir finir ſa tendreſſe,
On ſe flatte, & l'on croit qu'on s'aimera toujours.

*Si, quand on s'aime, la maîtreſſe peut prétendre que ſon amant fera pour elle, ce qu'elle ne feroit pas pour lui.*

Tant que, ſans être aimés, nous ne ſommes qu'amans,
C'eſt à nous ſeuls, Iris, à ſouffrir les tourmens;
Mais après que notre maîtreſſe,
A pris pour nous de la tendreſſe,
Tous les ſoins doivent être égaux;
De même que les biens, on partage les maux.

*Si l'on peut aimer ſans eſtimer.*

Quand on mépriſe ce qu'on aime,
La paſſion eſt dans le ſens,
Et la chaleur fut-elle extrême,
On ne ſauroit aimer long-temps.

*De quelle manière les amans en doivent uſer enſemble ſur l'intérêt.*

Celle qui me vendra la dernière faveur,
N'aura jamais mon cœur;
Mais après avoir eu des faveurs de Carite,

Par la force de mon mérite,
Si cette belle avoit beſoin,
Ou de mon bien ou de ma vie,
Je n'aurois pas de plus grand ſoin,
Que de contenter ſon envie.
Les amans, ſur le bien, ſont comme les Chartreux,
Tout doit être commun entr'eux.

*Si les dames peuvent être excuſables de faire les avances.*

Je mépriſerois une dame,
De qui le cœur rempli de flâme,
Paroîtroit le premier charmé;
L'avance en vous eſt condamnable,
Et ſi quelque raiſon la peut rendre excuſable,
C'eſt quand vos cœurs, Iris, n'ont jamais rien aimé.

*S'il eſt vrai que l'amour égale les conditions.*

L'amour égale ſous ſa loi,
La bergère avec le Roi;
Sitôt qu'il en fait ſa maîtreſſe,
Sitôt qu'elle a pu l'engager,
La bergère devient Princeſſe,
Ou le Prince devient berger.

*Ce que font sur le cœur d'un amant aimé, les caresses du mari.*

Que jour & nuit votre époux,
Fasse l'amant auprès de vous,
Cela n'est point à la mode.
Pour moi j'en souffre nuit & jour,
Car enfin, Iris, son amour
Vous plaît ou vous incommode.

*S'il suffit à un amant d'avoir donné de fréquentes marques de son amour à sa maîtresse, sans se soucier de recommencer tous les jours.*

Belle Iris, lorsque je vous presse,
De me donner à tout moment,
Des marques de votre tendresse,
Vous me répondez brusquement:
N'êtes-vous pas encor content,
De tout ce que j'ai pu vous dire,
De ce que j'ai pu vous écrire,
A tous les quarts d'heures du jour,
Sur le sujet de mon amour;
Non, belle Iris, je parle avec franchise,
Le passé, chez l'amour, ne se compte pour rien,
Il veut qu'à toute heure on lui dise,
Ce qu'il sait déja bien.

*Savoir*

*Savoir ce qui eſt préférable en une belle maîtreſſe, ou le cœur ou le corps.*

Un brutal ſur ton cœur ne feroit nuls efforts ;
Il aimeroit mieux la perſonne.

*Si une femme peut aimer ſon mari qui vit bien avec elle, quand elle aime ſon amant.*

Philis diſoit un jour à l'aimable Climène,
N'aimez-vous pas bien votre époux,
Il eſt complaiſant, il eſt doux ;
Non, dit-elle : & d'où vient, dit Philis, votre haine,
Vous avez un ſi bon cœur,
Tant de juſtice & de douceur,
Vous avez tant de pente à la reconnoiſſance ;
Il eſt vrai, dit Climène, il ſeroit mon ami,
S'il n'étoit point mon mari ;
Mais je n'ai rien pour lui que de la complaiſance,
Avec lui je vis honnêtement,
Je ne l'aime qu'en apparence,
Et dans le fond du cœur je le hais fortement,
Comme un rival de mon amant.

*Ce qu'opère la préſence & l'abſence de ce qu'on aime.*

Abſent d'Iris, mon chagrin eſt extême,

La voir eſt mon plus grand bien;
Il n'eſt rien tel que d'être avec ce que l'on aime;
Tout le reſte n'eſt rien.

# *PORTRAIT*
# DE LOUIS XIV.
## *ROI DE FRANCE.*

L'Europe n'avoit point encore vu de règne auſſi long que celui de Louis XIV. La France en a vu peu d'auſſi glorieux ; & elle n'a peut-être point eu de Roi qui ait allié enſemble des qualités plus ſingulières, ni qui ait plus dignement ſoutenu le ſurnom de Grand, dans tous les temps de ſa vie. Sa taille & ſa mine répondoient à ſa dignité. En le voyant on devinoit ce qu'il étoit, tant ſa préſence imprimoit de reſpect & de vénération. C'eſt ce qu'il y avoit de moins aimable en lui. Il parloit bien & s'exprimoit avec beaucoup de juſteſſe, quoique ſans art & ſans affectation; ce qui a fait dire, qu'il ne pouvoit pas plus ſouffrir un mot hors de ſa place, qu'un

ſoldat hors de ſon rang. Il avoit beaucoup d'eſprit ; mais de cet eſprit qui ſe fait plus remarquer par la droiture du bon ſens, par la ſolidité du raiſonnement, la grandeur des deſſeins, & le choix des moyens propres à l'exécution, que par ce brillant de penſées qui frappe & qui éblouit. Sage, il ne forma guères d'entrepriſe conſidérable qui ne fut bien concertée ; ſecret, le moment ſeul de l'action fit pénétrer ſes projets ; ferme, il fut inébranlable dans ſes réſolutions, quand il crut que ſa gloire ou le bien public le demandoient ; brave, on le vit ſouvent à la tête de ſes armées, partager les fatigues & les périls avec ſes troupes ; preſque toujours heureux, ſes ſuccès firent trembler les Etats les plus reculés : l'Europe jalouſe ou effrayée réunit toutes ſes forces contre lui, & ſeul il ſoutint les efforts de l'Europe liguée. Nul Prince, dans ces derniers ſiècles, n'a pris autant de Villes en perſonne, gagné tant de batailles par ſes Lieutenans, conquis autant de Provinces, domté autant de Nations différentes : amateurs du bon ordre, & de la juſtice, il veilla avec autant de ſoin,

qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs à l'obſervation des Loix ; il en fit même pour abréger les procèdures & couper pied à la chicanne, pour punir les blaſphêmes, pour enteindre la fureur des Duels, qu'il vint à bout d'abolir. Maître de ſoi, à peine laiſſa-t-il échapper une parole de chagrin ou d'impatience, ſe poſſédant ſans donner le moindre ſigne de trouble & d'inquiétude dans les plus fâcheux contre-temps ; grave & ſérieux ſans être trop gênant, il ſe populariſa avec toutes les perſonnes qui l'approchèrent ; mais ſans s'avilir, ſans donner même avec les courtiſans qu'il honoroit d'une plus intime confiance, dans cette familiarité baſſe qui fait que le ſujet s'oublie inſenſiblement à l'exemple du Souverain ; magnifique dans ſes Palais, dans ſes ameublemens, dans ſes fêtes, tout faiſoit ſentir ſa puiſſance, tout donnoit la plus haute idée du Monarque : jamais Cour n'a été plus nombreuſe ni plus ſuperbe. Véritablement Chrétien & Religieux, on ſait juſqu'où alla ſon reſpect pour les choſes Saintes, ſon attention à la prière, ſa modeſtie dans les Temples, ſon attachement à la foi

de ses ancêtres, sa soumission aux décrets de l'Eglise, son zèle contre les erreurs & les nouveautés, sa haine contre toutes sortes de vices. L'hérésie fut bannie du Royaume; l'impiété n'osa se montrer devant lui, ou elle n'y parut que sous le manteau de la Vertu: il pût faire des hypocrites & ne pût faire des libertins; pour lui plaire il falloit être homme de bien, en avoir au moins le masque. Bon père, bon mari, bon Roi, il fut les délices de ses enfans, l'amour des Officiers de sa Maison, l'honneur & l'exemple de ses Peuples. S'il gouverna en Monarque absolu, l'estime, le respect, l'admiration eurent plus de part à l'obéissance que la crainte de la punition; jamais Prince n'aima moins à punir, ni ne le fit avec plus de modération & de discernement. On ne lui parut point coupable dès là qu'on ne fut que malheureux; l'on ne se plaignit point qu'on expiât plutôt les fautes de la fortune, que les fautes personnelles. On ne lui reprocha point, comme au pieux Théodose, un massacre pareil à celui de Thessalonique; ni comme à Louis le Juste, tant de

funestes exécutions qui portèrent le deuil dans les plus illustres familles. En soixante & douze ans de règne, il n'a fait perdre la vie, sur un échaffaut, qu'à un grand Seigneur, trop indigne de l'être pour se faire regretter.

Quoique Louis n'eut pas été élevé dans l'estime ni dans la connoissance des belles Lettres, il en fut toute sa vie le protecteur. Sous lui la Grèce & l'Italie semblèrent être passées en France : Son règne fut le règne de la délicatesse & du bon goût; son siècle, le siècle des beaux Arts. A l'ombre de ses bienfaits, on ne le vit pas seulement fleurir, la plûpart furent couduits à un point de perfection, inconnue à nos pères, & comme ils lui durent leur naissance ou leur accroissement, ils travaillèrent à l'envi à immortaliser son nom. La Poésie & l'éloquence portées si haut sous ses auspices, n'ont point eu de fleurs qu'ils ne lui aient consacrées. Les vertus Civiles & Militaires, Politiques & Chrétiennes, ont fait pendant cinquante ans la matière la plus ordinaire des éloges; il a été l'objet de quiconque a crû penser & écrire. Au-

guſte & Trajan, Conſtantin & Théodoſe, n'ont été ni plus ſouvent ni plus dignement célébrés : comme eux il eût ſes défauts, pardonnables peut-être ſelon le monde, parce qu'ils ne ſont que trop naturels aux têtes Couronnées ; mais que la flatterie a diſſimulés, qu'elle a quelquefois érigé en vertus, & que l'hiſtoire ne peut ni taire ni excuſer. La ſatyre l'a attaqué ſur l'avarice auſſi bien qu'Henri IV. & Louis XIII. On ne voit pas ſur quel fondement ; car enfin jamais Prince n'a tant tiré de ſon Peuple, & cependant moins amaſſé. Tant de ſuperbes édifices élevés, tant de Maiſons Royales embellies, tant d'établiſſemens utiles au public faits ou ſoutenus, tant de penſions diſtribuées dans la Cour & dans les Villes, aux Officiers de Robe & d'épée, aux nationnaux & aux étrangers, aux ſavans, à des femmes mêmes, le dirai-je ? tant de dettes accumulées ne ſont point l'effet d'une œconomie outrée & d'une épargne ſordide ; mais l'homme le plus libéral ne peut pas l'être toujours, parce qu'il n'a pas toujours de quoi donner. Deux paſ-

ſions plus réelles ont dominées long-temps le feu Roi ; l'amour des femmes & l'inclination pour la guerre ; double penchant trop funeſte à lui & à ſon Peuple. Dans ſa première jeuneſſe, il aima la Beauvais, femme de chambre & favorite de la Reine. Après elle, il s'attacha à Marie de Mancini, & l'auroit épouſée, ſi le Cardinal Mazarin l'avoit permis : dès qu'il la vit mariée hors du Royaume, il jetta les yeux ſur Mademoiſelle de la Mothe Houdancourt, puis ſur Olympe de Mancini, Comteſſe de Soiſſons. Juſqu'ici ſa paſſion n'avoit guères été que dans ſes yeux, ſur ſa langue & dans ſon cœur. De ces quatre Maîtreſſes, ſon âge avoit ſauvé les unes, l'honneur peut-être avoit préſervé les autres. Mademoiſelle de la Valière, fille de la Maiſon de Madame, fut la première dont la foibleſſe éclata d'une manière qui ne pouvoit être équivoque. La Princeſſe de Monaco qui avoit paru ſur la ſcène, l'ayant occupée pendant peu de temps, Madame de Monteſpan s'y plaça en 1667, triſte exemple de la fragilité humaine ! La Marquiſe communioit tous les huit jours ;

un moment en fit une Bethſabée. Elle régna ſeule treize à quatorze ans, grace à la mort qui enleva Mademoiſelle de Foulanges dès ſa première couche : Madame Scarron mit fin à ſa faveur, & fit ceſſer le crime. Cette Veuve avoit été chargé du ſoin d'élever M. le Duc du Maine, & les autres enfans qui l'avoient ſuivi : ſon emploi l'ayant fait connoître au Roi ; elle ſe ſervit du crédit qu'un mérite ſupérieur lui avoit acquis en peu de temps, pour achever de le dégoûter d'un amour illégitime. Elle avoit trop de vertu pour prendre la qualité de Maîtreſſe, trop peu de naiſſance, quoique de bonne Maiſon du côté de ſon père, pour pouvoir aſpirer à celle de Reine ; ce titre lui manqua, elle eut tout le reſte. Louis l'honora comme ſi elle avoit été ſur le Trône ; il l'aima autant & plus qn'il n'avoit fait les autres perſonnes du ſexe à qui il s'étoit attaché. C'eſt elle que toute l'Europe a connue, que la France a reſpectée ſous le nom de Madame de Maintenon. Au reſte, ſi Louis donna dans les paſſions qui perdirent Salomon, elles ne l'aveuglèrent pas comme lui, juſqu'à le

rendre infidèle. Dans le temps même de ses plus grands égaremens, il conserva un fonds de Religion, qui rendit la Religion respectable : il reconnoissoit ses foiblesses & en gémissoit; adultère sans être homicide, pécheur & pénitent comme David, on l'a vu depuis les détester dans la sincérité de son cœur, & réparer les scandales d'une vie voluptueuse, par la pratique des plus solides vertus.

Son penchant pour la guerre ne fut ni moins fort ni moins long; & il se le pardonna d'autant plus aisément, que les Princes sont accoutumés à le regarder comme le seul chemin qui mène à la gloire & au nom de héros. Le titre de pacifique qui s'acquiert en faisant goûter aux peuples les douceurs d'une tranquille paix, est malheureusement regardé comme l'appanage des ames timides & indolentes. On trouve qu'il est bien plus beau de se rendre redoutable à ses voisins qu'aimable à ses Sujets, ou plutôt on croit gagner le cœur de ceux-ci en perdant celui des autres. Prendre des Villes, donner des Batailles, réduire des Provinces, c'est en quoi le Prince vif

& ambitieux fait consister une partie du bonheur de son Royaume ; comme si l'éclat qui environne le Conquérant ne coûtoit rien à ceux dont il se sert pour faire ses conquêtes. Le Roi élevé dans ces principes, eut presque toujours les armes à la main. Il commenca quelquefois, sur des prétextes assez légers, des Guerres qu'il ne termina que quand l'Europe épuisée se vit hors d'état de pousser plus loin son ressentiment & de venger ses injures. Si la gloire de la France s'accrut par là au dehors, on n'en fut pas plus heureux au dedans. Les Arts si florissans languirent, les Manufactures & le Commerce tombèrent, la Campagne se dépeupla, le Royaume fut livré à l'avidité des partisans ; plaies plus terribles que celles de l'Egypte. (*a*)

Tel fut Louis jusqu'en 1697, toujours regardé comme le plus grand Prince de son siècle. Jusques-là à peine avoit-il essuyé quelques revers. Il cessa enfin d'être heureux : il cessa de paroî-

(*a*) Son avidité n'est pas moindre en temps de paix ; jamais elle n'a été portée à de plus grands excès ; des millions accumulés ne remplissent pas sa cupidité.

tre redoutable, il ne cessa point d'être grand. Dieu qui l'avoit élevé jusqu'à en faire un objet d'envie & de terreur pour les nations voisines, appesantit son bras sur lui, & l'attaqua par les endroits les plus sensibles. Comme père & comme Roi il fut également éprouvé. Environné d'une foule de Princes, ses enfans faisoient la consolation de sa vieillesse, l'ornément de sa Cour, l'espérance du Royaume; il sembloit que l'Europe n'auroit pas eu assez de Couronnes pour leur en donner à tous, & en moins de dix mois, il se trouva réduit à souhaiter qu'il lui en restât un seul qui portât la sienne. Tout couvert des lauriers qu'il avoit cueillis depuis qu'il étoit sur le Trône, il comptoit le nombre de ses années par celui de ses prospérités; & il vit tout à coup sa puissance, auparavant si formidable, devenir le jouet de la fortune, & le mépris de ses ennemis: forcé à demander la paix à ceux qui l'avoient attaqué, lui qui avoit coutume d'attaquer les autres, à ceux qui l'avoient vaincu, lui qui avoit toujours passé pour invincible, il la sollicita sans pouvoir l'obtenir. A peine daigna-t'on

écouter ſes propoſitions ; on rejetta ſes offres, on inſultat ſes Miniſtres : le vainqueur orgueilleux vouloit l'attacher lui-même à ſon char & le faire ſervir à ſon triomphe, ce fut là l'humiliation de Louis ; mais abbatu, accablé, écraſé en quelque ſorte, n'ayant de reſſource ni dans la modération des victorieux, ni dans les bras des vaincus, il en trouva une dans ſa patience & dans ſa réſignation ſans bornes. Voilà ſa gloire, & une gloire qu'il ne partagea avec perſonne. Senſible, ſans doute, mais aſſez maître de ſon cœur & de ſes yeux pour ne le point paroître, on le vit recevoir les plus triſtes nouvelles avec un viſage aſſuré, raſſurer même les courtiſans & le Miniſtre conſterné. Sa tranquillité dans ſes malheurs fit l'étonnement de ceux qui l'approchèrent. Le Roi conquérant, & le père beni, auſſi bien que les anciens Patriarches, par une nombreuſe poſtérité, parurent moins admirables que le père affligé dans ſa famille, & le conquérant réduit à demander la paix ; parceque les revers ne lui ôtèrent rien de cette fermeté, qui fait le caractère du véritable héros. On eut dit que le

Ciel ne lui avoit préparé tant de disgraces que pour donner au monde le spectacle nouveau d'une contenance à l'épreuve de tout ce qui est le plus capable de l'ébranler.

Tel fut Louis dans la dernière guerre, jusqu'au moment qu'il couronna sa fermeté par ses succès éclatans, qui ne laissèrent aux ennemis de la paix, que le regret de ne l'avoir point conclue aux conditions qu'il avoit proposées. Dirai-je, qu'il fut encore plus grand à la mort qu'il ne l'avoit été pendant sa vie? C'est la justice que lui ont rendue ceux mêmes qui avoient le moins de penchant à le flatter, & les Panégyristes n'ont rien dit là-dessus, qui n'ait été autorisé par la voix publique. Il ne s'attrista point comme Ezéchias à la vue du moment fatal qui alloit le confondre avec le dernier des Sujets. Il n'en parla que pour adorer les ordres de la Providence sur lui, que pour consoler les Princes & les Courtisans qui fondoient en larmes, que pour leur faire les plus touchantes leçons sur la fragilité & sur la vanité des choses humaines. Pénétré d'un vif repentir de ses fautes,

& en même temps plein de confiance dans les miséricordes Divines, il mourut en vrai héros & en parfait Chrétien.

Tel fut Louis dans les derniers instans de sa vie. En dépit de la malignité & de la calomnie, son nom vivra dans nos fastes, & la postérité le placera avec ceux de Charlemagne & de Clovis. Quoiqu'en disent les ennemis de sa gloire, assez de Rois auront des défauts, trop peu auront des vertus. C'est surquoi toutes les nations lui ont rendus une justice que l'hérésie seule ne lui fait pas. Moins attaché au centre de l'unité, moins zélé pour la foi de l'Eglise, il auroit trouvé des admirateurs parmi ceux qui le décrient, des panégyriques parmi ses censeurs : il n'a cessé d'être grand que parce qu'il a fait servir sa puissance à maintenir la pureté de la foi, à exterminer l'erreur. Ce fut de cette sorte à peu-près que Constantin vit autrefois décheoir sa réputation dans l'esprit des Payens. L'ancienne Rome n'avoit point vu de meilleur Prince que lui, tandis qu'il suivoit les superstitions de ses pères : Ce ne fut plus qu'un homme médiocre

dès qu'il attaqua le Paganisme & qu'il se déclara Chrétien. *Vir primo Imperii tempore optimis Principibus, ultimo mediis comparandus.*

Louis XIV. mourut le premier Septembre 1715, âgé de 77 ans.

# ABRÉGÉ

## *DE LA VIE DE DESCARTES.* *

*Réné Descartes*, Seigneur du *Perron*, nâquit le 30 Mars 1596, à la Haye, petite Ville de France en Touraine, sur les frontières du Poitou. Il fut le troisième fils de Joachim *Descartes*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Jeanne Brochard, fille d'un Lieutenant-Général de Poitiers. Sa famille étoit noble & ancienne. Il n'avoit pas encore huit ans, qu'on l'appelloit déja le Philosophe, parce qu'il demandoit les causes de tous les objets qui frappoient ses organes, & qu'il ne se con-

* Ce qu'on a dit du célèbre *Descartes*, étant trop peu étendu, on ne peut résister à la tentation de donner ici un abrégé de sa vie. Voici ce qu'on en a pu recueillir & rassembler.

tentoit pas d'explications obſcures & vagues: on le mit au Collége de la Flêche, il s'y diſtingua par ſon goût pour la Poéſie, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort. Il aimoit auſſi l'Hiſtoire; il paſſoit les jours & les nuits à lire, mais cette avidité d'apprendre ne devoit pas durer. Il finit à ſeize ans ſon cours d'étude qui l'ennuyoit déja ſans doute, car il parut renoncer à toute eſpéce d'application. En 1614 il vint à Paris, où les ſpectacles & les plaiſirs furent le ſeul aliment, de l'activité de ſon ame; il ſe livra ſurtout au jeu, avec ſuccès. Le célèbre Père *Merſenne*, Minime, ſon condiſciple à la Flêche, & qui avoit conçu pour lui la plus tendre amitié, le retira de cet abandon de lui-même, & réuſſit à lui faire reprendre ſes études. *Deſcartes*, ſans rien dire à perſonne, loua, dans le Fauxbourg St. Germain, une petite maiſon, & s'y enferma avec un domeſtique. Il y paſſa les années 1615 & 1616, abſorbé dans la lecture & la méditation. Les Mathématiques, l'Algèbre, & l'analyſe des Anciens l'occupèrent ſingulièrement pendant ces deux années. Il avoit témoigné dès ſon enfance

un goût très-vif pour ce genre de sciences. Un de ses amis de plaisirs, découvrit sa retraite, & comme il étoit jeune & facile, il se laissa rentraîner dans le monde.

*Descartes* fut très-long temps incertain sur le genre de vie, qu'il devoit embrasser; son genie ardent l'enflamma d'abord pour la profession des armes. Il partit pour la Hollande, où il servit deux ans, en qualité de volontaire sous l'illustre Prince d'Orange, *Maurice de Nassau.* Il étoit en garnison à Breda, lorsqu'un inconnu fit afficher dans les rues de cette Ville, un problême à résoudre. *Descartes* vit un grand concours de gens qui s'arrêtoient pour lire; il s'approcha; mais l'affiche étoit en flamand, qu'il n'entendoit pas. Il pria un homme, qui étoit à côté de lui, de la lui expliquer. C'étoit l'auteur même du problême, *Isaac Beckman* Principal du Collége de Dordrecht. Le Mathématicien voyant un jeune Officier en uniforme, lui offrit en riant, comme pour le plaisanter, de lui expliquer l'affiche, à condition qu'il résoudroit le problême. Le lendemain matin le problême fut résolu.

*Beckman* très-étonné, entra en conversation avec le jeune homme, & il se trouva que le Militaire de vingt ans, en savoit beaucoup plus sur la Géométrie, que le vieux Professeur de Mathématiques.

De la Hollande, *Descartes* passa en Allemagne en 1619; il y porta les armes sous *Maximilien de Bavière*, au commencement de la fameuse guerre de trente ans; ce qui le mit à même de connoître la Bavière, la Souabe, l'Autriche & la Bohême. En 1621, il se mit à la solde de l'Empereur Ferdinand II, pour voir de plus près les troubles de la Hongrie. La mort du Comte de *Bucquoy*, Général de l'armée Impériale, qui dans une déroute fut tué sous ses yeux d'un coup de lance, & de plus de trente coups de pistolets, le dégoûta tout-à-coup du service militaire: il avoit servi environ quatre ans, & en avoit alors vingt-cinq.

La passion des voyages, remplaça celle des armes; il parcourut la Moravie, la Silésie, pénétra dans le nord de l'Allemagne, se rendit en Poméranie, par les extrêmités de la Pologne, visita

toutes les côtes de la mer Baltique, remonta le Stetin dans la marche de Brandebourg, passa au Duché de Meckelbourg, de-là dans le Holstein, & enfin s'embarqua sur l'Elbe, d'où il retourna en Hollande. Il fut sur le point de périr dans ce trajet. Il avoit pris à Embden, un bâteau pour lui seul & son valet; les mariniers, à qui un air doux & sa tite taille n'en imposoient pas beaucoup, formèrent le complot de le tuer, pour le voler. Comme ils ne se doutoient pas qu'il entendit leur langue, ils tinrent Conseil devant lui; *Descartes* par bonheur savoit le Hollandois : il se leva brusquement, tira son épée, & menaça de percer le premier qui oseroit approcher. Cette mâle assurance les intimida, & *Descartes* fut sauvé. Il passa la fin de 1621, & les premiers mois de 1622, à la Haye en Hollande. La même année il traversa les Pays-bas Espagnols, & s'arrêta quelque temps à la Cour de Bruxelles. En 1623, il fit le voyage d'Italie. Croira-t-on qu'en passant par la Valteline, alors le théâtre d'une guerre sanglante, il eut envie d'être Intendant de l'armée? Il sollicita cette pla-

ce, & ne pût l'obtenir. Il poursuivit sa route, il arriva à Rome sur la fin de 1624. En revenant d'Italie en 1625, il composa sur la cîme des Alpes, une partie de son systême, concernant la grêle, la neige, le tonnerre, & les tourbillons de vents.

Un trait qui prouve encore l'indécision de *Descartes*, sur l'état auquel il devoit s'attacher, c'est qu'à son retour, en France, il fut sur le point d'acheter la charge de Lieutenant-Général de Châtelrault; il écrivit à son père qu'il iroit se mettre à Paris chez un Procureur au Châtelet, pour y apprendre la pratique. Quel apprentissage pour un homme tel que lui! ce projet manqua comme celui d'être Intendant d'armée. *Descartes* éprouva les mêmes incertitudes par rapport aux sciences mêmes. Tantôt il se livroit tout entier aux Mathématiques & à la Physique, tantôt il ne s'occupoit que de la morale; il retournoit ensuite à l'étude de la Nature; il s'élançoit de nouveau daus les sciences abstraites, & les quittoit encore pour revenir à l'homme. Ce ne fut qu'à trente-deux ans, que ces alternatives cessèrent. Alors son es-

prit se fixa, il devint ce qu'il devoit être, le créateur d'une philosophie nouvelle.

Il aimoit naturellement la retraite ; il résolut de vivre dans une solitude profonde, pour y chercher la vérité. Sur la fin de 1629, il alla s'établir en Hollande, & prit toutes les précautions imaginables pour n'être point découvert. Il ne confia sa demeure qu'à un seul ami chargé de sa correspondance ; jamais il ne dattoit ses lettres du lieu qu'il habitoit, mais de quelque grande Ville où il étoit sûr qu'on ne le trouveroit pas. Pendant près de 25 qu'il vêcut en Hollande, il changea souvent de séjour, fuyant sa réputation partout où elle le poursuivoit, & se dérobant aux importuns, qui ne vouloient que le voir. Il demeuroit quelquefois dans les grandes Villes ; mais il préféroit les Villages ou les Bourgs, & le plus souvent les maisons tout-à-fait isolées dans la campagne. Quelquefois il alloit s'établir dans une petite maison aux bords de la mer. On montre encore en plusieurs endroits de ce Pays, les maisons qu'il a habitées.

*Descartes* retiré en Hollande, s'en absenta de temps en temps pour diffé-

rens voyages. En 1631, il fit celui d'Angleterre ; il obſerva la déclinaiſon de l'aimant près de Londres : dans la ſuite *Charles Cavendish*, frère du Comte de Newcaſtle, voulut l'attirer dans la Grande Bretagne ; il aima mieux ſa ſolitude des Provinces-Unies. En 1634, il alla en Dannemark. L'Eſpagne & le Portugal furent les ſeules contrées de l'Europe qui échappèrent à ſa curioſité. (*a*) Dans tous ſes voyages il portoit cet eſprit obſervateur, ce coup d'œil philoſophique, cette ſagacité rare, qui démêle également les reſſorts de la nature phyſique & de le nature morale.

Avant ce génie créé pour changer la face des ſciences, la Philoſophie n'étoit qu'un jargon barbare, que tout le monde parloit, & que perſonne n'entendoit. *Ariſtote* étoit le prince, ou plutôt le tyran des écoles. *Deſcartes* ſentit de bonne heure, l'abſurdité des opinions qu'on enſeignoit ; il commença par dou-

( *a* ) Il craignoit apparemment l'Inquiſition ; l'exemple de Galilée lui faiſoit peur. Ce fut en 1634, qu'un décret condamna celui-ci à ſe retracter de ſon ſentiment, que c'étoit la terre qui tournoit devant le Soleil.

ter, & par dépouiller ſon eſprit de toutes les idées qu'il tenoit de ſa nourrice, de ſes ſens & de ſes maîtres ; bien réſolu de ne les reprendre, qu'après qu'il les auroit vérifié, & de n'adopter que celles qui lui paroitroient évidentes. Il travailla conſtamment, pendant pluſieurs années de ſuite à ſe défaire de ſes préjugés, & même des connoiſſances qu'il avoit acquiſes. Lorſqu'il ſe fut fait, en quelque ſorte, une raiſon nouvelle, il prit le parti de ſe paſſer des livres & des ſavans. Il étudia la nature dans la nature même, & ne voulut plus lire, que dans ce qu'il appelloit le grand livre du monde.

La Géométrie de *Deſcartes* parut en 1637, avec le diſcours ſur la méthode. Son traité des *Météores & de la Dioptrique.* Ces quatre ouvrages réunis, formoient ſes eſſais de Philoſophie. Sa Géométrie ſe trouva ſi fort au-deſſus de ſon ſiécle, qu'il n'y avoit que très-peu d'hommes en état de l'entendre. L'auteur n'en comptoit lui-même que trois ou quatre en France, deux en Hollande, & deux dans les Pays-Bas Eſpagnols. Dans ſon diſcours ſur la méthode, il indique les moyens

moyens qu'il a ſuivis pour parvenir à la vérité, & ce qu'il faut faire encore pour aller plus avant. C'eſt là qu'eſt l'hiſtoire de ſon fameux doute : hiſtoire qu'il a répétée dans d'autres ouvrages; il falloit qu'il ſentît bien vivement la néceſſité du doute, pour y revenir ſi ſouvent : en effet, il regardoit le doute comme la baſe de la Philoſophie, & le garant des progrès qu'on y pouvoit faire dans tous les ſiècles. Le traité des Météores, fut le premier morceau de Phyſique, que donna *Deſcartes*. On fut étonné de la manière neuve & vraiſemblable, dont il expliquoit les phénomènes, & l'on penſa qu'il pouvoit y avoir autre choſe que des mots dans la Phyſique. La *Dioptrique de Deſcartes*, eſt ſon plus bel ouvrage, après ſa Géométrie; il n'en a fait aucun, où il y ait ſi peu d'erreurs & autant de vérités, parce que dans ce traité, il ne ſe livre preſque jamais à cet eſprit de ſyſtême, qui l'a ſi ſouvent égaré, & qu'il y applique continuellement la Géométrie à la Phyſique. Nous ne parlerons pas ici de ſes méditations Métaphyſiques, de ſon livre des Principes, de ſon traité de Méchanique,

de ſon traité de l'homme, de ſon traité des paſſions, &c. L'eſſence de la Philoſophie de *Deſcartes*, peut ſe réduire à ce ſommaire. Ne regarder comme certain dans les choſes naturelles, que ce que l'évidence accompagne; diviſer les choſes compoſées, pour les connoître mieux, en examinant ſéparément les parties qui les compoſent; aller par degrés, des choſes qui ſont les plus ſimples & les plus claires, à celles qui ſont plus compliquées; chercher & employer avec autant d'exactitude les moyens de diſcerner le vrai, que l'on ſoit ſûr de n'en avoir omis aucun. Tels ſont les quatre points principaux de ſa logique & de ſa méthode. Voici maintenant la manière dont il fait uſage de cette méthode, dans ſes méditations & ſes autres ouvrages: je penſe, donc j'exiſte; ce qui penſe en moi, & que j'appelle ame, n'eſt pas un corps; l'étendue ne penſe point, donc l'ame eſt diſtinguée du corps. Je trouve dans mon ame l'idée d'un Etre infiniment parfait; cette idée ne ſauroit être réelle, que ſon objet ne ſoit réel: donc un Etre infiniment parfait exiſte; donc il y a un Dieu: cet Etre infini-

ment parfait, ne peut permettre que je me trompe, en jugeant qu'il y a des corps qui m'environnent de toutes parts; donc cet Univers matériel n'eſt point une illuſion; & c'eſt l'objet de la Phyſique. On ne peut nier que cette marche de l'eſprit de *Deſcartes* ne ſoit judicieuſe; & l'on dût bien s'étonner que près de ſix mille ans ſe fuſſent écoulés, avant qu'on ſe fut aviſé d'une méthode ſi naturelle, ſi ſimple & ſi raiſonnable. Mais comment, ſe demande *Deſcartes*, ce monde matériel a-t-il été formé? La raiſon même, dit-il, nous démontre que le monde a été créé, comme la foi nous l'apprend. Mais afin de faire mieux comprendre de quelle manière l'Etre ſuprême a créé ce monde, il voit dans la conſtruction d'un monde imaginaire, non pas comme Dieu a créé le nôtre, mais comment il a pu le créer & le conſerver, en ſuivant certaine loi du mouvement, quoiqu'on ne puiſſe pas dire qu'il l'ait créé réellement, ſelon cet hypothèſe. C'eſt le fameux ſyſtême des tourbillons, que l'auteur appelloit lui-même le *Roman de la Nature*.

Il y a beaucoup d'erreurs dans *Deſ-*

*cartes* ; les principales sont 1°. d'avoir établi pour fondement de sa Philosophie, que les sens étoient des juges trompeurs, & que leur rapport ne pouvoit assurer d'aucune vérité. 2°. D'avoir attribué à ses principes une certitude, non seulement morale, comme, par exemple, l'existence d'une Ville de Rome, mais une certitude Métaphysique, fondée sur ce que les notions claires & distinctes ne peuvent nous tromper. Au reste, les erreurs mêmes de ce grand homme sont des traits de lumière qui ont conduit à des vérités ; & quoique ses opinions soient abandonnées aujourd'hui, il n'en est pas moins le restaurateur de l'entendement humain, s'il est permis de parler ainsi, le fondateur de nos connoissances, le créateur de la bonne Philosophie. Peut-être n'auroit-on pas fait un pas dans la carrière, s'il n'avoit frayé la route, & serions nous encore réduits *aux qualités occultes & aux formes substantielles.*

La Philosophie de *Descartes*, eut le sort de toutes les nouveautés ; les uns s'en déclarèrent les zélés partisans, les autres s'élevèrent contre elle. De ces

derniers, *Gerbert Voet*, Théologien Protestant, & Ministre d'Utrecht, fut le plus violent & le plus dangereux. Il commença ses hostilités en 1638, par des thèses sur l'athéisme; *Descartes* n'y étoit point nommé, mais on y avoit fait entrer toutes ses opinions, comme celles d'un athée. En 1640, secondes & troisièmes thèses, où fut renouvellée la même calomnie. *Voet* devint en 1641 Recteur de l'Université d'Utrecht, il fit paroître ses quatrièmes thèses publiques. Les Magistrats portèrent en 1642, un décret qui défendoit d'enseigner la Philosophie nouvelle. *Descartes* écrivit contre *Voet*, & ses réponses furent déclarées, par une sentence, des libelles diffamatoires. Ensuite on travailla secrétement à lui faire son procès; il l'apprit par hazard; il reclama la protection de l'Ambassadeur de France, qui par l'autorité du Prince d'Orange, fit arrêter les procédures.

Ce fut à peu près vers ce temps-là, qu'il se rendit en Allemagne, à la sollicitation de l'illustre Princesse Palatine, *Elisabeth*, fille de ce fameux Electeur Palatin, qui disputa les Couronnes de

Hongrie & de Bohême à *Ferdinand II.* Elle étoit née en 1619 ; sa mère lui avoit appris six langues ; elle possédoit les belles lettres ; mais son génie lui fit préférer les hautes sciences ; elle étudia la Philosophie & les Mathématiques. Dès que les premiers ouvrages de *Descartes* lui tombèrent entre les mains, elle crut n'avoir rien appris jusqu'alors ; elle le fit prier de l'aller voir, pour qu'elle pût l'entendre lui-même. *Descartes* lui trouva un esprit aussi profond que facile ; en peu de temps, elle comprit sa Géométrie & sa Métaphysique. Elle fut sa première disciple & son amie ; il lui dédia ses *Principes.*

*Descartes* fut invité par Louis XIII, & par le Cardinal de Richelieu, d'aller à la Cour, où l'on se proposoit de lui faire un établissement honorable ; mais il aima mieux rester en Hollande. Ce ne fut qu'après la mort de ce Prince & de son Ministre, qu'il fit quelques voyages en France. Dans celui de 1644, il eut l'avantage de connoître M. de Chanut, qui conçut pour lui la plus grande admiration & la plus tendre amitié. Il sollicita *Mazarin*, alors Ministre, en fa-

veur de *Descartes*, pour lui faire obtenir une pension ; on ignore les raisons qui la firent refuser ; mais en 1648, il fut en France, par les ordres du Roi ; on lui fit même expédier d'avance le brévet d'une pension de trois mille livres ; sur cette espérance il arrive à Paris ; il se présente à la Cour ; tout étoit en feu, c'étoit le commencement de la *Fronde* : on avoit fait payer à un de ses parens, l'expédition du brévet ; il le remboursa, ce qui lui fit dire en riant, que jamais parchemin ne lui avoit coûté si cher.

M. de Chanut, qui, depuis quelque temps, étoit Ambassadeur auprès de la célèbre *Christine*, *fille de Gustave Adolphe*, engagea cette Reine à lire les ouvrages de *Descartes*. Elle lui fit écrire pour savoir en quoi consistoit le souverain bien ; il lui répondit : dans la volonté toujours ferme d'être vertueux, & dans le charme de la conscience, qui jouit de sa vertu. La Reine de Suéde fut si contente de cette belle leçon de morale, qu'elle écrivit à *Descartes* de sa main pour le remercier. En 1649, *Christine* lui fit faire les plus vives instances de se rendre à sa Cour. Il hésita

long-temps ; il partit enfin, & arriva au commencement d'Octobre à *Stockholm.* La Reine le reçut avec la plus grande distinction. Elle convint avec lui, d'une heure où elle pourroit l'entretenir tous les jours ; ce rendez-vous étoit à cinq heures du matin, dans un hiver très-rude. Elle fut si contente de la Philosophie de *Descartes*, qu'elle résolut de le fixer dans ses Etats. Son projet étoit de lui donner à titre de Seigneurie, des terres considérables dans les Provinces les plus méridionales de la Suéde, pour lui & ses héritiers à perpétuité ; mais il ne pût profiter de ses bontés. Le 2 Février 1650, il fut attaqué de la maladie dont il mourut : il n'y avoit pas quatre mois qu'il étoit à *Stockholm.* Les Médecins Suédois vouloient le saigner ; *Messieurs*, leur crioit-il dans l'ardeur de sa fièvre, *épargnez le sang François.* Il ne se laissa saigner qu'au bout de huit jours ; il n'étoit plus temps. La Reine envoyoit savoir de ses nouvelles deux fois par jour ; M. & Me. de Chanut, ne le quittèrent ni jour ni nuit. M. de Chanut qui relevoit lui-même d'une grande maladie, se traînoit souvent dans

ſa chambre. Ses forces s'épuiſèrent par degrés ; le ſoir du neuvième jour, il eut un évanouiſſement ; on courut chez M. de Chanut, qui vint pour recueillir les dernières paroles & le dernier ſoupir de ſon ami. *Deſcartes* ne parloit plus, il mourut la même nuit, âgé de près de 54 ans. M. de Chanut, accablé de douleur, envoya ſon ſecrétaire au Palais, pour annoncer à la Reine la mort de ce grand homme. *Chriſtine* verſa des larmes ; elle le voulut faire inhumer dans le caveau des Rois, & lui ériger un Mauſolée. Des vues de Religion s'oppoſèrent à ce deſſein ; il fut enterré avec ſimplicité dans un cimetière de Catholiques. M. de Chanut, fit élever ſur ſon tombeau une pyramide quarrée avec des inſcriptions. La Hollande frappa une médaille en ſon honneur. Seize ans après, c'eſt-à-dire en 1666, ſes reſtes précieux furent tranſportés en France, dans un cercueil de cuivre, & dépoſés à Ste. Géneviève, le 24 Juin 1667 : on lui fit un ſervice ſolemnel, qui devoit être terminé par ſon Oraiſon funèbre ; mais il vint un ordre qui défendit de la prononcer. On mit ſon buſte en marbre

contre la muraille, au dessus de son tombeau, avec deux inscriptions; l'une latine, l'autre françoise.

*Descartes* avoit autant de vertu que de génie; il s'étoit fait des principes pour se conduire comme pour penser : obéir en tout temps aux loix & aux coutumes de son Pays; n'enchaîner jamais sa liberté pour l'avenir; se décider toujours pour les opinions modernes; travailler à se vaincre soi-même; telle étoit sa morale. A l'égard de la Religion, il appliqua toute la force de son esprit à trouver de nouvelles preuves de l'existence de Dieu. Dans tous ses ouvrages il parle avec respect de la révélation; & dans tous les Pays qu'il parcourut, il édifia les Catholiques qui le voyoient assister assidument aux exercices sacrés. Dans sa dernière maladie il se confessa & communia de la main d'un Religieux, en présence de M. de Chanut, & de toute sa famille.

Il aimoit passionnément sa liberté; *je mets*, dit-il dans une de ses lettres, *ma liberté à un si haut prix, que tous les Rois du monde ne pourroient me l'acheter.* S'il craignoit la réputation, c'est

qu'il la regardoit comme un obſtacle à ſa liberté & à ſon loiſir ( *les deux plus grands biens d'un Philoſophe* ,) diſoit-il. C'eſt par ce motif qu'il étoit indifférent ſur cette fumée qu'on appelle gloire, qu'il cherchoit la ſolitude, & qu'il avoit pris pour deviſe ces paroles d'Ovide, *bene qui latuit bene vixit.* C'eſt avoir bien vêcu que de s'être bien caché pendant ſa vie. Cet eſprit d'indépendance ne prenoit point ſa ſource dans l'orgueil, car il étoit doux, ſimple, modeſte, ſenſible, généreux & reconnoiſſant. Il évitoit les louanges, il pardonnoit les injures; jamais philoſophe ni écrivain, ne répondit à ſes ennemis avec autant de modération; il aimoit tendrement ſon père & ſa nourrice, à laquelle il faiſoit une penſion viagère, qui lui fut exactement payée, tant qu'elle vêcut; il n'avoit pas connu ſa mère, ayant eu le malheur de la perdre lorſqu'il étoit au berceau. Il regardoit ſes domeſtiques comme ſes frères; il leur donnoit des leçons de mœurs, & même de ſciences; quelqu'uns formés à ſon école, occupèrent des places conſidérables: un d'eux voulut le remercier un jour:

*que faites-vous*, lui dit-il, *vous êtes mon égal, & j'acquitte une dette.*

Son bien de patrimoine montoit à ſix ou ſept mille livres ; ce revenu lui ſuffiſoit, & jamais il ne voulut accepter de ſecours d'aucun particulier. Le Comte d'*Avaux*, lui envoya une ſomme conſidérable en Hollande, il la refuſa ; pluſieurs perſonnes de marque lui firent les mêmes offres, il les remercia. Sa dépenſe en habit étoit fort médiocre; du moment qu'il fut retiré dans les Provinces-Unies, il fut toujours vêtu de noir. Il étoit auſſi fort ſobre : il préféroit les légumes & les fruits, aux viandes les plus délicates. Après dîné il partageoit ſon temps entre la converſation de ſes amis, & la culture de ſon jardin. Il étoit né avec une complexion très-foible ; il prenoit aſſez de ſoin de ſa ſanté, mais ſans en être eſclave. Né avec beaucoup de ſenſibilité, il ne pût ſe défendre de l'amour. Quelques auteurs ont prétendu qu'il avoit été marié ſecrétement ; il a lui même aſſuré le contraire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eut une fille nommée *Francine* ; elle nâquit en Hollande, le 13 Juillet

1635, & fut baptiſée ſous ſon nom; Il penſoit à l'envoyer en France pour l'y faire élever, lorſqu'elle mourut tout d'un coup dans ſes bras, le 7 Septembre 1640; elle n'avoit que cinq ans. Cette mort, dit-il, lui cauſa la plus vive douleur qu'il eut éprouvée de ſa vie. Il prononçoit ſouvent le nom de *ſa chère Francine* : il en parloit avec l'intérêt le plus tendre. Il écrivit lui-meme l'hiſtoire de cet enfant, à la tête d'un ouvrage qu'il comptoit donner au public.

*Fin du ſecond & dernier Volume.*

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Collection spéciale

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The L
University
Date

For failure to
or before the l
below there will
cents, and an ex
cent for each

JUL 13 1967
JUL 17 1967
JUL 20 1967

a39003 009545053b